

Canadian Journal for Social Research
Multicultural Directions V2:1 /
Revue Canadienne de Recherche Sociale V2:1



Guest editor/Rédacteur invité
Will Kymlicka, Queen's University

CANADIAN JOURNAL FOR SOCIAL RESEARCH REVUE CANADIENNE DE RECHERCHE SOCIALE

EDITORIAL COMMITTEE / COMITÉ DE REDACTION

Michael Adams, Environics Research Group

Donna Dasko, Environics Research Group

Jean-Marc Leger, Leger Marketing

Christian Bourque, Leger Marketing

Stuart Soroka, McGill University

Ariela Keysar, Trinity College

Barry Kosmin, Trinity College

John Biles, Citizenship and Immigration Canada

Minelle Mahtani, University of Toronto

Rodrigue Landry, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Jon Pammett, Carleton University

Jack Jedwab, Association for Canadian Studies

EDITOR/ RÉDACTEUR EN CHEF

Jack Jedwab

GUEST EDITOR / RÉDACTEUR INVITÉ

Will Kymlicka, Queen's University

MANAGING EDITOR / DIRECTRICE À LA REDACTION

Sarah Kooi

ASSOCIATION FOR CANADIAN STUDIES TEAM ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES

EXECUTIVE DIRECTOR / DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jack Jedwab

DIRECTOR OF PROGRAM AND ADMINISTRATION / DIRECTEUR DES PROGRAMMES ET ADMINISTRATION

James Ondrick

DIRECTOR OF RESEARCH / DIRECTEUR DE RECHERCHE

Siddharth Bannerjee

DIRECTOR OF PUBLICATIONS / DIRECTRICE DES PUBLICATIONS

Sarah Kooi

ASSOCIATION FOR CANADIAN STUDIES / ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES

1822-A Sherbrooke O.

Montréal, Québec, H3H 1E4

514-925-3096

www.acs-aec.ca

13

The Current State of Multiculturalism in Canada

Will Kymlicka

33

Research Themes on Canadian Multiculturalism 2008-2010

Will Kymlicka

49

État actuel du multiculturalisme au Canada

Will Kymlicka

73

Thèmes de recherche sur le multiculturalisme canadien 2008 2010

Will Kymlicka

91

Official's Multiculturalism: Canadian Civil Servants Views on Diversity

Jack Jedwab

105

Les conditions socioéconomiques des membres des communautés noires, arabes et musulmanes au Canada

Azzedine Azzedine Marhraoui

195

Setting the Stage: Canada's Manifold Diversity

Fernando Mata

201

Survol environnemental des conditions socioéconomiques des groupes de minorités visibles de l'Atlantique

Ibrahim Ouattara

217

Socioeconomic Conditions of Visible and Religious Minorities in Ontario

David Seljak

227

Socioeconomic Conditions – Manitoba and Saskatchewan

Dr Paul Bramadat

235

Reviewing the Socioeconomic Conditions of Visible and Religious Minorities in British Columbia

Lauren Hunter

The Association for Canadian Studies is very pleased to publish the second edition of the Canadian Journal for Social Research on the theme of “Multicultural Directions.” Although the CJSR is intended to be an online peer-reviewed journal, print versions will be occasionally issued. It will be provided either as a stand alone edition or as an insert in one of our existing magazine publications. Our guest editor, the highly respected Will Kymlicka, offers a road map for future research on a topic that will undoubtedly be the object of lively debate in the decades ahead. One of the purposes of the CJSR is to demonstrate the importance of social research in the formulation of public policy. This edition of the CJSR provides a strong illustration of this link. This edition would not have been possible without the support of the Citizenship and Multiculturalism Branch, Department of Citizenship and Immigration Canada and its Director of Research Kamal Dib, who along with his team, solicited the contributions. We look forward to continued collaboration with the Multiculturalism Branch on future issues of the CJSR.

Jack Jedwab
Editor in Chief
Canadian Journal for Social Research

L'Association d'études canadiennes est fière de publier cette deuxième édition de la Revue canadienne de recherche sociale ayant pour thème les « Directions multiculturelles ». Bien que la RCRS soit à l'origine une publication en ligne révisée par un comité de lecture, il y aura à l'occasion certaines éditions qui seront imprimées. Elles seront imprimées en tant que publication entière ou en encart à l'intérieur d'une de nos autres publications. Notre rédacteur invité, le très respectable Will Kymlicka, propose un plan pour les prochaines recherches sur un sujet qui sera sans doute l'objet d'un vif débat dans les décennies à venir. L'un des buts de la RCRS est de démontrer l'importance de la recherche sociale dans la formulation d'une politique publique. Cette édition de la RCRS dessine un portrait assez juste de ce lien. Cette édition n'aurait pas été possible sans l'appui du département de la citoyenneté et du multiculturalisme, de Citoyenneté et Immigration Canada et de son directeur de la recherche Kamal Dib qui, de concert avec son équipe, a sollicité les contributions. Nous espérons continuer la collaboration avec le département du multiculturalisme pour des prochains numéros de la RCRS.

Jack Jedwab

Rédacteur en chef

Revue canadienne de recherche sociale

INTRODUCTION: MULTICULTURAL DIRECTIONS

Will Kymlicka

Polls repeatedly show that Canadians view multiculturalism as one of the country's defining characteristics. But despite this, or perhaps because of it, multiculturalism has been a controversial issue in Canada. At one end, enthusiasts view it as a model for the world – an “amazing global asset” in the words of the Aga Khan; at the other end, critics like Robert Fulford view it as a “grave mistake”, responsible for a variety of social ills including segregation, political radicalization, and ethnic polarization.¹

If forced to choose whether they are “for or against” multiculturalism, most Canadians appear to favour it. Much of this support rests on the simple recognition that ethnic diversity is an inescapable and growing fact about Canada, and that we must be better prepared as a society to deal with the issues, challenges and opportunities this creates. As Fernando Mata's paper in this issue shows, Canada has never been as diverse as it is today, and Canada's institutions are increasingly called upon to develop new levels of cross-cultural awareness, competence and inclusivity. Our success as a society depends, therefore, on developing what Lauren Hunter calls ‘multicultural readiness’. And as Jack Jedwab's article shows, the recognition of this imperative is found not only amongst the Canadian public, but also amongst our civil servants, who often express the view that they are not well equipped to address the needs of the multicultural population they serve.

But this broad consensus in favour of ‘multicultural readiness’ does not, by itself, tell us much about **how** Canadian society should prepare itself for diversity, or how it should seek to address the needs of a multicultural population, or even what these needs really are. Consider recent debates about the recognition of sharia family law tribunals in Ontario, or about the funding of religious schools, or the ‘reasonable accommodation’ debate in Quebec. To a large extent, these are not debates about whether we should be for or against multiculturalism, but rather about the future direction of multiculturalism. While Canadians have grown accustomed to, and are broadly supportive of, the sort of multiculturalism that has been in place since 1971, they are uncertain about where it is going in the future. As the examples just mentioned show, this anxiety is tied up with the increasingly prominent role that religion plays in multicultural debates and in multicultural claims-making – a prominence that was largely absent from the multiculturalism of the 1970s and 1980s, and that some Canadians see as jeopardizing the liberal-democratic ideal of secularism.

Yet nostalgia for an earlier and seemingly easier form of multiculturalism is not

an option. Multiculturalism must continually adapt to keep pace with new challenges. The types of issues we face as a society continue to evolve, in part as a result of changing demographics as well as changing international trends and developments.

The articles in this special issue discuss the nature of these challenges, the options we have in facing them, and the resources we can draw upon to do so. In my opening paper, I attempt to provide an overview of the current state of the debate in Canada, exploring multiculturalism's strengths and weaknesses as they are identified both in the social science evidence and in the general public debate, and suggesting possible lines for future research. Jack Jedwab's article explores how civil servants in the federal government think about the challenges that diversity raises for their own work, drawing upon a large survey of over 1100 civil servants conducted in 2005. Azzedine Marhraoui's article explores the current situation of three groups that have been at the heart of many of the most recent debates in Canada - Blacks, Arabs and Muslims - and how issues of race, class, religion and language interact in shaping their opportunities and burdens regarding integration. Fernando Mata's article provides a more general overview of the multiple forms of diversity in Canada, in terms of ethnic origin, language, race, religion, and number of generations in Canada, drawing upon the 2006 Census.

The second half of the special issue contains four reports examining the status and conditions of visible minorities and religious minorities in different regions of Canada: Ibrahim Ouattara's paper on the Atlantic region, David Seljak's paper on Ontario, Paul Bramadat's paper on Manitoba and Saskatchewan, and Lauren Hunter's on British Columbia. These reports provide an important reminder that while multiculturalism is often seen as a national-level policy, and as an attribute of the country as a whole, the realities of everyday life for visible and religious minorities differ considerably from region to region, or indeed from city to city. The future directions of multiculturalism in Canada will be determined not only by Canada-wide federal policies, but also by the more local actions of myriad actors, including provincial and municipal governments, as well as business and civil society organizations, dealing with the distinctive issues within their own specific contexts. The challenge of multicultural readiness is one that confronts us all, from local neighbourhood schools and hospitals to national institutions like the CBC or the Canadian Forces.

The first task, however, is to get a clearer picture of the current realities of diversity and multiculturalism in Canada, realities that are too often obscured by ignorance, indifference, or sensationalist reporting. That is the aim of the following articles. With the exception of Jedwab's paper, the articles were originally commissioned by the Research Directorate of the Multiculturalism Branch at the

Department of Citizenship and Immigration, and are being published here in the hope of promoting further research on Canadian multiculturalism among academics, public sector researchers and policy makers.

NOTE

- ¹ For “amazing global asset”, see John Stackhouse and Patrick Martin, “The Aga Khan extols Canada’s virtues”, *Globe and Mail*, Focus interview, Feb. 2, 2002. For “grave mistake”, see Fulford, Robert (2006) “How We Became a Land of Ghettos”, *National Post*, June 12, 2006.

INTRODUCTION : DIRECTIONS MULTICULTURELLES

Will Kymlicka

Au fil du temps, les sondages ont démontré que les Canadiens perçoivent le multiculturalisme comme l'une des caractéristiques définissant leur pays. Malgré ceci, ou peut-être à cause de cela, le multiculturalisme demeure une question controversée au Canada. En conséquence, les plus enthousiastes voient la question comme un modèle à suivre pour le monde, un « avantage global extraordinaire » selon les Aga Khan. À l'opposé, un critique comme Robert Fulford perçoit le multiculturalisme comme une « erreur importante » responsable d'une multitude de problèmes de société dont la ségrégation, le radicalisme politique et la polarisation ethnique¹.

S'ils doivent choisir entre être « pour ou contre » le multiculturalisme, la plupart des Canadiens tendent à être favorables à l'idée. Cet appui repose en grande partie sur la reconnaissance que la diversité ethnique prend de plus en plus d'ampleur au Canada et que nous devons, en tant que société, être davantage préparés à être en relation avec les questions, les défis et les opportunités engendrés par le multiculturalisme. Tel que le démontre le texte de Fernando Mata sur la question, le Canada n'a jamais été aussi diversifié qu'il ne l'est aujourd'hui et les institutions canadiennes sont de plus en plus appelées à développer de nouveaux niveaux de prise de conscience, de compétence et d'implication. Notre réussite en tant que société dépend, par conséquent, du développement de ce que Lauren Hunter appelle la « préparation multiculturelle ». Et tel que l'article de Jack Jedwab le démontre, la reconnaissance se trouve non seulement au sein de la population canadienne, mais aussi parmi les représentants gouvernementaux qui se sentent souvent mal formés pour répondre aux besoins de la population multiculturelle qu'ils servent.

Ce large consensus en faveur de la « préparation multiculturelle » n'explique pas en soi la manière dont la société canadienne devrait se préparer face à la diversité, ni comment elle devrait répondre aux besoins de la population multiculturelle, ni même à savoir ce que ces besoins sont réellement. On prend en considération les récents débats concernant la reconnaissance de la Charia au sein des tribunaux en Ontario, le fondement des écoles religieuses et le débat sur les accommodements raisonnables au Québec. Pour plusieurs, ce ne sont pas des débats sur le pour ou le contre du multiculturalisme, mais plutôt sur la direction future du multiculturalisme. Bien que les Canadiens aient grandi avec le multiculturalisme depuis 1971 et qu'ils l'appuient en grande majorité, ils sont incertains de la direction qu'il prendra dans l'avenir. Comme les exemples ci-mentionnés le montrent, l'inquié-

tude est liée au rôle grandissant qu'occupe la religion au sein du débat sur le multiculturalisme et des revendications multiculturelles, une prééminence qui était complètement absente du multiculturalisme des années 1970 et 1980 et que certains Canadiens voient comme une situation compromettante de l'idéal libéral-démocrate du laïcisme.

Toutefois, la nostalgie envers une forme de multiculturalisme qui semblait plus simple auparavant n'est pas une option. Le multiculturalisme doit constamment s'adapter afin de garder le rythme face aux nouveaux défis. Les types de questions auxquelles nous faisons face en tant que société continuent d'évoluer, en partie en raison des changements démographiques et des courants et développements internationaux changeants.

Les articles de cette édition spéciale se pencheront sur la nature de ces défis, des options disponibles afin de les affronter, et des ressources dont nous disposons. Dans mon article de présentation, je tente de fournir un aperçu de l'état actuel du débat au Canada en explorant les forces et faiblesses du multiculturalisme tel qu'elles sont identifiées dans les sciences sociales et dans les débats publics en général et en suggérant des avenues possibles pour les recherches futures. L'article de Jack Jedwab explore la manière dont les représentants gouvernementaux au niveau fédéral pensent par rapport aux défis que la diversité soulève au sein de leur propre travail, se basant sur une étude d'envergure menée auprès de 1100 représentants gouvernementaux en 2005. L'article de Azzedine Marhraoui explore la situation actuelle de trois groupes qui ont été au cœur des plus récents débats au Canada, les Noirs, les Arabes et les Musulmans. L'article se penche aussi sur la manière dont les questions de la race, la classe, la religion et la langue interagissent dans la réalisation des opportunités et des fardeaux en rapport avec leur intégration. L'article de Fernando Mata fournit un aperçu plus général des multiples formes de la diversité au Canada en termes d'origine ethnique, langue, race, religion et bon nombre de générations au Canada, selon le recensement de 2006.

La deuxième partie de cette édition spéciale comporte quatre rapports explorant le statut et les conditions des minorités visibles et des minorités religieuses dans différentes régions du Canada : la région de l'Atlantique par Ibrahim Ouattara, la région de l'Ontario par David Seljak, la région de l'Alberta et de la Saskatchewan par Paul Bramadat et la région de la Colombie-Britannique par Lauren Hunter. Ces rapports contiennent d'importants rappels que le multiculturalisme est souvent vu comme une politique de niveau national et perçu comme une caractéristique du pays en tant que tout. Les rapports nous rappellent également que la réalité des minorités visibles et religieuses dans la vie de tous les jours diffère grandement d'une région à l'autre, voire d'une ville à une autre.

Les directions futures du multiculturalisme au Canada seront déterminées non seulement par des politiques fédérales pour le Canada en entier, mais aussi par des actions plus locales d'une multitude d'acteurs, dont les paliers gouvernementaux provinciaux et municipaux, de même que des entreprises et des organismes de société qui auront à faire face à leurs propres questions dans leurs contextes spécifiques. Le défi de la préparation multiculturelle nous touche tous, des écoles et hôpitaux de quartier local aux institutions nationales tel que la CBC ou les Forces canadiennes.

La première étape, par ailleurs, est de dessiner un portrait plus clair des réalités actuelles de la diversité et du multiculturalisme au Canada, réalités qui sont trop souvent étouffées par l'ignorance, l'indifférence et le sensationnalisme. Voilà les buts des articles qui suivent. À l'exception de l'article de Jack Jedwab, les articles avaient au départ été commandé par la Direction de la recherche du Programme de multiculturalisme de Citoyenneté et Immigration Canada, et sont publiés ici dans l'espoir de promouvoir davantage la recherche du multiculturalisme canadien parmi les universitaires, les chercheurs du secteur public et les dirigeants politiques.

NOTE

¹ Pour la référence à un « avantage global extraordinaire », voir John Stackhouse et Patrick Martin, "The Aga Khan extols Canada's virtues"; *Globe and Mail*, Focus interview, Feb. 2, 2002. Pour la référence à l' « erreur importante », voir Fulford, Robert (2006) "How We Became a Land of Ghettos", *National Post*, June 12, 2006.

THE CURRENT STATE OF MULTICULTURALISM IN CANADA

WILL KYMLICKA

In spring 2008, the Multiculturalism and Human Rights Branch commissioned six academics to conduct a socio-economic scan of the regions of Canada and to come up with research themes on Canadian multiculturalism that would be the focus of the branch for the next two years.¹

The authors of the six regional reports conducted both literature reviews and interviews to help identify appropriate research themes for the upcoming 2008-2010 period. Each regional report identified approximately 6-8 possible themes, for a total of 46 proposed themes. This report will both catalogue the regional proposals for research themes, and also attempt to consolidate them into a more manageable list.

Some of the 46 proposed themes relate to issues that are unique to particular provinces or localities. In general, however, the reports exhibit a remarkable degree of consistency in their underlying themes and concerns. Indeed, despite the regional variations, there appears to be a broad consensus across the country on the importance of a handful of issues that are crucial to the future of multiculturalism in Canada. This consolidated report will attempt to articulate the consolidated research themes in a way that reflects these common concerns, while also leaving room for regional variations in how they are developed and studied.

While the regional reports were primarily asked to identify new research themes, they were also invited to comment on the research themes that were adopted for the previous 2006-2008 period. In this report, therefore, I will begin by summarizing some of their comments about the 2006-2008 themes, and then move on to their proposals for the 2008-2010 themes. The consolidation will be preceded by an essay on the current state of Canadian multiculturalism.

The new ten research themes for 2008-2010 are:

- 1) Adopting Multiculturalism for Religious Diversity
- 2) Racism and Discrimination

- 3) Labour Market Integration
- 4) Immigration Beyond the Metropolis
- 5) Implications for Multiculturalism of Security Issues
- 6) The Future of Multiculturalism
- 7) Relating Multiculturalism to Aboriginal Peoples
- 8) Vulnerable Groups: women and youth
- 9) Patterns of Ethnic Community Formation
- 10) Multicultural Readiness in Service Delivery

This paper has been commissioned by the Multiculturalism and Human Rights Branch at the Department of Canadian Heritage to help inform decisions regarding research themes for the 2008-10 period. More specifically, it is intended to supplement the series of six regional reports that explore emerging issues for multiculturalism at a regional level in Canada. This paper aims to provide a broader national (and indeed international) overview of the 'state of multiculturalism,' in order to provide some background context for the regional reports.

Reviewing the debates on multiculturalism in Canada in the past few years, one is reminded of Charles Dickens: "It was the best of times it was the worst of times". On the one hand, we have witnessed not only growing evidence of Canada's comparative advantage in the integration of immigrants, but also growing evidence that the multiculturalism policy has played an important role in this comparative success. For defenders of multiculturalism, the evidence has never been stronger for the benefits of the policy. On the other hand, we are witnessing a world-wide retreat from multiculturalism, most observable in Western Europe, and many commentators argue that this is a harbinger of Canada's future as well. For critics, multiculturalism is an inherently flawed idea, and while these flaws may have emerged more quickly or starkly in Western Europe, they are starting to reveal themselves here in Canada as well.

In the first section, I will explore these dueling perspectives on multiculturalism - the celebratory and the condemnatory - and discuss how I believe we need to reframe the debate in order to move forward. There are real challenges confronting multiculturalism in Canada, but they are often ignored in the ritualized debate between supporters and critics of the policy.

I will begin with a short review of some of the new evidence for the benefits of the multiculturalism policy in Canada. I will then contrast this Canadian experience with the growing international backlash against multiculturalism, and how this is leading many commentators to look for similar signs of emerging backlash and failure in Canada.

I believe that this attempt to read the Canadian experience in light of Western European trends is highly misleading, and indeed distracts us from the real issues. So I will conclude with a discussion of the sorts of challenges that I think are worthy of our attention, and which can help inform judgments about appropriate research topics for the 2008-2010 period.

In the second section, I will give an overview of the research themes for the period 2006-2008 and then list all the proposed research themes for every region. Lastly, I will list ten research themes that reflect ten distinct and important foci of potential research for the period 2008-2010, drawing on the excellent research and recommendations in the six regional reports.

THE CURRENT STATE OF MULTICULTURALISM IN CANADA

THE NEW EVIDENCE ON MULTICULTURALISM AND INTEGRATION

Ever since its adoption in 1971, supporters and critics of multiculturalism have debated its impact on the social, economic and political integration of immigrants and visible/religious minorities and their children. Supporters argue that multiculturalism assists in the integration of immigrants and minorities, removing barriers to their participation in Canadian life and making them feel more welcome in Canadian society, leading to a stronger sense of belonging and pride in Canada. Critics argue that it promotes ghettoization and balkanization, encouraging members of ethnic groups to look inward, and emphasizing the differences between groups rather than their shared rights or identities as Canadian citizens.

This is a highly ritualized debate, whose basic terms have barely changed in over 35 years. One reason for the continuous recycling of this debate is that, until recently, we had little concrete evidence to test these dueling perspectives on the impact of multiculturalism. However, in the past few years, important new evidence has emerged. We can divide this evidence into two broad categories:

- a) evidence that the process of immigrant and minority integration is working better in Canada than in other countries; and
- b) evidence that the multiculturalism policy plays a positive role in this process.

On the first point, “integration” is a broad term, encompassing many different dimensions — eg.:

- economic integration into the labour market;
- political integration into the electoral process and other forms of political participation;

- social integration into the networks and spaces of civil society, from informal networks of friends and neighbours to membership in more formal organizations.

On all of these dimensions, there is growing evidence that immigrants to Canada and visible/religious minorities fare better than most if not all other Western democracies.

For example, recent research has revealed:

- A high level of mutual identification and acceptance amongst immigrants and native-born Canadians. Canadians view immigrants and demographic diversity as key parts of their own Canadian identity. Compared to every other Western democracy, Canadians are more likely to say that immigration is beneficial, less likely to believe that immigrants are prone to crime, and more likely to support multiculturalism and to view it as a source of pride (For example, according to a series of “Focus Canada” polls conducted by Environics, support for multiculturalism among Canadians has increased over seven years: 85% of Canadians agreed that multiculturalism is important to Canadian identity in 2003 compared to 74% in 1997).² And immigrants and minorities return the compliment. They have very high levels of pride in Canada, and are proud most of all of Canada’s freedom and democracy, and its multiculturalism (Adams 2007). This sort of mutual identification is a precondition for successful integration.
- In terms of political integration, compared to every other Western democracy, immigrants in Canada are (much) more likely to become citizens (Bloemraad 2006). Nor is this simply a desire to gain the safety or convenience of a Canadian passport. Compared to other countries, these naturalized immigrants are more likely to actually participate in the political process, as voters, party members, or even candidates for political office (Howe 2007). For example, there are more foreign-born citizens elected to parliament in Canada than in any other country, both in absolute numbers and in terms of parity with their percentage of the population (Adams 2007: 70-74). While the percentage of foreign-born in the Canadian federal parliament (13%) is lower than the percentage of foreign-born in the overall population (19.3% in the 2001 census), this level of ‘demographic parity’ is (far) higher than in the US (2% foreign-born in the House of Representatives versus 14.7% in population) or Australia (11% versus 23%) or any European country. (In fact, in France most of the foreign-born members of parliament

are the children of French diplomats or colonial settlers, not people of immigrant ethnic origin). Moreover, it's worth noting that the foreign-born MPs in Canada are not only, or even typically, elected in ethnic enclave ridings composed of their own co-ethnics (Adams 2007: 77-80). To be sure, there remain obstacles to the political participation of immigrants and ethnic minorities in Canada — well-documented in Karen Bird's cross-national research project on this issue (Bird 2004, 2005, 2007). But, compared to other countries, political parties in Canada are more likely to actively recruit minority candidates, and to run them in competitive ridings (and not just as token candidates). And once nominated, there is no evidence that voters in Canada discriminate against such candidates (Black and Erikson 2006). This again confirms the reciprocal nature of integration: immigrants want to participate in Canada's democratic process, and the broader electorate is open to being represented by immigrants.

- The children of immigrants have better educational outcomes in Canada than in any other Western democracy. Indeed, uniquely amongst Western countries, second-generation immigrants in Canada actually outperform children of non-immigrant parents (OECD, 2006). Moreover, this is not solely due to the higher socioeconomic background of immigrants in Canada — on the contrary, immigrant children from lower socio-economic backgrounds also do better in Canada than in other countries.
- The almost complete absence of immigrant or visible/religious minority ghettos in Canada. Today, as throughout Canadian history, immigrants often choose to live in neighbourhoods where co-ethnics already reside. But these areas of residential concentration do not exhibit the economic impoverishment, impaired mobility, or social isolation that characterize “ghettos” in the US or Europe. Ethnic neighbourhoods in Canada are a stepping-stone to integration, not a prison that impedes integration (Walks and Bourne 2006; Qadeer and Kumar 2006; Hiebert, Schuurman and Smith 2007).
- Compared to other countries, Canada has been less affected by the global surge in anti-Muslim sentiments, and the resulting polarization of ethnic relations. According to a survey conducted by Focus Canada in 2006, 83% of Canadians agree that Muslims make a positive contribution to Canada (Focus Canada 2006). International polls reveal that Muslims in Canada are less likely than Muslims in other countries to believe that their co-citizens are hostile to them. Moreover, Muslims have the same level of pride in Canada as other immigrants, and indeed are *more* likely than native-born Canadians

to believe that the country is moving in the right direction — 91% of Muslims said this, compared to 71% of the general population (Adams 2007).

In short, there is growing evidence from cross-national studies showing that Canada outperforms other countries on a wide range of measures of immigrant and minority integration. This is not to say, of course, that there are not real problems facing immigrants and minorities in Canada, and I will return to these below. But there is growing recognition amongst scholars and amongst international policy networks of Canada's comparative advantage.

What is more disputed is whether multiculturalism plays any significant role in this comparative success. Critics of multiculturalism sometimes argue that Canada's record of integration is explained by other factors, such as the fact that Canada's immigrants tend to be more highly-skilled than immigrants in other countries, and the fact that there is a relatively open labour market. In other words, immigrants bring with them high levels of human capital, and can more easily employ that human capital in the labour market, compared to other countries. On this view, the presence of the multiculturalism policy contributes nothing to the successful integration of immigrants and minorities in Canada, and may in fact impede it (eg., Goodhart 2008).

However, new research has helped to clarify the role that the multiculturalism policy plays within broader processes of immigrant and minority integration. This research on the effects of multiculturalism has operated at two broad levels: individual identity, and institutional design.

At the individual level, surveys indicate that multiculturalism provides a locus for the high level of mutual identification amongst native-born citizens and immigrants in Canada. In many countries, native-born citizens with a strong sense of national identity or national pride tend to be more distrusting of immigrants, who are seen as a threat to their cherished national identity (Sides and Citrin 2007). But the fact that Canada has officially defined itself as a multicultural nation means that immigrants are a constituent part of the nation that citizens feel pride in: so multiculturalism serves as a link for native-born citizens from national identity to solidarity with immigrants and minorities. And, conversely, multiculturalism provides a link by which immigrants and minorities come to identify with, and feel pride in, Canada. From their different starting points, there is convergence on high levels of pride and identification with a multicultural conception of Canadian nationhood. Studies show that in the absence of multiculturalism, these links are more difficult to establish, and national identity is more likely to lead to intolerance and xenophobia (Esses et al 2006; cf. Weldon 2006).

A new international study of acculturation has also confirmed the constructive role that multiculturalism plays in enabling healthy processes of individual acculturation (Berry et al 2006). Many studies have shown that immigrants do best, both in terms of psychological well-being and socio-cultural outcomes, when they are able to combine their ethnic identity with a new national identity. Scholars often call this an “integration orientation”, as opposed to either an “assimilation orientation” (in which immigrants and minorities abandon their ethnic identity in order to adopt a new national identity), or “separation orientation” (in which immigrants and minorities renounce the new national identity in order to maintain their ethnic identity). Defenders of multiculturalism have long asserted that multiculturalism policies can encourage and enable this sort of integration orientation — indeed, this is known as the “multiculturalism hypothesis” (Berry, Kalin and Taylor 1977). Members of ethnic minorities will be more likely to identify with a new national identity if they feel their ethnic identity is publicly respected. We now have new evidence to support this hypothesis. The International Comparative Study of Ethnocultural Youth (ICSEY), studying over 5000 youth in 13 countries, has confirmed that countries with multiculturalism policies encourage the development of this integration orientation, with better resulting outcomes (Berry et al 2006).

At the institutional level, we also have new evidence for the role that multiculturalism plays in creating more inclusive and equitable public institutions. For example, the massive OECD study that established Canada’s comparative advantage in educating immigrant students emphasized that a crucial factor in this success was the presence of specific policies to address issues of cultural and linguistic diversity in the school population — policies that, in the Canadian context, have emerged under the rubric of multiculturalism (OECD 2006). These diversity policies help to explain why the children of immigrants do better in Canada even when controlling for the skills, education and income of their parents.

Similarly, multiculturalism has been shown to play an important role in making Canada’s political process more inclusive. Consider the study conducted by Irene Bloemraad, comparing the political integration of immigrants in the US and Canada (Bloemraad 2006). She examines Vietnamese immigrants in Boston and Toronto, who provide an interesting “natural experiment” in the effects of multiculturalism policies. There are virtually no relevant differences in the demographic characteristics of the Vietnamese immigrants who ended up in Toronto rather than Boston — they arrived with comparable levels of education, work experience, language fluency, and so on. Yet the Vietnamese in Toronto have a much stronger sense of Canadian citizenship, and are more actively participating in Canadian public life. There are of course many possible explanations for this difference other than

the presence of stronger multiculturalism policies (eg., labour markets; political party structures; etc.), but Bloemraad systematically canvases these alternative explanations, and concludes that multiculturalism policies are indeed a crucial part of the story. These policies encourage and enable the Vietnamese community to participate more quickly and more effectively in mainstream Canadian institutions, by facilitating the self-organization of the community, by creating new cadres of community leaders who are familiar with Canadian institutions and practices, by creating new mechanisms of consultation and participation, and more generally by creating a more welcoming environment. According to Bloemraad, the same pattern applies to Portuguese immigrants to Toronto and Boston as well — they arrived with similar demographic characteristics, but the Portuguese immigrants in Toronto have integrated better into Canadian citizenship, due in large part to Canadian multiculturalism (Bloemraad 2006). Subsequent research by Bloemraad has shown that multiculturalism policies in other countries have also had a positive effect on citizenship (Kesler and Bloemraad 2008).

If we put these various findings together, they push us towards some clear conclusions. I believe that the 35-year debate in Canada between those who argue that multiculturalism promotes civic integration and those who argue that it promotes ethnic isolation can now safely be put to rest. The evidence generated by these recent studies — all of which appeared from 2006 to 2008 — provide strong evidence that multiculturalism in Canada promotes integration and citizenship, both through its individual-level effects on attitudes, self-understandings and identities, and through its society-level effects on institutions.

THE GLOBAL BACKLASH

One might have expected these research findings about the beneficial effects of multiculturalism to be widely discussed in the media and amongst public commentators. In reality, these findings have been almost entirely ignored — few if any of these studies have received any significant public attention.

Instead, what has dominated the debate in Canada in the 2006-8 period is the specter of backlash and retreat from multiculturalism. This may seem odd, given the findings I have just reported. But it is important to remember that Canada is not an island unto itself — it is part of an international community that has been struggling with issues of ethnic and racial diversity. And in much of the rest of the world, there is a widespread perception that multiculturalism has “failed”, and that it is time to “pull back” from multiculturalism, which has been taken “too far”.

Perhaps the most vivid example of this retreat from multiculturalism is the Netherlands. It adopted perhaps the most ambitious set of multiculturalism poli-

cies in Western Europe in the 1980s, yet starting in the 1990s it started to cut back on these policies, and then abandoned them almost entirely in the 2000s. Multiculturalism in the Netherlands has been replaced with fairly harsh and coercive ‘civic integration’ policies, which (to critics at least) appear to be indistinguishable from old-fashioned assimilation.

The Dutch case is now widely viewed as the prototypical example of ‘the failure of multiculturalism’, and is cited in other European countries as grounds for retreating from their own multiculturalism policies, or for not adopting such policies in the first place. We see this, for example, in Britain, where the New Left has largely abandoned its commitment to multiculturalism. And several European countries that had once considered multiculturalism are now following the Dutch model of adopting coercive ‘civic integration’ policies, e.g., Austria and Germany (for an overview of these developments in Western Europe, see Joppke 2007). And while this backlash is strongest in Europe, we see a similar trend in Australia, where the conservative Howard government disavowed multiculturalism, and cut back on its funding (although some of the slack was then picked up by enhanced multiculturalism policies at the provincial level, which were governed by the Labour Party).

This global backlash and retreat is now so widespread that even international inter-governmental organizations that had once championed multiculturalism are now backing off from it. For example, the Council of Europe recently declared that multiculturalism is simply the flip side of assimilation, equally based on an assumption of an irreconcilable opposition between majority and minority, leading to “communal segregation and mutual incomprehension” (Council of Europe 2008: 10).

In this European debate, multiculturalism is blamed for a variety of ills. In particular, it is said to have promoted:

- the residential ghettoization and social isolation of immigrants (Cantle Report 2001);
- increased stereotyping, and hence prejudice and discrimination) between ethnic groups (Sniderman and Hagendoorn 2007);
- political radicalism, particularly amongst Muslim youth;
- the perpetuation of illiberal practices amongst immigrant groups, often involving restricting the rights and liberties of girls and women (Wikan 2002).

According to critics, these problems have been worsening since the 1980s, but were ignored due to the naïve and indeed pernicious ideology of multiculturalism,

which assumed that it was somehow ‘natural’ that society should be divided into separate and disconnected ethnic groups, each with its own territorial spaces, political values and cultural traditions. As a result, European societies were “sleepwalking to segregation”, leading to an ethnic crisis (Phillips 2005). Citizens applauded themselves for their tolerant “live-and-let-live” attitude towards immigrants, while ignoring the growing levels of segregation and marginalization.

This, in short, is the dominant narrative about multiculturalism in Europe. Multiculturalism, it is said, has been tried and failed, with serious social consequences. It is now repudiated, both by individual countries and by pan-European organizations. The only remedy now is to insist that newcomers must give priority to their new national identity over their inherited ethnic or religious identities — they must agree to be “Dutch first”, at least in relation to public life — and to renounce claims for the institutional accommodation or political expression of their ethnic identities. Ethnic identities, if they are to be preserved at all, must only be expressed in private life, and not provide the basis for political claims to multiculturalism.

There are several questions that can be raised about this European narrative. If we look below the surface, we find that several *de facto* multiculturalist programs remain in place in several European countries even when their governments disavow the term — the “retreat” from multiculturalism is more rhetorical than real. (This is arguably true of the UK, for example). And the claim that multiculturalism is causally responsible for these social ills of segregation, prejudice, radicalism, and oppression is highly debatable. I am not aware of any evidence which suggests that these social ills are worse in European countries that adopted multiculturalism policies (such as Netherlands; UK and Sweden) than in European countries that did not adopt such policies (such as Denmark, France or Austria). Indeed, I think the evidence suggests the contrary — these social ills are less prominent in countries with multiculturalism policies.³

However, for the purposes of this paper, what matters is not whether the European narrative is an accurate account of European realities. What matters, rather, is how this European narrative has come to influence debates in Canada.

IS EUROPE THE FUTURE FOR CANADA?

This European narrative is so powerful that it inevitably has filtered back into Canadian debates. Many Canadian commentators, persuaded that multiculturalism has indeed failed in Europe, have started to look for evidence that Canada is following the same trajectory. One well-known example is Allan Gregg's 2006 article entitled "Identity Crisis: Multiculturalism: a Twentieth-Century Dream Becomes a Twenty-first Century Conundrum," published in *The Walrus*. Gregg begins with the Dutch case, blaming multiculturalism for its increasingly polarized ethnic relations, and then suggests that Canada too is showing signs of these social ills. Gregg argues that in Canada, as in the Netherlands, the elite consensus on a feel-good multiculturalism is blinding us to the reality of growing ethnic divides and animosities. Similar arguments have now been made by many other commentators, such as Margaret Wenthe, Michael Bliss, Robert Fulford, Jack Granatstein, and others.

These commentaries all have a similar structure, which we could summarize this way:

- multiculturalism has demonstrably failed in Europe, producing greater segregation, greater stereotyping and prejudice, and greater polarization;
- these failures are inherent in the very idea of multiculturalism, which is built on stereotypical and isolationist assumptions about ethnic groups;
- while many Canadians think they are immune to these European problems, we can see growing evidence that these problems are emerging also in Canada (as indeed they inevitably must, given multiculturalism's inherent flaws)
- the remedy is either the abolition of multiculturalism, or perhaps a 'post-multiculturalism,' which is said to avoid the 'excesses' of multiculturalism without reverting to the sort of harsh assimilationism that we see in many European countries.

In short, on this view, Europe has done us the service of revealing the inherent flaws of multiculturalism, and we need to learn that lesson quickly in order to avoid the sorts of ethnic and religious animosities and divisions that are so visible in Europe.

It is this motif — Europe as the harbinger of Canada's future — which has dominated the public debate on multiculturalism in Canada in the past few years. Many commentators are convinced that Canada is following in Europe's footsteps, and so are constantly monitoring the environment to find the slightest evidence that

Canada is witnessing the same sorts of segregation, isolation, prejudice and polarization that we see in Europe. The important new evidence I described earlier about multiculturalism's success in Canada has been largely ignored by the media, and instead attention has focused on any fact, event, or study which seems to suggest that Canada is replicating the European experience of failed multiculturalism.

Is there in fact any evidence that Canada is experiencing the sorts of social ills that are blamed on multiculturalism in Europe? I cannot discuss all the bits and pieces of evidence that commentators invoke, but let me mention a few of the more familiar examples, and why I think they are often misleading:

- a) Many commentators point to Statistics Canada statistics about the growing number of "ethnic enclaves" as evidence of increasing European-style (or American-style) ethnic ghettoization (eg., *The Globe and Mail* articles by Marina Jimenez). In my view, this is a red herring — an artifact of poorly-defined Statistics Canada categories, combined with a misunderstanding of the historical record of immigrant settlement (visible minority immigrants today are actually less residentially concentrated than, say, the Italians were), and an even deeper misunderstanding of what "ghettos" are. The multiple errors involved in equating "ethnic enclaves" (as measured by Statistics Canada) with "ghettos" have been ably dissected in several recent studies, which show that Canada's ethnic neighbourhoods have virtually nothing in common with the *banlieus* of Paris.
- b) Some commentators have pointed to cases of Islamic radicalism in Canada, including the "Toronto 18", as evidence for European-style ethnic polarization. After all, these are "home-grown" extremists who have grown up in social contexts that were committed to multiculturalism, e.g., the schools, hospitals, police force, media etc., and yet they clearly did not internalize any loyalty to Canada or to its norms of democracy, peace and tolerance. In my view, while the problem of Islamic extremism is real enough, blaming it on multiculturalism is a serious mistake. The reality is that Islamic extremism is found in all Western societies, whether or not they have multiculturalism policies, as disaffected youth are exposed to global jihadist ideas and networks. No free and democratic society can entirely prevent this sort of exposure (through the internet; travel; private associations etc). What societies can do, however, is try to minimize the number of disaffected youth who would be attracted to it, and to try to enlist the support and cooperation of Muslim organizations in combating extremism. And on this score, as we have seen, Canada has done better than other countries, since Muslims in

Canada are less likely than in other countries to believe that they are treated with hostility, and are more likely to feel pride in the country. Moreover, the multiculturalism policy is at least partly responsible for these results, since it creates both individual identity links with the country, as well as institutional links with Muslim organizations (Keble 2004). The question of how security agencies should best monitor extremism is of course a very important one, but we will go badly off-course if we misinterpret isolated cases of extremism as evidence of any general trend towards ethnic polarization in Canada. Indeed, operating on that false assumption is likely to be self-fulfilling: if Muslims who view themselves as proud Canadians are treated with distrust by public authorities, they in turn may become distrustful of Canadian society.

- c) Some commentators have pointed to the persistence of illiberal practices amongst some immigrant and minority groups as evidence that they are failing to integrate into Canada's liberal-democratic norms. This issue emerged, for example, in discussions around Mr Aqsa Parvez's case — an 'honour killing' of a Muslim girl by her father for not wearing the hijab in December 2007. But here again, we need to get beneath isolated cases to look at the general trends. Cases of honour killings, coerced marriages or female genital mutilation can be found in every Western democracy, whether or not it has multiculturalism policies. But there is no evidence that this problem is worse in multiculturalist countries (i.e., which do have formal multiculturalism policies and laws in place) like Canada than in non-multiculturalist countries like France or Germany. In any event, the occurrence of such cases should not be taken as evidence of any general trend towards rejecting liberal-democratic values. On the contrary, a recent study shows that immigrants in Canada, regardless of their religious affiliation, converge towards the Canadian norm on what the authors call "Charter values"; including the rights of gays or women (Soroka, Johnston and Banting 2007). Indeed, as I noted earlier, what immigrants are most proud of in Canada is its democratic norms (Adams 2007). There is simply no evidence that immigrants and their children in Canada are not internalizing liberal-democratic values. The question of how best to prevent and prosecute such crimes is a very important one, but we will go badly off course if we misinterpret these individual acts as evidence of a general failure of political integration amongst entire ethnic groups.
- d) Other commentators suggest that recent studies of the attitudes of second-generation visible minorities reveal evidence of growing polarization. One

frequently-cited study is that of Reitz and Banerjee (2007), which showed that second-generation visible minorities express lower levels of “belonging” to Canada, compared not only to their white counterparts, but also compared to their own immigrant parents. Although Reitz and Banerjee themselves do not describe this as a harbinger of European-style polarization, this is how their study was often reported in the media. But here again, caution is needed. The findings about “feelings of belonging” in Canada are indeed worrisome. But if we look instead at questions about “feelings of pride” in Canada, we find a very different story. Visible minorities, including the second generation, express very high levels of pride in Canada, on a par with white Canadians (Soroka, Johnston and Banting 2007). It is not immediately obvious how to make sense of these different results, but whatever the explanation for the divergence between pride and belonging, it suggests that lower expressions of “belonging” are not necessarily evidence of deep alienation or ethnic polarization. Moreover, it is important to note that, while the scores on belonging are lower for second-generation visible minorities than for whites, they are still impressively high: the median response for all visible minority groups was over 8 on a 10-point scale. The vast majority of the members of all visible minority groups have a strong sense of belonging. And it is worth noting that these median scores for visible minorities are all higher than for francophone Quebecers. If there is a problem of a lack of belonging in Canada, it is the Quebecois, not visible minorities.

- e) Finally, some commentators have pointed to Quebec’s recent “reasonable accommodation” debate as evidence of growing polarization. Stirred up by media reports of “excessive” accommodations of minorities, newspapers and radio shows in Quebec were dominated for a period of time by calls for a new, tougher approach to immigrants and minorities, and surveys showed widespread support in Quebec for this idea. For the first time in many years in Canada, a major political party (the Action Democratique du Quebec) ran on an anti-immigrant and anti-multiculturalism platform, and this proved to be a successful tactic, increasing their share of the vote and of seats. To avoid further loss of electoral support, both the Quebec Liberals and Parti Qubecois engaged in their own “get tough” rhetoric, denouncing “excessive” multiculturalism. (This dynamic of mainstream parties having to get tough to avoid losing support to an anti-immigrant party is of course precisely what happened in many Western European countries). For some commentators, this was the first crack in the wall — the first real sign of a European-style retreat from multiculturalism, and a harbinger of what was likely to happen

in the rest of Canada. Indeed, federal cabinet memos speculated about the possibility of a similar backlash against multiculturalism spreading across the country. And yet, two years later, we see no evidence that this backlash is spreading. No other province has said the same explosive debate about religious accommodations, or the same attempt to win votes by appealing to anti-immigrant views, or the same calls for abandoning multiculturalism policies. So far at least, it appears that the backlash against multiculturalism has largely been restricted to Quebec.

This is not surprising, since of course multiculturalism has always been less popular in Quebec than in other provinces, largely due to Quebecers' perception of themselves as a vulnerable minority within the anglophone sea of North America (I will return to this issue below), and partly because the anti-multiculturalist debates in France have more resonance in Quebec than in the rest of the country. But even within Quebec, it is now clear that the impetus of the anti-multiculturalist movement has ebbed. The Bouchard-Taylor report has shown that the original media reports of "excessive" accommodations were often wildly inaccurate, and it concludes that there is no need for a dramatic revision to the existing policy of accommodation. While not everyone agrees with the Bouchard-Taylor Report, the issue has subsided, and support for the ADQ has dropped. It now looks more like a case of temporary "moral panic" than the sort of sustained backlash that we have witnessed in, say, the Netherlands, where government reports called for dramatic changes to integration policy, and where anti-immigrant parties permanently changed the political landscape.

In short, the various attempts to find signs of European-style problems in Canada are all, I believe, misleading. In fact, one could argue that many of these attempts were politically motivated. They have typically been advanced by people (such as Robert Fulford or Michael Bliss) who have always been opposed to multiculturalism, even before the European retreat from multiculturalism. This is not a case of people deciding whether to support or oppose multiculturalism based on new evidence. Rather, long-time critics of multiculturalism have jumped on the European anti-multiculturalist wagon, and have hoped to ride it into Canada, desperately looking for any shred of evidence that can be (mis)-interpreted as proof that Canada is falling into European-style patterns of ethnic animosity and division. If we look at the evidence dispassionately, however, it is clear that ethnic relations in Toronto are not like those in Paris, Amsterdam or Bradford.

Indeed, this is precisely the conclusion reached by the Institute for Research on Public Policy in its 2007 publication *Belonging: Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. Noting the increasing tendency for commentators to read the Canadian situation in light of European trends, the IRPP decided to convene a major research project to examine in a systematic way whether “the Canadian model” was indeed facing the same troubles witnessed in Western Europe. Having examined various facets of the issue — economic, political, and social — the IRPP team concluded that:

“there is little evidence of the deep social segregation feared in parts of Europe... Canada is not ‘sleepwalking into segregation.’ There is no justification for a U-turn in multiculturalism policies comparable to that underway in some European countries” (Banting, Courchene and Seidle 2007: 660, 681).

THE REAL (AND UNRESOLVED) ISSUES

Having sketched the current state of the public debate, and some of its misconceptions, we can now turn to examining the research and analysis contained in the six regional reports that were commissioned by the research arm of the Multiculturalism and Human Rights Branch at the federal Department of Canadian Heritage. Each of these reports contains both an overview of regional trends regarding the situation of minorities, and recommendations regarding themes for future research.

The regional reports make clear that, while our problems are not Europe’s problems, we have no grounds for complacency. Indeed, the research in these reports makes it clear that there are a number of real issues that require serious attention. In this brief concluding section, I would like to flag a few of these, focusing on some of the dimensions that are often overlooked:

- 1) *Bringing Religion into Multiculturalism*: All of the regional reports agree that the place of religious diversity within multiculturalism has not yet been adequately debated or explored, and I have argued this myself elsewhere (Kymlicka 2007, 2008). The heated debates around religious family law arbitration and the funding of religious schools in Ontario, and the reasonable accommodation debate in Quebec, show that this is now the most controversial domain of multiculturalism. The Bouchard-Taylor report is perhaps the first sustained public report on the topic in Canada, and while it is focused on Quebec, I think its analysis is relevant nationally. In particular,

it argues that while the existing constitutional and legislative framework of “reasonable accommodation” and “open secularism” in Canada is largely appropriate, more work needs to be done in helping front-line workers and officials who face the daily task of actually implementing the policy, and of managing the debates they raise. This is an issue of “multicultural preparedness”. It is unrealistic (and undesirable) to expect the Supreme Court to adjudicate every single case of religious claims (like the kirpan case), but nor do we want these issues to become fodder for yellow journalism, as happened in Quebec. We need to ‘normalize’ these issues, establishing effective mechanisms of advice, consultation and decision-making that stakeholders can turn to, without having to resort to either the courts or the media. Such mechanisms exist in the case of ethnic diversity and race relations, but are under-developed in the case of religious diversity, such that we are continually having to react to crises, rather than proactively managing the issues.

- 2) *The Media*: This in turn raises the issue of the role of the media, which was noted as a concern in several regional reports. In my view, the role of the media in Canada is a “glass half-full, glass half-empty” story. On the one hand, compared to most other countries, the mainstream media in Canada has largely avoided engaging in minority or immigrant-bashing. Compared to tabloids in London or Rome, for example, the main newspapers in Toronto do not run endless cover stories on the alleged criminality of particular ethnic groups, or on the possibility of being “swamped” with unwanted migrants or bogus asylum-seekers. Similarly, it is difficult to imagine Canadian newspapers deliberately setting out to provoke Muslim animosity by commissioning anti-Muslim cartoons, the way that the Danish editor has candidly admitted to wanting to start a “culture war”. Most professional journalists in Canada have internalized a certain level of responsibility — or just political correctness — on these issues. On the other hand, there have been cases — often of opinion editorials — which have been gratuitously offensive or misleading, leading to human rights complaints, and there is clearly room for improvement in the way the media handles various issues. But what is the right forum(s) for addressing this problem? I suspect that Human Rights Commissions are not necessarily the right forum, and we need to rethink how to promote and monitor responsible journalism on this issue. It is right and proper, I believe, for hate speech to be a criminal offense; it is also right and proper that there be standards of professional conduct for journalists, with regulatory bodies and avenues for individuals to complain

about violations of these standards. But in many cases, what is really required is a broader public debate about editorial policy, and Human Rights Commissions are not the appropriate forum for that debate. Indeed, it is possible that the pursuit of complaints under the Human Rights Commissions is actually counter-productive, exacerbating the antagonism between the media and certain minority groups. In any event, it is undeniable that the media plays a vital role in shaping public attitudes, and so the link between multiculturalism and the media deserves a fresh look.

- 3) *The relationship between multiculturalism and the other two main dimensions of ethnocultural diversity in Canada — namely, French-Canadians and Aboriginal peoples.* Diversity policies in Canada today typically operate within three distinct “silos,” with separate laws, constitutional provisions and government departments dealing with (a) multiculturalism in response to ethnic diversity arising from immigration, (b) federalism and bilingualism in response to the French fact; and (c) Aboriginal rights for First Nations. (I develop this “silo” metaphor in relation to Canada’s diversity policies in Kymlicka 2007b). In many respects, it is inevitable and appropriate that these three policy domains and frameworks be distinguished. No single set of diversity policies can encompass the distinct historical legacies and current needs of Canada’s diverse groups. However, it is equally important to clarify how these three dimensions interact. It would be regrettable, indeed tragic, if these three policy frameworks were seen as operating at cross-purposes, as if anyone who supports Aboriginal rights or Quebec’s national aspirations must reject multiculturalism, or vice versa. This was an important issue in the Quebec debate on reasonable accommodation.

Many Quebec intellectuals and politicians continue to believe that the federal multiculturalism policy, as it is currently worded in the *Canadian Multiculturalism Act*, implicitly or explicitly plays down Quebec’s national aspirations. In my view, this is a mistaken interpretation, since the federal multiculturalism policy is fully compatible with a special status for Quebec. However, it is fair to say that the issue of how multiculturalism relates to bilingualism, federalism and Quebecois nationalism has not been clearly addressed. Similarly, important issues are arising about the relationship between multiculturalism and urban Aboriginals in several Western cities. Immigrants and Aboriginals increasingly live in close proximity in various neighbourhoods, and while constitutionally speaking they may fall under different laws and regulations the practical reality is that they often share

public services and public space. Aboriginal leaders have sometimes viewed multiculturalism with suspicion, and while here again I think there is no inherent opposition between the federal multiculturalism policy and Aboriginal rights, more work needs to be done to explain how they work together. And this in turn will require overcoming the perception that these policies are only relevant to ethnic groups, Francophones and Aboriginal peoples respectively, as if other Canadians had no stake or involvement in issues of multiculturalism, bilingualism/federalism and Aboriginal rights. Rather, we need to explain how these policies aim to build relations of inclusive citizenship that encompass all Canadians, and that we all have a stake in ensuring the success of these three sets of diversity policies.

- 4) *Racism and discrimination:* One area where multiculturalism and Aboriginal issues overlap concerns racism and discrimination. The issues of racism and discrimination were raised in all of the regional reports, and clearly are a profound challenge. But as the example of Aboriginal peoples shows, the challenges of racism are not necessarily captured in our inherited terminology of “visible minorities”. While Aboriginal peoples are not counted as visible minorities, they clearly are victims of racism. And even within the category of “visible minorities”, there are important differences in the nature of the racism they encounter. Several authors have long argued that anti-Black racism is qualitatively different from that suffered by other visible minorities. And, more recently, various authors have argued that anti-Muslim prejudice is also a very distinct form of racialization. If we only look at aggregate statistics about how “visible minorities” are faring, we may lose sight of these important initiatives — anti-racism initiatives might be working well for some groups, even as prejudice is increasing against other groups. We know from other countries that anti-racism initiatives can sometimes get locked into outdated or inappropriate categories — for example, British anti-racism initiatives for a long period of time treated anti-Muslim prejudice as if it were just another form of anti-Black prejudice. We need to make sure that anti-racism and anti-discrimination programs are tracking these differentiated and evolving patterns of racialization.
- 5) *Economic conditions:* Finally, and perhaps most importantly, all the regional reports discuss the growing evidence that the economic performance of recent immigrants is declining. Compared to earlier cohorts, immigrants today are taking longer to catch up to native-born Canadians in their earnings, and are at higher risk of poverty. The causes of this trend have been debated and tested in numerous studies, by Statistics Canada and others, and

I have little to add to their analysis, except to note that many of these causes seem to lie outside the jurisdiction of the federal multiculturalism policy, relating instead to issues such as professional accreditation, the evaluation of foreign job experience, language training, and mismatches between immigrant selection and actual labour market needs (eg., recruiting large numbers of IT specialists just before the IT bubble burst).

The key point however, and here I return to my starting point, is that whatever the causes and remedies, this trend is fundamentally different from the sort of “underclass” phenomenon that is discussed in Europe. While immigrants are facing increasing barriers in using their human capital — at a high cost both to themselves and to Canadian society in general - Canada is not becoming a society that is polarized between a wealthy educated white majority and impoverished unskilled racialized minorities, as in France or the Netherlands. The declining economic performance of immigrants exists alongside much more positive trends regarding the social and political integration of immigrants, reflected for example in educational outcomes, intermarriage rates, political participation rates, and shared feelings of national pride.

The net result of these trends is neither the utopia celebrated by some defenders of multiculturalism, nor the ‘sleepwalking to segregation’ scenario predicted by critics. It is rather a complex bundle of factors, each of which needs to be examined on its own terms. The regional reports provide a number of helpful suggestions about how to study these dynamics. The first step in that direction, however, is to set aside the pervasive tendency to look at the Canadian experience through the lens of the European backlash against multiculturalism.

NOTES

- ¹ The six reports were written by Ibrahim Ouattara (Atlantic); Annick Lenoir and Paul Morin (Quebec); David Seljak (Ontario); Paul Bramadat (Manitoba and Saskatchewan); and Lauren Hunter (British Columbia and Alberta/Territories).
- ² These polls also reveal that 74% of Canadians think that multiculturalism is a cornerstone of Canadian culture; 82% of Canadians agree that multiculturalism is a source of pride for Canadians; and 83% of Canadians agree that people from different racial and cultural groups are enriching the cultural life of Canada (Environics, Focus Canada, 2002).
- ³ For one of the few serious attempts to test multiculturalism’s role in these trends, see Koopmans et al 2005. Unfortunately, their analysis depends on a particular reading of the Dutch case. I raise some doubts about their analysis in my review of Sniderman and Hagendoorn 2007 (which makes the same mistake).

RESEARCH THEMES ON CANADIAN MULTICULTURALISM

WILL KYMLICKA

OVERVIEW OF THE 2006-2008 RESEARCH THEMES

During the 2006-8 period, the following six themes had been chosen as priorities for research by the Research Group of the Multiculturalism and Human Rights Branch:

- 1) Social Inclusion/Exclusion
- 2) 2017 Projections
- 3) Applied Policy Research
- 4) Racism, Discrimination and Post-multiculturalism
- 5) Religion
- 6) Security in a Pluralistic Society

In general, the regional reports felt that these themes were important and valid, and that future research should continue to address them. However, a number of suggestions were made about how to make the themes more focused. Indeed, as we will see, many of the proposed new themes are, in effect, attempts to re-articulate these earlier themes in ways that make more explicit the underlying issues and concerns.

Re Social Inclusion/Exclusion: some of the regional reports felt that the term 'social inclusion' is too amorphous. After all, virtually all of Multiculturalism is essentially about social inclusion. It was therefore suggested that the research themes should focus on specific issues of inclusion and exclusion, whether in terms of specific vulnerable groups (eg., youth; Muslims), or in terms of specific social processes (eg., job discrimination; social isolation; media stereotyping).

Re 2017 Projections: some of the regional reports suggested that this theme was useful when it was adopted in 2006, but that it is now increasingly unnecessary or out-of-date. The original emphasis on the 2017 projections was useful in giving Canadians a 'wake-up call' about the dramatic demographic changes that are

occurring in our country. However, that wake-up call has now been well-publicized, not least because of the publicity surrounding the release of the 2006 census data. As a result, it was suggested that we now need to move beyond demographic projections to examine the substantive policy issues that are raised by these trends. In particular, we need to examine our “multicultural readiness” for an increasingly diverse society, in terms of education, health care, urban planning, and so on.

Re Applied Policy Research: some of the regional reports suggested that all research commissioned by the Research Group, on all of the research themes, should be “applied research”, and hence that this should be a principle that applies to all of the research themes, rather than being a separate research theme. (This comment may reflect a misunderstanding of the administrative reasons within Canadian Heritage for having a separate theme on applied research).

Re Racism, Discrimination and Post-multiculturalism: Some of the regional reports suggested that this theme combines (or conflates) two distinct issues that are worth separating out. On the one hand, there are a set of questions about our current policies towards racism and racial discrimination, and how they can be made more effective. On the other hand, there is a more speculative and future-oriented debate about the future of multiculturalism as a concept or model, and whether inherited ideas of multiculturalism need to be replaced with new “post-multicultural” approaches in an era of “hyper-diversity”. The regional reports suggested that more concrete and urgent issues of racism and discrimination should be separated out from more speculative and theoretical issues about the future of multiculturalism, and both issues treated as separate research themes.

Re Religious Diversity: This was the one theme from the 2006-8 period that met with universal support amongst all of the regional authors. There was a unanimous sense that issues of religious diversity are of growing importance in Canada, and that the success of Canadian multiculturalism (and indeed of Canada as a country) depends on improving our understanding of the challenges raised by this diversity. But it was equally emphasized that issues of religion cannot be separated from older issues of racism, and that one of the most important challenges we face is precisely the complex interaction between racial prejudice and religious intolerance.

Re Security in a Pluralistic Society: All of the regional reports acknowledged the increased salience of security issues in a post-9/11 world, and the obligation of government to monitor and protect Canadians against these threats. However, there was a concern expressed that ‘securitizing’ issues of immigration and multiculturalism could have unfortunate, and indeed counter-productive, effects. If immigrants and visible or religious minorities feel that they are being stigmatized

by the government (or by other citizens) as security threats, and that they are not trusted to behave as loyal Canadian citizens, then they are likely to withdraw from public life, and feel more alienated from Canadian institutions. The net result may be to create precisely the sorts of conditions of isolation and distrust that breed radicalism. The regional reports, therefore, emphasized that issues of security need to be carefully framed to avoid any unfair targeting or stigmatizing of particular groups.

In short, the regional reports viewed the previous 2006-8 research themes as identifying real issues of enduring importance, but several authors suggested that the new research themes for 2008-2010 should both tighten the focus (eg., replacing the wide scope of 'social inclusion' with more specific forms or mechanisms of exclusion), and also draw out some of their inter-connections (eg., exploring the link between religious diversity and racial discrimination). Their proposals for doing so are discussed in the next section.

PROPOSED 2008-2010 THEMES FROM THE REGIONAL REPORTS

As I noted earlier, the regional reports offer a total of 46 proposed research themes for the 2008-2010 period. Here is the complete list of these themes, region by region, moving from east to west. (See also Table 1 for the list in tabular form).

*The Atlantic Region:*¹

- 1) Social inclusion, social bases of respect and social justice.
- 2) Exclusion and marginalisation of youth.
- 3) Health, ethnicity and visible minorities.
- 4) Religious diversity and racial integration.
- 5) Immigration into rural and francophone communities.
- 6) Data gathering and projections for 2006-2031.

*Quebec:*²

- 1) The contribution of religious and visible minorities to Québec culture.
- 2) Socioeconomic integration of religious minorities, visible minorities and second generation immigrants.
- 3) Racism and racial discrimination.
- 4) The socioeconomic conditions of religious and visible minorities.
- 5) The role of language (mother tongue and second language) in the process of labour market integration.
- 6) The integration strategies of visible and religious minorities in Quebec.
- 7) [Comparing] visible minorities and religious minorities.

- 8) Youth/second-generation in religious and visible minorities.
- 9) The elderly in religious and visible minorities.
- 10) Women in religious and visible minorities.
- 11) Poverty/exclusion and residential segregation.
- 12) The contribution of social policy to the professional integration of religious and visible minorities.
- 13) The impact of the media on stereotypes and racial prejudice.
- 14) The specific case of Quebec.

Ontario

- 1) Multiculturalism for the Twenty-First Century
- 2) Institutional Self-sufficiency of Ethnic, Religious and Visible Minority Groups
- 3) Public Reception of Multiculturalism
- 4) Media and Multiculturalism
- 5) Regional Issues: Toronto, Ottawa-Gatineau / Mid-size Cities / Towns / Northern Ontario

Manitoba and Saskatchewan

- 1) Visible minority and religious minority community relations with Prairie Aboriginal Peoples.
- 2) The role of visible and religious minorities in the evolution of rural and northern communities.
- 3) French-speaking visible minorities on the Prairies.
- 4) Responding to contemporary phenomena: Visible minority and religious minority integration on the Prairies.
- 5) Protecting and promoting the history of Canadian national heritage.
- 6) The status of women in visible and religious minority communities on the Prairies.
- 7) Public performances of identity: Food, festivals, holidays and holy days in visible and religious minority communities.

*Alberta*³

- 1) Strategies for Tackling Racism and Discrimination.
- 2) Religion and Inclusion.
- 3) Economic Participation and Standard of Living.
- 4) Francophone and Aboriginal Populations in Alberta.
- 5) Youth, Seniors and Multiculturalism.
- 6) The Future of Canadian Multiculturalism Policy.

Yukon, Nunavut and Northwest Territories

- 1) Multicultural Initiatives Coordinated with Aboriginal Initiatives.
- 2) Economic Growth and Labour Market Migration.
- 3) Logistics of Data Collection and Program Management.

British Columbia:

- 1) Economic Participation and Lifestyles Correlation.
- 2) Multiculturalism in Social Services Policy and Planning.
- 3) Youth at Risk: Multiculturalism, education and violence prevention.
- 4) International Geopolitics and Domestic Responses: Implications for Multiculturalism.
- 5) Racism and Discrimination: Implementation of Canada's Action Plan Against Racism.
- 6) Meaningful Engagement with the 2010 Olympic Games.
- 7) Multiculturalism: Future policy evolutions.

It would obviously be impossible to discuss each of these 46 proposals in depth, particularly since many of the authors provide detailed explanations for their choice of themes, including suggestions for specific research initiatives and activities. What I propose to do instead is to highlight what I take to be some of the common themes that underpin these diverse proposals, and to consolidate them into a more manageable list of themes.

As I noted earlier, this list contains a number of proposals that are clearly region-specific. For example, "meaningful engagement with the 2010 Olympics" is obviously most relevant for British Columbia. Similarly, the fact that many visible minorities in the Territories are not permanent residents but on short-term contracts gives issues of multiculturalism a very unique flavour in that region. However, alongside these regional concerns, we can also identify a number of themes that recur throughout the length and breadth of the country. Even a cursory glance at these 46 themes reveals a number of core issues that appear in several of the regional lists.

In the next section, I will list what I see as the ten most important such themes raised in the regional reports. These ten themes are inter-related, and some questions or topics recur under more than one heading (as indeed was true of the 2006-8 themes). However, while they blur into each other at the margins, they also reflect ten distinct and important foci of potential research.

TEN PROPOSED RESEARCH THEMES FOR CANADA

1. *Adapting Multiculturalism for Religious Diversity*

As I noted earlier, there was unanimous support in all the regional reports for the importance of further researching religious diversity in Canada. Several more specific research questions were raised under this heading, but three in particular are worth noting: (a) Traditionally, multiculturalism in Canada has worked with and through organizations defined along lines of ethnicity (eg., Canadian Ukrainian Congress) and race (eg., the Urban Alliance on Race Relations). How are organizations and social movements defined along lines of religion similar to, or different from, those based on ethnicity and race? How do multiculturalism programs and consultation procedures initially designed for issues of ethnicity and race need to be revised to deal with religion; (b) Insofar as multiculturalism does adapt to address issues of religious diversity, how does this relate to principles of 'secularism' that underpin contemporary liberal-democratic principles of government? (c) Does the principle of 'reasonable accommodation' provide an adequate and sufficient basis for addressing claims by religious minorities in Canada?

2. *Racism and Discrimination*

Another theme raised in all of the regional reports concerns the necessity of maintaining, and indeed enhancing, the commitment to the struggle against racism and racial discrimination. Several more specific research questions were raised under this heading, but three in particular deserve mention: (a) the need to explore the link between racism and religious intolerance, and in particular how anti-Muslim prejudice is reinforcing and transforming older forms of racism; (b) the need to explore the role of the media in either fighting or reinforcing stereotypes, and to identify appropriate strategies for addressing hate speech; and (c) the need to explore how multiculturalism can contribute to the Action Plan against Racism.

3. *Labour Market Integration*

A third theme raised in all of the reports concerns the need to better understand the obstacles to labour market integration for immigrants and for second-generation visible and religious minorities. Amongst the more specific research questions raised under this heading, I would highlight (a) the need to better understand (and identify) discrimination in the labour market; and (b) the need to better understand the role of language competences (and language training) in enabling or restricting economic integration.

4. *Immigration Beyond the Metropolis*

A fourth theme that recurs in all of the regional reports concerns the need for more research on immigration outside of the big cities. To be sure, the vast bulk of immigration will continue to go into the main metropolitan centres in Canada, and Canada is a world-leader in research on urban immigration, in part through the network of Metropolis research centres. But there are many immigrants outside these metropolitan areas, and several provinces are committed to increasing the flow of immigrants to smaller cities, towns, and rural areas. More research is needed to see what enables smaller communities to attract and retain immigrants, and what role multiculturalism can play in building 'welcoming' communities. Amongst the more specific questions raised under this heading were research on (a) immigrants into rural areas; (b) the multicultural needs of temporary skilled migrants in the North; (c) supporting immigration into Francophone minority communities.

5. *The Implications for Multiculturalism of Security Issues*

As I noted earlier, all of the reports acknowledged the increased salience of security issues in Canada, and their potential negative impact on attitudes and practices of multiculturalism. They all worried that heightened security fears raised by the 'war on terrorism' could lead to the unfair stigmatizing of particular groups. However, the authors differed on how best to approach this difficult issue. For some, the best response is to sharply separate debates about multiculturalism from debates about national security, and hence not to include issues of security as a research theme for multiculturalism. Others, however, recommended that the best way to prevent security issues from distorting multiculturalism is precisely to make this linkage a matter of explicit research. For example, we need to study (a) whether ethnic relations in Canada are becoming 'securitized' — that is, to what extent (and in what contexts) is the behaviour and attitudes of people and institutions towards members of visible and religious minorities changing to follow a logic of (in)security rather than a logic of multicultural inclusion? What is the effect of such changes on processes of integration?; (b) in what ways are the members of ethnic and religious groups involved in foreign conflicts involving their co-ethnics and co-religionists? When are they involved as peacemakers, helping to diffuse Canadian values of peace, democracy and human rights? When are they involved in supporting violence or other forms of radicalism that obstruct peace and democracy? How have these forms of diasporic involvement with 'homeland' conflicts changed over the years?

After all, the idea that particular minorities are a source of security fears has a long history in Canada, and situating the current fears in the context of this longer history might help provide some perspective, and useful lessons.

6. *Future of Multiculturalism*

A sixth theme raised in all the regional reports concerns the long-term prognosis for multiculturalism in Canada. Multiculturalism is widely seen as having made an important contribution to Canada over the past 37 years, but both the domestic and international circumstances are changing, and we need to keep these big-picture trends in mind. Here again, several more specific research questions were raised under this heading. These include (a) the emergence of 'super-diversity', in which ethnic and religious diversity no longer arises primarily or exclusively from permanently-settled citizens, but also from growing numbers of people with various legal statuses and degrees of attachment and residence, ranging from highly-mobile globe-trotting professionals to unskilled migrant workers on repeat temporary work permits. What does multiculturalism mean in this context? (b) the impact of international debates and trends about multiculturalism on the situation in Canada. There is a clear backlash against multiculturalism in several countries around the world, most notably in Western Europe, but also arguably in the US and Australia. As I discussed in the first section, these international debates have exerted a strong, if often distorting, effect on Canadian debates, and such influences are inevitable in our globalized world. It is important, therefore, to research the specificity of the Canadian experience in relation to other countries, and to try to identify when the experience of other countries does or does not provide important lessons for our future.

These first six themes were extensively discussed in all of the regional reports (although, as just noted, not all recommended including security issues as a separate theme), and hence can be seen as truly pan-Canadian in their scope. The remaining four themes were not singled out in all of the reports, but they were highlighted in two or more of the six reports, and I believe they raise issues of national importance.

7. *Relating Multiculturalism to Aboriginal Peoples*

One issue that was emphasized in the two Western reports concerns the relationship between multiculturalism and Aboriginal peoples. As I noted in the first section, multiculturalism in Canada generally operates in a different

legal and political “silo” from Aboriginal issues, governed by separate laws and constitutional provisions, and administered by separate government departments. Yet, as the regional reports from the Prairies and British Columbia discuss, the two issues are inextricably linked on the ground in many parts of the country. Two contexts in particular were mentioned: (a) in Prairie urban settings, immigrants and Aboriginal peoples increasingly live in close proximity in various neighbourhoods, and while constitutionally speaking they may fall under different laws and regulations, the practical reality is that they often share public services and public space. We therefore need more research on how the sorts of well-established multiculturalism policies that were initially designed for immigrant-origin ethnic groups and visible minorities can be adapted to serve the needs of urban Aboriginal peoples; (b) in the North, we sometimes have the opposite situation of well-established programs for Aboriginal peoples, including Aboriginal self-government rights, but relatively few multiculturalism programs available for religious and visible minorities. In this context, Aboriginal leaders have sometimes viewed attempts at promoting multiculturalism with suspicion, as a way of watering-down their hard-won rights. So we need more research on how multiculturalism can operate within a northern context that is historically shaped by Aboriginal rights and Aboriginal self-government. While these two contexts are distinctive to the West, I believe they also raise more general issues of national importance about how we understand the links between different dimensions of diversity in Canada.

8. *Vulnerable Groups: Women and Youth/Second Generation*

As I noted earlier, several of the regional reports suggested replacing the broad research theme of ‘social inclusion’ with more focused themes that examine specific patterns of exclusion. Two groups in particular were seen as vulnerable to exclusion - women and youth/second generation - and several reports recommended having research themes devoted to these vulnerable groups. Here again, a number of more specific research questions were raised. In relation to youth and the second generation, these included research on (a) whether the declining economic attainment of newer immigrants is being passed down to their children (ie., whether the second generation is exhibiting declines in education; employment; income); (b) whether the risks of social exclusion are leading to lower feelings of belonging and identification with Canada; and (c) whether more specific programs are needed to help youth at risk. In relation to women, the more specific questions included research on (a) the socio-economic integration of women

from visible and religious minorities; (b) women's access to language learning; (c) protecting gender equality within ethnic and religious minorities; and (d) enabling greater participation in civic and political life by women from visible and religious minorities.

9. *Patterns of Ethnic Community Formation*

One of the hot-button issues mentioned in several regional reports is 'residential segregation' or 'ethnic ghettoization'. As I explained in the first section, and as several of the reports also discuss, the public rhetoric around 'ghettoization' is highly misleading. However, as the reports from Ontario and Quebec suggest, the very fact that the public debate on these issues was so misleading is itself evidence of an important lacunae in our research. We simply do not have sufficient evidence about the nature and structure of ethnic community formations in Canada, or how they have changed over time. We know basic census data about patterns of residential concentration, but we do not know the institutional structures that exist within these communities, such as ethnic media, religious organizations, financial organizations, recreational organizations, educational organizations, political and advocacy organizations, and so on. Sociologists have long argued that members of immigrant groups are more likely to successfully integrate if their communities have a robust set of such institutions, and recent studies comparing Canada and the US confirm this theory.⁴ Indeed, Bloemraad argues that the success of Canadian multiculturalism is precisely tied up with the fact that it has helped to build and sustain the institutional infrastructure of ethnic groups. However, we do not have an 'institutional mapping' of ethnic groups, and hence do not know whether ethnic groups today are able to maintain this degree of institutional complexity. Nor are we able to determine the ways in which particular forms of ethnic community institutionalization can sometimes impede integration. The media is full of wild speculation both about the nature of ethnic community formations, and about the alleged negative effects of 'ghettoization' on integration. Research that attempts to map ethnic community formation in Canada, and relate it to broader patterns of integration, could help inform both public debate and public policy.

10. *Multicultural Readiness in Service Delivery*

Finally, several of the reports highlighted the issue of 'multicultural readiness'. As I mentioned earlier, given the widespread publicity surrounding the release of the 2006 census data, it is no longer necessary to send Canadians a 'wake-up call' about the emerging demographic trends. Rather, what is

needed is further research on the sorts of reforms that will be required if public institutions are to be ready to deal with the increasing diversity of Canadian society. In some contexts, such as education, the issue of 'multicultural readiness' is a long-standing one, at least in the big cities, and one could argue that public schools already have built-in procedures for adapting to an ever-changing student population. But in other fields, such as health care, a new and more concerted investment in multicultural readiness may be required. One particular issue that was raised in the reports concerns care for the elderly. While immigrants from 'non-traditional' source countries began to arrive in large numbers in the late 1960s or 1970s, they are only now beginning to form a large percentage of the elderly in Canada, and there is good reason to believe that our system of elder-care, senior's homes, hospitals and hospices is not fully prepared for the challenges this will raise. This is just one example, and one could imagine embarking on a more systematic 'audit' of the multicultural readiness of various public institutions.

These ten themes do not encompass all of the issues raised in the 46 proposals contained in the six regional reports. However, I believe that they capture the heart of the concerns underlying all of the reports, and that they identify a set of issues that truly are essential for the future of multiculturalism in Canada.

TABLE 1: PROPOSED RESEARCH TOPICS, BY THEME

	ATLANTIC	QUEBEC	ONTARIO	MAN/SASK
1. Religion	Religious Diversity and Integration	Integration of Religious Minorities	Religion (2006)	Integration of Religious Minorities
2. Racism, Anti-Racism and the Media	Racism and Discrimination (2006)	Racism and Discrimination/ Media	Racism and Discrimination/ Media	Racism and Discrimination (2006)
3. Labour Market Integration	Social Inclusion/ Exclusion ⁵ (2006)	Labour Market Integration/Poverty	Social Inclusion/ Exclusion (2006)	Social Inclusion/ Exclusion (2006)
4. Immigration outside Major Cities	Immigration to Rural/French Communities	Regionalization within Quebec	Regional Issues (rural/northern)	Minorities in Rural/Northern/ French Areas
5. Security Issues	Security in a Pluralistic Society (2006)	Security in a Pluralistic Society (2006)	Security in a Pluralistic Society (2006)	Security in a Pluralistic Society (2006)
6. Future of Multiculturalism	Future of (post)-Multiculturalism ⁶ (2006)	Future of (post) Multiculturalism (2006)	Multiculturalism for the 21 st Century	Future of (post) Multiculturalism (2006)
7. Multicult. and Aboriginal Peoples				Relations with Prairie Aboriginals
8. Vulnerable Groups	Youth	Youth/Elderly/ Women		Women
9. Ethnic Community Structures			Institutional Self-Sufficiency of Ethnic Groups	Public Performances of Identity
10. Service Delivery	Health			
11. Other	Data-gathering	(1) Language Competence (2) Quebec's Specificity	Public perception of Multiculturalism	Protecting historic heritage

NB: Some reports endorsed the continued use of (some or all of) the research themes from 2006-8, while also suggesting new themes for 2008-10; other reports attempted to incorporate the earlier themes within their proposals for 2008-10. In the former case, endorsing of the earlier theme is indicated by "(2006)";

TABLE 1 (CONTINUED): PROPOSED RESEARCH TOPICS, BY THEME

	ALBERTA	TERRITORIES	BC	CANADA
1. Religion	Religion and Inclusion		Religion (2006)	Adopting Multiculturalism for Religious Diversity
2. Racism, Anti-Racism and the Media	Strategies for Tackling Racism & Discrimination		Racism and Discrimination/ Canada's Action Plan against Racism	Racism and Discrimination
3. Labour Market Integration	Economic Participation	Labour Market Migration	Economic Participation	Labour Market Integration
4. Immigration outside Major Cities		(this applies to the region as a whole)		Immigration Beyond the Metropolis
5. Security Issues	Security in a Pluralistic Society (2006)		International Geopolitics: Implications for Multiculturalism	Implications for Multiculturalism of Security Issues
6. Future of Multiculturalism	Future of Multiculturalism Policy		Multiculturalism: Future Policy Evolutions	The Future of Multiculturalism
7. Multicult. and Aboriginal Peoples	Relation to Aboriginal Populations	Coordination with Aboriginal Initiatives		Relating Multiculturalism to Aboriginal Peoples
8. Vulnerable Groups	Youth/Seniors		Youth at Risk	Vulnerable Groups: women and youth
9. Ethnic Community Structures				Patterns of Ethnic Community Formation
10. Service Delivery	Health		Multiculturalism in Service Delivery	Multicultural Readiness in Service Delivery
11. Other		Data Collection	Engagement with 2010 Olympics	

NOTES

- ¹ These are my translations. In the French original, the six themes are:
- 1) Inclusion (intégration) sociale, bases sociales du respect et justice sociale
 - 2) Exclusion et marginalisation des jeunes
 - 3) Santé, ethnicité et minorités visibles
 - 4) Diversité religieuse et intégration raciale et la diversité (religieuse, ethnique et culturelle)
 - 5) Communautés accueillantes en milieu rural et la question de l'immigration francophone
 - 6) Développement d'ensembles de données, projections de données 2006-2031 et recherches qualitatives sur l'expérience de vie des immigrants
- ² Again, these are my translations of:
- 1) L'apport des minorités visibles et religieuses à la culture québécoise
 - 2) Intégration et participation socio-économique des Canadiens de deuxième génération, des minorités visibles et religieuses
 - 3) Le racisme et la discrimination raciale
 - 4) Les conditions socio-économiques des minorités visibles et religieuses
 - 5) Le rôle de la langue (maternelle et seconde) dans le processus d'insertion économique
 - 6) Stratégies d'intégration et de participation des minorités visibles et religieuses au Québec
 - 7) Les minorités visibles et religieuses
 - 8) Les jeunes appartenant à une minorité visible ou religieuse / les jeunes canadiens de deuxième génération
 - 9) Les personnes âgées et appartenant à une minorité visible ou religieuse
 - 10) Les femmes appartenant à une minorité visible ou religieuse
 - 11) La pauvreté/ l'exclusion et la ségrégation résidentielle
 - 12) La contribution des politiques sociales à l'insertion socioprofessionnelle des minorités visibles et religieuses
 - 13) L'impact des médias de masse sur le développement et la propagation de stéréotypes, de préjugés racistes
 - 14) Le cas spécifique du Québec.
- ³ Alberta and the Territories were covered in the same regional report, but the author divided the two areas for the purposes of identifying research themes, and I have followed her listing here.
- ⁴ See, for example, Irene Bloemraad, *Becoming a Citizen: Incorporating Immigrants and Refugees in the United States and Canada* (Berkeley: University of California Press, 2006).
- ⁵ The research theme "Social Inclusion/Exclusion" from 2006-8 covered a number of domains, not just labour market inclusion. While some of the regional reports felt that this theme was too broad, they all endorsed continued research focus on issues of labour market inclusion/exclusion.
- ⁶ Several authors argued that the research theme "Racism, Discrimination and Post-Multiculturalism" from 2006-8 should be divided into two separate themes: one on racism/discrimination, and one on the future of (post)-multiculturalism.

REFERENCES:

- Adams, Michael (2007) *Unlikely Utopia: The Surprising Triumph of Canadian Pluralism* (Viking, Toronto).
- Berry, J.W., R. Kalin and D. Taylor (1977) *Multiculturalism and ethnic Attitudes in Canada* (Supply and Services Canada, Ottawa).
- Berry, John, Jean Phinney, David Sam and Paul Vedder (2006) *Immigrant Youth in Cultural Transition* (Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah).

- Bird, Karen (2004) "Obstacles to Ethnic Minority Representation in Local Government in Canada." In Caroline Andrew (ed.), *Our Diverse Cities* (Ottawa: Metropolis and the Federation of Canadian Municipalities).
- Bird, Karen (2005) "The Political Representation of Visible Minorities in Electoral Democracies: A Comparison of France, Denmark, and Canada", *Nationalism and Ethnic Politics* 11:4: 425-65.
- Bird, Karen (2007) "Patterns of Substantive Representation among Visible Minority MPs: Evidence from Canada's House of Commons" (Prepared for the ECPR Joint Sessions of Workshops, Helsinki, May 7 - 12, 2007).
- Black, Jerome and Erickson, Lynda (2006) "Ethno-racial Origins of Candidates and Electoral Performance", *Party Politics*, Vol. 12/4: 541-61.
- Bliss, Michael. 2006. "Has Canada Failed?" *Literary Review of Canada*, 14/2: 3-6.
- Bloemraad, Irene. 2006. *Becoming a Citizen: Incorporating Immigrants and Refugees in the United States and Canada*. Berkeley: University of California Press.
- Council of Europe, Committee of Ministers (2008) "White Paper on Intercultural Dialogue" (CM 2008 30, 2 May 2008).
- Dasko, Donna. 2005. "Public Attitudes Towards Multiculturalism and Bilingualism in Canada." In Margaret Adsett, Caroline Mallandain and Shannon Stettner, eds., *Canadian and French Perspectives on Diversity: Conference Proceedings*. October 16, 2003. Ottawa: Department of Canadian Heritage <dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/CH36-4-1-2004E.pdf> (March 2007).
- Esses, Victoria et al (2006) "Perceptions of National Identity and Attitudes toward Immigrants and Immigration in Canada and Germany", *International Journal of Intercultural Relations*, Vol. 30: 653-69.
- Focus Canada (2006) *Canadians' Attitudes Toward Muslims* (Enviro-nics).
- Goodhart, David (2008) "Has Multiculturalism had its Day?", *Literary Review of Canada*, Vol. 16/3: 3-4.
- Gregg, Allan (2006) "Identity Crisis: Multiculturalism a Twentieth-Century Dream Becomes a Twenty-first Century Conundrum", *The Walrus*, Vol. 3/2 (March 2006).
- Hiebert, Daniel, Nadine Schuurman and Heather Smith (2007) "Multiculturalism on the Ground: The Social Geography of Immigrant and Visible Minority Populations in Montreal, Toronto and Vancouver" (Working paper #07-12, RIIM, Metropolis British Columbia).
- Howard-Hassmann, Rhoda. 2003. *Compassionate Canadians: Civic Leaders Discuss Human Rights*. Toronto: University of Toronto Press.
- Howe, Paul. 2007. "The Political Engagement of New Canadians: A Comparative Perspective." In Keith Banting, Thomas J. Courchene and F. Leslie Seidle, eds., *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. Montreal: Institute for Research on Public Policy.
- Keble, Edna (2006) "Immigration, Civil Liberties and National/Homeland Security: A Comparison between Canada and the United States", *International Journal*, Vol. 60/2:

Kesler, Christel and Irene Bloemraad (2008) "Does Immigration Erode Social Capital?" (Paper presented at annual meeting of CPSA, June 2008).

Koopmans, Ruud, Marco Guigni and Florence Passy (2005). *Contested Citizenship: Immigration and Cultural Diversity in Europe* (University of Minnesota Press, Minnesota).

Kymlicka, Will. 2007. "Tester les limites de multiculturalisme libéral? Le cas des tribunaux en droit familial", *Éthique publique*, Vol. 9/1, pp. 27-39.

Kymlicka, Will. 2007b. "Ethnocultural Diversity in a Liberal State: Making Sense of the Canadian Model(s)", in Keith Banting, Thomas Courchene and Leslie Seidle (eds) *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada* (Institute for Research on Public Policy, Montreal), 39-86.

Kymlicka, Will. 2008. "The Three Lives of Multiculturalism", delivered as 2008 UBC-Laurier Institution Multiculturalism Lecture, Vancouver, May 2008.

OECD (2006) *Where immigrant students succeed - A comparative review of performance and engagement in PISA 2003* (OECD, Program for International Student Assessment).

Phillips, Trevor (2005) "After 7/7: Sleepwalking to Segregation" (Commission for Racial Equality: www.cre.gov.uk)

Qadeer, Mohammad and Sandeep Kumar (2006) "Ethnic Enclaves and Social Cohesion", *Canadian Journal of Urban Research*, Vol. 15/2: 1-17.

Reitz, Jeffrey and Rupa Banerjee. 2007. "Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada." In Keith Banting, Thomas J. Courchene and F. Leslie Seidle, eds., *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. Montreal: Institute for Research on Public Policy.

Sides, John and Jack Citrin (2007) "European Opinion about Immigration: The Role of Identities, Interests and Information", *British Journal of Political Science*, 37: 477-504.

Sniderman, Paul and Louk Hagendoorn (2007) *When Ways of Life Collide: Multiculturalism and its Discontents in the Netherlands* (Princeton University Press, Princeton).

Soroka, Stuart, Richard Johnston and Keith Banting. 2007. "Ties that Bind: Social Cohesion and Diversity in Canada." In Keith Banting, Thomas J. Courchene and F. Leslie Seidle, eds., *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. Montreal: Institute for Research in Public Policy.

Walks, Allan and Larry Bourne (2006) "Ghettos in Canada's Cities? Racial Segregation, Ethnic Enclaves and Poverty Concentrations in Canadian Urban Areas", *Canadian Geographer*, Vol. 50/3: 273-97.

Weldon, Steven. 2006. "The Institutional Context of Tolerance for Ethnic Minorities: A Comparative Multilevel Analysis of Western Europe", *American Journal of Political Science*, Vol. 50/2: 331-49.

Wikan, Unni (2002) *Generous Betrayal: Politics of Culture in the New Europe* (University of Chicago Press, Chicago).

ÉTAT ACTUEL DU MULTICULTURALISME AU CANADA

WILL KYMLICKA

Au printemps 2008, la Direction générale du multiculturalisme et des droits de la personne a demandé à six universitaires de procéder à une analyse socio-économique sommaire des régions du Canada et de proposer des thèmes de recherche sur le multiculturalisme canadien qui pourraient constituer l'axe des activités de la Direction générale au cours des deux prochaines années¹.

Les auteurs des six rapports régionaux ont à la fois étudié des ouvrages spécialisés et procédé à des entrevues pour circonscrire les thèmes de recherche qui conviendraient à la période 2008-2010. Chaque rapport régional propose de six à huit thèmes pour un total de 46 thèmes. Nous ferons ici le catalogue des propositions régionales et tenterons de les regrouper en une liste plus logique.

Certains des 46 thèmes proposés ont trait à des enjeux propres à certaines provinces ou localités, mais, en général, les rapports se révèlent remarquablement cohérents dans les thèmes et les préoccupations qu'on y aborde. En fait, malgré les variations régionales, on semble unanime dans le pays pour accorder de l'importance à quelques questions jugées cruciales pour l'avenir du multiculturalisme au Canada. Nous tenterons, dans ce rapport global, de structurer les thèmes de recherche regroupés de façon à traduire ces préoccupations communes tout en laissant place aux variations régionales dans la manière dont ils sont élaborés et étudiés.

Les études régionales devaient permettre de circonscrire de nouveaux thèmes de recherche, mais les auteurs ont également été invités à commenter les thèmes adoptés pour la période antérieure, soit 2006-2008. Je commencerai donc par résumer certains de ces commentaires, pour ensuite passer aux propositions pour 2008-2010. L'analyse globale sera précédée d'un essai sur la situation actuelle du multiculturalisme canadien.

Les dix nouveaux thèmes de recherche proposés pour 2008-2010 sont les suivants:

- 1) Multiculturalisme et diversité religieuse

- 2) Racisme et discrimination
- 3) Intégration au marché du travail
- 4) L'immigration après Metropolis
- 5) Multiculturalisme et sécurité
- 6) L'avenir du multiculturalisme
- 7) Multiculturalisme et peuples autochtones
- 8) Les groupes vulnérables: les femmes et les jeunes
- 9) Caractéristiques de la formation d'une collectivité ethnique
- 10) Multiculturalisme et exécution des services

Le présent document a été commandé par la Direction générale du multiculturalisme et des droits de la personne afin d'aider à éclairer les décisions concernant les thèmes de recherche pour la période allant de 2008 à 2010. Plus précisément, il a pour but de compléter la série de six rapports régionaux qui analysent les questions nouvelles en matière de multiculturalisme, au niveau régional au Canada. Ce document a pour but de donner un aperçu national plus général (et, en fait, international) de «l'état du multiculturalisme », afin de fournir un certain contexte de base pour les rapports régionaux.

Lorsqu'on examine les débats relatifs au multiculturalisme au Canada au cours des dernières années, on se souvient de la phrase de Charles Dickens: [TRADUCTION] «C'était le meilleur des temps, c'était le pire des temps». D'une part, nous avons été témoins non seulement de preuves croissantes de l'avantage comparatif du Canada en matière d'intégration des immigrants, mais également de preuves croissantes que la politique sur le multiculturalisme a joué un rôle important dans cette réussite comparative. Pour les défenseurs du multiculturalisme, les preuves n'ont jamais été plus probantes quant aux avantages de la politique. D'autre part, nous sommes témoins d'un retrait du multiculturalisme à l'échelle mondiale, lequel est le plus visible en Europe de l'Ouest, et de nombreux commentateurs conviennent qu'il s'agit d'un signe avant-coureur pour l'avenir du Canada également. Pour les critiques, le multiculturalisme est une idée essentiellement erronée et, bien que les erreurs en question se soient peut-être manifestées plus rapidement ou plus largement en Europe de l'Ouest, elles commencent également à se révéler ici, au Canada.

Dans la première section, j'analyserai ces deux perspectives opposées au sujet du multiculturalisme — la perspective optimiste et la perspective accusatrice — et je discuterai de la façon dont, à mon avis, il faut recadrer le débat pour aller de l'avant. De véritables défis s'opposent au multiculturalisme au Canada mais, souvent, ils ne sont pas pris en compte dans le débat ritualisé entre les partisans et les critiques de la politique.

Je commencerai par un bref examen de certaines des nouvelles preuves à l'appui des avantages de la politique sur le multiculturalisme au Canada. Ensuite, je comparerai cette expérience canadienne avec le recul international croissant du multiculturalisme, et à la façon dont ce fait incite de nombreux commentateurs à chercher des signes similaires d'un recul et d'un échec naissants au Canada.

Je crois que cette tentative d'examiner l'expérience canadienne à la lumière des tendances en Europe de l'Ouest est extrêmement trompeuse et qu'effectivement, nous distrait des véritables enjeux. Par conséquent, je conclurai par une analyse des types de défis qui, à mon avis, méritent notre attention et qui peuvent aider à éclaircir les jugements concernant les sujets de recherche pertinents pour la période de 2008 à 2010.

Dans la deuxième section, j'offrirais une vue d'ensemble des thèmes de recherche pour la période 2006-2008, suivie d'une liste de thèmes de recherches proposés pour chaque région. Finalement, j'offrirais une liste de dix thèmes de recherche qui reflètent dix angles importants et distincts de recherches potentielles pour la période 2008-2010, en me fondant sur les excellentes recherches et recommandations présentées dans les six rapports régionaux.

ÉTAT ACTUEL DU MULTICULTURALISME AU CANADA

LES NOUVELLES PREUVES RELATIVES AU MULTICULTURALISME ET À L'INTÉGRATION

Depuis son adoption en 1971, le multiculturalisme a fait l'objet de débats entre les partisans et les critiques au sujet de ses incidences sur l'intégration sociale, économique et politique des immigrants et des minorités visibles/confessionnelles et sur leurs enfants. Les partisans font valoir que le multiculturalisme aide à l'intégration des immigrants et des minorités en supprimant les obstacles à leur participation à la vie canadienne et en faisant en sorte qu'ils se sentent mieux accueillis dans la société canadienne, ce qui mène à un sentiment plus fort d'appartenance et de fierté à l'égard du Canada. Les critiques allèguent que le multiculturalisme favorise la ghettoïsation et la balkanisation, en encourageant les groupes ethniques à regarder vers l'intérieur et en plaçant l'accent sur les différences entre les groupes, plutôt que sur leurs identités ou leurs droits partagés en tant que citoyens canadiens.

Il s'agit d'un débat très ritualisé, dont les termes de base ont à peine changé depuis plus de trente-cinq ans. L'une des raisons du recyclage continu de ce débat est que, jusqu'à récemment, nous avons peu de preuves concrètes pour mettre à l'épreuve ces perspectives opposées au sujet des incidences du multiculturalisme. Toutefois,

au cours des dernières années, de nouvelles preuves importantes sont apparues. On peut répartir ces preuves en deux grandes catégories :

- a) preuves que le processus d'intégration des immigrants et des minorités donne de meilleurs résultats au Canada que dans les autres pays ;
- b) preuves que la politique sur le multiculturalisme joue un rôle positif dans le cadre de ce processus.

Premièrement, « intégration » est un terme large, englobant de nombreux aspects différents — p. ex. :

- intégration économique dans le marché du travail ;
- intégration politique dans le processus électoral et les autres formes de participation politique ;
- intégration sociale dans les réseaux et les espaces de la société civile, des réseaux informels d'amis et de voisins à l'adhésion à des organisations plus formelles.

Au sujet de tous ces aspects, il existe des preuves croissantes que les immigrants au Canada et les minorités visibles/confessionnelles réussissent mieux que dans la plupart des autres démocraties occidentales, sinon dans toutes ces démocraties.

Par exemple, des recherches récentes ont révélé ce qui suit :

- Un degré élevé d'identification et d'acceptation mutuelles entre les immigrants et les Canadiens de naissance. Les Canadiens considèrent les immigrants et la diversité démographique comme des parties importantes de leur propre identité canadienne. Par comparaison à toutes les autres démocraties occidentales, les Canadiens sont plus susceptibles de dire que l'immigration est avantageuse, moins susceptibles de croire que les immigrants sont portés au crime, et plus susceptibles d'appuyer le multiculturalisme et de le considérer comme une source de fierté (par exemple, selon une série de sondages « Focus Canada » effectués par Environics, l'appui pour le multiculturalisme chez les Canadiens s'est accru au cours de sept ans : 85 % des Canadiens convenaient que le multiculturalisme est important pour l'identité canadienne, en 2003, par comparaison à 74 %, en 1997)². Et les immigrants et les minorités renvoient le compliment. Ils ont de très hauts niveaux de fierté à l'égard du Canada, et sont fiers surtout de la liberté et de la démocratie canadiennes et de son multiculturalisme (Adams 2007). Ce type d'identification mutuelle est une condition préalable à une intégration réussie.

- Sur le plan de l'intégration politique, par comparaison aux autres démocraties occidentales, les immigrants au Canada sont (beaucoup) plus susceptibles de devenir des citoyens (Bloemraad 2006), et il ne s'agit pas simplement d'un désir d'obtenir la sécurité et la convenance d'un passeport canadien. Par comparaison aux autres pays, ces immigrants naturalisés sont plus susceptibles de réellement participer au processus politique, à titre d'électeurs, de membres de partis, ou même de candidats à des instances politiques (Howe 2007). Par exemple, il y a plus de citoyens nés à l'étranger qui sont élus au Parlement au Canada que dans n'importe quel autre pays, tant en nombres absolus que sur le plan de la parité avec leur pourcentage de population (Adams 2007 : 70 à 74). Bien que le pourcentage de députés fédéraux canadiens nés à l'étranger (13 %) soit moins élevé que le pourcentage de membres de la population globale nés à l'étranger (19,3 % selon le recensement de 2001), ce niveau de « parité démographique » est (beaucoup) plus élevé qu'aux États-Unis (2 % de membres de la Chambre des représentants nés à l'étranger, par opposition à 14,7 % de membres de la population) ou qu'en Australie (11 % par opposition à 23 %) ou que tout autre pays européen. (En fait, en France, la plupart des députés nés à l'étranger sont les enfants de diplomates ou de rapatriés coloniaux français, et non pas d'origine ethnique immigrante). De plus, il importe de noter que les députés au Canada qui sont nés à l'étranger ne sont pas uniquement, ni même typiquement, élus dans des circonscriptions qui sont des enclaves ethniques composées de leurs propres coethniques (Adams 2007 : 77 à 80). Certes, il reste des obstacles à la participation politique des immigrants et des minorités ethniques au Canada — bien documentés dans le projet de recherche transnational de Karen Bird portant sur cette question (Bird 2004, 2005, 2007). Cependant, par comparaison aux autres pays, les partis politiques au Canada sont plus susceptibles de recruter activement des candidats des minorités et de les présenter dans des circonscriptions concurrentes (et non pas simplement en tant que candidats symboliques). Et une fois que ces candidats sont élus, rien ne permet de conclure que les électeurs du Canada font preuve de discrimination à l'égard de tels candidats (Black et Erikson 2006). Encore une fois, cela confirme la nature réciproque de l'intégration : les immigrants veulent participer au processus démocratique du Canada, et l'électorat général est ouvert à être représenté par des immigrants.
- Les enfants des immigrants ont de meilleurs résultats scolaires au Canada que dans n'importe quelle autre démocratie occidentale. En fait, et cela est

unique parmi les pays occidentaux, les immigrants de deuxième génération du Canada réussissent mieux que les enfants de parents non immigrants (OCDE 2006). En outre, cela n'est pas seulement attribuable au contexte socioéconomique plus élevé des immigrants au Canada — au contraire, les enfants d'immigrants provenant de milieux socioéconomiques inférieurs réussissent également mieux au Canada que dans les autres pays.

- L'absence presque complète de ghettos d'immigrants ou de minorités visibles/confessionnelles au Canada. De nos jours, comme tout au long de l'histoire canadienne, les immigrants choisissent souvent de vivre dans des quartiers où vivent déjà des co-ethnies. Cependant, ces zones de concentration résidentielle ne montrent pas la pauvreté économique, la mobilité réduite ou l'isolement social qui caractérisent les « ghettos » des États-Unis ou d'Europe. Les quartiers ethniques du Canada sont un point de départ à l'intégration et non pas une prison qui fait obstacle à l'intégration (Walks et Bourne, 2006; Qadeer et Kumar, 2006; Hiebert, Schuurman et Smith 2007).
- Par comparaison à d'autres pays, le Canada a été moins touché par l'accroissement soudain de sentiments antimusulmans et par la polarisation résultante des relations ethniques. Selon une enquête menée par Focus Canada en 2006, 83 % des Canadiens conviennent que les musulmans apportent une contribution positive au Canada (Focus Canada 2006). Des sondages internationaux révèlent que les musulmans au Canada sont moins susceptibles que les musulmans d'autres pays de croire que leurs concitoyens sont hostiles à leur égard. De plus, les musulmans ont le même niveau de fierté à l'égard du Canada que les autres immigrants et en fait, sont *plus* susceptibles que les Canadiens de naissance de croire que le pays s'en va dans la bonne direction — 91 % des musulmans le disent, par comparaison à 71 % de la population générale (Adams 2007).

Bref, il existe des preuves croissantes, tirées d'études transnationales, montrant que le Canada surclasse les autres pays dans une vaste gamme de mesures de l'intégration des immigrants et des minorités. Bien sûr, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problèmes réels qui se posent aux immigrants et aux minorités au Canada, et je reviendrai sur ce sujet plus loin. Cependant, les universitaires et les réseaux de responsables en matière de politiques internationales reconnaissent de plus en plus l'avantage comparatif du Canada.

Ce qui est le plus débattu est la question de savoir si le multiculturalisme joue quelque rôle important dans cette réussite comparative. Les critiques du multicult-

turalisme allèguent parfois que les accomplissements du Canada en matière d'intégration s'expliquent par d'autres facteurs, tels que le fait que les immigrants du Canada ont tendance à être plus qualifiés que les immigrants d'autres pays, et par le fait que le marché du travail est relativement ouvert. En d'autres termes, les immigrants apportent avec eux des niveaux élevés de capital humain et peuvent employer plus facilement ce capital humain sur le marché du travail, par comparaison aux autres pays. À cet égard, l'existence de la politique sur le multiculturalisme ne contribue aucunement à l'intégration fructueuse des immigrants et des minorités au Canada et, en fait, peut lui faire obstacle (p. ex. Goodhart 2008).

Toutefois, de nouvelles recherches ont aidé à clarifier le rôle que la politique sur le multiculturalisme joue au sein des processus généraux d'intégration des immigrants et des minorités. Ces recherches sur les effets du multiculturalisme se sont manifestées à deux niveaux étendus: identité individuelle et aménagement institutionnel.

Au niveau individuel, les enquêtes font ressortir que le multiculturalisme fournit un lieu géométrique pour le niveau élevé d'identification mutuelle entre les citoyens de naissance et les immigrants au Canada. Dans bien des pays, les citoyens de naissance qui ont un fort sentiment d'identité nationale ou de fierté nationale ont tendance à être plus méfiants à l'égard des immigrants, qui sont perçus comme une menace à leur identité nationale chérie (Sides et Citrin 2007). Mais le fait que le Canada s'est défini lui-même officiellement en tant que nation multiculturelle signifie que les immigrants font partie intégrante de la nation dont les citoyens sont fiers: donc, le multiculturalisme sert de lien pour les citoyens de naissance entre l'identité nationale et la solidarité avec les immigrants et les minorités. Réciproquement, le multiculturalisme fournit un lien au moyen duquel les immigrants et les minorités en viennent à s'identifier avec le Canada et à être fiers du Canada. À partir de leurs différents points de départ, il y a une convergence à des niveaux élevés de fierté et d'identification avec une conception multiculturelle de l'esprit national canadien. Des études révèlent que, en l'absence de multiculturalisme, ces liens sont plus difficiles à établir et que l'identité nationale est plus susceptible de mener à l'intolérance et à la xénophobie (Esses et coll. 2006; cf. Weldon 2006).

Une nouvelle étude internationale de l'acculturation a également confirmé le rôle constructif que joue le multiculturalisme pour ce qui est de faciliter de sains processus d'acculturation individuelle (Berry et coll. 2006). De nombreuses études ont fait ressortir que les immigrants réussissent mieux, tant sur le plan du bien-être psychologique et des résultats socioculturels, lorsqu'ils sont en mesure de combiner leur identité ethnique avec une nouvelle identité nationale. Les universitaires

appellent souvent ceci une «orientation sur l'intégration», par opposition à une «orientation sur l'assimilation» (dans le cadre de laquelle les immigrants et les minorités abandonnent leur identité ethnique pour adopter une nouvelle identité nationale), ou une «orientation sur la séparation» (dans le cadre de laquelle les immigrants et les minorités renoncent à leur nouvelle identité nationale afin de maintenir leur identité ethnique). Les défenseurs du multiculturalisme affirment depuis longtemps que les politiques de multiculturalisme peuvent favoriser et permettre ce type d'orientation sur l'intégration — en fait, on appelle ceci l'«hypothèse du multiculturalisme» (Berry, Kalin et Taylor 1977). Les membres de minorités ethniques seront plus susceptibles de s'identifier avec une nouvelle identité nationale s'ils ont le sentiment que leur identité ethnique est respectée publiquement. Nous avons maintenant de nouvelles preuves à l'appui de cette hypothèse. L'International Comparative Study of Ethnocultural Youth (ICSEY), une étude qui portait sur plus de cinq milles jeunes de treize pays, a confirmé que les pays qui ont des politiques de multiculturalisme favorisent l'établissement de cette orientation axée sur l'intégration et obtiennent de meilleurs résultats (Berry et coll. 2006).

Au niveau institutionnel, nous disposons également de nouvelles preuves que le rôle que joue le multiculturalisme dans la création d'institutions publiques plus inclusives et équitables. Par exemple, l'étude massive de l'OCDE, qui a établi l'avantage comparatif du Canada en matière d'éducation des étudiants immigrants, a souligné que l'un des facteurs cruciaux de cette réussite était l'existence de politiques précises pour tenir compte de la diversité culturelle et linguistique de la population étudiante — des politiques qui, dans le contexte canadien, ont pris naissance sous la rubrique du multiculturalisme (OCDE 2006). Ces politiques de diversité aident à expliquer pourquoi les enfants d'immigrants réussissent mieux au Canada, même lorsque les compétences, la scolarisation et le revenu des parents sont contrôlés.

De même, on a démontré que multiculturalisme joue un rôle important pour ce qui est de rendre le processus politique du Canada plus inclusif. Prenons pour exemple l'étude effectuée par Irene Bloemraad, comparant l'intégration politique des immigrants aux États-Unis et au Canada (Bloemraad 2006). L'auteure examine la situation des immigrants vietnamiens à Boston et à Toronto, qui fournissent une [TRADUCTION] «expérimentation naturelle» intéressante des effets des politiques de multiculturalisme. Il n'y a pratiquement aucune différence pertinente entre les caractéristiques démographiques des immigrants vietnamiens qui se sont retrouvés à Toronto plutôt qu'à Boston — ils sont arrivés avec des niveaux comparables de scolarisation, d'expérience professionnelle, de compétence linguistique, etc. Toutefois, les Vietnamiens qui vivent à Toronto ont une perception de citoyen-

neté canadienne beaucoup plus forte, et participent plus activement à la vie publique canadienne. Bien sûr, il y a de nombreuses explications possibles pour cette différence, outre l'existence de politiques de multiculturalisme plus fermes (p. ex., marchés du travail; structures des partis politiques, etc.), mais Bloemraad analyse systématiquement ces explications de rechange et conclut que les politiques de multiculturalisme sont réellement une partie cruciale de l'histoire. Ces politiques encouragent et permettent à la communauté vietnamienne de participer plus rapidement et plus efficacement aux activités des institutions canadiennes dominantes, en facilitant l'auto-organisation de la collectivité, en créant de nouveaux cadres de dirigeants communautaires qui connaissent les institutions et les pratiques canadiennes, en créant de nouveaux mécanismes de consultation et de participation et, de façon plus générale, en créant un environnement plus accueillant. Selon Bloemraad, la même tendance s'applique aux immigrants portugais à Toronto et Boston également — ils sont arrivés avec des caractéristiques démographiques similaires, mais les immigrants portugais de Toronto se sont mieux intégrés à la citoyenneté canadienne, en grande partie en raison du multiculturalisme canadien (Bloemraad 2006). Des recherches subséquentes effectuées par Bloemraad ont fait ressortir que les politiques de multiculturalisme d'autres pays ont également eu un effet positif sur la citoyenneté (Kesler et Bloemraad 2008).

Si nous rassemblons les diverses conclusions de ces études, elles nous mènent à des conclusions claires. Je crois que le débat, qui dure depuis trente-cinq ans entre ceux qui allèguent que le multiculturalisme favorise l'intégration civique et ceux qui allèguent qu'il favorise l'isolation ethnique peut maintenant se conclure. Les preuves produites par ces études récentes — lesquelles remontent de 2006 à 2008 — font clairement ressortir que le multiculturalisme au Canada favorise l'intégration et la citoyenneté, à la fois par ses effets sur les attitudes individuelles, sur la connaissance de soi et sur les identités individuelles, ainsi que sur les effets sociétaux sur les institutions.

RECU MONDIAL

On se serait attendu à ce que les conclusions des recherches concernant les effets avantageux du multiculturalisme soient analysées largement dans les médias et par les commentateurs publics. Dans les faits, en général, on n'a pas tenu compte de ces conclusions — peu, voire aucune, de ces études ont fait l'objet d'une attention publique.

Au contraire, ce qui a dominé le Canada au cours de la période de 2006 à 2008, c'est le spectre de recul et de retraite à l'égard du multiculturalisme. Ceci peut sembler étrange, compte tenu des conclusions dont je viens de rendre compte. Par ailleurs, il est important de garder à l'esprit que le Canada n'est pas une île en soi — il fait partie d'une collectivité internationale qui essaie de composer avec des questions de diversité ethnique et raciale. Et, tout comme le reste du monde, il existe une perception généralisée à savoir que le multiculturalisme a « échoué », et qu'il est temps de « se retirer » du multiculturalisme, qui a été poussé « trop loin ».

L'exemple peut-être le plus clair de ce retrait du multiculturalisme se trouve aux Pays-Bas, où l'on a adopté l'ensemble de politiques de multiculturalisme peut-être le plus ambitieux de l'Europe de l'Ouest au cours des années 1980. Toutefois, à compter du début 1990, on a commencé à réduire la portée de ces politiques, puis on les a abandonnées presque complètement au cours des années 2000. Le multiculturalisme aux Pays-Bas a été remplacé par des politiques dures et coercitives d'« intégration civique », lesquelles (selon les critiques, du moins) semblent indiscernables de l'ancienne assimilation.

Le cas de la Hollande est maintenant largement considéré comme l'exemple prototypique de « l'échec du multiculturalisme », et il est cité dans d'autres pays européens comme motif pour se retirer de leurs propres politiques de multiculturalisme, ou pour ne pas adopter de telles politiques en premier lieu. On voit ceci, par exemple, en Grande-Bretagne, où le nouveau parti de gauche a largement abandonné son engagement à l'égard du multiculturalisme. De plus, plusieurs pays européens qui avaient un jour envisagé le multiculturalisme suivent maintenant le modèle hollandais d'adoption de politiques d'« intégration civique » coercitive, par exemple, en Autriche et en Allemagne (pour un aperçu de ces faits nouveaux en Europe de l'Ouest, se reporter à Joppke 2007). Et tandis que ce recul est le plus fort en Europe, on constate une tendance similaire en Australie, où le gouvernement conservateur Howard a répudié le multiculturalisme et réduit son financement (bien qu'une partie de ce relâchement ait été compensée par des politiques de multiculturalisme amélioré au niveau provincial, qui était gouverné par le parti travailliste).

Ce relâchement et ce retrait mondiaux sont maintenant si répandus que même les organismes intergouvernementaux internationaux qui avaient déjà promu le multiculturalisme s'en dégagent maintenant. Par exemple, le Conseil de l'Europe a déclaré récemment que le multiculturalisme est simplement l'envers de la médaille de l'assimilation, une affirmation qui est également fondée sur une hypothèse d'opposition irréconciliable entre la majorité et la minorité, menant à [TRADUCTION] «une ségrégation communale et une incompréhension mutuelle» (Conseil de l'Europe 2008 : 10).

Dans ce débat européen, on jette le blâme sur le multiculturalisme pour divers problèmes. En particulier, on dit que le multiculturalisme a favorisé :

- la ghettoïsation résidentielle et l'isolement social des immigrants (Rapport Cantle 2001);
- l'accroissement des stéréotypes et, par conséquent, des préjugés et de la discrimination entre les groupes ethniques (Sniderman et Hagendoorn 2007);
- le radicalisme politique, en particulier chez les jeunes musulmans;
- la perpétuation des pratiques mesquines entre les groupes d'immigrants, qui a souvent pour effet de restreindre les droits et les libertés des filles et des femmes (Wikan 2002).

Selon les critiques, ces problèmes s'aggravent depuis les années 1980, mais on n'en a pas tenu compte en raison de l'idéologie naïve et, en fait, pernicieuse, du multiculturalisme, qui tenait pour acquis qu'il était en quelque sorte «naturel» que la société soit divisée en groupes ethniques distincts et déconnectés, chacun avec ses propres espaces territoriaux, valeurs politiques et traditions culturelles. En conséquence, les sociétés européennes [TRADUCTION] «se dirigeaient en somnambules vers la ségrégation», ce qui a mené à une crise ethnique (Phillips 2005). Les citoyens se félicitaient eux-mêmes pour leur attitude de «vivre et laisser vivre» à l'égard des immigrants, tout en ne tenant pas compte des niveaux croissants de ségrégation et de marginalisation.

Bref, ceci est le récit dominant au sujet du multiculturalisme en Europe. On dit avoir fait l'essai du multiculturalisme et avoir échoué, avec de graves conséquences sociales. Aujourd'hui, le multiculturalisme est répudié, à la fois par des pays et par les organismes paneuropéens. Le seul remède maintenant est d'insister sur le fait que les nouveaux arrivants doivent accorder la priorité à leur nouvelle identité nationale par opposition à leurs identités ethnique ou confessionnelle héritées — ils doivent être «Hollandais d'abord», du moins dans la vie publique — et renoncer à leurs revendications d'accommodements institutionnels ou d'expres-

sion politique de leurs identités ethniques. Pour qu'elles puissent être le moins préservées, les identités ethniques doivent non seulement être exprimées dans la vie privée, mais aussi ne pas fournir de fondement aux revendications politiques de multiculturalisme.

Il y a plusieurs questions qui peuvent être soulevées au sujet de ce récit européen. Si l'on regarde sous la surface, on constate qu'il reste plusieurs programmes de multiculturalisme *de facto* dans plusieurs pays européens, même lorsque leurs gouvernements les répudient — le « retrait » du multiculturalisme est plus rhétorique que réel. (On peut le soutenir dans le cas du Royaume-Uni, par exemple). Et l'affirmation à savoir que le multiculturalisme est la cause responsable de ces problèmes sociaux de ségrégation, de préjugés, de radicalisme et d'oppression, est hautement discutable. Je ne suis au courant d'aucune preuve qui donne à entendre que ces problèmes sociaux sont pires dans les pays européens qui ont adopté des politiques de multiculturalisme (par exemple, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède) que dans les pays européens qui n'ont pas adopté de telles politiques (par exemple, le Danemark, la France ou l'Autriche). En fait, je crois que les preuves donnent à penser le contraire — ces problèmes sociaux sont moins importants dans les pays qui ont des politiques de multiculturalisme³.

Toutefois, aux fins du présent document, ce qui importe n'est pas la question de savoir si le récit européen est un compte rendu exact des réalités européennes. Ce qui importe plutôt, c'est la question de savoir si le récit européen en est venu à influencer les débats au Canada.

L'EUROPE EST-ELLE L'AVENIR POUR LE CANADA ?

Ce récit européen est si puissant qu'il a inévitablement infiltré les débats canadiens. De nombreux commentateurs canadiens, convaincus que le multiculturalisme a, en effet, échoué en Europe, ont commencé à chercher des preuves que le Canada suit la même trajectoire. Un exemple bien connu est celui de l'article de Allan Gregg, intitulé [TRADUCTION] « Crise d'identité : le multiculturalisme : un rêve du vingtième siècle devient une énigme du vingt et unième siècle » publié dans *The Walrus*. Gregg commence par le cas de la Hollande, jetant le blâme sur le multiculturalisme pour ses relations ethniques de plus en plus polarisées, puis donne à entendre que le Canada montre également des signes de ces problèmes sociaux. Gregg allègue que, au Canada, tout comme dans les Pays-Bas, le consensus résolument optimiste de l'élite nous masque la réalité de séparations et d'animosité ethnique croissante. Des arguments comparables sont maintenant formulés par d'autres commentateurs, tels que Margaret Wentz, Michael Bliss, Robert Fulford, Jack Granatstein, et d'autres.

Ces commentaires ont tous une structure similaire, que nous pourrions résumer comme suit :

- le multiculturalisme a manifestement échoué en Europe, ce qui a produit une ségrégation plus importante, davantage de stéréotypes et de préjugés et une plus grande polarisation ;
- ces échecs sont inhérents à l'idée même du multiculturalisme, qui est fondée sur des hypothèses stéréotypées et isolationnistes au sujet des groupes ethniques ;
- tandis que de nombreux Canadiens croient qu'ils sont à l'abri de ces problèmes européens, on voit de plus en plus de preuves que ces problèmes apparaissent également au Canada (ce qui est inévitable, compte tenu des défauts inhérents du multiculturalisme) ;
- le remède est soit l'abolition du multiculturalisme, ou peut-être un «postmulticulturalisme», qui, dit-on, permet d'éviter les «excès» du multiculturalisme sans retourner au dur assimilationisme que l'on voit dans de nombreux pays européens.

Bref, à cet égard, l'Europe nous a rendu un service en nous révélant les failles du multiculturalisme, et nous devons en tirer rapidement les leçons afin d'éviter le genre de polarisations et l'animosité qu'on voit en Europe entre les diverses ethnies et appartenances religieuses.

C'est ce sujet — la situation européenne présageant de l'avenir du Canada — qui a dominé le débat public sur le multiculturalisme au Canada au cours des dernières années. De nombreux commentateurs sont convaincus que le Canada suit la route tracée par l'Europe et surveillent donc constamment la situation dans l'espoir de relever une preuve, aussi mince fût-elle, qu'on trouve au Canada la même ségrégation qu'en Europe, le même isolement, les mêmes préjugés et la même polarisation. Les faits nouveaux et importants que j'ai décrits plus haut au sujet de la réussite du multiculturalisme au Canada ont été largement ignorés par les médias, et l'attention a surtout été portée sur les faits, événements ou études qui laissent entendre que le Canada reproduit l'expérience européenne où le multiculturalisme a échoué.

Les faits prouvent-ils vraiment que le Canada connaît le genre de problèmes sociaux qu'on attribue au multiculturalisme en Europe? Je ne peux aborder tous les éléments de preuve que les commentateurs invoquent, mais laissez-moi mentionner quelques exemples parmi les plus courants, et expliquer pourquoi je crois qu'ils ne sont pas fondés :

- a) De nombreux commentateurs font appel aux statistiques de Statistique

Canada concernant le nombre croissant d'«enclaves ethniques» pour prouver que l'on assiste de plus en plus à une ghettoïsation ethnique à l'europpéenne (ou à l'américaine) (p. ex., articles de Marina Jimenez dans *The Globe and Mail*). À mon avis, c'est une échappatoire — un artéfact composé de catégories définies de manière imprécise par Statistique Canada, combinées à une mauvaise interprétation des dossiers historiques sur le groupement des immigrants (aujourd'hui, les immigrants des minorités visibles sont moins concentrés sur le plan de leur lieu résidence que ne l'étaient les Italiens, par exemple), et un malentendu encore plus grand au sujet de ce que sont les «ghettos». Les multiples erreurs sur lesquelles se fonde l'équation «enclaves ethniques» (telles que mesurées par Statistique Canada) égalent «ghettos» ont été habilement disséquées dans plusieurs études récentes, qui montrent que les quartiers ethniques du Canada n'ont pour ainsi dire rien à voir avec les banlieues de Paris.

- b) Certains commentateurs ont argué des cas de radicalisme islamique au Canada, notamment l'affaire des 18 personnes arrêtées à Toronto, pour prouver qu'il y a polarisation ethnique à l'europpéenne au Canada. Après tout, il s'agit d'extrémistes nés au pays, qui ont grandi dans des contextes sociaux favorables au multiculturalisme (p. ex., écoles, hôpitaux, services de police, médias) et qui n'ont visiblement intégré aucune loyauté à l'endroit du Canada ou de ses normes de démocratie, de paix et de tolérance. À mon avis, bien que le problème de l'extrémisme islamique soit bien réel, on fait fausse route si on en accuse le multiculturalisme. La réalité est que l'extrémisme islamique est présent dans toutes les sociétés occidentales, qu'elles aient mis en place des politiques de multiculturalisme ou non, parce que des jeunes désœuvrés sont exposés aux idées et aux réseaux jihadistes présents partout dans le monde. Aucune société libre et démocratique ne peut éviter totalement une telle exposition (Internet, voyages, associations privées, etc.). Ce que les sociétés peuvent faire, par contre, c'est tenter de réduire au minimum le nombre de jeunes désœuvrés qui pourraient être attirés par de telles idées et essayer d'obtenir l'appui et la collaboration des organisations islamiques pour combattre l'extrémisme. À cet égard, le Canada a d'ailleurs fait mieux que d'autres pays, comme nous l'avons vu, puisque les musulmans du Canada sont moins enclins que ceux des autres pays à croire qu'ils sont traités de manière hostile, et sont plus enclins à être fiers du pays. En outre, le multiculturalisme est responsable de ces résultats, au moins en partie, puisqu'il crée des liens identitaires individuels avec le pays, de même que des liens institutionnels avec les organisations islamiques (Keble 2004). La

question à savoir comment les agences de sécurité doivent surveiller les activités extrémistes est évidemment très importante, mais nous ferions grandement fausse route en croyant que des cas isolés de telles activités prouvent qu'il y a au Canada une tendance générale vers la polarisation ethnique. En fait, en s'appuyant sur ce faux postulat, on risque le cercle vicieux : si les autorités publiques se méfient de musulmans qui se considèrent comme de fiers Canadiens, ces derniers pourraient à leur tour se méfier de la société canadienne.

- c) Certains commentateurs ont parlé de la persistance de pratiques non libérales parmi certains groupes d'immigrants et minoritaires pour défendre leur point de vue voulant que ces groupes ne respectent pas les normes libérales-démocrates du Canada. La question a fait surface, par exemple, dans des discussions au sujet du cas de M. Aqsa Parvez — un cas de « meurtre d'honneur » où un père musulman a tué sa fille parce qu'elle ne portait pas le hijab, en décembre 2007. Encore une fois, il ne faut pas s'arrêter à un cas isolé, mais examiner la tendance générale. Les cas de meurtres d'honneur, de mariages forcés ou de mutilations génitales chez les femmes sont présents dans toutes les démocraties occidentales, qu'elles aient adopté ou non des politiques de multiculturalisme. Rien ne permet de dire que ce problème est plus prononcé dans les pays multiculturalistes (c.-à-d. qui ont mis en place des politiques et des lois visant le multiculturalisme) comme le Canada que dans les pays qui ne sont pas multiculturalistes, comme la France et l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, de tels cas ne devraient pas servir à prouver qu'il y a une tendance générale à rejeter les valeurs libérales-démocratiques. Au contraire, une étude récente montre que les immigrants du Canada, quelle que soit leur appartenance religieuse, acceptent la norme canadienne, les « valeurs de la Charte », comme disent les auteurs, y compris les droits des gais et des femmes (Soroka, Johnston et Banting, 2007). D'ailleurs, comme je l'ai déjà mentionné, ce dont les immigrants sont le plus fiers concernant le Canada, ce sont ses valeurs démocratiques (Adams, 2007). Il n'y a tout simplement rien qui permette d'affirmer que les immigrants et leurs enfants au Canada n'internalisent pas les valeurs libérales-démocrates. La question à savoir comment éviter et traiter en justice ce genre de crime est très importante, mais nous ferions grandement fausse route en croyant que des gestes individuels prouvent que l'ensemble des groupes ethniques ne respectent pas nos politiques.
- d) D'autres commentateurs suggèrent pour leur part que les récentes études portant sur l'attitude des membres des minorités visibles de deuxième

génération révèlent une polarisation croissante. Une étude souvent citée en exemple est celle de Reitz et Banerjee (2007), qui montre que les membres des minorités visibles de deuxième génération expriment un moins grand sentiment d'appartenance à l'endroit du Canada, et ce non seulement par rapport à leurs concitoyens blancs, mais aussi par rapport à leurs propres parents immigrants. Même si Reitz et Banerjee eux-mêmes ne prétendent pas que cette situation présage d'une polarisation à l'européenne, c'est pourtant ainsi que les médias présentent souvent leur étude. Encore une fois, il faut être prudent. Les conclusions auxquelles les chercheurs sont parvenus au sujet du sentiment d'appartenance sont préoccupantes, mais si on examine plutôt des questions comme celle du sentiment de fierté au Canada, cela jette un tout autre éclairage sur la situation. Les membres des minorités visibles, y compris ceux de la deuxième génération, expriment une très grande fierté d'être Canadiens, au même point que les Canadiens blancs (Soroka, Johnston et Banting, 2007). Il est difficile de dire au premier abord ce que signifient ces différents résultats, mais quelle que soit l'explication de la divergence entre fierté et sentiment d'appartenance, on est en droit de croire qu'un sentiment d'appartenance moins marqué n'est pas nécessairement synonyme de profonde aliénation ou de polarisation ethnique. Il importe, en outre, de souligner le fait que, bien que les résultats relatifs au sentiment d'appartenance soient plus faibles chez les membres des minorités visibles de deuxième génération que chez les Blancs, ils demeurent remarquablement élevés : la moyenne, pour l'ensemble des minorités visibles, est supérieure à 8 sur une échelle de 10. La grande majorité des membres des minorités visibles éprouvent un fort sentiment d'appartenance. Il faut aussi souligner que les résultats moyens, chez les minorités visibles, sont tous supérieurs à ceux qu'on obtient chez les Québécois francophones. S'il y a un manque de sentiment d'appartenance à l'endroit du Canada, c'est chez les Québécois qu'il faut le chercher, non chez les membres des minorités visibles.

- e) Enfin, certains commentateurs ont invoqué le débat sur les « accommodements raisonnables » qui a fait rage récemment au Québec pour prouver l'augmentation de la polarisation. Alimenté par les reportages des médias au sujet des accommodements « déraisonnables » consentis aux minorités, les journaux et les émissions de radio du Québec ont été dominés pendant un certain temps par des demandes pour qu'on adopte une nouvelle façon de traiter avec les immigrants et les minorités, plus stricte, et les sondages ont révélé un appui généralisé pour cette idée au Québec. Pour la

première fois depuis de nombreuses années au Canada, un parti politique important (l'Action démocratique du Québec) a adopté une plateforme anti-immigrants et antimulticulturalisme, tactique qui s'est révélée efficace, puisque le parti a gagné des votes et des sièges. Afin de ne pas perdre plus d'appuis électoraux, le Parti libéral du Québec et le Parti québécois se sont tous deux lancés dans une rhétorique de durcissement, dénonçant le multiculturalisme «à outrance». (Cette dynamique dans laquelle les principaux partis doivent durcir leur position afin de ne pas perdre d'appuis au profit d'un parti anti-immigrants est bien sûr précisément ce qui est survenu dans de nombreux pays d'Europe de l'Ouest). Pour certains commentateurs, c'était là la première faille, le premier véritable indice que le multiculturalisme reculait, comme en Europe, et un présage de ce qui allait se produire ailleurs au Canada. En fait, dans les mémoires du Cabinet, on spéculait au sujet de la possibilité qu'un mouvement de ressac comparable ne se propage contre le multiculturalisme au reste du pays. Pourtant, deux ans plus tard, on attend toujours ce ressac. Aucune autre province n'a connu un débat aussi explosif au sujet des accommodements religieux, ni les mêmes tentatives pour gagner des votes en appelant aux opinions anti-immigrants, ni les mêmes appels à l'abandon des politiques multiculturalistes. Jusqu'à maintenant, en tous cas, il semble que le mouvement de ressac contre le multiculturalisme ait été largement limité au Québec.

Cela n'a rien de surprenant puisque, évidemment, le multiculturalisme a toujours été moins populaire au Québec que dans les autres provinces, ce qui s'explique en grande partie par la perception que les Québécois ont d'eux-mêmes, soit celle d'une minorité vulnérable dans la mer anglophone de l'Amérique du Nord (je reviendrai plus loin sur cette question), et en partie parce que les débats antimulticulturalistes qui ont lieu en France ont plus de résonance au Québec que dans le reste du pays. Même au Québec, toutefois, il est maintenant clair que le mouvement antimulticulturaliste a perdu son élan. Le rapport Bouchard-Taylor a montré que les premiers reportages des médias sur les accommodements «déraisonnables» étaient souvent et dans une grande mesure inexacts, et les auteurs concluent qu'il n'y a pas nécessité de revoir en profondeur la politique d'accommodement actuelle. Le rapport Bouchard-Taylor ne fait pas l'unanimité, mais les esprits se sont calmés, et l'appui à l'ADQ a chuté. Il semble maintenant qu'il se soit agité d'une «panique morale» temporaire plutôt que d'un mouvement de ressac soutenu comme en ont connu, par exemple, les Pays-Bas, où les rapports

gouvernementaux en appelaient à une modification radicale de la politique d'intégration, et où les partis anti-immigrants ont modifié de façon permanente le paysage politique.

Bref, je crois que les diverses tentatives de relever des signes indiquant que le Canada connaît des problèmes comme ceux avec lesquels l'Europe est aux prises ont échoué. En fait, on pourrait prétendre que nombre de ces tentatives visaient un but politique. Ces affirmations ont été généralement avancées par des gens (comme Robert Fulford ou Michael Bliss) qui ont toujours été opposés au multiculturalisme, même avant que l'Europe ne lui tourne le dos. Il ne s'agit pas de gens qui se penchent sur de nouveaux faits pour décider s'il faut appuyer le multiculturalisme ou s'y opposer. En fait, les personnes qui s'opposent depuis longtemps au multiculturalisme ont pris le train européen de l'antimulticulturalisme, en espérant qu'il parvienne au Canada, recherchant désespérément l'ombre d'une preuve qui puisse être interprétée (à tort) comme indiquant que le Canada se dirige vers un climat d'animosité et de polarisation ethnique, à l'europpéenne. Si l'on se penche objectivement sur les faits, toutefois, on constate facilement que les relations ethniques à Toronto n'ont rien à voir avec celles de Paris, Amsterdam ou Bradford.

D'ailleurs, c'est précisément la conclusion à laquelle est parvenu l'Institut de recherche en politiques publiques dans le document *Belonging: Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, publié en 2007. Remarquant la tendance accrue chez les commentateurs à interpréter la situation canadienne à la lumière de la situation européenne, l'IRPP a mené un important projet de recherche systématique pour savoir si oui ou non le « modèle canadien » était confronté aux mêmes troubles que l'Europe de l'Ouest. Après avoir examiné la question sous diverses facettes — économique, politique et sociale — l'IRPP concluait ce qui suit :

[TRADUCTION] Peu d'éléments indiquent que le Canada se dirige vers une profonde ségrégation sociale comme celle que l'on craint dans certaines parties de l'Europe... Le Canada ne se dirige pas aveuglément vers la ségrégation. Rien ne justifie un changement d'orientation draconien dans les politiques de multiculturalisme, comparable à celui qui est en cours dans certains pays européens (Banting, Courchene et Seidle, 2007, p. 660, 681).

LES VRAIS PROBLÈMES (NON RÉSOLUS)

Ayant tracé le portrait de l'état actuel du débat public, et débusqué certaines des idées fausses qui y sont présentées, nous pouvons maintenant examiner les travaux

de recherche et les analyses qu'on trouve dans les six rapports régionaux commandés par le groupe de recherche de la Direction générale du multiculturalisme et des droits de la personne du ministère du Patrimoine canadien. On trouve dans chacun de ces rapports un aperçu de la tendance régionale concernant la situation des minorités, et des recommandations concernant les sujets à aborder dans de futures recherches.

Il est clair, à la lecture de ces rapports, que bien que nos problèmes ne soient pas ceux que l'on trouve en Europe, rien ne nous autorise non plus à la complaisance. En fait, les travaux de recherche menés indiquent clairement qu'il faut se pencher sur un certain nombre de problèmes bien réels. Dans cette brève conclusion, j'aimerais attirer l'attention sur quelques-uns de ces problèmes, en mettant l'accent sur certains aspects que l'on néglige souvent :

- 1) *Incorporer la religion au multiculturalisme*: les rapports régionaux sont unanimes : on n'a pas encore suffisamment débattu de la place de la diversité religieuse dans le cadre du multiculturalisme ; j'ai moi-même mentionné cette lacune dans un autre ouvrage (Kymlicka, 2007, 2008). Les débats passionnés autour de l'établissement de tribunaux religieux pour rendre des décisions arbitrales en matière de droit familial, et autour du financement des écoles religieuses en Ontario, de même que le débat sur les accommodements raisonnables au Québec, montrent que la religion est maintenant le domaine le plus controversé du multiculturalisme. Le rapport Bouchard-Taylor est peut-être le premier rapport public approfondi sur le sujet au Canada et, bien qu'il porte sur la situation au Québec, je crois que son analyse est utile pour l'ensemble du pays. Les auteurs affirment notamment que bien que le cadre constitutionnel et législatif actuel favorisant les « accommodements raisonnables » et un « sécularisme ouvert » au Canada convienne largement, il reste du travail à faire pour aider les travailleurs de première ligne et les responsables à qui incombe tous les jours la tâche d'appliquer la politique et de gérer les débats que cela soulève. C'est une question d'« état de préparation multiculturelle ». Il n'est pas réaliste de croire (ni souhaitable) que la Cour suprême rende une décision dans tous les cas de revendication de nature religieuse (comme celui du port du kirpan), mais il ne faut pas non plus que ces questions viennent alimenter la presse à sensation, comme ce fut le cas au Québec. Il faut « normaliser » ces questions, établir des mécanismes d'orientation, de consultation et de prise de décision efficaces vers lesquels les parties intéressées pourront se tourner, sans recourir aux tribunaux ou aux médias. De tels mécanismes existent en ce qui concerne la diversité ethnique

et les relations interraciales, mais ne sont pas suffisamment développés en ce qui concerne la diversité religieuse; c'est pourquoi nous devons continuellement régler des situations de crise et ne pouvons gérer ces questions de manière proactive.

- 2) *Les médias*: cela soulève la question du rôle des médias, mentionné dans plusieurs rapports régionaux comme étant un sujet de préoccupation. À mon avis, le rôle des médias au Canada est un cas de « verre à moitié vide ou à moitié plein ». D'un côté, comparativement à ce qui se fait dans la majorité des autres pays, les principaux médias du Canada ont évité, dans l'ensemble, de dénigrer les minorités ou les immigrants. Si l'on compare avec les tabloïdes de Londres ou de Rome, par exemple, les principaux journaux de Toronto ne publient pas constamment à la une des articles sur la criminalité alléguée de certains groupes ethniques, ou sur la possibilité que le pays soit « inondé » de migrants indésirables ou de pseudo-demandeurs d'asile. Dans la même veine, il est difficile d'imaginer les journaux canadiens provoquant délibérément l'animosité chez les musulmans en commandant des caricatures anti-islamiques, comme l'éditeur danois qui a candidement admis vouloir provoquer une « guerre de la culture ». La majorité des journalistes professionnels au Canada ont intégré un certain degré de responsabilité — ne serait-ce que de rectitude politique — face à ces questions. D'un autre côté, on a vu des cas — souvent dans les éditoriaux — où des propos offensants ou tendancieux non fondés ont été proférés, donnant lieu à des plaintes pour atteinte aux droits de la personne, et il est évident qu'il y a place à l'amélioration dans la façon dont les médias traitent diverses questions. Il faut toutefois se demander quel est ou quels sont les forums où débattre de la question. Je ne suis pas convaincu que les commissions des droits de la personne soient le meilleur lieu, et il nous faut revoir la façon de promouvoir un journalisme responsable sur cette question et de surveiller l'activité journalistique à cet égard. Il est bon, à mon avis, que les propos haineux constituent un acte criminel; il est bon également de fixer des normes de déontologie pour les journalistes, et de créer des organes de réglementation et des recours auxquels les particuliers pourront faire appel en cas de violation de ces normes. Dans de nombreux cas toutefois, ce dont nous avons réellement besoin, c'est d'un débat public plus vaste au sujet de la politique éditoriale, et les commissions des droits de la personne ne sont pas un forum approprié pour ce débat. En fait, il se peut que le traitement des plaintes par les commissions des droits de la personne soit contre-productif, exacerbant l'antagonisme entre les médias et certains groupes minoritaires. Quoi qu'il en

soit, on ne peut nier que les médias jouent un rôle primordial pour forger l'opinion publique, et c'est pourquoi il faut revoir le lien entre multiculturalisme et médias.

- 3) *Relation entre le multiculturalisme et les deux autres principaux éléments de diversité ethnoculturelle au Canada, soit les Canadiens-Français et les Autochtones.* Les politiques canadiennes sur la diversité fonctionnent généralement aujourd'hui selon trois « cloisonnements », avec des lois, des dispositions constitutionnelles et des ministères distincts qui traitent (a) le multiculturalisme en réaction à la diversité ethnique qu'amène l'immigration; (b) le fédéralisme et le bilinguisme en réaction au fait français; (c), les droits des Autochtones pour les membres des Premières nations (je développe la question du cloisonnement relatif aux politiques canadiennes sur la diversité plus en profondeur dans Kymlicka 2007b). À bien des égards, il est inévitable, et par ailleurs approprié, que ces trois domaines et cadres politiques soient séparés. Aucun ensemble de politiques sur la diversité ne peut englober à lui seul les divers patrimoines historiques et les besoins actuels des divers groupes du Canada. Il est cependant important de préciser comment ces trois volets interagissent. Il serait regrettable, sinon tragique, de croire que ces trois cadres politiques fonctionnent à contre-courant les uns des autres, comme si toute personne qui appuierait les droits des Autochtones ou les aspirations nationalistes des Québécois devait rejeter le multiculturalisme, ou *vice versa*. C'était d'ailleurs un point important dans le débat sur les accommodements raisonnables au Québec.

De nombreux intellectuels et politiciens québécois croient encore que la politique fédérale sur le multiculturalisme, telle que formulée à l'heure actuelle dans la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, repousse implicitement ou explicitement les aspirations nationalistes du Québec. Selon moi, c'est là une interprétation fautive, puisque la politique fédérale sur le multiculturalisme n'empêche aucunement que le Québec ait un statut spécial. Pour être juste, toutefois, il faut dire que les questions de bilinguisme, fédéralisme et nationalisme québécois n'ont pas encore été clairement abordées dans le cadre du multiculturalisme. Dans la même veine, des enjeux importants sont soulevés au sujet de la relation entre le multiculturalisme et les Autochtones en milieu urbain dans plusieurs villes de l'Ouest. De plus en plus, les immigrants et les Autochtones vivent dans une étroite proximité dans divers quartiers et, bien que sur le plan constitutionnel, ils peuvent relever de différentes lois et de divers règlement, la réalité, c'est qu'ils partagent souvent les mêmes services publics et le même espace public. Les

leaders autochtones ont parfois regardé le multiculturalisme d'un œil soupçonneux, et encore une fois, je crois qu'il n'y a pas d'opposition inhérente entre la politique fédérale sur le multiculturalisme et les droits des Autochtones, mais il faut mener d'autres travaux pour expliquer en quoi ils interagissent. Pour ce faire, il faudra abattre la perception voulant que ces politiques ne soient pertinentes que pour les groupes ethniques, les francophones et les Autochtones, respectivement, comme si les autres Canadiens n'étaient pas concernés par les questions de multiculturalisme, bilinguisme/fédéralisme et droits des Autochtones. Au contraire, il nous faut expliquer en quoi ces politiques visent à établir des relations fondées sur un concept de citoyenneté inclusive qui englobe tous les Canadiens, et que nous avons tous intérêt à faire en sorte que ces trois ensembles de politiques sur la diversité soient un succès.

- 4) *Racisme et discrimination*: un domaine où le multiculturalisme et les questions autochtones se recoupent, c'est celui du racisme et de la discrimination. Ces questions ont été soulevées dans tous les rapports régionaux et constituent clairement un lourd défi à relever. Toutefois, comme le montre l'exemple des Autochtones, les défis que pose le racisme ne sont pas nécessairement inclus dans notre terme traditionnel de « minorités visibles ». Même si les Autochtones ne font pas partie des minorités visibles, il est évident qu'ils sont victimes de racisme. D'ailleurs, même à l'intérieur de la catégorie « minorités visibles », on trouve d'importantes différences dans la nature du racisme dont sont victimes les membres de ces minorités. Plusieurs auteurs ont longtemps soutenu que le racisme à l'encontre des Noirs est qualitativement différent de celui que subissent les autres minorités visibles. Plus récemment, divers auteurs ont avancé que le préjugé anti-musulman est aussi une forme très particulière de racisme. Si l'on se penche uniquement sur les statistiques globales sur la réussite des « minorités visibles », on risque de perdre de vue d'importantes initiatives — les initiatives visant à contrer le racisme peuvent être efficaces pour certains groupes, même si les préjugés s'intensifient contre d'autres groupes. Nous savons, de par l'expérience d'autres pays, que les initiatives contre le racisme peuvent parfois être engluées dans des catégories désuètes ou inappropriées — p. ex., en Angleterre, on a longtemps traité les préjugés contre les musulmans comme s'il s'agissait simplement d'une autre forme de préjugés contre les Noirs. Nous devons veiller à ce que les programmes visant à contrer le racisme et la discrimination tiennent compte des différences entre les formes de racisme et de leur évolution.

5) *Conditions économiques*: Enfin, et c'est peut-être le point le plus important, tous les rapports régionaux ont abordé la question de la situation économique des immigrants récents qui, les faits le prouvent de plus en plus, est en déclin. Comparativement aux cohortes qui les ont précédés, il faut plus de temps aux immigrants d'aujourd'hui pour rejoindre les Canadiens d'origine sur le plan du salaire, et ils sont plus à risque de vivre dans la pauvreté. De nombreuses études, réalisées par Statistique Canada et d'autres instances, ont débattu des causes de cette tendance et j'ai peu à ajouter à ces analyses, si ce n'est pour noter que nombre de ces causes semblent ne pas relever de la politique fédérale sur le multiculturalisme, mais plutôt de question comme la certification professionnelle, l'évaluation de l'expérience de travail à l'étranger, la formation linguistique et la discordance entre la sélection des immigrants et les besoins actuels du marché du travail (p. ex., recruter un grand nombre de spécialistes des TI juste avant l'éclatement de la bulle technologique).

La clé, toutefois, et je reviens ici à mon idée de départ, c'est que quels que soient les causes du phénomène et les moyens d'y remédier, cette tendance est fondamentalement différente du phénomène de « classe marginale » dont il est question en Europe. Bien que les immigrants aient de plus en plus de barrières à abattre pour mettre à profit leur capital humain — ce qui est coûteux non seulement pour eux, mais pour la société canadienne en général — le Canada n'est pas en voie de devenir une société polarisée, avec d'un côté une majorité blanche éduquée et nantie, et de l'autre côté, des minorités victimes de racisme, sans compétences et appauvries, comme c'est le cas en France et dans les Pays-Bas. Le déclin de la situation économique des immigrants s'accompagne de tendances beaucoup plus positives concernant l'intégration sociale et politique des immigrants, que l'on constate par exemple dans le niveau de scolarité, le taux de mariages mixtes, le taux de participation à la vie politique et le sentiment partagé de fierté nationale.

Le résultat net de ces tendances ne se situe ni dans l'utopie célébrée par certains tenants du multiculturalisme, ni dans la « marche aveugle vers la ségrégation » que nous prédisent certains critiques. Il s'agit plutôt d'un ensemble complexe de facteurs, dont chacun doit être examiné dans son propre contexte. Les rapports régionaux donnent un certain nombre de pistes intéressantes pour étudier ces dynamiques. La première étape dans cette voie consiste toutefois à mettre de côté la tendance envahissante à examiner la situation canadienne à la lumière du mouvement de ressac contre le multiculturalisme qui prévaut en Europe.

NOTE

- ¹ Les six rapports ont été rédigés par Ibrahim Ouattara (Atlantique), Annick Lenoir et Paul Morin (Québec), David Seljak (Ontario), Paul Bramadat (Manitoba et Saskatchewan) et Lauren Hunter (Colombie Britannique, Alberta et Territoires).
- ² Ces sondages révèlent également que 74 % des Canadiens croient que le multiculturalisme est une pierre angulaire de la culture canadienne; 82 % des Canadiens conviennent que le multiculturalisme est une source de fierté pour les Canadiens; et 83 % des Canadiens sont d'avis que les personnes appartenant à différents groupes raciaux et culturels enrichissent la vie culturelle du Canada (Environics, Focus Canada, 2002).
- ³ Pour lire l'une des quelques tentatives sérieuses d'analyses du multiculturalisme selon ses tendances, se reporter à Koopmans et coll. 2005. Malheureusement, leur analyse dépend d'une interprétation particulière du cas de la Hollande. Je soulève quelques doutes au sujet de leur analyse, dans mon examen du document de Sniderman et Hagendoorn 2007, (qui fait la même erreur).

THÈMES DE RECHERCHE SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN

WILL KYMLICKA

APERÇU DES THÈMES DE RECHERCHE RETENUS POUR 2006-2008

En 2006-2008, les six thèmes suivants avaient été retenus prioritairement par le Direction de recherche de la Direction générale du multiculturalisme et des droits de la personne (Ministère du patrimoine canadien) :

- 1) L'inclusion et l'exclusion sociale
- 2) Les prévisions démographiques pour 2017
- 3) La recherche appliquée en politique
- 4) Le racisme, la discrimination et le post-multiculturalisme
- 5) La diversité religieuse
- 6) La sécurité dans une société pluraliste

En règle générale, les auteurs des rapports régionaux estiment que ces thèmes étaient importants et valables et qu'il y aurait lieu de les approfondir encore. Certaines suggestions ont cependant été faites pour mieux circonscrire les thèmes. Et, comme on le verra, beaucoup des nouveaux thèmes proposés sont en fait une reformulation des thèmes antérieurs explicitant plus clairement les enjeux et préoccupations qui les sous-tendent.

L'inclusion et l'exclusion sociale: Certains auteurs estiment que la notion d'inclusion sociale est trop informelle. Après tout, le multiculturalisme a presque entièrement à voir avec l'inclusion sociale. On a donc proposé de préciser les thèmes entourant les notions d'inclusion et d'exclusion, qu'il s'agisse de certains groupes vulnérables (ex. : jeunes, musulmans) ou de certains processus sociaux (ex. : discrimination dans l'emploi, isolement social, stéréotypes véhiculés par les médias).

Les prévisions démographiques pour 2017: Certains auteurs estiment que ce thème était utile lorsqu'il a été adopté en 2006, mais qu'il est de plus en plus inutile et obsolète. Les prévisions démographiques pour 2017 ont permis aux Canadiens de prendre conscience de l'évolution profonde de notre pays, mais c'est maintenant chose faite, notamment grâce à la publicité entourant la publica-

tion des données du recensement de 2006. On a donc proposé d'examiner plutôt les questions stratégiques de fond que soulèvent ces tendances. Il faut plus particulièrement examiner notre «degré de préparation multiculturelle» à une société de plus en plus diversifiée sur les plans de l'éducation, de la santé, de la planification urbaine, etc.

La recherche appliquée en politique: Certains auteurs des rapports régionaux pensent que les analyses commandées par le Groupe de recherche sur tous les thèmes de recherche devraient être de la «recherche appliquée» et, par conséquent, qu'il devrait s'agir d'un principe applicable à tous les thèmes de recherche au lieu d'être un thème en soi. (Ce commentaire traduit peut-être un malentendu sur les raisons administratives pour lesquelles Patrimoine canadien en a fait un thème de recherche distinct.)

Le racisme, la discrimination et le post-multiculturalisme: Certains auteurs estiment que ce thème combine deux enjeux distincts qu'il vaudrait la peine d'analyser séparément. D'une part, il y a une série de questions sur nos politiques actuelles contre le racisme et la discrimination raciale et des moyens de les rendre plus efficaces. D'autre part, il y a un débat plus spéculatif et prospectif sur l'avenir du multiculturalisme comme concept ou comme modèle et sur la question de savoir si les idées héritées du multiculturalisme doivent être remplacées par de nouvelles perspectives post-multiculturelles en cette ère d'«hyperdiversité». Les auteurs des rapports régionaux proposent d'analyser séparément les enjeux plus concrets et plus urgents du racisme et de la discrimination et les enjeux plus spéculatifs et théoriques de l'avenir du multiculturalisme et que les deux soient traités comme des thèmes de recherche distincts.

La diversité religieuse: C'est l'un des thèmes de la période 2006-2008 qui fait le plus l'unanimité parmi les auteurs des rapports régionaux. Ils ont tous le sentiment que les questions relatives à la diversité religieuse ont de plus en plus d'importance au Canada et que le succès du multiculturalisme canadien (et du Canada proprement dit) dépend de notre aptitude à mieux comprendre les défis associés à cette diversité. Mais les auteurs font également remarquer que les questions religieuses ne peuvent être séparées des enjeux liés au racisme et que l'un des défis les plus importants que nous devons relever est précisément l'interaction complexe entre le préjugé racial et l'intolérance religieuse.

La sécurité dans une société pluraliste: Tous les auteurs reconnaissent l'importance croissante de la sécurité après les événements du 11 septembre et l'obligation du gouvernement de surveiller la situation et de protéger les Canadiens contre ce genre de menace. Cela dit, ils s'inquiètent du fait que les questions de sécurité associées à l'immigration et au multiculturalisme pourraient avoir des

effets malheureux, voire contre-productifs. Si les immigrants et les minorités religieuses et visibles estiment qu'ils sont stigmatisés par le gouvernement (ou par les autres citoyens) comme étant une menace à la sécurité et si l'on ne croit pas qu'ils peuvent se conduire comme des citoyens canadiens loyaux, il est probable qu'ils se retireront de la vie publique et se sentiront encore plus étrangers aux institutions canadiennes. Le résultat net pourrait bien être l'instauration de conditions d'isolement et de méfiance qui justement nourrissent la radicalisation des positions. Les auteurs des rapports régionaux rappellent donc que les questions liées à la sécurité doivent être abordées avec précaution pour éviter la dénonciation ou la stigmatisation injuste de certains groupes.

Pour résumer, les auteurs des rapports régionaux estiment que les thèmes de recherche de la période 2006-2008 circonscrivaient des enjeux réels et d'importance durable, mais plusieurs d'entre eux proposent que les thèmes de recherche de la période 2008-2010 resserrent le champ d'analyse (ex. : remplacer l'étude de l'inclusion sociale par celle de formes ou mécanismes plus précis d'exclusion) et fassent des liens (ex. : explorer le lien entre la diversité religieuse et la discrimination raciale). Nous analyserons plus loin les raisons de leurs propositions.

THÈMES PROPOSÉS POUR 2008-2010 DANS LES RAPPORTS RÉGIONAUX

Comme je l'ai déjà indiqué, les auteurs des rapports régionaux proposent au total 46 thèmes de recherche pour la période 2008-2010. Voici la liste complète de ces thèmes, région par région d'est en ouest. (Voir aussi le tableau 1.)

*Région de l'Atlantique*¹

- 1) Inclusion (intégration) sociale, bases sociales du respect et justice sociale.
- 2) Exclusion et marginalisation des jeunes.
- 3) Santé, ethnicité et minorités visibles.
- 4) Diversité religieuse et intégration raciale et la diversité ethnique et culturelle.
- 5) Communautés accueillantes en milieu rural et la question de l'immigration francophone.
- 6) Développement d'ensembles de données, projections de données 2006-2031 et recherches qualitatives sur l'expérience de vie des immigrants.

*Québec*²

- 1) L'apport des minorités visibles et religieuses à la culture québécoise.
- 2) Intégration et participation socio-économique des Canadiens de deuxième génération, des minorités visibles et religieuses.
- 3) Le racisme et la discrimination raciale.

- 4) Les conditions socio-économiques des minorités visibles et religieuses.
- 5) Le rôle de la langue (maternelle et seconde) dans le processus d'insertion économique.
- 6) Stratégies d'intégration et de participation des minorités visibles et religieuses au Québec.
- 7) Les minorités visibles et religieuses.
- 8) Les jeunes appartenant à une minorité visible ou religieuse et les jeunes Canadiens de deuxième génération.
- 9) Les personnes âgées et appartenant à une minorité visible ou religieuse.
- 10) Les femmes appartenant à une minorité visible ou religieuse.
- 11) La pauvreté, l'exclusion et la ségrégation résidentielle.
- 12) La contribution des politiques sociales à l'insertion socioprofessionnelle des minorités visibles et religieuses.
- 13) L'impact des médias de masse sur le développement et la propagation de stéréotypes, de préjugés racistes.
- 14) Le cas spécifique du Québec.

Ontario

- 1) Le multiculturalisme au XXI^e siècle.
- 2) L'autonomie institutionnelle des groupes ethniques et religieux.
- 3) L'accueil réservé au multiculturalisme par le public.
- 4) Médias et multiculturalisme.
- 5) Enjeux régionaux : Toronto, Ottawa-Gatineau, villes de moyenne importance, villages et Nord de l'Ontario.

Manitoba et Saskatchewan

- 1) Relations communautaires des minorités visibles et des minorités religieuses avec les Autochtones des Prairies.
- 2) Le rôle des minorités visibles et des minorités religieuses dans l'évolution des collectivités rurales et nordiques.
- 3) Les minorités visibles de langue française dans les Prairies.
- 4) Réagir à un phénomène contemporain : l'intégration des minorités visibles et des minorités religieuses dans les Prairies.
- 5) Protection et promotion de l'histoire du patrimoine national canadien.
- 6) La condition féminine dans les collectivités des minorités visibles et des minorités religieuses des Prairies.

- 7) Manifestations publiques de l'identité: gastronomie, festivals, congés et fêtes religieuses dans les collectivités des minorités visibles et des minorités religieuses.

*Alberta*³

- 1) Stratégies de lutte contre le racisme et la discrimination.
- 2) Religion et inclusion.
- 3) Participation économique et niveau de vie.
- 4) Francophones et Autochtones de l'Alberta.
- 5) Jeunes, aînés et multiculturalisme.
- 6) L'avenir de la politique sur le multiculturalisme canadien.

Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest

- 1) Coordination des initiatives culturelles et des initiatives autochtones.
- 2) Croissance économique et migration sur le marché du travail.
- 3) Logistique de collecte de données et gestion de programme.

Colombie-Britannique

- 1) Participation économique et modes de vie.
- 2) Le multiculturalisme dans la planification et l'administration des services sociaux.
- 3) Jeunes à risque: multiculturalisme, éducation et prévention de la violence.
- 4) Géopolitique internationale et mesures internes: incidence sur le multiculturalisme.
- 5) Racisme et discrimination: mise en œuvre du Plan d'action canadien contre le racisme.
- 6) Participation significative aux Jeux olympiques de 2010.
- 7) Multiculturalisme et évolution des politiques.

Il serait évidemment impossible d'analyser en profondeur chacun de ces 46 thèmes, d'autant plus que beaucoup d'auteurs fournissent des explications détaillées à leurs choix et proposent notamment des activités et initiatives de recherche précises. Ce que je propose donc, c'est de souligner ce que je crois être les grands thèmes communs à ces diverses propositions et de les regrouper en une liste plus simple.

Comme je l'ai dit, cette liste comprend un certain nombre de propositions qui sont propres à une région en particulier. Par exemple, «Participation significative aux Jeux olympiques de 2010» est, bien entendu, surtout applicable à la Colombie-

Britannique. De même, le fait que beaucoup de minorités visibles dans les Territoires ne soient pas des résidents permanents, mais des travailleurs contractuels, donne aux questions liées au multiculturalisme un caractère très particulier dans cette région. Cependant, outre les préoccupations régionales, on peut circonscrire un certain nombre de thèmes récurrents qui intéressent tout le pays. Un simple coup d'œil permet de repérer, parmi ces 46 thèmes, un certain nombre d'enjeux fondamentaux qui se retrouvent dans plusieurs des listes régionales.

Dans la section suivante, j'énumérerai ce que je considère comme les dix thèmes les plus importants dans les rapports régionaux. Ces thèmes sont reliés entre eux, et certaines questions ou certains sujets se retrouvent sous plus d'une rubrique (comme c'était le cas également des thèmes de 2006-2008, d'ailleurs). Cependant, bien que ces thèmes se fondent les uns dans les autres, ils traduisent également dix enjeux distincts et importants susceptibles de faire l'objet d'une recherche.

DIX THÈMES DE RECHERCHE POUR LE CANADA

1) *Multiculturalisme et diversité religieuse*

Comme je l'ai fait remarquer, les auteurs de tous les rapports régionaux sont unanimes à reconnaître l'importance de la recherche sur la diversité religieuse au Canada. Plusieurs autres questions plus précises ont été soulevées sous cette rubrique, mais trois valent la peine d'être notées: a) Traditionnellement, le multiculturalisme canadien passe par une collaboration et une utilisation d'organisations définies sur le plan de l'appartenance ethnique (ex.: Congrès ukrainien du Canada) et raciale (ex.: Alliance urbaine sur les relations interraciales). En quoi les organisations et les mouvements sociaux définis sur le plan de l'appartenance religieuse sont-ils semblables aux premiers ou différents? Dans quel sens convient-il de modifier les programmes du multiculturalisme et les procédures de consultation conçus au départ en fonction de l'appartenance ethnique et raciale pour les adapter à la diversité religieuse? b) Dans la mesure où le multiculturalisme s'adapterait à la diversité religieuse, en quoi cela renvoie-t-il aux principes du «sécularisme» qui sous-tendent les principes de gouvernement des démocraties libérales contemporaines? c) Le principe des «accommodements raisonnables» est-il une réponse adaptée et suffisante aux revendications des minorités religieuses du Canada?

2) *Racisme et discrimination*

Les auteurs de tous les rapports régionaux ont également soulevé une autre question commune: la nécessité de perpétuer et même d'accentuer l'engagement

à lutter contre le racisme et la discrimination raciale. Plusieurs autres questions de recherche plus précises ont été soulevées sous cette rubrique, mais trois méritent plus particulièrement qu'on les mentionne ici : a) la nécessité d'examiner le lien entre racisme et intolérance religieuse et plus particulièrement comment le préjugé anti-musulman renforce et transforme des formes de racisme antérieures; b) la nécessité d'examiner le rôle des médias dans la lutte contre les stéréotypes ou leur renforcement et de circonscrire les stratégies susceptibles de contrer le discours haineux; c) la nécessité d'examiner en quoi le multiculturalisme peut contribuer au Plan d'action contre le racisme.

3) *Intégration au marché du travail*

Un troisième thème est soulevé par les auteurs de tous les rapports : la nécessité de mieux comprendre les obstacles à l'intégration des immigrants et des minorités visibles et religieuses de deuxième génération au marché du travail. Parmi les questions plus précises relevant de cette rubrique, je soulignerais les suivantes : a) la nécessité de mieux comprendre (et de circonscrire) la discrimination sur le marché du travail; b) la nécessité de mieux comprendre le rôle des compétences linguistiques (et de la formation linguistique) dans la facilitation ou la limitation de l'intégration économique.

4) *L'immigration après Metropolis*

Un quatrième thème est récurrent parmi les auteurs des rapports régionaux : la nécessité d'approfondir la recherche sur l'immigration en dehors des grandes villes. Il est certain que la vaste majorité des immigrants continuera d'affluer vers les grandes métropoles du Canada, et le Canada est un chef de file dans la recherche sur l'immigration urbaine, entre autres grâce au réseau de centres de recherche Metropolis, mais il y a beaucoup d'immigrants en dehors des grands centres urbains, et plusieurs provinces se sont engagées à accroître l'afflux d'immigrants dans les villes plus petites et dans les zones rurales. On a besoin d'un supplément de recherche pour savoir ce qui permet aux petites collectivités d'attirer et de garder des immigrants et déterminer le rôle que peut jouer le multiculturalisme dans la préparation des collectivités d'accueil. Parmi les questions plus précises relevant de cette rubrique, je retiendrais les suivantes : a) les immigrants des zones rurales; b) les besoins multiculturels des travailleurs qualifiés qui migrent temporairement dans les pays du Nord; c) l'appui à l'immigration dans les collectivités francophones minoritaires.

5) *Multiculturalisme et sécurité*

Comme je l'ai dit, tous les auteurs reconnaissent l'importance croissante des questions relatives à la sécurité au Canada et l'impact négatif qu'elles peuvent

avoir sur les attitudes et les pratiques multiculturelles. Ils s'inquiètent tous du fait que les craintes suscitées par la « lutte contre le terrorisme » risquent de donner lieu à la stigmatisation injuste de certains groupes. Ils ne sont cependant pas unanimes quant à la façon d'aborder cette difficile question. Pour certains, le meilleur moyen est de séparer carrément le débat sur le multiculturalisme et le débat sur la sécurité nationale et de ne pas inclure les questions relatives à la sécurité parmi les thèmes de recherche associés au multiculturalisme. D'autres estiment plutôt que le meilleur moyen d'éviter que les questions relatives à la sécurité déforment le multiculturalisme est précisément de faire le lien dans une recherche explicite. Par exemple, nous devrions examiner a) si les relations ethniques au Canada sont en train de devenir anxieuses, c'est-à-dire dans quelle mesure (et dans quels contextes) le comportement et les attitudes des gens et des institutions à l'égard des membres de minorités visibles et religieuses sont en train de changer pour suivre une logique d'insécurité au lieu d'une logique d'inclusion multiculturelle, et ce qu'il en est des effets de cette évolution sur les processus d'intégration ; b) de quelles façons les membres de groupes ethniques et religieux sont engagés dans des conflits étrangers concernant leurs concitoyens et coreligionnaires : quand jouent-ils un rôle visant à maintenir la paix et à diffuser les valeurs canadiennes de paix, de démocratie et de respect des droits de la personne ? Quand appuient-ils la violence et d'autres formes de radicalisme entravant la paix et la démocratie ? En quoi ces formes de participation diasporique à des conflits « patriotiques » ont-elles évolué au fil des années ? Après tout, l'idée que certaines minorités sont une source de crainte pour la sécurité n'est pas nouvelle au Canada, et, en inscrivant les craintes actuelles dans un contexte historique, on pourrait élargir la perspective et tirer des leçons utiles.

6) *L'avenir du multiculturalisme*

Un sixième thème abordé dans tous les rapports régionaux a trait au pronostic à long terme du multiculturalisme au Canada. On considère généralement que le multiculturalisme a beaucoup contribué à l'épanouissement du Canada depuis 35 ans, mais la situation intérieure et internationale est en train de changer, et nous devons tenir compte des grandes tendances. Là encore, plusieurs questions plus précises ont été soulevées sous cette rubrique : a) l'émergence d'une situation de « superdiversité », où la diversité ethnique et religieuse n'est plus une caractéristique de la population installée à titre permanent, mais d'un nombre croissant de gens aux statuts divers et au degré d'appartenance et de

résidence variable, depuis les globe-trotters professionnels très mobiles aux migrants non qualifiés qui obtiennent répétitivement des permis de travail temporaires (que signifie le multiculturalisme dans ce contexte?); b) l'impact des tendances et débats internationaux en matière de multiculturalisme sur la situation au Canada. Il y a un recul du multiculturalisme dans beaucoup de pays, notamment en Europe de l'Ouest, mais sans doute aussi aux États-Unis et en Australie. Comme je l'ai dit dans la première section, ces débats internationaux exercent une forte influence, voire une distorsion, sur le débat au Canada, et ces influences sont inévitables en raison de la mondialisation. Il est donc important de s'interroger sur la spécificité de l'expérience canadienne par rapport aux autres pays et d'essayer de déterminer quand celle des autres pays permet ou non de tirer des leçons pour notre avenir.

Ces six premiers thèmes sont largement analysés dans tous les rapports régionaux (quoique, comme je viens de le dire, les auteurs ne recommandent pas tous d'y inclure la sécurité comme thème distinct) et peuvent donc être considérés comme véritablement pancanadiens. Les quatre autres ne sont pas abordés par tous les auteurs, mais ils ressortent dans deux ou plusieurs des rapports, et je crois qu'ils renvoient à des questions d'importance nationale.

7) *Multiculturalisme et peuples autochtones*

Les auteurs des deux rapports de l'Ouest abordent la question du lien entre multiculturalisme et peuples autochtones. Comme je l'ai dit dans mon document préliminaire, le multiculturalisme au Canada fonctionne généralement dans une « zone » juridique et politique distincte des questions autochtones, lesquelles sont régies par des lois et dispositions constitutionnelles différentes et administrées par des ministères gouvernementaux différents. Cependant, comme le rappellent les rapports des Prairies et de la Colombie-Britannique, les deux enjeux sont inextricablement liés sur le terrain dans bien des régions du pays. Deux contextes sont plus particulièrement circonscrits : a) dans les zones urbaines des Prairies, les immigrants et les Autochtones vivent de plus en plus à proximité les uns des autres dans divers quartiers, et, bien qu'ils relèvent constitutionnellement de lois et règlements différents, dans la réalité concrète, ils partagent souvent les mêmes services publics et le même espace public. Il faut donc approfondir la recherche pour déterminer les politiques multiculturelles à l'origine destinées aux groupes ethniques et minorités visibles issus de l'immigration qui peuvent être adaptées aux besoins des

Autochtones vivant en milieu urbain; b) dans le Nord, on a parfois la situation inverse, où des programmes destinés aux Autochtones, notamment les droits liés à l'autonomie gouvernementale, sont bien établis, mais où il existe assez peu de programmes multiculturels pour les minorités religieuses et les minorités visibles. C'est dans ce contexte que des dirigeants autochtones accueillent parfois les tentatives de promotion du multiculturalisme avec soupçon, les considérant comme un moyen de diluer des droits acquis de haute lutte. Il faut donc approfondir la recherche pour déterminer comment le multiculturalisme peut fonctionner dans un contexte nordique façonné par les droits et l'autonomie gouvernementale des Autochtones. Ces questions appartiennent typiquement à la région de l'Ouest, mais je crois qu'elles renvoient à des enjeux plus généraux d'importance nationale associés aux liens entre les diverses dimensions de la diversité au Canada.

8) *Les groupes vulnérables: les femmes et les jeunes (deuxième génération)*

Comme je l'ai dit, plusieurs auteurs proposent de remplacer le grand thème de recherche de «l'inclusion sociale» par des thèmes plus précis qui permettraient d'examiner certaines caractéristiques de l'exclusion. Deux groupes sont plus particulièrement considérés comme exposés à l'exclusion: les femmes et les jeunes (deuxième génération), et plusieurs auteurs recommandent de réserver des thèmes de recherche à ces groupes vulnérables. Là encore, un certain nombre de questions plus précises sont soulevées. Pour ce qui est des jeunes de deuxième génération, ce sont notamment les suivantes: a) le déclin de la situation économique des nouveaux immigrants est-il transmis à leurs enfants (la deuxième génération se caractérise-t-elle par moins d'éducation, moins d'emploi et moins de revenus)? b) les risques d'exclusion sociale entraînent-ils un moindre sentiment d'appartenance et d'identification au Canada? c) a-t-on besoin de programmes plus spécifiques pour aider les jeunes à risque? Pour ce qui est des femmes, les questions sont les suivantes: a) l'intégration socioéconomique des femmes appartenant à des minorités visibles et des minorités religieuses; b) l'accès des femmes à l'apprentissage linguistique; c) la protection de l'égalité des sexes dans les minorités ethniques et religieuses; d) la promotion de la participation des femmes issues de minorités visibles et religieuses à la vie civique et politique.

9. *Caractéristiques de la formation d'une collectivité ethnique*

L'un des thèmes les plus «chauds» mentionnés dans les rapports régionaux est la «ségrégation résidentielle» ou la «ghettoïsation ethnique». Comme je

l'explique dans la première section et comme le rappellent plusieurs rapports régionaux, la rhétorique publique au sujet de la « ghettoïsation » est très trompeuse. Cependant, comme l'indiquent les rapports de l'Ontario et du Québec, le simple fait que le débat public sur ces questions ait été si trompeur est en soi la preuve d'une importante lacune en matière de recherche. Nous n'avons tout simplement pas assez de données factuelles sur la nature et la structure des formations communautaires ethniques au Canada ni sur leur évolution. Nous disposons de données de recensement rudimentaires sur les caractéristiques de concentration résidentielle, mais nous ne savons rien des structures institutionnelles qui existent au sein de ces collectivités, qu'il s'agisse de médias, d'organisations religieuses, d'organismes financiers, d'organisations récréatives, d'établissements d'enseignement, d'organisations politiques et militantes, etc. Les sociologues disent depuis longtemps que les membres de groupes immigrants sont plus susceptibles de réussir à s'intégrer si leurs collectivités ont de robustes institutions de ce genre, et des études comparatives récentes sur le Canada et les États-Unis confirment cette théorie⁴. Bloemraad fait valoir que le succès du multiculturalisme canadien est précisément lié au fait qu'il a contribué à l'élaboration et au maintien de l'infrastructure institutionnelle des groupes ethniques. Mais nous n'avons pas de « carte institutionnelle » des groupes ethniques et nous ne savons pas si les groupes ethniques d'aujourd'hui sont en mesure de conserver le même degré de complexité institutionnelle. Nous ne sommes pas non plus en mesure de déterminer les façons dont certaines formes d'institutionnalisation ethnique peuvent parfois entraver l'intégration. Les médias véhiculent toutes sortes d'idées spéculatives sur la nature des formations communautaires ethniques et sur les effets censément négatifs de la « ghettoïsation » sur l'intégration. Une analyse des formations communautaires ethniques au Canada et de leur lien avec les caractéristiques générales d'intégration permettrait d'alimenter le débat public et la politique gouvernementale.

10. *Multiculturalisme et exécution des services*

Enfin, plusieurs rapports traitent du « degré de préparation multiculturelle ». Comme je l'ai déjà dit, compte tenu de la publicité entourant la publication des données du recensement de 2006, il n'est plus nécessaire de sensibiliser les Canadiens aux nouvelles tendances démographiques. On a plutôt besoin d'approfondir la recherche sur les types de réformes dont nous aurions besoin pour que les institutions gouvernementales soient aptes à faire face à la diversité croissante de la société canadienne. Dans certains domaines,

comme l'éducation, la question du « degré de préparation multiculturelle » n'est pas nouvelle, du moins dans les grandes villes, et l'on pourrait dire que les écoles publiques sont déjà dotées de procédures internes d'adaptation à une population d'élèves de plus en plus diversifiée. Mais, dans d'autres domaines, comme celui de la santé, il y a lieu d'envisager un investissement nouveau et plus concerté en matière de préparation multiculturelle. Les auteurs des rapports soulignent notamment le problème des soins donnés aux personnes âgées. Les immigrants de pays sources « non traditionnels » qui sont arrivés en grand nombre à la fin des années 1960 et dans les années 1970 forment aujourd'hui une bonne partie de la population âgée du Canada, et il y a de bonnes raisons de penser que notre système de soins aux aînés, de foyers pour les personnes âgées, d'hôpitaux et de centres de soins palliatifs n'est pas entièrement adapté aux besoins que cette situation va déclencher. Cela n'est qu'un exemple parmi d'autres, et l'on peut envisager l'instauration d'un mécanisme de « vérification » plus systématique du degré de préparation multiculturelle des institutions gouvernementales.

Ces dix thèmes ne recouvrent pas toutes les questions soulevées dans les 46 propositions contenues dans les six rapports régionaux, mais je crois qu'ils saisissent l'essentiel des préoccupations qui sous-tendent ces rapports et qu'ils circonscrivent un ensemble d'enjeux véritablement fondamentaux pour l'avenir du multiculturalisme au Canada.

TABLE 1 : SUJETS DE RECHERCHE PROPOSÉS PAR THÈME

	ATLANTIQUE	QUÉBEC	ONTARIO	MAN/SASK
1. Religion	Diversité religieuse et intégration	Intégration des minorités religieuses	Religion (2006)	Intégration des minorités religieuses
2. Racisme, lutte contre le racisme et médias	Racisme et discrimination (2006)	Racisme et discrimination, médias	Racisme et discrimination, médias	Racisme et discrimination (2006))
3. Intégration au marché du travail	Inclusion et exclusion sociale ⁵ (2006)	Intégration au marché du travail, pauvreté	Inclusion et exclusion sociale (2006)	Inclusion et exclusion sociale (2006)
4. Immigration en dehors des grandes villes	Immigration dans les collectivités rurales et francophones	Régionalisation au Québec	Enjeux régionaux (zones rurales et nordiques)	Minorités dans les zones rurales, nordiques et francophones
5. Sécurité	La sécurité dans une société pluraliste (2006)	La sécurité dans une société pluraliste (2006)	La sécurité dans une société pluraliste (2006)	La sécurité dans une société pluraliste (2006)
6. L'avenir du multiculturalisme	L'avenir du multiculturalisme ⁶ (2006)	L'avenir du multiculturalisme (2006)	Le multiculturalisme au XXI ^e siècle.	L'avenir du multiculturalisme (2006)
7. Multiculturalisme et peuples autochtones				Relations avec les Autochtones dans les Prairies
8. Groupes vulnérables	Jeunes	Jeunes, personnes âgées et femmes		Femmes
9. Structures communautaires ethniques			Autonomie institutionnelle des groupes ethniques	Manifestations publiques de l'identité
10. Exécution des services	Santé			
11. Autre	Collecte de données	1) Compétence linguistique 2) Spécificité du Québec	Perception publique du multiculturalisme	Protection du patrimoine historique

Remarque : Certains auteurs entérinent une partie ou la totalité des thèmes de 2006-2008 tout en proposant de nouveaux thèmes pour 2008-2010; d'autres tentent d'intégrer les thèmes antérieurs aux thèmes proposés pour 2008-2010. Dans le premier cas, la reconduction d'un thème antérieur est signalée par « (2006) ».

TABLE 1 (SUITE) : SUJETS DE RECHERCHE PROPOSÉS PAR THÈME

	ALBERTA	TERRITOIRES	C.-B.	CANADA
1. Religion	Religion et inclusion		Religion (2006)	Multiculturalisme et diversité religieuse
2. Racisme, lutte contre le racisme et médias	Stratégies de lutte contre le racisme et la discrimination		Racisme et discrimination, Plan d'action canadien contre le racisme	Racisme et discrimination
3. Intégration au marché du travail	Participation économique	Migration sur le marché du travail	Participation économique	Intégration au marché du travail
4. Immigration en dehors des grandes villes		(s'applique à toute la région)		L'immigration après Metropolis
5. Sécurité	La sécurité dans une société pluraliste (2006)		Géopolitique internationale et multiculturalisme	Multiculturalisme et sécurité
6. L'avenir du multiculturalisme	L'avenir de la politique du multiculturalisme		Multiculturalisme et évolution des politiques	L'avenir du multiculturalisme
7. Multiculturalisme et peuples autochtones	Lien avec les populations autochtones	Coordination avec les initiatives autochtones		Multiculturalisme et peuples autochtones
8. Groupes vulnérables	Jeunes et personnes âgées		Jeunes à risque	Les groupes vulnérables : les femmes et les jeunes
9. Structures communautaires ethniques				Caractéristiques de la formation d'une collectivité ethnique
10. Exécution des services	Santé		Multiculturalisme et exécution des services	Multiculturalisme et exécution des services
11. Autre		Collecte de données	Participation aux Jeux olympiques de 2010	

NOTES

- ¹ Original en français.
- ² Original en français.
- ³ L'Alberta et les Territoires font l'objet d'un seul et même rapport régional, mais l'auteure a fait une liste distincte, que j'ai respectée, des thèmes de recherche applicables à chaque secteur.
- ⁴ Voir, par exemple, Irene Bloemraad, *Becoming a Citizen: Incorporating Immigrants and Refugees in the United States and Canada*, University of California Press, Berkeley, 2006.
- ⁵ Le thème de recherche « Inclusion et exclusion sociale » de 2006-2008 englobait un certain nombre de domaines et ne portait pas seulement sur la participation au marché du travail. Les auteurs de certains rapports régionaux estimaient que ce thème était trop vaste, mais ils ont tous été d'avis qu'on devrait approfondir la recherche sur les questions relatives à l'inclusion et à l'exclusion du point de vue du marché du travail.
- ⁶ Plusieurs auteurs estimaient que le thème de recherche de 2006-2008 relatif au racisme, à la discrimination et au post-multiculturalisme devrait être divisé en deux thèmes distincts : racisme et discrimination, d'une part, et l'avenir du multiculturalisme (post-multiculturalisme), d'autre part.

RÉFÉRENCES

- Adams, Michael (2007) *Unlikely Utopia: The Surprising Triumph of Canadian Pluralism* (Viking, Toronto).
- Berry, J.W., R. Kalin et D. Taylor (1977) *Attitudes à l'égard du multiculturalisme et des groupes ethniques au Canada* (Approvisionnement et Services Canada, Ottawa).
- Berry, John, Jean Phinney, David Sam et Paul Vedder (2006) *Immigrant Youth in Cultural Transition* (Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah).
- Bird, Karen (2004) « Obstacles à la représentation des minorités ethniques au sein des gouvernements locaux au Canada ». Dans Caroline Andrew (dir.), *Nos diverses cités* (Ottawa: Metropolis et la Fédération canadienne des municipalités).
- Bird, Karen (2005) "The Political Representation of Visible Minorities in Electoral Democracies: A Comparison of France, Denmark, and Canada", *Nationalism and Ethnic Politics* 11:4: 425-65.
- Bird, Karen (2007) "Patterns of Substantive Representation among Visible Minority MPs: Evidence from Canada's House of Commons" (Préparé en vue des séances de travail conjointes du Consortium européen de recherches en sciences politiques tenues à Helsinki, du 7 au 12 mai 2007).
- Black, Jerome et Erickson, Lynda (2006) "Ethno-racial Origins of Candidates and Electoral Performance", *Party Politics*, vol. 12/4: 541-61.
- Bliss, Michael. 2006. "Has Canada Failed?" *Literary Review of Canada*, 14/2: 3-6.
- Bloemraad, Irene. 2006. *Becoming a Citizen: Incorporating Immigrants and Refugees in the United States and Canada*. Berkeley: University of California Press.

Conseil de l'Europe, Comité des Ministres (2008) « Livre blanc sur le dialogue interculturel » (CM 2008 30, 2 mai 2008).

Dasko, Donna. 2005. « Attitudes du public à l'égard du multiculturalisme et du bilinguisme au Canada ». Dans Margaret Adsett, Caroline Mallandain et Shannon Stettner, dirs., *Perspectives canadiennes et françaises sur la diversité: les actes de la conférence*. Le 16 octobre, 2003. Ottawa: Ministère du Patrimoine canadien <dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/CH36-4-1-2004F.pdf> (mars 2007).

Esses, Victoria et al (2006) "Perceptions of National Identity and Attitudes toward Immigrants and Immigration in Canada and Germany", *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 30: 653-69.

Focus Canada (2006) *Canadians' Attitudes Toward Muslims* (Environics).

Goodhart, David (2008) "Has Multiculturalism had its Day?", *Literary Review of Canada*, vol. 16/3: 3-4.

Gregg, Allan (2006) "Identity Crisis: Multiculturalism a Twentieth-Century Dream Becomes a Twenty-first Century Conundrum", *The Walrus*, vol. 3/2 (mars 2006).

Hiebert, Daniel, Nadine Schuurman and Heather Smith (2007) "Multiculturalism on the Ground: The Social Geography of Immigrant and Visible Minority Populations in Montreal, Toronto and Vancouver" (Document de travail no 07-12, RIIM, Metropolis British Columbia).

Howard-Hassmann, Rhoda. 2003. *Compassionate Canadians: Civic Leaders Discuss Human Rights*. Toronto: University of Toronto Press.

Howe, Paul. 2007. "The Political Engagement of New Canadians: A Comparative Perspective." Dans Keith Banting, Thomas J. Courchene et F. Leslie Seidle, eds., *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. Institut de recherche en politiques publiques, Montréal).

Keeble, Edna (2006) "Immigration, Civil Liberties and National/Homeland Security: A Comparison between Canada and the United States", *International Journal*, vol. 60/2.

Kesler, Christel et Irene Bloemraad (2008) "Does Immigration Erode Social Capital?"; (document présenté à la rencontre annuelle de l'AFPC de juin 2008).

Koopmans, Ruud, Marco Guigni and Florence Passy (2005). *Contested Citizenship: Immigration and Cultural Diversity in Europe* (University of Minnesota Press, Minnesota).

Kymlicka, Will. 2007. "Tester les limites de multiculturalisme libéral? Le cas des tribunaux en droit familial", *Éthique publique*, vol. 9/1, pp. 27-39.

Kymlicka, Will. 2007b. "Ethnocultural Diversity in a Liberal State: Making Sense of the Canadian Model(s)", in Keith Banting, Thomas Courchene and Leslie Seidle (eds) *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada* (Institut de recherche en politiques publiques, Montréal), 39-86.

Kymlicka, Will. 2008. "The Three Lives of Multiculturalism", delivered as 2008 UBC-Laurier Institution Multiculturalism Lecture, Vancouver, mai 2008.

OECD (2006) *Where immigrant students succeed - A comparative review of performance and engagement in PISA 2003* (OECD, Programme international pour le suivi des acquis des élèves).

Phillips, Trevor (2005) "After 7/7: Sleepwalking to Segregation" (Commission for Racial Equality: www.cre.gov.uk)

Qadeer, Mohammad et Sandeep Kumar (2006) "Ethnic Enclaves and Social Cohesion", *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 15/2: 1-17.

Reitz, Jeffrey et Rupa Banerjee. 2007. "Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada." Dans Keith Banting, Thomas J. Courchene et F. Leslie Seidle, eds., *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. Institut de recherche en politiques publiques, Montréal.

Sides, John and Jack Citrin (2007) "European Opinion about Immigration: The Role of Identities, Interests and Information", *British Journal of Political Science*, 37: 477-504.

Sniderman, Paul and Louk Hagendoorn (2007) *When Ways of Life Collide: Multiculturalism and its Discontents in the Netherlands* (Princeton University Press, Princeton).

Soroka, Stuart, Richard Johnston and Keith Banting. 2007. "Ties that Bind: Social Cohesion and Diversity in Canada." In Keith Banting, Thomas J. Courchene and F. Leslie Seidle, eds., *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. Montreal: Institute for Research in Public Policy.

Walks, Allan and Larry Bourne (2006) "Ghettos in Canada's Cities? Racial Segregation, Ethnic Enclaves and Poverty Concentrations in Canadian Urban Areas", *Canadian Geographer*, Vol. 50/3: 273-97.

Weldon, Steven. 2006. "The Institutional Context of Tolerance for Ethnic Minorities: A Comparative Multilevel Analysis of Western Europe", *American Journal of Political Science*, Vol. 50/2: 331-49.

Wikan, Unni (2002) *Generous Betrayal: Politics of Culture in the New Europe* (University of Chicago Press, Chicago).

OFFICIAL'S MULTICULTURALISM: CANADIAN CIVIL SERVANTS VIEWS ON DIVERSITY

JACK JEDWAB, Association for Canadian Studies

INTRODUCTION

Policy-making in Canada is designed to follow an established hierarchical process. The more consultation required across levels of government and the larger the state apparatus, the more complex decision-making risks becoming. Input from elected officials, committees, staff research, preparation, and the public can vary considerably depending on the level of government and the particular jurisdiction.

The civil service is generally tasked with the construction and implementation of public policy, their impact on the actual content should not be underestimated. While the public expression of recommendations around policy by civil servants is infrequent, they are often charged with the analysis of the results that arise from the policy and are thus well positioned to determine what works and what doesn't.

Criticism of government bureaucracy as being out of touch with the views of the public is rarely accompanied by empirical validation. Yet opinion amongst civil servants around policy matters is more often a microcosm of broader public opinion than is assumed. Hence while the civil service generally respects the directives associated it does mean they have to agree with the orientation of the policies that their functions require them to implement. Undoubtedly, elected officials frequently solicit the views of the civil service and their input represents a critical dimension of the policy prioritization process. It is preferable to have policies in place to which civil servants subscribe even though that is not always going to be the case.

The analysis which follows will examine the views of federal civil servants on

multiculturalism as a demographic reality on one hand and as public policy on the other. There has much debate in Canada about the effectiveness of the policy of multiculturalism from its introduction in 1971 to the present day. Often the test of whether the policy of multiculturalism is effective is confined to the results of public opinion surveys around the term multiculturalism or reaction to various characterizations of the meaning of multiculturalism or what it seeks to accomplish.

It is our view that on many social and economic questions the views of the civil service are a microcosm of Canadian public opinion. Attitudes towards multiculturalism are no exception and hence there is a diversity of opinion around the issues to which it gives rise. Evidence of this can be gauged in a survey conducted by the firm Environics in 2005 for the Department of Canadian Heritage (hereafter PCH) to investigate public servants' awareness, understanding and personal experiences with respect to a number of issues related to multiculturalism. The Environics survey was conducted in support of the multiculturalism program as PCH identified the need to assist the civil service in responding to the increasing diversity of the population. For this reason it commissioned the federal government's first employee survey on multiculturalism (for survey methodology see Appendix 1)

Amongst the objectives of the survey as described by PCH was to provide "...the federal government with an understanding of public servants' knowledge about the changing nature of Canada, the extent to which they are taking concrete actions in response to the increasing ethnic, racial and religious diversity, their willingness to be more inclusive in carrying out their responsibilities, and the support they need to be more responsive."

Clearly PCH understands the critical role played by civil servants in meeting the needs of an increasingly diverse population as they seek to enhance the capacity of the civil service to incorporate multiculturalism in the development and implementation of government policies, programs and services. In examining the results of the survey, observations will be provided as to the way in which the policy is understood by the very individuals tasked with its implementation.

THE MULTICULTURALISM PROGRAM

Before analyzing the survey and its ramifications it is useful to summarize the federal department's description of multiculturalism. The Department describes "Canadian multiculturalism as fundamental to our belief that all citizens are equal. Multiculturalism ensures that all citizens can keep their identities, can take pride in their ancestry and have a sense of belonging. Acceptance gives Canadians a feeling of security and self-confidence, making them more open to, and accepting of, diverse cultures. The Canadian experience has shown that multiculturalism

encourages racial and ethnic harmony and cross-cultural understanding, and discourages ghettoization, hatred, discrimination and violence. Through multiculturalism, Canada recognizes the potential of all Canadians, encouraging them to integrate into their society and take an active part in its social, cultural, economic and political affairs.”

As to the objectives described under the program’s grants and contributions the focus is on assisting ethno-cultural/racial minority participation in public decision-making (civic participation) and the elimination of systemic barriers in public institutions (institutional change). As regards to priorities, it is stated that “the program has evolved over time to respond to Canada’s changing diversity and to address emerging issues.”

Regarding the priorities identified by the Multiculturalism Program in 2008-2009 they were to support “...the economic, social, and cultural integration of new Canadians and cultural communities; facilitate programs such as mentorship, volunteerism, leadership, and civic education among at-risk cultural youth; promote inter-cultural understanding and Canadian values (democracy, freedom, human rights and rule of law) through community initiatives, with the objective of addressing issues of cultural social exclusion (parallel communities) and radicalization”

In short both the objectives and priorities put forth by the Multiculturalism program of PCH are sufficiently general as to support a wide range of possible action in promoting diversity.

ATTITUDES TOWARDS DIVERSITY AMONGST FEDERAL CIVIL SERVANTS

Much like the Canadian population on the whole there is a fairly large consensus around the degree to which the civil service regards the country as demographically multicultural. A majority (55%) consider the country to be very multicultural, with most of the remaining employees viewing Canada as moderately multicultural (see Table 2). There were regional variations in the extent to which civil servants regarded the country as demographically multicultural. As illustrated in the table below on average the civil servants surveyed only in British Columbia were they more likely to describe the place they live as more multicultural than Canada as a whole. Federal civil servants in New Brunswick were the least likely to describe the place they live as multicultural and the only group to describe their workplace as more multicultural (in Nova Scotia they described workplace and the place they live as multicultural to a similar extent).

Departments with a higher perceived degree of multiculturalism in their places of work included the Department of Canadian Heritage and Health Canada, while those that are viewed as least multicultural were HRSDC, Agriculture and Agri-

TABLE 1: TO WHAT EXTENT WOULD YOU SAY EACH OF THE FOLLOWING PLACES IS MULTICULTURAL, CANADA AS A WHOLE, YOUR WORKPLACE, WHERE YOU LIVE (6 AND 7 ON A 7 POINT SCALE WITH 7 REPRESENTING MULTICULTURAL TO A GREAT EXTENT)

TO WHAT EXTENT WOULD YOU SAY EACH OF THE FOLLOWING PLACES IS MULTICULTURAL (6 AND 7)	CANADA AS A WHOLE	YOUR WORKPLACE	WHERE YOU LIVE
Alberta	61	33	27
British Columbia	44	47	63
Manitoba	63	23	50
New Brunswick	59	11	4
Nova Scotia	55	21	2
Ontario	57	29	45
Quebec	52	23	27
Saskatchewan	71	13	26
Total	55	27	38

Source : "Final Report, 2005 Survey of Federal Government Employees on Multiculturalism" Prepared for the Multiculturalism Program Canadian Heritage, August, 2005

Food Canada and Passport Canada.

Elsewhere, the survey revealed that most federal employees were aware of the increasing level of diversity in the Canadian population and for the most part viewed favorably both the government’s response to diversity and the performance of their specific department or agency in this regard. For the most part federal civil servants consider themselves well informed about the country’s diversity with some two in three rating themselves as well informed and only one in ten feeling they are poorly informed. Better informed individuals were more likely to perceive the country as very multicultural as well as the places they live and work. Those working for Border Services Agency, and to a lesser extent, Canadian Heritage and Passport Canada, consider themselves to be much better informed than other employees at other federal government departments.

Some two in three civil servants are positive about their Department or Agency’s response to Canada’s diversity. Amongst the most favorable in this regard are employees at the Department of Canadian Heritage, the RCMP and the Border Services Agency. The least favorable were employees of Agriculture and Agri-Food Canada. As to specific actions by their departments that they viewed favorably when it comes to diversity one finds such things as the development of partnerships and consultations with ethno-cultural communities. However, the survey reveals that no more

than about two in ten employees carry out any of these activities to any great extent.

Federal employees are divided over the degree to which the needs of ethnocultural communities and ethnoracial communities are different from those of the country as a whole (42% rate 5-7 on a 7 point scale with 7 representing to a great extent) with a similar percentage claiming that Canada's diversity has had at least some influence on their jobs (43%) and that they are well equipped (44%) to address the needs of the multicultural population they serve (see Table 2).

Attitudes towards issues of diversity within the federal civil service vary somewhat according to the demographic characteristics of employees. Such characteristics as one's principal language, age, gender and visible minority identification are frequently the object of attention when it comes to assessing responses to identity issues.

As to those civil servants whose principal language is either English or French the overwhelming majority agrees that Canada has become increasingly multicultural. To relatively similar degrees, English and French speakers think that Canada's diversity has influenced how they do their job and how well equipped they are to address the multicultural needs of the population. However the Anglophones are more likely to describe themselves as well-informed about diversity and less likely to agree that the needs of ethnocultural and ethnoracial minorities are different from the population as a whole. Francophones are somewhat more inclined to believe their department or agency has responded better to diversity.

On the basis of the age groups of the civil servants there are not many areas where substantial differences emerge. The main difference is that youngest cohort (36%) those aged 18-24 is less likely than the oldest (47%) aged 55 and over to feel that Canada's diversity has influenced its job and the oldest cohort (44%) more likely than the youngest (32%) to believe that the needs of ethno-racial and ethnocultural communities in Canada are different from those of the population as a whole. On the basis of gender the only meaningful difference is in the extent to which men (45%) are more likely than women (33%) to feel they are well equipped in their work/role to address the needs of the multicultural population.

The most important differences in attitudes towards diversity in the civil service appear based on visible minority identification. Employees from visible minorities are much more likely to consider themselves well informed about Canada's multiculturalism. They are more dissatisfied with departmental or agency responses to diversity and also more inclined to regard the needs of ethnocultural and ethnoracial communities as different from the population as a whole. Nonetheless visible minority employees are no more likely than the rest of the civil service to say they are better equipped to address the needs of a multicultural population.

TABLE 2 : RESPONSES FROM FEDERAL CIVIL SERVANTS IN PERCENTAGES (ROUNDED OFF) TO SELECTED SURVEY QUESTIONS ON CANADA'S DIVERSITY, 2005

Combined answer of 5-7 on a 7 point scale with 7 representing the greatest extent or equivalent	TOTAL	ENGLISH	FRENCH
Compared to 10 years ago, to what extent do you think Canada is a multicultural country today?	84	84	82
How would you describe how informed you are about Canada's multiculturalism and diversity?	62	66	48
To what extent do you believe your dept/agency overall has responded to Canada's diversity?	66	62	71
How well equipped are you in your work/role to address the needs of the multicultural population you serve?	43	44	39
To what extent, if at all, has Canada's diversity influenced how you do your job?	44	44	42
To what extent do you feel the needs of ethno-racial and ethnocultural communities in Canada are different from those of the population as a whole?	42	39	49

Source: "Final Report, 2005 Survey of Federal Government Employees on Multiculturalism" Prepared for the Multiculturalism Program Canadian Heritage, August, 2005

TABLE 3 : RESPONSES FROM FEDERAL CIVIL SERVANTS IN PERCENTAGES (ROUNDED OFF) TO SELECTED SURVEY QUESTIONS ON CANADA'S DIVERSITY, 2005

Combined answer of 5-7 on a 7 point scale with 7 representing the greatest extent or equivalent M	VISIBLE MINORITY	NOT VISIBLE MINORITY
Compared to 10 years ago, to what extent do you think Canada is a multicultural country today?	82	85
How would you describe how informed you are about Canada's multiculturalism and diversity?	73	59
To what extent do you believe your dept/agency overall has responded to Canada's diversity?	46	69
How well equipped are you in your work/role to address the needs of the multicultural population you serve?	45	41
To what extent, if at all, has Canada's diversity influenced how you do your job?	55	40
To what extent do you feel the needs of ethno-racial and ethnocultural communities in Canada are different from those of the population as a whole?	50	42

Source: "Final Report, 2005 Survey of Federal Government Employees on Multiculturalism" Prepared for the Multiculturalism Program Canadian Heritage, August, 2005

Employees from visible minority groups are much more likely to say that government response has been “too little”; while those who are not employees from visible minority groups are more likely to say it has been “too much”.

THE MULTICULTURAL WORKPLACE

Some 4 in 10 civil servants describe their workplace as more than “moderately” multicultural. There is not much variation on the basis of language and visible minority identification in the perception that one’s workplace is multicultural. Men are somewhat more likely than women to regard their workplace as multicultural and the youngest cohort of federal civil servants are less likely to describe their workplace as multicultural than older respondents.

Whether civil servants describe their workplace as multicultural or not has little incidence on the extent to which they believe that attitudes towards ethno-racial and ethnocultural communities have changed in the past ten years. Moreover the perceived degree of the workplace being multicultural has little impact on the extent to which civil servants believe that the needs of ethnocultural and ethnoracial communities are different from those of the population as a whole. However the degree to which the workplace is perceived to be multicultural has an important affect on the extent to which civil servants feel they are equipped to meet the needs of a multicultural population with some two-thirds in the most diverse workplaces describing themselves as well equipped compared with just over one-quarter in the least diverse workplaces indicating that they are well equipped. Not surprisingly nearly 80% of civil servants in the most multicultural workforces indicate that they have strongly responded to Canada’s diversity compared to 30% of those who do not perceive themselves as being in a multicultural workforce.

MULTICULTURALISM: HOW MUCH IS TOO MUCH?

Opinion amongst federal civil servants over the government response to diversity tends to be divided into four groups with the largely plurality feeling the response is “just enough” (43.2%) while nearly one in five respectively believe that either “too little” (18.8%) or “too much” (18.7%) is being done and another 19.3% that “cannot say”.

In what some might view as a paradox it is the civil servants that describe their workplace as highly multicultural that is most likely to indicate (at 29.6%) that “too much” is being done by the federal government to respond to the multiculturalism of Canada. Those in “moderately” multicultural workplaces are less inclined to believe that “too much” is being done for multiculturalism. Those who feel that “too much” is being done are less inclined to affirm that the needs of the ethno-racial and ethnocultural communities are different from the population as a whole (18%) than those who feel that too little is being done (55.3%)

Those who think too much is being done are most likely to describe themselves as well informed about Canada’s diversity. Not surprisingly they contend that their

department or agency is responding well to Canada's diversity. The group that believes that "too much" is being done also feel that they are well equipped to deal with the needs of a multicultural population. Those who feel "too little" is being done are more likely to say that the presence of diversity has influenced their jobs. Finally, those saying that "too little" is being done are more likely to believe that the needs of ethnocultural and ethno-racial communities are different from the population as a whole.

The survey also provides important insights into the diversity of opinion across departments on how much the federal government is doing to respond to multiculturalism. It is employees of Public Safety, RCMP and Correctional Services that are most likely to believe that too much is being done. As to the Departments that believe that "too little" is being done it is Health Canada, Canadian Heritage and the Canadian Institute for Health Research.

The above results capture an important dimension of the ongoing wider debate around multiculturalism as reflected in the degree to which views differ between those civil servants responsible for health and heritage versus those charged with security. Yet further insight into the diversity of opinion on multiculturalism within the civil service is reflected in the responses given to the issue of how the federal government might change its approach to diversity.

A plurality of those who said that the federal government has done "too little" most frequently identify the need for diversity training as the way in which the government needs to change its response to Canada's diversity multiculturalism. Thereafter they suggest such things as promoting more minorities to senior positions in government and one in ten believe stronger integration measures are needed. As observed on the Table below on that last point there seems to be some convergence with those civil servants that feel the federal government is doing "too much" with two in ten in this group encouraging a melting pot approach towards integrating immigrants. Other things most frequently identified by the group of civil servants that feel "too much" is being done recommends that the government "cater less to minority/special interest groups" and ask that everyone be treated everyone equally. However on that latter statement it is worth noting that one in five believe that multiculturalism and affirmative action result in reverse discrimination.

TABLE 4 : RESPONSES FROM FEDERAL CIVIL SERVANTS IN PERCENTAGES (ROUNDED OFF) BY SELECTED DEMOGRAPHIC CHARACTERISTICS TO THE QUESTION “AMONG THE PEOPLE YOU KNOW, TO WHAT EXTENT HAVE THE ATTITUDES TOWARD ETHNO-RACIAL AND ETHNO-CULTURAL COMMUNITIES CHANGED COMPARED TO 10 YEARS AGO?” 2005

	A GREAT DEAL MORE POSITIVE	SLIGHTLY MORE POSITIVE	TOTAL POSITIVE
Total	20	53	73
English	20	51	71
French	17	61	79
Male	19	53	69
Female	21	54	74
Visible Minority	22	50	72
Not Visible Minority	19	55	74
18-24	18	54	71
25-34	17	62	79
35-44	19	53	72
45-54	19	52	71
55+	29	46	75

Source: “Final Report, 2005 Survey of Federal Government Employees on Multiculturalism” Prepared for the Multiculturalism Program Canadian Heritage, August, 2005

CONCLUSION

The analysis of civil servants attitudes towards multiculturalism reveals some noteworthy differences in opinion around the role of the federal government when it comes to issues of diversity. The diversity of views demonstrates that there is important divergence in the interpretation of what the government is doing in this regard amongst the employees of the State. This pattern resembles to some extent the wider debates across the country on such issues. Indeed the divergence in opinion and between federal employees in health and heritage departments on the one hand and public security on the other mirror one of the current areas of contention between defenders and critics of multicultural policies. To the extent that there is a dialogue and debate over multiculturalism and diversity and ongoing attempts to make the public better aware of what the policy entails so too would it appear that the civil service could benefit from more knowledge about federal government action as well as enhanced cross-departmental discussion on diversity.

TABLE 5 : RESPONSES FROM FEDERAL CIVIL SERVANTS BY SELECTED DEMOGRAPHIC CHARACTERISTICS IN PERCENTAGE (ROUNDED OFF) TO THE QUESTION “HOW DO YOU PERCEIVE WHAT IS BEING DONE BY THE FEDERAL GOVERNMENT TO RESPOND TO THE MULTICULTURALISM OF CANADA?” 2005

	TOO MUCH	JUST ENOUGH	TOO LITTLE
Total	19	43	19
English	20	41	19
French	16	51	17
Male	21	45	20
Female	15	44	18
Visible Minority	9	39	37
Not Visible Minority	18	46	15
18-24	7	50	25
25-34	12	48	17
35-44	21	39	19
45-54	22	42	18
55+	13	49	23

Source: “Final Report, 2005 Survey of Federal Government Employees on Multiculturalism” Prepared for the Multiculturalism Program Canadian Heritage, August, 2005

APPENDIX 1

METHODOLOGY OF THE SURVEY

As to the methodology for the survey it consisted of two distinct phases: a) qualitative — focus groups and one-on-one interviews to guide development of the questionnaire; and b) an on-line, quantitative survey conducted between April 21 and May 30, 2005 among a representative sample of 1,104 federal public servants from selected service-oriented departments and agencies, including those working at the national and regional levels. The margin of sampling error for a sample of this size drawn from the population is 2.9 percentage points 19 times out of 20 samples. A detailed methodology can be found at the back of this report.

TABLE 6 : TO WHAT EXTENT WOULD YOU SAY YOUR WORKPLACE IS MULTICULTURAL (BY PERCENTAGE 6 AND 7 ON A 7 POINT SCALE WITH 7 REPRESENTING MULTICULTURAL TO A GREAT EXTENT?)

YOUR WORKPLACE IS MULTICULTURAL	5-7 ON A 7 POINT SCALE WHERE 7 MEANS TO A GREAT EXTENT
Total	42
English	43
French	37
Male	46
Female	39
Visible Minority	39
Not Visible Minority	42
18-24	32
25-34	43
35-44	38
45-54	44
55+	41

TABLE 7 : RESPONSES FROM FEDERAL CIVIL SERVANTS IN PERCENTAGES (ROUNDED OFF) TO SELECTED SURVEY QUESTIONS ON CANADA’S DIVERSITY CORRELATED WITH QUESTION ON “HOW DO YOU PERCEIVE WHAT IS BEING DONE BY THE FEDERAL GOVERNMENT TO RESPOND TO THE MULTICULTURALISM OF CANADA?”, 2005

Combined answer of 5-7 on a 7 point scale with 7 representing the greatest extent or equivalent	TOO LITTLE	JUST ENOUGH	TOO MUCH
How would you describe how informed you are about Canada's multiculturalism and diversity?	46	38	50
Compared to 10 years ago, to what extent do you think Canada is a multicultural country today?	53	61	61
To what extent do you believe your dept/agency overall has responded to Canada's diversity?	25	52	67
How well equipped are you in your work/role to address the needs of the multicultural population you serve?	21	30	45
To what extent, if at all, has Canada's diversity influenced how you do your job?	38	28	26
To what extent do you feel the needs of methno-racial and ethnocultural communities in Canada are different from those of the population as a whole?	43	40	23

TABLE 8 : RESPONSES FROM FEDERAL CIVIL SERVANTS BY SELECTED GOVERNMENT DEPARTMENTS IN PERCENTAGES (ROUNDED OFF) TO QUESTION ON “HOW DO YOU PERCEIVE WHAT IS BEING DONE BY THE FEDERAL GOVERNMENT TO RESPOND TO THE MULTICULTURALISM OF CANADA”, 2005

	TOO LITTLE	JUST ENOUGH	TOO MUCH	CANNOT SAY	NO OF RESPONDENTS
Canada	19%	43%	19%	19%	1104
Agriculture and Agri-Food Canada	23%	48%	11%	18%	44
Canada Border Services Agency	14%	58%	16%	12%	77
Canada Mortgage and Housing Corporation	11%	60%	11%	19%	37
Canadian Heritage	28%	43%	16%	14%	51
Canadian Institutes of Health Research	27%	41%	6%	27%	34
Citizenship and Immigration Canada	20%	40%	23%	17%	35
Correctional Service Canada	17%	34%	29%	20%	76
Department of Justice Canada	12%	43%	20%	25%	60
Health Canada	30%	34%	15%	21	73
Human Resources and Skills Development	23%	41%	16%	20	189
Industry Canada	18	47	19	16	57
Passport Canada	10	60	10	20	40
Public Safety and Emergency Preparedness	19	27	35	19%	26
Royal Canadian Mounted Police	9	35	31	25	91
Social Development Canada	16	47	21	17%	155

TABLE 9 : RESPONSES FROM FEDERAL CIVIL SERVANTS RESPECTIVELY SAYING THE GOVERNMENT IS DOING EITHER “TOO LITTLE” OR “TOO MUCH” TO THE QUESTION “IN WHAT WAYS DOES THE FEDERAL GOVERNMENT NEED TO CHANGE ITS RESPONSE TO DIVERSITY?” 2005

THOSE SAYING GOVERNMENT IS DOING TOO LITTLE (NO OF RESPONSES 208)		THOSE SAYING THAT GOVERNMENT IS DOING TOO MUCH (NO OF RESPONSES 206)	
More Diversity Education, Awareness and Training is needed	27	Cater Less to Minority/Special Interest Groups	19
Promote More Minorities to Senior Positions	14	Treat Everyone Equally	17
Encourage Melting Pot Approach towards integrating immigrants	11	Encourage Melting Pot Approach towards integrating immigrants	19
Breakdown Barriers in Workplace	11	Multiculturalism/ Affirmative Action are Reverse Discrimination	17
Value Immigrants Previous Qualifications/ Training	8	Too Much Emphasis on Increasing Diversity in the Workplace	13
Combat Racism More Actively	7	Multiculturalism/ Immigration Should not Change Canada	13
Provide Services in Languages Other Than English or French	6	Tighten criteria for immigration	5
Promote Value of Multiculturalism	6	Maintaining culture not a role for government	5
More Funding of Programs Needed	5		

LES CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES DES MEMBRES DES COMMUNAUTÉS NOIRES, ARABES ET MUSULMANES AU CANADA

AZZEDDINE MARHRAOUI, Chercheur associé au Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC), Université du Québec à Montréal

INTRODUCTION

L'ampleur et la complexité du mandat qui m'a été confié sont manifestes. Identifier les études qui ont traité des conditions d'intégration socioéconomique des membres des trois communautés visées ici n'est pas une simple opération consistant à résumer la production scientifique canadienne relative à ce sujet dans la mesure où, sur une période s'étendant sur près d'une quarantaine d'années, il faut garder à l'esprit le fait que le Canada a connu d'importantes transformations qui ont bouleversé les dimensions normatives, politiques, économiques et institutionnelles de la vie sociale en général et celles de l'intégration des nouveaux arrivants et de la gestion de la diversité du pays en particulier.

Depuis la fin des années 1960 en effet, l'État canadien a mis en œuvre une série de mesures législatives et d'orientations politiques qui ont profondément reconfiguré le modèle de construction de la nation, d'intégration des nouveaux arrivants, de leur participation aux affaires publique et de leur sentiment d'appartenance à la société canadienne.

Parmi les mesures qui ont contribué à la modification du contexte institutionnel et normatif canadien, qu'il nous soit permis ici de signaler

- l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* en 1969 consacrant le bilinguisme anglais-français dans les organismes et institutions du gouvernement fédéral;

- l'adoption en 1971 de la «Politique canadienne du multiculturalisme» devenue une loi en 1988;
- la ratification par le Canada des instruments internationaux relatifs à la protection des droits de la personne, tels que la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* en 1970;
- l'adoption de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* en 1977;
- l'introduction en 1982 de la *Charte canadienne des droits et libertés de la personne* qui a constitutionnalisé le caractère multiculturel de la société canadienne tout en imposant la prise en compte de la diversité lors de l'interprétation des lois canadiennes et l'interdiction de toute discrimination fondée, entre autres, sur la «race», l'origine ethnique, nationale ou religieuse des individus.

Ces mesures législatives sont d'une portée historique majeure parce qu'elles ont non seulement participé à la détermination de nouveaux paramètres devant façonner la cohésion de la société canadienne et influencer sur les trajectoires individuelles et collectives de l'intégration économique, politique et linguistique des groupes minoritaires dans leur ensemble, mais elles ont également redéfini les termes et les fondements dans lesquels se pose dorénavant l'interface entre citoyenneté et diversité ethnoculturelle au Canada. Plus fondamentalement, les diverses mesures prises par le Canada en matière des droits de la personne et des minorités issues de l'immigration internationale ont contribué, de manière décisive, à poser la diversité comme un apport positif à la vitalité du pays plutôt qu'un frein à la construction de l'identité et de la nation canadiennes. Dans cette optique, la prise en compte de la diversité est désormais inscrite au cœur même de la symbolique canadienne du «*nation-building process*», comme en témoigne le fait que le Canada demeure de nos jours l'un des rares États industrialisés à se définir expressément comme un pays d'immigration et comme une «société multiculturelle.»

La complexité du mandat ressort également lorsqu'on tient compte du contexte économique que recouvre la période retenue puisque celle-ci chevauche des cycles économiques différents. L'on sait que l'État-providence canadien, construit à partir de la fin de la Deuxième guerre mondiale, a subi d'importantes transformations à la suite des chocs pétroliers des années 1970, des périodes de ralentissement ou de récession des années 1980, des problèmes budgétaires et d'endettement des gouvernements fédéral et provinciaux au cours des années 1990. Cela a amené les pouvoirs publics à encourager l'autonomie et la responsabilité des individus et à se concentrer désormais sur les missions essentielles de l'État (santé, éducation, infrastructures), laissant ainsi au marché le soin de générer la croissance de l'emploi et

la richesse économique. Dans ce contexte, l'économie canadienne a pris un virage qualitatif induit par les nouvelles technologies d'information et de communication et par l'approfondissement des processus de délocalisation d'importants pans du tissu industriel et de libéralisation des échanges de toutes natures (matérielles et immatérielles.) Devenues le vecteur principal de la mondialisation et de la globalisation, les nouvelles technologies ont engendré une « nouvelle économie » (ou économie dite du savoir) qui a des exigences particulières en matière de formation et de compétences de la main-d'œuvre nécessairement différentes de celles prévalant au cours des phases antérieures. Cela n'a pas manqué d'affecter directement la composition des flux migratoires vers le Canada où l'on peut observer concrètement la place privilégiée qu'occupent les personnes sélectionnées en tant qu'investisseurs, diplômés et travailleurs qualifiés (ou stratégiques.)

Bref, la période retenue (1967-2007) est traversée par des contextes socio-politiques et économiques différents, ce qui ne manque pas d'influer sur les problématiques privilégiées par les chercheurs. De ce point de vue, il faut dire que l'on a assisté, au fil des ans, à une accentuation des préoccupations relatives aux dimensions normatives et symboliques de l'intégration des communautés issues de l'immigration (ancienne ou récente), comme le multiculturalisme et la citoyenneté. C'est dans ce contexte que l'on est venu à analyser la société à travers la remise au goût du jour de concepts controversés tels que la « cohésion sociale » et le « capital social. »¹

Compte tenu de leurs incidences macrosociologiques et la nécessité d'en déterminer la portée et la signification, ces dimensions ont été, effectivement, des enjeux sociaux fort importants et ont fait l'objet d'intenses débats. Cela explique le fait que la littérature scientifique qui traite de l'intégration socioéconomique des communautés noires, arabes et musulmanes disponible est relativement moins abondante que celle qui analyse le racisme ou la discrimination dont sont victimes certains membres de ces communautés. En fait, la précarité sociale et économique de ces groupes est expliquée plus souvent qu'autrement par le racisme et les discriminations, ce qui témoignerait de la persistance de barrières systémiques et de structures mentales défavorables. Nous y reviendrons.

PREMIÈRE SECTION : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES COMMUNAUTÉS NOIRES, ARABES ET MUSULMANES DU CANADA : ÉTAT DE LA SITUATION

Avant d'entreprendre la description des groupes retenus pour cette recherche, il nous apparaît important d'exposer les grandes lignes des politiques fédérale et québécoise en matière d'intégration des nouveaux arrivants et des membres des

minorités visibles. Certes, il est toujours malaisé, voire difficile et complexe d'en déterminer avec justesse et exactitude l'effet global sur l'intégration des immigrants et de leurs descendants. Toutefois, force est de constater qu'elles jouent pleinement leur rôle ne serait-ce que parce qu'elles contribuent à préciser les normes et le cadre dans lequel ces nouveaux Canadiens sont appelés à s'insérer. De plus, ces politiques offrent un appui institutionnel aux immigrants et aux minorités (ethniques ou visibles). C'est pour cela qu'il convient d'exposer, brièvement, les grandes lignes des orientations gouvernementales au Canada et au Québec.

1.1. BREF APERÇU DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES D'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ET DE GESTION DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

L'immigration est un domaine constitutionnellement partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces. Toutefois, compte tenu de l'optique nationale de sa politique d'immigration, de ses pouvoirs exclusifs en matière de sécurité, d'octroi des visas d'entrée et de la citoyenneté, le gouvernement fédéral dispose en fait d'une position prépondérante. Quant au pouvoir relatif à l'intégration des immigrants, la *Constitution de 1867* ne précise pas à quel ordre de gouvernement il appartient. Ce « silence » de la Constitution canadienne n'est toutefois qu'apparent : les compétences exclusives des provinces en matière de santé, de services sociaux, d'éducation, etc. font d'elles des acteurs de premier plan dans l'aménagement des conditions linguistiques, sociales et économiques favorables à l'intégration des nouveaux arrivants.

1.1.1. LA POLITIQUE CANADIENNE DU MULTICULTURALISME

Plusieurs commentateurs et spécialistes étrangers des questions de l'immigration internationale ne manquent pas de souligner le fait que le concept de multiculturalisme est une contribution majeure du Canada à l'élaboration d'une alternative viable à « l'assimilationnisme à la française » ou au *melting pot* américain en matière de gestion de la diversité interne des sociétés modernes. À tel point que le multiculturalisme trouve aujourd'hui, un peu partout à travers le monde, des formes d'application plus ou moins proches du modèle canadien : on parle de multiculturalisme dans des pays scandinaves (Suède, Danemark) comme dans des pays du Commonwealth (Australie, Royaume-Uni), sans oublier d'autres pays européens, comme les Pays-Bas. Bref, malgré les critiques qui lui sont adressées, la validité de ce concept n'est plus à démontrer, tant ses potentialités et son caractère consensuel sont admis même au sein d'organisations internationales comme l'Unesco.

Sur le plan théorique, le concept de multiculturalisme est appréhendé de diverses manières. Il peut être conçu en tant que philosophie politique qui remet en cause les fondements traditionnels de l'État-nation (un État pour chaque nation). Il peut être aussi assimilé à une stratégie politique qui, en prônant la reconnaissance de la diversité ethnoculturelle des nations contemporaines, milite pour un traitement différencié des groupes historiquement discriminés. Enfin, le multiculturalisme peut être compris en tant que politique publique, comme la politique canadienne du multiculturalisme.²

Le cadre législatif canadien sur le multiculturalisme puise ses valeurs et ses principes dans deux sources principales: le droit international et le droit interne.

Outre son adhésion à la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, nous savons que le Canada a ratifié un certain nombre de pactes, conventions et traités internationaux tels que:

- la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*.
- le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*;
- le *Pacte international relatif aux droits sociaux, économiques et culturels*.

La ratification des ces instruments internationaux a grandement influencé la conception canadienne de reconnaissance de l'existence des minorités ethnoculturelles et de leurs droits fondamentaux.

Ainsi, l'article 27 du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* stipule que

«Dans les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue.»

Ici, il s'agit clairement du droit au respect de la différence que la *Charte canadienne des droits et libertés* a endossé. D'abord lorsqu'elle mentionne, dans son alinéa 1 de l'article 15 que

«La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de

toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.»

Ensuite, l'article 27 de la *Charte canadienne des droits et libertés* affirme que

« Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens. »

Deux éléments importants découlent de cette prise en compte juridique de la diversité et des différences ethnoculturelles. D'une part, le cadre législatif canadien sur le multiculturalisme signifie, du moins sur le plan normatif, que l'héritage des groupes ethnoculturels minoritaires est protégé institutionnellement en le transformant en un bien appartenant à l'ensemble des citoyens canadiens. D'autre part, le multiculturalisme ne s'adresse pas uniquement aux immigrants ou à leurs descendants, mais à l'ensemble des citoyens du Canada.

De fait, la portée de la *Loi sur le multiculturalisme canadien adoptée* en 1988 ne peut être bien cernée et bien comprise si l'on fait abstraction des autres législations auxquelles elle se réfère comme

- la *Loi sur la citoyenneté canadienne*;
- la *Loi sur les langues officielles*;
- la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Cela étant, avant de faire l'objet d'une loi en 1988, le multiculturalisme canadien était connu sous la forme d'une simple déclaration gouvernementale faite à la Chambre des communes par le Premier ministre de l'époque, monsieur Pierre E. Trudeau, en octobre 1971. Cette politique était en fait la réponse de l'État canadien au rapport de la *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme* (Commission Laurendeau-Dunton) dont le quatrième volume était entièrement consacré aux groupes ethnoculturels canadiens. Rappelons que la Commission Laurendeau-Dunton, mise sur pied en 1963 essentiellement en réaction à la montée du nationalisme affiché par le gouvernement du Québec dans sa quête d'une plus grande autonomie dans certaines sphères d'activité,³ s'est vue confier un mandat qui consistait, entre autres, à « recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples fondateurs qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des

autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada.»⁴

Partant de l'idée que «l'identité canadienne ne sera pas minée par le multiculturalisme (...), nous croyons que le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne», le multiculturalisme est rapidement devenu un élément essentiel de l'imaginaire national en dissociant langue et culture et en rejetant l'idée d'une culture dominante afin de raffermir l'allégeance au Canada car «bien qu'il y ait deux langues officielles, il n'y a pas de culture officielle, et aucun groupe ethnique n'a la préséance. Il n'y a pas un citoyen, pas un groupe de citoyens qui soit autre que Canadien, et tous doivent être traités équitablement.» Dans cette perspective, les objectifs de cette politique sont clairement définis en fonction des besoins des groupes ethnoculturels: «maintien et développement de leurs identités, suppression des barrières qui empêchent leur pleine participation, encouragement des échanges entre les groupes culturels, acquisition d'une des deux langues officielles.»⁵

Cette politique a été transformée à l'occasion de l'adoption de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* en juillet 1988.

Ces référents octroient à la politique canadienne sur le multiculturalisme des assises fondamentalement démocratiques, égalitaires et antidiscriminatoires. À l'article 3 et ses alinéas, cette loi conçoit le multiculturalisme comme :

- le reflet de la diversité culturelle et raciale que les membres des groupes ethniques ont la liberté de maintenir ;
- une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens et une ressource pour l'avenir ;
- un moyen d'assurer la participation équitable des individus et des groupes au développement de la nation ;
- la reconnaissance de l'existence de diverses communautés culturelles et de leur contribution à la société canadienne ;
- la promotion de l'égalité de tous les individus ;
- la prise en compte institutionnelle de la diversité culturelle ;
- l'affirmation du statut égal des langues officielles, l'élargissement de leur usage et maintien des autres langues.

Cette politique a été à son tour revue et corrigée en 1997. *La Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* (créé en 1995) impartit à ce nouveau ministère la mission de la mise en œuvre et la gestion de la politique du multiculturalisme qui s'articule autour des trois axes stratégiques suivants :

- Identité: promouvoir une société qui reconnaît, respecte et reflète des

cultures diverses, de sorte que les Canadiens éprouvent un sentiment d'appartenance et d'attachement au Canada quelle que soit leur origine;

- Justice sociale: édifier une société qui assure un traitement juste et équitable aux Canadiens de toutes origines et qui respecte leur dignité;
- Participation à la vie civique: former, au sein des populations diverses du Canada, des citoyens actifs ayant à la fois la possibilité et la capacité de contribuer à modeler l'avenir de leurs communautés et de leur pays.

En clair, le mandat du nouveau programme du multiculturalisme vise à « renforcer le Canada par la promotion d'une société inclusive dans laquelle les gens de toutes origines ont un sentiment d'appartenance et d'attachement au pays parce qu'ils sont respectés comme individus et reconnus comme composante essentielle d'une identité canadienne en mutation. »

Bref, l'approche canadienne en matière d'intégration est d'abord législative et s'articule autour des lois suivantes:

- Les instruments internationaux, dont la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination*, qui exige du gouvernement canadien l'adoption de politiques et programmes visant à interdire le racisme et la discrimination raciale sur son territoire.
- La *Charte canadienne des droits et libertés* qui confère un caractère constitutionnel à la protection des droits de la personne.
- La *Déclaration canadienne des droits* qui a été la première législation à octroyer un caractère quasi-constitutionnel à la protection des droits de la personne, dont l'interdiction de la discrimination.
- La *Loi canadienne sur les droits de la personne* qui interdit le racisme et la discrimination raciale dans les institutions fédérales ou les entreprises et institutions qui font affaire avec le gouvernement fédéral.
- La *Politique canadienne sur le multiculturalisme* de 1971 et la *Loi sur le multiculturalisme canadien* de 1988 visent à faire de l'égalité, l'inclusion, la participation et la justice sociale une réalité au sein de la société canadienne.
- La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* qui encourage l'adoption de mesures positives en vue de promouvoir la diversité au sein des institutions fédérales.
- La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui vise à promouvoir un Canada accueillant et non discriminatoire pour tous les nouveaux arrivants sans égard à leur race, ethnicité ou pays d'origine.

Cette approche remaniée du multiculturalisme inscrit la participation civique des membres des groupes minoritaires comme l'expression empirique de leur engagement envers le Canada. Mais, les recherches sur les obstacles à l'intégration des immigrants et des minorités visibles et à l'acceptation du caractère multiethnique et multiconfessionnel ayant mis en exergue la persistance de pratiques sociales assimilées au racisme et à la discrimination, le gouvernement canadien s'est enfin engagé à lutter plus fermement contre ces phénomènes de rejet de l'Autre, de son exclusion et de sa mise à l'écart du « Nous » collectif. En effet, le racisme et la discrimination ont été reconnus partout à travers le monde non seulement comme étant des obstacles à l'intégration des immigrants (ou de leurs descendants) et à l'acceptation de la diversité ethnoculturelle comme une caractéristique permanente et incontournable de ces sociétés, mais surtout un déni grave de citoyenneté, de justice et de dignité humaine.

Par ailleurs, aux termes de son séjour au Canada en septembre 2003, le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, monsieur Doudou Diène, a présenté deux rapports. Dans le premier, il a constaté l'existence, au Canada comme dans de nombreux pays occidentaux, de comportements et d'actes hostiles à l'endroit des Arabes et des Musulmans comme conséquence de la tragédie du 11 septembre 2001.⁶ Dans le second, il a mis en lumière les formes particulières de discrimination et de racisme qui sévissent au Canada, notamment à l'endroit des Autochtones, des communautés noires, arabes et musulmanes.⁷ Il a relevé plusieurs lacunes, notamment les hésitations de l'État canadien à admettre la réalité de la discrimination raciale dans la société canadienne, les contradictions du multiculturalisme et du bilinguisme, le manque de vigilance, de flexibilité, d'adaptabilité et de créativité de la stratégie juridique du Canada en matière de lutte contre le racisme et les discriminations, l'inefficacité de l'appareil judiciaire et quasi judiciaire dans la protection des victimes de discrimination raciale, et la faiblesse d'une coordination nationale en matière de lutte contre le racisme et la discrimination, etc.⁸

En plus de ces critiques venues d'un observateur international, des enquêtes d'opinion publique, notamment celle de la firme Ipsos-Reid menée en 2003 à la demande du Centre de recherche et d'information sur le Canada et du Globe and Mail, ainsi que les données contenues dans *l'Enquête sur la diversité ethnique*, révèlent des faits troublants :

- « 74% des Canadiens croient qu'il existe un degré élevé de racisme au Canada ;
- plus du tiers (36%) des minorités visibles disent avoir été victimes de

discrimination ou de traitements injustes en raison de leurs caractéristiques ethnoculturelles;

- près de 50% des Noirs ont rapporté avoir été victimes de discrimination ou de traitements injustes, contre 33% dans le cas de la population originaire de l'Asie du Sud ou de la Chine;
- si on adopte une répartition des Noirs en fonction du sexe, on remarque une augmentation de la discrimination légèrement plus élevée rapportée par les hommes (53%) que par les femmes (47%). Un écart semblable se manifeste chez les hommes et les femmes originaires de l'Asie du Sud, soit 38% et 27% respectivement.»⁹

Dans ce contexte, le gouvernement canadien a décidé de s'attaquer au phénomène du racisme en adoptant un plan d'action s'articulant autour des six points suivants:

- Aider les victimes et les groupes vulnérables au racisme et aux autres formes de discrimination;
- Élaborer des stratégies axées sur l'avenir en vue de promouvoir la diversité et de lutter contre le racisme;
- Accroître le rôle de la société civile;
- Accroître la coopération régionale et internationale;
- Sensibiliser les enfants et les jeunes à la lutte contre le racisme et à la diversité;
- Contrer les actes motivés par la haine et les préjugés.¹⁰

Toutefois, malgré la persistance de la discrimination et du racisme, on ne peut soutenir l'idée que la politique canadienne du multiculturalisme puisse être qualifiée d'échec. D'ailleurs, dans son rapport, le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, monsieur Doudou Diène, a pu mesurer l'attachement du Canada à sa politique de multiculturalisme et à la défense des droits de la personne. Durant son séjour, il a constaté également que par «le multiculturalisme, le Canada reconnaît les possibilités latentes de tous les Canadiens et les encourage à s'intégrer à la société et à prendre une part active aux affaires sociales, culturelles, économiques et politiques.»¹¹ Il a également reconnu que le Canada «a incontestablement réalisé des avancées décisives dans sa stratégie juridique et politique pour combattre la discrimination raciale. Le cadre constitutionnel, juridique et législatif mis en place par les gouvernements successifs constitue un socle légal solide et l'expression d'une volonté politique manifeste pour combattre la discrimination raciale et fournir des voies de recours à ces victimes.»¹²

D'ailleurs, la politique canadienne du multiculturalisme jouit d'un important soutien parmi la population. Dans une enquête réalisée en 2002 par Environics pour le compte du Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), on constate qu'en 2002

- 79% des Canadiens sont au courant de l'existence d'une politique du multiculturalisme. Cette proportion était de l'ordre de 53% en 1991.¹³
- 74% soutiennent cette politique du multiculturalisme;
- 59% rejettent l'idée que la politique du multiculturalisme donne lieu à une érosion de l'identité canadienne;
- 59% ne pensent pas que la politique canadienne du multiculturalisme encourage les conflits entre les groupes raciaux et ethniques au Canada;
- 65% sont d'avis que la politique du multiculturalisme favorise l'unité nationale;
- 73% des Canadiens pensent que la politique du multiculturalisme est un facteur joue un rôle important dans l'atteinte de l'objectif d'une plus grande égalité des chances pour tous les groupes au Canada;
- 77% sont d'accord avec l'idée que la politique du multiculturalisme encourage la compréhension entre les différents groupes au Canada.

Malgré ses limites et ses insuffisances, on peut dire que la politique canadienne du multiculturalisme s'avère être un instrument de changement social et institutionnel, changement qui, sans être brusque et immédiat, ne peut s'inscrire que dans la durée. Les transformations successives de cette politique témoignent d'une prise de conscience progressive quant à la situation particulière des groupes ethnoculturels et de la nécessité d'impliquer l'ensemble des Canadiens dans la réalisation de ses objectifs.

1.1.2. LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE D'INTÉGRATION PLURALISTE

Le Québec a été la première législature provinciale à avoir mis en place un ministère de l'Immigration distinct (1968) avant d'y adjoindre la fonction de l'intégration à partir de 1981 avec l'institutionnalisation de la notion « communautés culturelles ». Contrairement au reste du Canada, essentiellement anglophone sur le plan linguistique, le Québec est la seule entité politique majoritairement de langue française. Cette situation particulière du peuple québécois (minoritaire au Canada et majoritaire au Québec) explique que l'immigration, outre sa contribution au développement économique de la province et à l'accroissement démographique de sa population, soit conçue prioritairement pour favoriser la permanence du fait français au Québec. C'est pour cela que l'ossature de la politique québécoise d'immigration et d'intégration s'articule autour de l'apprentissage du français et de l'in-

tégration des nouveaux arrivants à la majorité francophone. D'ailleurs, le document gouvernemental intitulé *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, rendu public en 1990, stipule sans ambages que «l'affirmation sans ambiguïté de la collectivité francophone et de ses institutions comme pôle d'intégration des nouveaux arrivants représente une nécessité incontournable pour assurer la pérennité du fait français au Québec et une des balises à l'intérieur desquelles doit s'inscrire la reconnaissance du pluralisme dans notre société.»¹⁴

La conception québécoise de l'intégration est balisée par un *contrat moral* qui explicite les droits et les responsabilités des Québécois de toutes origines. La démarche contractualiste du Québec en matière d'intégration des immigrants et de gestion de la diversité s'articule autour de trois principes fondamentaux décrivant le Québec comme étant

- «une société dont le français est la langue commune de la vie publique;
- une société démocratique où la participation et la contribution de tous sont attendues et favorisées;
- une société pluraliste ouverte aux multiples apports dans les limites qu'imposent le respect des valeurs démocratiques fondamentales et la nécessité de l'échange intercommunautaire.»¹⁵

Ayant valeur de principes non négociables, ces trois énoncés sont des choix de société que les Québécois de toutes origines sont appelés à respecter et à promouvoir.

Par conséquent, l'intégration des nouveaux arrivants, la participation équitable des Québécois de toutes origines et la promotion des relations interculturelles incombe à l'ensemble de la société québécoise. C'est dans ce contexte normatif nouveau que l'on voit surgir la notion de culture publique commune articulée autour d'un certain nombre de valeurs tels que le français langue commune, les valeurs démocratiques, l'égalité des hommes et des femmes, le pluralisme, les droits fondamentaux de la personne, la laïcité, la solidarité collective, le partage d'un patrimoine commun, la reconnaissance des droits historiques de la communauté anglophone québécoise.

Cet Énoncé a tenté de développer la connaissance du Québec chez les nouveaux arrivants et les communautés d'installation plus ancienne. Pour ce faire il a encouragé l'adaptation des institutions publiques, privées et communautaires à la réalité plurielle du Québec en favorisant les organismes multiethniques pour mieux consacrer le caractère inclusif du Québec et la reconnaissance de l'apport de la diversité au sein de la population. Enfin, l'Énoncé de 1990 a eu pour objectif fonda-

mental le développement d'un sentiment d'appartenance des citoyens au Québec, quelles que soient leurs origines ethniques, nationales ou culturelles, entre autres, par l'appropriation de l'histoire de la société québécoise.

Après le référendum de 1995 portant sur le projet de souveraineté du Québec et le climat tendu qui s'est installé au sein de la société québécoise, le gouvernement québécois a tenté de reformuler la politique d'intégration des nouveaux arrivants et de gestion de la diversité sur la base de la notion de «citoyenneté québécoise.» Désormais, le discours du gouvernement québécois sur l'intégration est devenu le véhicule d'une citoyenneté commune susceptible de rallier les principales composantes de la société autour d'un certain nombre de principes et postulats fondamentaux : le Québec forme une nation avec une histoire spécifique, a ses propres institutions démocratiques, une *Charte des droits et libertés de la personne* et une langue publique commune qu'est le français. Il a avancé l'idée d'un patrimoine civique commun défini par l'expérience historique du peuple québécois enrichie par des apports diversifiés. Ce cadre civique commun est constitué de droits et libertés garantissant l'égalité de tous les citoyens, d'un État, de lois et d'institutions démocratiques. Un contrat civique est proposé et repose sur le respect des valeurs et des principes démocratiques, le respect des lois légitimement votées par l'Assemblée nationale, la reconnaissance du français comme langue de la commune appartenant au Québec, la prise en compte de la présence historique de la communauté anglo-québécoise, la reconnaissance des nations autochtones et l'importance de la participation des citoyens à la vie politique, sociale et culturelle.

Mais, compte tenu du statut politique de province canadienne et la confusion que crée la notion de citoyenneté québécoise chez les nouveaux arrivants, cette stratégie politique a été abandonnée. À partir de 2003, la politique québécoise d'intégration a été réactualisée à l'occasion de la publication de documents gouvernementaux (comme *Briller parmi les meilleurs*¹⁶) et ministériels (le plan d'action 2004-2007 du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles intitulé *Des valeurs partagées, des intérêts communs*.¹⁷)

Dans le premier document, le gouvernement a réitéré la validité de l'Énoncé de 1990 et confirmé l'idée voulant que l'immigration et l'intégration des nouveaux arrivants à la société québécoise sont essentielles au renforcement de l'identité du Québec et de sa culture. Dans le second, le gouvernement reconduit les orientations définies en 1990, y compris le contrat moral, tout en fixant des buts spécifiques, soit :

- assurer une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et la sélection de travailleurs qualifiés;
- favoriser l'amorce, dès l'étranger, du parcours d'intégration et de la francisation;
- accélérer l'apprentissage du français;
- raffermir le partenariat avec les organismes à but non lucratif pour personnaliser l'accompagnement des personnes immigrantes, lutter contre la violence conjugale et contrer l'isolement des femmes;
- faciliter l'insertion rapide et réussie au marché du travail;
- consolider les liens avec les communautés culturelles;
- soutenir davantage les employeurs et les institutions pour bâtir un Québec inclusif;
- valoriser l'apport de l'immigration au développement du Québec et lutter contre la discrimination.

Aux termes de ce survol, une question demeure: la politique canadienne du multiculturalisme et la politique québécoise d'intégration sont-elles complémentaires ou s'inscrivent-elles dans une perspective opposée? Qu'est-ce qui les distingue?

De prime abord, il est impératif de dire que les deux politiques poursuivent les mêmes objectifs de prise en compte de la diversité, de lutte contre le racisme et les discriminations, d'adaptation des institutions publiques à la diversité des populations canadienne et québécoise, etc. Toutefois, des différences doivent être signalées:

- 1) La première différence est d'ordre institutionnel. Si le multiculturalisme canadien est une loi, la politique québécoise d'intégration demeure un simple énoncé gouvernemental. Cela a des implications importantes quant à l'imputabilité du gouvernement devant le Parlement puisqu'un rapport annuel sur l'application de la *Loi canadienne du multiculturalisme* doit être présenté à la Chambre des Communes, ce qui permet de mesurer le décalage entre les objectifs et les réalisations du Canada en la matière. Or, au Québec, hormis les débats triennaux sur les niveaux d'immigration, l'Assemblée nationale a rarement l'occasion de débattre des questions liées à l'intégration des immigrants ou à la gestion de la diversité ethnoculturelle.
- 2) La deuxième différence réside dans le choix terminologique: le Canada a opté pour le multiculturalisme, une notion qu'il a mise au monde en 1971. Le caractère statique de cette notion a été maintes fois mis en exergue par

plusieurs et qui se révèle, selon certains critiques comme Neil Bissoondath,¹⁸ dans le fait que le multiculturalisme encouragerait les groupes ethniques à cultiver davantage leurs propres référents culturels plutôt que d'orienter leurs efforts d'intégration vers la culture de la société d'accueil. Cette dynamique se traduirait par la juxtaposition de plusieurs groupes sans interactions réelles les uns avec les autres. Par contre, la situation serait différente au Québec où le discours public parle d'interculturalisme et d'intégration. À ce sujet, il faut dire que si l'État canadien a pris soin de définir ce qu'il entend par « multiculturalisme », par contre, il n'existe aucun document officiel émanant d'une quelconque instance du gouvernement du Québec où la notion d'interculturalisme est circonscrite ou le moins définie. Tout au plus, on retrouve dans l'Énoncé de 1990 l'idée voulant que « La position québécoise sur les relations interculturelles vise à éviter des situations extrêmes où différents groupes maintiendraient intégralement et rigidement leur culture et leurs traditions d'origine et coexisteraient dans l'ignorance réciproque et l'isolement. »¹⁹ En fait, ce sont surtout des intellectuels qui ont cherché à caractériser la politique québécoise d'interculturaliste pour mettre l'emphase le fait que ce modèle d'intégration est fondé sur le principe de la réciprocité (que stipule le contrat moral) et la convergence des groupes ethnoculturels vers la majorité francophone. Pour les promoteurs de l'interculturalisme, c'est l'aspect dynamique qui caractérise cette philosophie de transformation de la société.

- 3) Enfin, si le multiculturalisme s'inscrit dans un contexte bilingue, il en va tout autrement de l'interculturalisme québécois qui privilégie la primauté du français. Il s'agit là de la différence fondamentale entre les deux politiques et les perspectives qui les sous-tendent.

1.2. PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DES NOIRS, DES ARABES ET DES MUSULMANS DU CANADA

La diversité ethnoculturelle du Canada n'est plus à démontrer. Tous les indicateurs qui l'expriment sont en croissance : poids démographique des personnes nées à l'étranger, origines ethniques déclarées, minorités visibles, etc.

De fait, le Canada est, à l'heure actuelle, l'un des plus importants pays d'immigration dans le monde. Plus de 230 000 personnes y sont admises à titre de résidents permanents annuellement. Cette ouverture aux flux migratoires sur une base permanente pour répondre aux besoins économiques et démographiques, ainsi qu'aux engagements humanitaires du pays a pour effet d'augmenter le poids des immigrants au sein de la population canadienne et d'accroître la diversité des

origines ethniques de la population. Ainsi en 2006, la population née à l'étranger a atteint 6 186 950 personnes, soit 19,8% de la population totale du pays, comme on peut le visualiser à travers le Tableau 1. Cela représente la plus forte proportion enregistrée en 75 ans.²⁰ Selon Statistique Canada, la population du Canada née à l'étranger a augmenté de 13,6% entre 2001 et 2006, ce qui constitue un taux de croissance quatre fois plus élevé que celui de la population née au pays, ce dernier s'établissant à 3,3 % au cours de la même période. Mentionnons que le poids démographique des personnes nées à l'étranger dans la population totale canadienne était de l'ordre de 18,4% en 2001 et de 16,1% en 1991.²¹

L'importance de l'immigration internationale se fait également sentir quand on regarde la grande diversité des origines ethniques²² de la population canadienne. Au recensement de 2006, Statistique Canada a relevé plus de 200 origines ethniques différentes, contre 25 seulement en 1901.²³ Dans le contexte de cette diversité grandissante, il ne faut pas être surpris de voir la proportion des personnes déclarant des ascendances multiethniques augmenter en 2006 pour se situer à 41,4%, comparativement à 38,2% en 2001 et à 35,8% en 1996.²⁴

TABLEAU 1 : POIDS RELATIF DE LA POPULATION IMMIGRANTE ET DES MINORITÉS VISIBLES AU CANADA (1991-2006, EN %)

ANNÉE DE RECENSEMENT	PART DES IMMIGRANTS DANS LA POPULATION CANADIENNE	PART DES MINORITÉS VISIBLES DANS LA POPULATION CANADIENNE
1991	16,1	9,4
1996	17,4	11,2
2001	18,4	13,4
2006	19,8	16,2

Source : Statistique Canada, 2003. *Recensement de 2001. Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*. Ottawa : Statistique Canada, n° 96F0030XIF2001008 au catalogue, pp.51-52; Statistique Canada, 2007. *Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006*. Ottawa : ministre de l'Industrie, n° 97-557-XIF au catalogue, p.5; Statistique Canada, 2008. *La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006*. Ottawa : ministre de l'Industrie, n° 97-562-X au catalogue, p.5.

Pour sa part, la population des minorités visibles continue, elle aussi, à croître plus rapidement que l'ensemble de la population. En 2006, Statistique Canada a dénombré 5 068 100 personnes appartenant à une minorité visible, soit 16,2% de la population canadienne totale, contre 13,4% en 2001 et 9,4% en 1991 (Tableau 1.) Entre 2001 et 2006, la population canadienne des minorités visibles s'est accrue de 27,2%, soit cinq fois le taux de croissance observé pour l'ensemble de la population (5,4%). Il est à souligner qu'en 1981, la population de minorités visibles atteignait 1,1 million de personnes.

Les groupes de minorités visibles recensés au Canada sont originaires d'une multitude de pays ou régions du monde. Toutefois, à la lecture de la nomenclature de cette composante de la population canadienne (Tableau 2), force est de constater qu'elle est essentiellement asiatique. Quoi qu'il en soit, avec une population de 662 210 personnes, les Noirs en forment le troisième groupe, ce qui représente 15,5% de la population des minorités visibles et 2,5% de la population canadienne. Quant aux Arabes, ils se situent au sixième rang avec 265 550 personnes, soit 5,2% du total des minorités visibles et 0,8% de la population canadienne.

TABLEAU 2 : POPULATION DES MINORITÉS VISIBLES SELON LE SEXE (CANADA, 2006.)

MINORITÉS VISIBLES	HOMMES		FEMMES		TOTAL DES 2 SEXES
	Nombre	%	Nombre	%	
Chinois	584 256	48,0	632 310	52,0	1 216 565
Sud-Asiatique	637 190	50,4	625 675	49,6	1 262 865
Noirs	375 685	47,9	408 110	52,1	783 795
Philippin	175 640	42,8	235 060	57,2	410 700
Latino-Américain	147 900	48,6	156 345	51,4	304 245
Asiatique du Sud-Est	116 425	48,5	123 510	51,5	239 935
Arabe	142 580	53,7	122 970	46,3	265 550
Asiatique Occidental	80 700	51,5	76 000	48,5	156 695
Coréen	68 595	48,3	73 295	51,7	141 890
Japonais	36 160	44,5	45 145	54,5	81 300
Minorité visible non inclus ailleurs	33 840	47,4	37 580	52,6	71 420
Minorités visibles multiples	65 055	48,9	68 065	51,1	133 120
Total minorités visibles	2 464 025	48,6	2 604 065	51,4	5 068 095
Total Canada	15 326 270	49,0	15 914 760	51,0	31 241 030

Source: Recensement 2006. *Groupes de minorités visibles, statut d'immigrant et période d'immigration, groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement 2006. Données-échantillon (20%).* 97-562-XCB2006011 au catalogue.

Outre la prédominance des minorités visibles originaires de l'Asie, ce même Tableau 2 nous montre aussi un autre aspect important, voire intrigant, lorsqu'on tient compte de la variable sexe. Si les Noirs sont majoritairement de sexe féminin (52,1% de femmes), le groupe Arabe, lui, est le plus « masculinisé » puisque les hommes représentent 53,7% de l'ensemble de la communauté. Au sein des minorités visibles, les hommes sont moins nombreux (48,6%) que les femmes

(51,4%), ce qui est presque semblable à la répartition que l'on observe pour l'ensemble de la population canadienne (49% d'hommes et 51% de femmes.) Chez les Musulmans, on retrouve 52,4% d'hommes et 47,6% de femmes (données de 2001). Cette «différence arabe» notable est peu explorée dans la littérature consultée, mais peut être attribuée au fait que l'immigration en provenance des pays arabes est en majorité le fait des hommes.

1.2.1. PÉRIODISATION DE LEUR INSTALLATION, LEUR PROVENANCE ET LEUR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE AU CANADA

Les Noirs, les Arabes et les Musulmans présentent un profil fort différent quant à l'historique de leur établissement au Canada. Si la présence des premiers est un fait avéré et remonte aux débuts de la colonisation de ce qui allait devenir le Canada²⁵, les communautés arabes et musulmanes, elles, font partie de ce que les spécialistes canadiens appellent la «nouvelle immigration», c'est-à-dire une immigration devenue majoritairement non européenne dans le cadre du processus de libéralisation de la politique canadienne en cette matière dans les années 1950-1960 et la suppression du traitement préférentiel dont bénéficiaient les immigrants européens. Cette libéralisation a été rendue possible grâce à l'introduction, dans la grille de sélection des nouveaux arrivants, de critères plus «objectifs», moins racialisants et moins axés sur le critère subjectif de «proximité culturelle ou linguistique.»

Dans le cas des Noirs du Canada, les historiens ont établi un lien étroit entre leur présence au Canada et la pratique de l'esclavage qui a eu cours, de manière plus prononcée dans l'Est du pays, puisque le roi Louis XIV de France l'a autorisé à partir de 1689.²⁶ Après la conquête anglaise de la Nouvelle-France en 1763, cette pratique s'est poursuivie et s'est même renforcée dans la foulée de l'affluence des Loyalistes qui, en fuyant la Révolution américaine, ont amené leurs esclaves avec eux.²⁷ Le 1er août 1834, le Parlement britannique a adopté une loi sur l'émancipation des Noirs et a interdit l'esclavage dans les territoires de son empire.²⁸ Torczyner et Springer (2001) estiment que, sur une période de 125 ans, il y a eu 4 092 personnes noires qui ont vécu l'expérience humiliante de l'esclavage au Québec seulement.²⁹

En 1871, le Canada abritait une population de 21 500 Noirs (que les premiers recensements canadiens désignaient sous le vocable de «Nègres»³⁰). En 1901, ce nombre a chuté à 17 500, puis à 16 900 en 1911.³¹ Cette baisse contrastait avec la situation des Chinois dont le nombre est passé de 4 400 à 46 500. En 1971, la communauté noire comptait à peine 35 000 individus.³² Après la libéralisation de la politique canadienne en matière d'immigration, on a assisté à l'accroissement

significatif du nombre des Noirs au Canada qui a atteint près de 240 000 personnes en 1981 et 662 000 en 2001 grâce à l'apport de migrants en provenance des Caraïbes et de l'Afrique.³³

En ce qui concerne les Arabes et les Musulmans, leur présence au Canada est plus tardive par rapport aux Noirs et, numériquement parlant, peu significative jusqu'aux années 1980. En effet, la première mention de l'existence de musulmans au Canada remonte aux années 1870. On les désignait à l'époque «les Turcos», car ils étaient originaires de pays faisant partie de l'empire ottoman dirigé par la Turquie³⁴, notamment des pays formant ce qu'on appelait alors la Grande Syrie (Syrie, Jordanie, Palestine et Liban actuels).³⁵

En 1901, on avait relevé la présence de 2 000 immigrants syriens, 7 000 en 1911, 8 300 en 1921 et 11 900 en 1941, dont les deux tiers sont nés au Canada.³⁶ Compte tenu du quasi arrêt de l'immigration à cause la deuxième guerre mondiale, les communautés arabes et musulmanes croissent très peu. En 1951, on compte 12 300 personnes d'origine arabe et l'Ontario constitue le principal lieu de leur établissement.³⁷ Quand le Canada a renouvelé sa loi sur l'immigration en abolissant les critères religieux et ethniques qui avaient pour effet de restreindre l'entrée de personnes non chrétiennes, le nombre des Arabes et des Musulmans a commencé à augmenter. Alors que la moyenne annuelle d'arrivée d'immigrés arabes était de 181 individus entre 1882 et 1962, elle passe à 2 900 entre 1961 et 1970 et à 4 000 entre 1971 et 1980.³⁸ Entre 1946 et 1975, 37% des Arabes venaient de l'Égypte, 34% du Liban et 15% du Maroc.

Cependant, ces immigrants n'étaient pas tous des musulmans. En effet, ceux qui provenaient de l'Égypte étaient majoritairement des coptes (des chrétiens), ceux du Liban maronites (des chrétiens également), tandis que les ressortissants du Maroc étaient de confession juive.³⁹ au début de la décennie 1980, on ne compte encore que 30% d'immigrés musulmans dans l'ensemble des personnes d'origine arabe au Canada.⁴⁰ Le conflit israëlo-palestinien, les guerres civiles libanaises, la Révolution islamique en Iran, la première guerre du Golfe et la guerre civile en Algérie ont puissamment participé à la croissance fulgurante du nombre d'Arabes et de Musulmans au Canada. De fait, ces situations conflictuelles ont eu pour effet d'amener au Canada, durant la décennie 1980, une nouvelle minorité religieuse (en l'occurrence la minorité chiite en provenance notamment du Liban, d'Irak, d'Iran et de Syrie) et des réfugiés membres de minorités nationales, ethniques ou religieuses (kurde, juive, zoroastrienne, arménienne, bahaïe.)⁴¹ Le résultat net d'une telle évolution de la composition de l'immigration arabe et musulmane vers le Canada est que le nombre de Musulmans au ait connu une nette augmentation de 129% entre 1991 et 2001, passant de près de 253 265 à 279 640 personnes.⁴²

Ce qui est essentiel à retenir de cette incursion dans l'histoire de l'établissement des Noirs, des Arabes et des Musulmans au Canada, c'est que nous sommes en présence de groupes sociaux fortement marqués par l'hétérogénéité de leurs origines ethniques, nationales, religieuses et linguistiques. Dans cette perspective historique, on peut comprendre plus aisément l'existence de différences lorsqu'on répartit la population selon le statut d'immigrant.

En effet, on constate que le statut de non immigrant est plus répandu chez les Noirs que chez les Arabes et les Musulmans du Canada. En effet, 44,3% des Noirs sont nés au Canada, contre 27% chez les Arabes et 23,8% pour les Musulmans (Tableau 3.)

TABLEAU 3 : POPULATION DES COMMUNAUTÉS NOIRES, ARABES ET MUSULMANES SELON LE STATUT D'IMMIGRANT (CANADA, 2006)

POPULATION SELON LE STATUT D'IMMIGRANT	NOIRS		ARABES		MUSULMANS*	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population non immigrante	346 9504	44,3	71 795	27,0	137 830	23,8
Population immigrante	411 840	52,5	182 550	68,7	415 835	71,7
Résidents non permanents	25 010	3,2	11 205	4,2	25 975	4,5
Total Canada	783 795	100	265 550	100	679 640	100

* Pour les Musulmans, les données datent du recensement de 2001.

Source : Recensement 2006, *Groupes de minorités visibles, statut d'immigrant et période d'immigration, groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement 2006. Données-échantillon (20%).* 97-562-XCB2006011 au catalogue

Le caractère récent de l'installation des Arabes et des Musulmans au Canada prend un relief particulier lorsqu'on tient compte du fait que 71% la population arabe est arrivée au pays entre 1991 et 2006, tandis que 66,3% des Musulmans sont arrivés au pays entre 1991 et 2001, alors que cette proportion atteignait 40,6% «seulement» chez les Noirs (Tableau 4). En fait, le tiers des Arabes et 42,4% des Musulmans sont arrivés au Canada au cours de la période 1996-2001.

Lorsqu'on introduit la variable générationnelle du Tableau 5, il appert bien qu'il y a plus de Noirs de troisième génération (7,6%) et de deuxième génération (14,1%) que d'Arabes ou de Musulmans (moins de 1% pour la troisième génération). Déjà en 2001, 10% des Noirs de 15 à 24 ans étaient de troisième génération ou plus et 46,8% étaient de deuxième génération. À cet égard, A. Milan et K. Tran notent que «dans les régions où l'établissement des Noirs remonte à plus longtemps, comme en Nouvelle-Écosse, plus de quatre résidents noirs sur 5 (84%) étaient au moins de troisième génération.»⁴³ Chez les Arabes de 15-24 ans, à peine 0,5% étaient de troisième génération et 28,4% de deuxième génération.

TABLEAU 4 : PÉRIODISATION DE L'IMMIGRATION DES NOIRS, DES ARABES ET DES MUSULMANS AU CANADA, 2006.

PÉRIODE D'IMMIGRATION	NOIRS		ARABES		MUSULMANS	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Avant 1961	4 425	1,1	1 245	0,7	1 420	0,3
1961-1970	36 485	8,8	6 055	3,3	9 715	2,3
1971-1980	82 850	20,1	14 340	7,8	50 800	12,2
1981-1990	80 690	19,6	34 025	18,6	78 040	18,8
1991-2000	125 800	30,5	70 490	38,6	275 860	66,3
2001-2006	90 875	22,1	59 475	32,6	non disponible	non disponible
Total population immigrante	411 840	100	182 550	100	415 835	100

Notez bien que Statistique Canada a changé le modèle de présentation des rubriques relatives aux périodes d'immigration. Nous nous sommes contentés d'ajouter la période 2001-2006. Cela a pour effet de gonfler un peu les chiffres des Noirs et des Arabes. Mais cela donne une idée approximative de la répartition de la population immigrante selon les périodes d'immigration. Sources: Recensement 2006. *Groupes de minorités visibles, statut d'immigrant et période d'immigration, groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement 2006. Données-échantillon (20%).* 97-562-XCB2006011 au catalogue. Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, groupes de minorités visibles, pour le Canada. Données-échantillon (20%).* No 97F0010XCB2001044 au catalogue. Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, certaines religions, pour le Canada. Données-échantillon (20%).* N° 97F0022XCB2001040 au catalogue.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE STATUT DES GÉNÉRATIONS (CANADA, 2006, EN %)

	TOTAL DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES	MUSULMANS*
1 ^{re} génération	23,7	83,4	71,9	88,3	91,4
2 ^e génération	15,6	14,1	20,5	10,4	7,7
3 ^e génération	60,5	2,5	7,6	1,3	0,8

* Les données relatives aux Musulmans datent du recensement de 2001. Sources: Recensement 2006. *Groupes de minorités visibles, statut d'immigrant et période d'immigration, groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement 2006. Données-échantillon (20%).* 97-562-XCB2006011 au catalogue; Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, certaines religions, pour le Canada. Données-échantillon (20%).*

Sur le plan de la citoyenneté canadienne (Tableau 6), les Musulmans et les Arabes sont les moins susceptibles à en disposer (respectivement 67,7 et 73,6% d'entre eux l'avaient au moment du recensement), ce qui est loin de la moyenne des minorités visibles et de la population générale. Cela est certainement attribuable au fait qu'il s'agit de deux communautés arrivées relativement tard par rapport aux autres groupes.

TABLEAU 6 : POPULATION DES NOIRS, DES ARABES ET DES MUSULMANS SELON LA CITOYENNETÉ (CANADA, 2001, EN %)

	POPULATION DU CANADA	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES	MUSULMANS
Citoyenneté canadienne	94,7	77,4	83,1	73,6	67,7
Citoyenneté autre que canadienne	5,3	22,6	16,9	26,4	32,3

Sources: Recensement 2001. Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, groupes de minorités visibles, pour le Canada. Données-échantillon (20%); Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, certaines religions, pour le Canada. Données-échantillon (20%)*

1.2.2. STRUCTURE DE LA PYRAMIDE DES ÂGES

Les trois groupes visés par cette recherche présentent un trait spécifique: ils sont plus jeunes que le reste des Canadiens et des autres minorités visibles. La structure de la pyramide des âges (Tableau 7) montrent en effet qu'ils sont significativement plus jeunes, avec un nombre important de personnes de 25 à 44 ans et moins de personnes de plus 65 ans.

En 2001, les membres de la communauté noire du Canada étaient plus jeunes que les personnes ne faisant pas partie des minorités visibles et que l'ensemble des minorités visibles. Près du tiers des Noirs du Canada (29 %) étaient âgés de moins de 15 ans et seuls 5 % avaient plus de 65 ans, soit moins de la moitié de la proportion correspondante dans la population canadienne en général. En fait, 46,2% des Noirs avaient moins de 24 ans en 2001 et le tiers avaient entre 25 et 44 ans.

Nous retrouvons le même profil d'âge chez les Arabes. En effet, 52% des Arabes avaient entre 15 et 44 ans et 4% étaient âgés de 65 ans et plus, contre 12,2% chez la population ne faisant pas partie des minorités visibles.

La même caractéristique de jeunesse s'appliquait en 2001 aux Musulmans puisque 29% d'entre eux étaient âgés de 14 et moins et 34,9% se situaient dans la catégorie des 25-44 ans. Les moins de 24 ans composaient en fait 45,3% de la communauté musulmane.

De quelles régions continentales sont originaires les personnes immigrantes appartenant à ces trois groupes? En ce qui concerne la communauté noire, le Tableau 8 nous montre que 62,5% des Noirs proviennent de la région des Caraïbes et Bermudes et 26,7% sont originaires du continent africain. Comme le soulignent A. Milan et K. Tran, 48% des Noirs arrivés au Canada au cours des années 1990 sont des Africains et 47% de la région des Caraïbes-Bermudes.⁴⁴ Or, 72% des Noirs qui sont nés à l'étranger et qui ont émigré au Canada avant 1961 provenaient essentiellement de la Jamaïque (33%), de la Barbade (15%), du Royaume-Uni (6%), de Trinité-et-Tobago (6%) et des États-Unis (5%).⁴⁵

TABLEAU 7 : POPULATION DES NOIRES, DES ARABES ET DES MUSULMANS SELON L'ÂGE (CANADA, 2001, EN %)

CATÉGORIE D'ÂGE	CANADA	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES	MUSULMANS
0-14 ans	19,4	23,6	29,5	27,3	29,0
15-24 ans	13,5	15,9	16,7	15,8	16,3
25-44 ans	30,5	33,9	31,4	36,2	34,9
45-64 ans	24,4	19,9	17,5	16,5	16,1
65 ans et plus	12,2	6,6	4,9	4,1	3,7

Source: Recensement 2001. *Groupe de minorités visibles, sexe et groupes d'âge. Données-échantillon (20%)*; Recensement 2001. *Religion, groupes d'âge et sexe. Données-échantillon (20%)*

TABLEAU 8 : RÉGIONS DE NAISSANCE DE LA POPULATION IMMIGRANTE NOIRE, ARABE ET MUSULMANE, CANADA, 2001.

RÉGIONS DE NAISSANCE	NOIRS		ARABES		MUSULMANS	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Etats-Unis	5 945	1,7	1 010	0,7	3 330	0,8
Amérique Centrale et Amérique du Sud	15 845	4,6	480	0,3	12 710	3,1
Caraïbes et Bermudes	215 220	62,5	240	0,2	5 210	1,2
Europe	12 700	3,7	1 850	1,4	24 285	5,8
Afrique	91 920	26,7	48 735	36,0	108 075	26,0
Asie	2 175	0,6	83 670	61,4	257 940	62,0
Océanie et autre	450	0,1	185	0,1	4 285	1,0
Total	344 260	100	136 180	100	415 835	100

Sources: Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, groupes de minorités visibles, pour le Canada. Données-échantillon (20%)*; Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, certaines religions, pour le Canada. Données-échantillon (20%)*

1.2.3. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Où se sont installés les trois groupes qui font l'objet du présent rapport de recherche? Les données du recensement de 2006 montrent que l'Ontario et le Québec exercent une forte attraction sur les Noirs, les Arabes et les Musulmans. Comme nous pouvons le voir dans le Tableau 9, les deux provinces du Canada central abritent 82% des Arabes (41% au Québec et 41,9% en Ontario), 84,4% des Noirs (24% au Québec et 60,4% en Ontario) et 68% des Musulmans (16% au Québec et près de 52% en Ontario.)

Mais, ce phénomène de concentration régionale en cache un autre se situant au niveau métropolitain, reflétant ainsi la nature intrinsèquement urbaine du phénomène migratoire. Si bien qu'en 2001, la RMR de Montréal abrite 91,5 des

TABLEAU 9 : RÉPARTITION DES COMMUNAUTÉS NOIRES, ARABES ET MUSULMANES SELON LES PROVINCES ET TERRITOIRES, 2006.

PROVINCES ET TERRITOIRES	ARABES		NOIRS		MUSULMANS*	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Terre-Neuve et Labrador	540	0,2	900	0,1	630	0,1
Île-du-Prince-Édouard	265	0,1	645	0,1	195	
Nouvelle-Écosse	4 505	1,7	19 225	2,4	3 550	0,5
Nouveau-Brunswick	840	0,3	4 455	0,6	1 275	0,2
Québec	109 020	41,0	188 070	24,0	108 620	16,0
Ontario	111 405	41,9	473 765	60,4	352 525	51,9
Manitoba	2 320	0,9	15 660	2,0	5 095	0,8
Saskatchewan	1 710	0,6	5 090	0,6	2 230	0,3
Alberta	26 180	9,8	47 075	6,0	49 045	7,2
Colombie-Britannique	8 635	3,2	28 315	3,6	56 215	8,3
Territoire du Yukon	20		125		60	
Territoires du Nord-Ouest	90		375		180	
Nunavut	15		100		25	
Total Canada	265 550	100	783 795	100	679 640	100

* Les données relatives aux Musulmans datent du recensement de 2006

Noirs du Québec, 92,5% des Arabes et 92,2% des Musulmans. Par comparaison toutefois, la population de la RMR de Toronto « n'abrite que » 75,5 des Noirs de l'Ontario, 45,4% des Arabes et 72,1% des Musulmans de la province. Au total, les Noirs composent 4,1% de la population montréalaise, les Arabes 2% et les Musulmans 3%. À Toronto, les proportions sont respectivement de 6,7%, 0,9% et 5,5%.

1.2.4. CARACTÉRISTIQUES FAMILIALES

En 2001, les Noirs, les Arabes et les Musulmans présentaient des caractéristiques familiales contrastées.

Ainsi, près de la moitié des Noirs du Canada (48,8%) étaient des célibataires et jamais mariés comparativement à 33,2% chez les Arabes et 31,7% chez les Musulmans (Tableau 11.) En fait, les Arabes et les Musulmans étaient plus susceptibles de vivre légalement mariés et non séparés (respectivement 57,7 et 59%) comparativement aux autres Canadiens (50%) et aux autres membres des minorités visibles.

On remarque également que les Noirs étaient plus nombreux (10,2%) de vivre

TABLEAU 10 : REPRÉSENTATION DES NOIRES, DES ARABES ET DES MUSULMANES DANS QUELQUES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT DU CANADA, 2001

RÉGIONS MÉTROPOLITAINES	NOMBRE TOTAL DE MINORITÉS VISIBLES	NOMBRE DE NOIRES	%	NOMBRE D'ARABES	%	NOMBRE DE MUSULMANES	%
Toronto	1 712 530	310 500	18,1	42 830	2,5	254 115	5,5
Vancouver	725 655	18 405	2,5	5 905	0,8	52 590	2,7
Hamilton	52 705	10 455	19,8	3 700	7	11 335	2
Windsor	39 325	8 125	20,7	7 795	19,8	10 745	3,5
Calgary	164 895	13 665	8,3	8 290	5	25 920	2,7
London	38 300	7 610	19,9	6 075	15,9	11 725	2,7
Victoria	27 185	2 175	15,9	280	1	1 230	0,4
Montréal	458 330	139 305	30,4	67 830	14,8	100 185	3
Edmonton	135 775	14 095	10,4	9 090	6,7	19 575	2,1
Ottawa-Gatineau	148 680	38 185	25,7	23 050	15,5	41 725	4
Winnipeg	82 565	11 440	13,9	1 120	1,4	4 805	0,7
Saskatoon	12 415	1 520	12,2	475	3,8	1 140	0,5
Regina	9 880	1 580	16	285	2,9	770	0,4
Sudbury	3 125	1 075	34,4	165	5,3	510	0,3
Halifax	25 090	13 085	52,2	3 030	12	3 070	0,9
Saint-John	3 160	1 440	45,6	100	3,7	305	0,3
Québec	11 075	3 640	32,9	1 335	12	3 020	0,4
St. John's	2 310	350	15,2	195	8,4	475	0,3

Source : Statistique Canada, 2002, *Profil des communautés de 2001*.

la situation de parents seuls que les autres Canadiens (4,4%), les Arabes (3,3%) et les Musulmans (3,6%). Par ailleurs, les enfants noirs formaient 45,5% des familles de recensement, contre 43,3% chez les Arabes et 44,7% chez les Musulmans (contre 32,4% chez les autres Canadiens et 40,8% chez les autres groupes de minorités visibles.)

Dans leur étude descriptive de la communauté noire, A. Milan et K. Tran relèvent le fait que 46% d'enfants noirs âgés de 0 à 14 ans vivaient dans une famille monoparentale contre 18% pour les autres enfants.⁴⁶ Les auteurs ajoutent que « les enfants noirs nés au Canada étaient proportionnellement plus nombreux (47%) à vivre dans les familles monoparentales que ceux nés à l'étranger (40%) » et qu'ils étaient plus susceptibles de vivre dans des familles à faible revenu (44%) comparativement aux autres enfants du pays (19%)⁴⁷. Malheureusement, nous ne disposons pas encore de données comparables en ce qui concerne le niveau de vie des enfants

TABLEAU 11 : CARACTÉRISTIQUES FAMILIALES DES NOIRS, DES ARABES ET DES MUSULMANS (CANADA, 2001, EN %)

	TOTAL CANADA	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES	MUSULMANS
Population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial légal					
• Célibataire jamais marié(e)	33,5	35,0	48,8	33,2	31,7
• Légalement marié(e) (et non séparé(e))	50,0	54,1	35,5	57,7	59,0
• Séparé(e) mais toujours légalement marié(e)	3,0	2,8	6,1	2,4	2,9
• Divorcé(e)	7,7	4,2	8,6	3,6	3,5
• Veuf(ve)	5,7	3,8	2,9	3,0	2,9
Population dans les ménages privés selon la situation des particuliers dans la famille de recensement					
• Époux et épouses	40,0	39,9	23,8	40,7	40,1
• Partenaires en union libre	7,8	2,5	4,3	1,5	1,3
• Parents seuls	4,4	4,9	10,2	3,3	3,6
• Enfants dans les familles de recensement	32,4	40,8	45,5	43,3	44,7
• Personnes hors familles de recensement	15,3	11,9	16,1	11,2	10,2

Sources: Recensement 2001. Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, groupes de minorités visibles, pour le Canada. Données-échantillon (20%); Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, certaines religions, pour le Canada. Données-échantillon (20%)*

et des familles arabes et musulmanes.

En raison de la diversité culturelle croissante au pays, on a remarqué une hausse du nombre de relations impliquant des personnes de différents groupes de 30 % depuis 1991, comparativement à une hausse de 10 % pour l'ensemble des unions. En 2001, les unions mixtes représentaient 3,1 % de toutes les unions au Canada.⁴⁸

Les Noirs affichent l'un des taux d'unions mixtes les plus élevés parmi les minorités visibles au Canada (57% des couples étaient composés de deux personnes noires et 43% d'une personne noire et d'une personne « blanche »).⁴⁹ Selon Milan et Tran, cette mixité participerait partiellement de l'ancienneté de l'établissement des Noirs au Canada.

Dans le cas des Arabes, ils sont moins susceptibles d'être chefs de famille monoparentale que les autres adultes. En 2001, 4% d'entre eux étaient chefs de famille monoparentale, par comparaison à 6 % des personnes de cet âge dans l'ensemble de la population. Comme dans le reste de la population, la grande majorité des chefs de famille monoparentale d'origine arabe sont des femmes: 83 %

étaient des femmes, alors que, dans l'ensemble de la population, 81 % de tous les chefs de famille monoparentale étaient des femmes.⁵⁰ Par ailleurs, les enfants d'origine arabe sont proportionnellement encore plus nombreux à être considérés comme vivant dans une famille à faibles revenus. En 2000, 40 % des enfants d'origine arabe de moins de 15 ans vivaient dans une famille dont le revenu était inférieur aux seuils de faible revenu; c'est plus de deux fois la proportion pour tous les enfants du Canada, dont 19 % vivaient cette année-là dans une famille à faibles revenus.

Dans le cadre d'une étude sur les unions interreligieuses⁵¹, il ressort clairement qu'à l'instar des sikhs et des hindous, les musulmans sont, parmi les groupes religieux au Canada, les moins susceptibles de vivre en union interreligieuse en 2001 puisque 4% des musulmans vivent avec un conjoint catholique et 1% sont en union conjugale avec une personne sans religion.⁵² C'est beaucoup moins que les pourcentages enregistrés en 1981 (13%) et 1991 (11%). Les hommes musulmans sont plus nombreux (11%) que les femmes (6%) à contracter une union avec une personne d'une religion différente de la leur. L'auteur de l'étude explique ce phénomène en posant l'hypothèse voulant que «nouvellement arrivés, ils [les Musulmans] sont donc plus susceptibles d'avoir une forte association culturelle avec les traditions de leur pays d'origine en ce qui a trait au mariage.»⁵³ Mentionnons que ce type d'union, peut-être indicatif du degré d'endogamie/exogamie, concerne 19% des couples au Canada dont 25% chez les sans religions, 16% chez les catholiques, 21% chez les protestants, 17% chez les Juifs, 19% chez les bouddhistes, 9% chez les hindous et 3% chez les sikhs.⁵⁴ 91,4% des Musulmans qui vivent en couple (par mariage ou en union libre) ont un partenaire musulman, 3,8% partagent leur vie avec un catholique, 1,4% avec un protestant, 1,3% avec une personne sans religion, etc.⁵⁵

Cela nous amène à la variable relative aux affiliations ou croyances religieuses qui ont cours chez les Noirs, les Arabes et les Musulmans. Pour ce faire, il faut situer cette dimension dans son contexte général.

1.2.5. AFFILIATIONS ET CROYANCES RELIGIEUSES

En ce qui concerne la religion, le recensement de 2001 est riche en enseignements sur la diversité religieuse croissante de la population canadienne causée par le nombre important d'immigrants en provenance de régions situées à l'extérieur de l'Europe, plus particulièrement l'Asie et le Moyen-Orient. À cet égard, Statistique Canada souligne que «l'immigration aura été un facteur clé à l'origine des hausses observées au sein de ces groupes. La proportion d'immigrants ayant ces religions a en effet augmenté lors de chacune des nouvelles vagues d'immigration au Canada

depuis les années 1960. Parmi les 1,8 million de nouveaux immigrants arrivés au cours des années 1990, 15% étaient musulmans, près de 7% étaient hindous et 5% chacun étaient bouddhistes ou sikhs.»⁵⁶

Cela étant dit, le Canada demeure globalement un pays majoritairement chrétien puisque sept personnes sur dix se sont identifiées comme catholiques ou protestantes (voir le Tableau 13). En 2001, les catholiques romains représentaient toujours le groupe religieux le plus important, tout près de 12,8 millions de personnes s'identifiant à cette religion. Cela équivaut à 43% de la population contre 45% en 1991. La proportion de protestants quant à elle est passée de 35% en 1991 à 29% en 2001. À eux seuls, ces deux groupes réunis formaient 72% de la population totale en 2001, alors qu'ils constituaient 80 % de l'ensemble de la population en 1991.

Les « sans religion », c'est-à-dire les personnes déclarant n'avoir aucune religion, sont le troisième après les catholiques et les protestants avec 16% de la population comparativement à 12% une dizaine d'années auparavant.

Le nombre de personnes de confession hindouiste a crû de 89% pour atteindre 297 200. Pour leur part, les adeptes de la religion sikhe ont vu leur nombre augmenter de 89% pour atteindre 278 400. Quant aux bouddhistes, ils atteignent le chiffre de 300 300, en hausse de 84%. Chacune de ces confessions formait environ 1 % de la population totale en 2001.

Enfin, l'Islam est la religion qui a enregistré la plus forte augmentation. Le nombre de ses adeptes a plus que doublé, passant de 253 300 en 1991 à 579 600 en 2001. Ils représentaient 2% de l'ensemble de la population en 2001, en hausse par rapport à un peu moins de 1% dix ans plus tôt.

En nous référant au Tableau 13, un constat s'impose: les Noirs et les Arabes sont loin de constituer des groupes homogènes quant aux croyances religieuses de leurs membres. Ainsi, si l'Islam représente la principale religion des Arabes (62,7% de personnes y adhèrent), il n'en demeure pas moins que les diverses branches du christianisme ont également leur place dans leur univers religieux et spirituel. En effet, 27,8% des Arabes se déclarent d'une branche ou d'une autre du christianisme, dont 15,6% de catholiques romains, 2,8% d'orthodoxes grec et 3,9% d'orthodoxes non inclus ailleurs. Notons que 2,7% d'Arabes seulement se sont déclarés « sans religion », contre 16,2% dans l'ensemble de la population canadienne et 21,8% chez les minorités visibles.

De leur côté, les Noirs présentent un panorama où la diversité religieuse est encore plus prononcée, probablement à cause du fait qu'ils proviennent de pays et d'aires culturelles plus variées. C'est ainsi qu'en 2001, un peu plus du quart (26,6%) des Noirs étaient des catholiques romains, 8,9% des baptistes, 8,8% des anglicans,

7,8% des musulmans, 7,2% des pentecôtistes. Mentionnons enfin que 11,8% des Noirs se sont déclarés sans religion.

TABLEAU 12 : AFFILIATIONS RELIGIEUSES DES MEMBRES DES COMMUNAUTÉS NOIRES ET ARABES (CANADA, 2001, EN %)

RELIGIONS	CANADA	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES
1. Catholique romaine	41,2	23,2	26,6	15,6
2. Aucune religion	16,2	21,8	11,8	2,7
3. Église unie	9,6	1,6	3,1	0,1
4. Anglicane	6,9	2,3	8,8	0,4
5. Chrétienne nia	2,6	5,4	9,3	3,7
6. Baptiste	2,5	2,9	8,9	0,4
7. Luthérienne	2,0	0,3	0,4	0,1
8. Musulmane	2,0	12,5	7,8	62,7
9. Protestante nia	1,8	1,1	3,5	0,1
10. Presbytérienne	1,4	0,7	0,9	0,1
11. Pentecôtiste	1,2	1,7	7,2	0,1
12. Juive	1,1	0,1	0,2	0,4
13. Bouddhiste	1,0	6,9	0,1	0,0
14. Hindoue	1,0	7,3	0,3	0,1
15. Sikh	0,9	6,9	0,0	0,0
16. Orthodoxe grecque	0,7	0,2	0,2	2,8
17. Mennonite	0,6	0,2	0,1	0,0
18. Orthodoxe nia	0,6	0,5	1,4	3,9
19. Témoins de Jéhovah	0,5	0,5	1,4	0,4
20. Adventiste	0,2	0,9	3,9	
21. Autres	2,5	1,4	1,7	

Source: Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, certaines religions, groupes d'âge et sexe.*
Données-échantillon (20 %).

1.2.6. CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES

A. AU CANADA

La dimension linguistique de la diversité canadienne est un enjeu très sensible à cause de la fragilité de la démographie des francophones, particulièrement au Québec. De plus, il s'agit d'une donnée fort complexe eu égard la multiplicité des espaces sociaux où elle s'exprime : langue maternelle, langue parlée à la maison, connaissance des deux langues officielles et la langue parlée sur les lieux du travail. C'est pour cela que les données censitaires la concernant sont disséquées et analysées par de nombreux spécialistes d'autant plus qu'elle touche l'équilibre délicat entre anglophones et francophones. Dans cette section nous verrons le portrait linguistique des Noirs, des Arabes et des Musulmans en tenant compte des quatre aspects mentionnés plus haut et que nous avons condensés dans les Tableaux 13 et 14. Compte tenu de la particularité du Québec en tant que « principal foyer du fait français » au Canada et en Amérique du Nord, nous consacrerons une sous-section pour avoir un aperçu de la dynamique linguistique qui y a cours.

A.1. LANGUE MATERNELLE

Au niveau de la langue maternelle, 59,3% des Canadiens ont l'anglais comme langue maternelle, 22,9% le français et 17,8% une autre langue que ces deux-là. Chez la population des minorités visibles, ce sont les langues non officielles qui prédominent avec 66,2%, suivies de l'anglais avec 30,7% et le français qui ferme la marche avec 3,1% (Tableau 13)

Au niveau de la langue maternelle, les Noirs se distinguent très nettement des deux autres groupes dont il est question ici dans la mesure où ils ont majoritairement (soit 68,8%) l'anglais comme langue maternelle, ce qui est supérieur à la proportion que l'on retrouve dans la population canadienne (59,3%) et à celle de l'ensemble des minorités visibles (30,7). Cela est certainement lié à leur provenance géographique (Caraïbes, Bermudes, Etats-Unis, Royaume-Uni, Afrique anglophone, etc.) Par contre, 11,6% seulement des Noirs sont de langue maternelle française, certainement à cause de l'immigration haïtienne et de l'Afrique francophone. Notons que près de 20% des Noirs sont de langue maternelle autre langue que l'anglais et le français. Que ce soit pour l'anglais ou le français, il est clair que le passé colonial des pays d'origine des Noirs joue un rôle central dans ce panorama.

Quand on se penche sur la situation des Arabes, on constate que quatre personnes sur cinq (ou 81,2%) d'entre eux sont d'une langue maternelle non officielle, 11,8% l'anglais et 7% le français. Étant originaires de pays où la langue arabe est la seule officielle, on ne peut être surpris par cet état de fait.

TABEAU 13 : POPULATION DES NOIRS, DES ARABES ET DES MUSULMANS SELON LES PRINCIPALES VARIABLES LINGUISTIQUES (CANADA, 2001, EN %)

DIMENSIONS LINGUISTIQUES	CANADA	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES	MUSULMANS
Langue maternelle*					
Anglais	59,3	30,7	68,8	11,8	18,9
Français	22,9	3,1	11,6	7,0	3,4
Autre langue	17,8	66,2	19,6	81,2	77,7
Langue parlée à la maison					
Anglais	66,7	44,1	72,3	28,3	33,6
Français	21,7	4,2	14,3	14,2	6,3
Autre langue	9,7	45,0	9,1	45,1	50,0
Anglais et français	0,4	0,3	0,7	0,7	0,3
Anglais et autre langue	1,2	5,3	1,6	6,1	7,4
Français et autre langue	0,2	0,8	1,7	4,6	2,9
Anglais, français et autre langue	0,1	0,2	0,2	1,0	0,3
Connaissance des langues officielles					
Anglais seulement	67,5	77,6	71,8	51,3	72,8
Français seulement	13,3	4,0	10,5	13,4	6,4
Anglais et français	17,6	10,8	17,0	30,2	15,0
Ni anglais ni français	1,5	7,6	0,8	5,1	5,7
Langue de travail					
Anglais	76,2	83,5	82,7	66,7	88,9
Français	20,1	5,4	13,4	21,5	8,7
Autre langue	1,4	7,0	0,3	2,3	2,4
Anglais et français	1,6	1,6	3,2	6,9	3,0
Anglais et autre langue	0,1	2,1	0,2	1,3	1,5
Français et autre langue	0,0	0,1	0,1	0,4	0,2
Anglais, français et autre langue	0,1	0,2	0,1	0,9	0,3

* Réponses uniques seulement.

Source : Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, groupes de minorités visibles, groupes d'âge et sexe. Données-échantillon (20%).* Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, certaines religions, groupes d'âge et sexe. Données-échantillon (20%).* Recensement 2001. *Certaines caractéristiques culturelles et de la population active, groupes d'âge, sexe et groupes de minorités visibles. Données-échantillon (20%).* Recensement 2001. *Certaines caractéristiques culturelles et de la population active, certaines religions, groupes d'âge et sexe pour la population de 15 ans et plus. Données-échantillon (20%).*

On retrouve le même tableau chez les Musulmans, même s'il y a un peu plus d'entre eux qui sont de langue maternelle anglaise (près de 19%) et un peu moins dans le cas du français (3,4%).

A.2. LANGUE PARLÉE À LA MAISON

Pour ce qui est de cette variable, plus des deux tiers des Canadiens utilisent l'anglais dans leur vie domestique (66,7%), contre 21,7% pour le français et 9,7% pour les langues non officielles. Les autres combinaisons sont peu significatives.

Lorsqu'on regarde la situation au sein des minorités visibles, on constate que les langues non officielles prédominent puisqu'elles sont utilisées par 45% des individus, alors que l'anglais est en usage chez 44,1% d'entre eux. Le français, lui, est le grand perdant de cette dynamique linguistique particulière puisque 4,2% seulement des membres des minorités visibles l'utilisent à la maison.

Près des trois quarts des Noirs (72,4%) parlent l'anglais à la maison, 14,3% le français et 9,1% une langue non officielle. Il s'agit là d'un transfert net de près de quatre points de pourcentage lorsqu'on sait que 68% des Noirs sont de langue maternelle anglaise.

Les Arabes ont beaucoup moins tendance à parler l'anglais à la maison (28,3%) comparativement à la population canadienne et les minorités visibles en général. Ils préfèrent de loin faire usage de leur langue maternelle dans une proportion de 45,1%. L'usage du français est quant à lui répandu chez 14,2% des Arabes. Le reste d'entre eux a recours aux combinaisons anglais-français ou une des deux langues officielles combinée avec leur langue maternelle.

Les Musulmans se démarquent nettement des deux autres groupes quant à l'usage d'une langue non officielle à la maison dans la mesure où cela est le fait de la moitié d'entre eux (50%), contre 33,6% pour l'anglais et 6,3% préférant le français. Chez ce segment de la population canadienne, on retrouve un peu plus de gens qui adoptent la combinaison anglais et langue non officielle (7,4%).

A.3. CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES

La dualité linguistique du Canada étant une réalité historique et sociologique incontournable qui a façonné le processus initial de construction du Canada, les cohortes successives d'immigrants arrivées après l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* en 1969 ont eu à composer avec un paysage institutionnel fédéral déterminé par la nécessité de communiquer ou de recevoir les services auxquels ils ont droit dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays. Dans cette perspective, la connaissance de l'anglais ou du français est un actif qui permet aux membres des minorités visibles de langue maternelle autre que l'anglais et le

français de participer à la vie collective.

Globalement, 67,5% des Canadiens connaissent uniquement l'anglais, 13,3% le français seulement et 17,6% connaissent les deux langues. Par contre, chez la population des minorités visibles, on retrouve 77,6% de personnes qui connaissent l'anglais seulement, 4% connaissent uniquement le français et 10,6% les deux. Ces données montrent bien que c'est la langue anglaise qui fait des gains significatifs aux dépens du français auprès des minorités visibles.

Cependant, cette «réalité statistique» n'est pas uniforme. Ainsi, 71,8% des Noirs et 72,8% des Musulmans déclarent connaître l'anglais seulement, contre 51,3% chez les Arabes. En ce qui concerne le français, il y a plus d'Arabes (13,4%) que déclarent connaître uniquement le français comparativement à 10,5% des Noirs et 6,4% des Musulmans. Quant au bilinguisme anglais-français, ce sont les Arabes qui se démarquent avec 30,2% de bilingues, contre 17,5% chez les Noirs et 15% chez les Musulmans.

A.4. LANGUE DU TRAVAIL

L'entrée sur le marché du travail est un moment crucial dans le processus d'intégration et de participation à la vie économique canadienne. La connaissance de l'une ou de l'autre des deux langues officielles s'avère donc un prérequis essentiel à la réussite économique des membres des minorités visibles et leur contribution à la prospérité du pays. Dans quelle langue travaillaient-ils en 2001 ?

Au recensement de 2001, 76,2% des Canadiens ont déclaré utiliser l'anglais le plus souvent au travail, contre 20,1% pour le français et 1,6% les deux langues. Chez les minorités visibles dans leur ensemble, l'usage de l'anglais seul concerne 83,5% d'entre eux comparativement à 7% qui utilisent une langue non officielle et 5,4% le français uniquement.

Lorsqu'on regarde les données relatives à cette question, on constate que c'est chez les Arabes que l'on retrouve la plus faible proportion parmi les groupes dont on traite ici avec 66,7% utilisant l'anglais, contre 82,7% pour les Noirs et 88,9% chez les Musulmans. Les Arabes sont aussi plus nombreux à travailler uniquement en français (21,5%) que les Noirs (13,4%) et les Musulmans (8,7%). Quant au bilinguisme anglais-français, 6,9% des Arabes y ont recours, contre 3,2% des Noirs et 3% des Musulmans.

À la lumière de ce portrait linguistique, quelle est la situation au Québec où résident la très grande majorité des francophones pour qui la permanence du fait français est une question de survie culturelle ?

B. AU QUÉBEC

La contribution des immigrants et des communautés culturelles à la vitalité du français revêt une importance capitale au Québec. C'est pour cela que la connaissance du français est un critère fondamental de la grille de sélection des immigrants et que le gouvernement investit des sommes importantes pour en faciliter l'apprentissage chez les personnes qui le connaissent pas. Cet enjeu est fondamental d'autant plus que la diminution de la proportion des personnes de langue maternelle sur l'île de Montréal, où s'établissent bon an mal an plus de 80% des nouveaux arrivants, nourrit les appréhensions collectives. Comment s'insèrent les Noirs, les Arabes et les Musulmans dans ce contexte particulier ?

B.1. LANGUE MATERNELLE

Au Québec, 82% des citoyens sont de langue maternelle française, 7,9% l'anglais et 10,1% une autre langue (Tableau 14.) À cet égard, il faut noter que c'est la première fois de l'histoire censitaire que les langues non officielles arrivent avant l'anglais. Chez les minorités visibles, 65% des individus avaient une langue non officielle comme langue maternelle, 20,8% le français et 14% l'anglais.

Les Noirs du Québec sont le groupe des minorités visibles le plus susceptible d'avoir le français comme langue maternelle avec 43,3%, suivis par les Arabes (15,8%) et les Musulmans (15%). Quant aux langues non officielles, ce sont les Arabes qui se démarquent avec 81,2%, suivis des Musulmans (80%) et des Noirs. Pour ce qui est de l'anglais, il est le fait de 24,2% des Noirs, de 3% d'Arabes et de 5% de Musulmans.

B.2. LANGUE PARLÉE À LA MAISON

À la maison, l'usage du français est pratiqué par 82,3% de la population québécoise, tandis que 9,8% parlent l'anglais et 5,9% une autre langue que ces deux-là. Le portrait est sensiblement différent chez les minorités visibles puisque 18,2% parlent anglais, 30,5% le français et 40,7% une langue non officielle. Parmi les minorités visibles, ce sont les Noirs qui font le plus usage du français avec 55,1%, suivis des Arabes (35,3%) et des Musulmans (32,5%). Ces deux derniers groupes privilégient davantage une langue non officielle dans des proportions allant de 40,5% (pour les Arabes) à 45,8% (chez les Musulmans).

B.3. CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES

Les données relatives à la connaissance des langues officielles montrent que 53,8% des Québécois connaissent le français seulement, 40,8% sont bilingues et 4,6% l'anglais seulement. Chez les minorités visibles, le bilinguisme anglais-français

TABLEAU 14 : POPULATIONS DES NOIRES, DES ARABES ET DES MUSULMANES SELON LES DIMENSIONS LINGUISTIQUES (QUÉBEC, 2001, EN %)

DIMENSIONS LINGUISTIQUES	QUÉBEC	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES	MUSULMANS
Langue maternelle*					
Anglais	7,9	14,0	24,2	3,0	5,0
Français	82,0	20,8	43,3	15,8	15,0
Autre langue	10,1	65,0	32,4	81,2	80,0
Langue parlée à la maison					
Anglais	9,8	18,2	24,2	8,0	9,9
Français	82,3	30,5	55,1	35,3	32,5
Autre langue	5,9	40,7	11,4	40,5	45,8
Anglais et français	0,8	1,4	2,1	1,1	0,8
Anglais et autre langue	0,3	2,3	0,3	1,8	2,4
Français et autre langue	0,6	5,8	6,4	11,6	9,7
Anglais, français et autre langue	0,2	1,0	0,5	1,7	1,2
Connaissance des langues officielles					
Anglais seulement	4,6	20,3	13,9	8,0	17,5
Français seulement	53,8	30,4	42,9	34,2	32,4
Anglais et français	40,8	43,2	42,0	52,8	43,8
Ni anglais ni français	0,8	6,0	1,2	4,3	6,2
Langue de travail					
Anglais	12,3	35,7	27,8	21,3	31,3
Français	81,4	45,5	59,1	56,6	47,9
Autre langue	0,7	4,2	0,4	2,6	2,6
Anglais et français	5,0	11,8	11,6	15,7	14,8
Anglais et autre langue	0,1	0,9	0,1	0,5	0,8
Français et autre langue	0,1	0,9	0,6	1,1	0,9
Anglais, français et autre langue	0,2	1,2	0,4	2,2	1,6

* Réponses uniques seulement.

Source: Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, groupes de minorités visibles, groupes d'âge et sexe. Données-échantillon (20%).* Recensement 2001. *Certaines caractéristiques démographiques et culturelles, certaines religions, groupes d'âge et sexe. Données-échantillon (20%).* Recensement 2001. *Certaines caractéristiques culturelles et de la population active, groupes d'âge, sexe et groupes de minorités visibles. Données-échantillon (20%).* Recensement 2001. *Certaines caractéristiques culturelles et de la population active, certaines religions, groupes d'âge et sexe pour la population de 15 ans et plus. Données-échantillon (20%).*

atteint la proportion de 43,2%, contre 30,4% d'unilingues français et 20,3% d'unilingues anglais.

Chez les groupes des Noirs cependant, le portrait est passablement partagé: 42,9% connaissent le français seulement, 42% sont bilingues anglais-français et 13,9% déclarent ne connaître que l'anglais.

Les Arabes de leur côté sont majoritairement bilingues (52,8%), tandis que 34,2% d'entre eux connaissent le français uniquement et 8,6% l'anglais seulement. Quant aux Musulmans, ils présentent un portrait qui se rapproche passablement de celui des Noirs: 17,5% connaissent l'anglais seulement, 32,4% le français et 43,8% connaissent les deux langues.

À noter que la proportion des personnes qui ne connaissent aucune des deux langues était de l'ordre de 6% des minorités visibles, 6,2% des Musulmans, 4,3% des Arabes et 1,2% des Noirs. Au niveau de la population dans son ensemble, 0,8% des Québécois se trouvaient dans cette situation en 2001.

B.4. LANGUE DU TRAVAIL

Au Québec, outre l'obligation faite aux nouveaux arrivants de fréquenter l'école primaire et secondaire en français, la *Charte de la langue française* (Loi 101) impose le français comme seule langue officielle, c'est-à-dire «la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.» En ce qui concerne le monde du travail, ce contexte légal ne s'applique toutefois que dans les entreprises de 100 employés et plus.

Le recensement de 2001 fait ressortir le fait que quatre Québécois sur cinq (81,4%) travaillent en français et 12,2% en anglais. Chez les minorités visibles dans leur ensemble, le français (45,5%) perd du terrain aux profits de l'anglais (35,5%).

Les Noirs du Québec sont les plus susceptibles de travailler en français (59,1%), suivis de près par les Arabes (56,6%) et les Musulmans. Chez ces derniers, 31,3% utilisent plus souvent l'anglais, contre 27,8% des Noirs et 21,3% des Arabes. À noter que le bilinguisme anglais-français n'est pas totalement absent. S'il concerne 5% de Québécois, il est en usage chez 11,8% des membres de minorités visibles, 11,6% chez les Noirs, 15,7% des Arabes et 14,8% des Musulmans.

1.3. CARACTÉRISTIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUES

1.3.1. NIVEAU DE SCOLARITÉ

Le niveau de scolarité et les diplômes sont des variables déterminantes pour l'accès des immigrants et des minorités visibles au marché du travail. À cet égard,

leur profil général (Tableau 15) indique, *a priori*, que les minorités visibles en général et les trois groupes qui nous intéressent ici en particulier semblent disposer d'atouts fort importants.

Comparativement à la population canadienne, le groupe des minorités visibles sont plus enclins d'avoir un niveau inférieur au certificat d'études secondaires (28% contre 31,3%), de diplôme d'écoles de métiers (12,5% contre 14,1%) ou d'études collégiales (12,3% contre 15%). Toutefois, lorsqu'on regarde les données relatives aux études universitaires, les minorités visibles ont tendance à faire mieux que la population canadienne: elles sont proportionnellement plus nombreuses à posséder au moins un certificat inférieur au baccalauréat (3,7% contre 2,5%) ou un

TABLEAU 15 : PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT CHEZ LES NOIRS, LES ARABES ET LES MUSULMANS (CANADA, 2001, EN %)

NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT	CANADA	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES	MUSULMANS
Inférieur au certificat d'études secondaires	31,3	28,0	28,2	24,0	24,7
Certificat d'études secondaires	14,1	12,5	13,1	11,7	13,5
Formation postsecondaire partielle	10,8	13,1	14,1	12,4	12,5
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	10,9	6,6	10,7	6,6	6,2
Certificat ou diplôme collégial	15,0	12,3	18,2	10,7	10,6
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,5	3,7	2,9	4,8	3,9
Grade universitaire	15,4	23,6	12,7	29,7	28,4
• Baccalauréat	10,6	16,4	8,5	19,8	18,1
• Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	1,6	1,9	1,2	2,8	2,3
• Maîtrise	2,7	4,2	2,4	5,2	6,4
• Doctorat acquis	0,5	0,9	0,6	1,9	1,5

Source: Recensement 2001. *Certaines caractéristiques culturelles et de la population active, groupes d'âge, sexe et groupes de minorités visibles.* Données-échantillon (20%). Recensement 2001. *Certaines caractéristiques culturelles et de la population active, certaines religions, groupes d'âge et sexe pour la population de 15 ans et plus.* Données-échantillon (20 %).

grade universitaire (23,6% contre 15,4%). D'ailleurs, à tous les échelons du parcours universitaire (c'est-à-dire du certificat au doctorat), les minorités visibles dépassent les autres Canadiens. Par conséquent, les diplômés universitaires issus des minorités visibles représentent près de 20% de l'ensemble des Canadiens porteurs d'un grade universitaire, alors que leur poids dans la population canadienne atteignait 13,4%.

Pour ce qui est des Noirs, le portrait est un différent. En effet, ils ont moins tendance à posséder un diplôme universitaire (12,7%) et à disposer davantage du diplôme d'études collégiales (18,2%). La proportion de Noirs à avoir complété certaines études postsecondaires (46%) était plus élevée comparativement à l'ensemble des minorités visibles et aux personnes n'en faisant pas partie. Dans leur étude, A. Milan et K. Tran attirent l'attention sur le fait qu'entre 1991 et 2001, on retrouve chez les Noirs de 25-54 ans nés au Canada moins de personnes sans diplôme d'études secondaires (30% en 1991 contre 17% en 2001) et plus de diplômés universitaires (de 15% en 1991 à 21% en 2001) comparativement à ceux qui étaient nés à l'étrangers.⁵⁷

Au Québec, la population noire du Québec présente un profil relativement semblable à celui de l'ensemble de la population. La proportion de Noirs détenant un grade universitaire est équivalente à celle des Québécois dans leur ensemble (14,7% comparativement à 14,0%). Parmi les Noirs de 15 ans et plus, 43,6% ont une formation postsecondaire partielle, un diplôme d'une école de métiers, de niveau collégial ou de niveau universitaire inférieur au baccalauréat, comparativement à 37,1% de la population, et 14,7% ont au moins un grade universitaire, contre 14% pour l'ensemble de la population. Notons qu'il y a moins de femmes noires avec un grade universitaire (12,2%) que chez les hommes (14,7%).⁵⁸

En Ontario, 47,1% des Noirs de 15 ans et plus avaient une formation postsecondaire partielle, un diplôme d'une école de métiers, de niveau collégial ou de niveau universitaire inférieur au baccalauréat (38,4% pour l'ensemble de la population), mais 11,5% seulement avaient un grade universitaire (17,5% dans la population en général).

Les Arabes de 15 ans et plus sont deux fois plus susceptibles d'être titulaires d'un diplôme universitaire que les autres Canadiens. En 2001, 29,7% d'entre eux détenaient un grade universitaire, comparativement à 15% pour l'ensemble de la population adulte. Les Arabes sont aussi deux fois plus susceptibles que leurs homologues dans l'ensemble de la population d'avoir un diplôme d'études supérieures. En 2001, 10% d'entre eux détenaient une maîtrise ou un doctorat, contre 5% chez les autres Canadiens adultes. C. Lindsay souligne le fait que, comme c'est le cas dans l'ensemble de la population, les Arabes de sexe masculin sont un

peu plus instruits que les femmes dans la mesure où 34% d'entre eux avaient un diplôme universitaire comparativement à 25% chez les femmes.⁵⁹

Concernant la situation des Musulmans, notons tout simplement qu'elle rapproche de celle des Arabes dans la mesure où 24,7% ont un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires et 28,4% un grade universitaire. En ces deux pôles, 42,8% ont une formation postsecondaire partielle, un diplôme d'une école de métiers, de niveau collégial ou de niveau universitaire inférieur au baccalauréat. Si l'on tient compte de la variable « sexe », il apparaît qu'il y a plus de femmes (28,9%) que d'hommes (21,2%) à détenir un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires, mais que ces derniers ont l'avantage sur les femmes pour ce qui est de la diplomation universitaire (33,3% contre 22,9%). Toutefois, les femmes musulmanes sont plus nombreuses à posséder une formation postsecondaire partielle, un diplôme d'une école de métiers, de niveau collégial ou de niveau universitaire inférieur au baccalauréat.

Comme nous le verrons plus loin, avoir un niveau de scolarité plus élevé que le reste de la population ne garantit pas aux membres des minorités visibles en général et aux trois groupes concernés ici en particulier la réussite sur le marché de l'emploi.

1.3.2. RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON L'INDUSTRIE ET LES PROFESSIONS

À titre de référence, sachons dès le départ que plus de la moitié de la population active canadienne travaille dans quatre secteurs industriels: la fabrication (13,7%), le commerce du détail (11,1%), les soins de santé et d'assistance sociale (9,5%), l'hébergement et les services de restauration (6,6%). Le reste de la population est éparpillé entre les services d'enseignement (6,4%), les services professionnels, scientifiques et techniques (6,2%) et la construction (5,5%). En fait, ces secteurs drainent plus des deux tiers de la population active canadienne (Tableau 17).

En 2001, on comptait 2 144 325 personnes de minorités visibles aptes au travail, soit 12,6% de la population canadienne totale apte au travail. Ils œuvrent principalement dans le secteur de la fabrication (18,4%), 11% travaillent dans le commerce de détail (11%), 9,4% dans les services d'hébergement et de la restauration, 7,3% dans les services professionnels, scientifiques et techniques et 9% dans les soins de santé et d'assistance. Ensembles, ces secteurs attirent plus de 55% de la population active provenant de ce segment de la population canadienne. Le secteur de la fabrication semble être le seul secteur où il y a une certaine surreprésentation. À l'opposé, les minorités visibles sont faiblement représentées dans les

TABLEAU 16 : PARTICIPATION DES NOIRS, DES ARABES ET DES MUSULMANS AU MARCHÉ DU TRAVAIL (CANADA, 2006, EN %)

	CANADA	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES	MUSULMANS*
Taux d'activité	66,8	67,3	70,7	64,0	61,3
Taux d'emploi	62,4	61,5	63,2	55,7	52,4
Taux de chômage	6,6	8,6	10,7	13,0	14,4

* Les données relatives aux Musulmans datent de 2001.

Source : Recensement 2006. *Groupes de minorités visibles, statut d'immigrant et période d'immigration, groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement 2006. Données-échantillon (20%).* 97-562-XCB2006011 au catalogue; Recensement 2001.

Certaines caractéristiques culturelles et de la population active, certaines religions, groupes d'âge et sexe pour la population de 15 ans et plus. Données-échantillon (20 %).

administrations publiques (3,1% contre 5,7% pour la population n'appartenant pas à une minorité visible).

1.3.3. LA SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

A.1. TAUX D'ACTIVITÉ ET DE CHÔMAGE

À première vue, la situation d'ensemble des minorités visibles sur le marché de l'emploi semble s'être améliorée. En effet, au recensement de 1996, le taux d'activité de cette composante de la population canadienne se situait à 63,6% (65,5% pour le reste de la population), leur taux d'emploi s'établissait à 54,6% (contre 58,9% pour les non membres de minorités visibles), pendant que leur taux de chômage était de l'ordre de 14,2% (contre 10,1% pour le reste de la population. Or, en 2001, le taux d'activité a augmenté à hauteur de 66%, le taux d'emploi a crû pour s'établir à 59,7%, tandis que le taux de chômage a chuté de près de cinq points de pourcentage pour s'afficher à 9,5%.

Au recensement de 2006, les minorités visibles ont, dans leur ensemble, réussi à améliorer les principaux indicateurs de leur participation au marché du travail. Leur taux d'activité est plus élevé que celui de l'ensemble de la population, le taux d'emploi, quoique un peu plus bas que chez la population canadienne, a augmenté de près de deux points de pourcentage, tandis que leur taux de chômage a reculé de près d'un point (Tableau 19).

Mais, derrière ces données un tant soit peu réconfortantes, il existe des variations assez notables. Il y a d'abord celles qui se situent entre les groupes visés ici. En effet, le taux d'activité des Arabes (64%) et des Musulmans (61,5%) était plus faible que celui de la population canadienne (66,8%), de même que celui de l'ensemble des minorités visibles (67,3%). Le taux de chômage chez ces deux groupes se situait

TABLEAU 17 : PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE SEXE (CANADA, 2006, EN %)

	CANADA		MINORITÉS VISIBLES		NOIRS		ARABES		MUSULMANS*	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Taux d'activité	72,3	61,6	73,1	62,0	74,6	67,3	74,0	51,9	72,2	49,1
Taux d'emploi	67,6	57,5	67,3	56,2	66,9	59,9	65,2	44,2	62,7	41,0
Taux de chômage	6,5	6,6	7,8	9,3	10,3	11,1	12,0	14,8	13,1	16,5

* Les données relatives aux Musulmans datent de 2001.

Source : Recensement 2006. *Groupes de minorités visibles, statut d'immigrant et période d'immigration, groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement 2006. Données-échantillon (20%)* 97-562-XCB2006011 au catalogue; Recensement 2001. *Certaines caractéristiques culturelles et de la population active, certaines religions, groupes d'âge et sexe pour la population de 15 ans et plus. Données-échantillon (20 %)*

respectivement à 13% et 14,4%. En fait, le taux de chômage des Arabes en 2006 était le plus élevé parmi les minorités visibles au Canada, et ce, que ce soit chez les femmes, les hommes, les 25-54 ans et les 25-34 ans.

À l'inverse, le taux d'activité des Noirs était le deuxième en importance parmi les sous-groupes de minorités visibles, soit 70,5%, ce qui dépasse le taux d'activité des personnes ne faisant pas partie des minorités visibles (66,5%). Néanmoins, les Noirs avaient le troisième taux de chômage en importance parmi les sous-groupes de minorités visibles, soit 10,7%, comparativement au 6,6% de l'ensemble de la population canadienne et au 6,2% chez les personnes ne faisant pas partie des minorités visibles.

Outre ces variations au sein de la population des minorités visibles, il y a également des différences frappantes entre les hommes et les femmes (Tableau 20). Rappelons qu'en 2001, le taux d'activité des femmes chez les Arabes (47,6%) et les Musulmans (49,1%) était considérablement plus faible que celui des hommes, ce qui explique le taux d'activité relativement faible dans les deux communautés. Pour ce qui est des Noirs, les taux d'activité et d'emploi des femmes étaient significativement inférieurs à ceux des hommes. Malgré cela, les taux de chômage chez les femmes et les hommes s'équivalent.

En 2006, on a certes assisté à une amélioration relative de la situation générale au niveau des trois indicateurs retenus, ce qui a eu pour effet une contraction intéressante des différences entre les hommes et les femmes (Tableau 20). Ainsi, les taux d'activité et d'emploi des femmes arabes a grimpé de près de quatre points de pourcentage, alors que leur taux de chômage a baissé, passant de 16 à 14,8% entre 2001 et 2006. Dans le cas des femmes noires, il y a eu une stagnation de leur sort puisque leur taux d'activité, d'emploi et de chômage sont demeurés presque inchangés.

TABLEAU 18 : PARTICIPATION DES NOIRS ET DES ARABES AU MARCHÉ DU TRAVAIL EN ONTARIO ET AU QUÉBEC (2006, EN %).

	ENSEMBLE DE LA POPULATION	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES
Ontario				
Taux d'activité	67,1	67,8	71,1	60,9
Taux d'emploi	62,8	61,9	63,8	54,7
Taux de chômage	6,4	8,7	10,2	10,3
Québec				
Taux d'activité	64,9	65,8	68,2	66,2
Taux d'emploi	60,4	57,2	59,0	54,5
Taux de chômage	7,0	13,1	13,5	17,7

Source : Recensement 2006. *Groupes de minorités visibles, statut d'immigrant et période d'immigration, groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement 2006. Données-échantillon (20%)* 97-562-XCB2006011 au catalogue.

Les disparités entre les groupes et au sein des groupes qui nous concernent ici se doublent de disparités interprovinciales. Dans les deux principales provinces où se concentrent les Noirs et les Arabes, en l'occurrence l'Ontario et le Québec, la situation des Arabes laisse beaucoup à désirer. Déjà en 2001, la plupart des indicateurs de leur participation au marché du travail faisaient ressortir leur précarité : taux de chômage 175% plus élevé que celui de la population ontarienne et 147% plus élevé que celui de la population québécoise, taux d'activité et taux d'emploi en deçà de ceux de leurs concitoyens des deux provinces. Quant aux Noirs de l'Ontario, ils semblent mieux lotis que ceux du Québec où leur taux de chômage est le double du reste de la population.

En 2006, la situation des Noirs de l'Ontario a quelque peu reculé, leur taux de chômage passant de 9,9 à 10,2%, leur taux d'emploi de 65 à 63,8% et leur taux d'activité de 72,1 à 71,1%. Fait à noter, les Noirs ontariens avaient des taux d'activité et d'emploi plus élevés que ceux de l'ensemble de la population active et des minorités visibles tout en ayant un taux de chômage 37% plus haut. Toutefois, malgré ces reculs, les Noirs de l'Ontario jouissaient quand même d'une position relativement plus positive comparativement aux Noirs du Québec dont tous les indicateurs de participation au marché du travail sont défavorables : leur taux d'activité était plus élevé que celui de l'ensemble de la population active, tandis que leur taux d'emploi est proche de celui du reste de la population. Mais, le taux de chômage des Noirs était presque le double de la population québécoise même s'il est passé de 17,1% en 2001 à 13,5% en 2006.

Dans le cas des Arabes, ceux du Québec ont amélioré tous les indicateurs de leur participation au marché du travail. Toutefois, par rapport à l'ensemble de la population active québécoise, le taux de chômage était 152% plus élevé même si leur taux d'activité était sensiblement plus élevé. En Ontario, on voit également que les Arabes se trouvent dans une situation désavantageuse par rapport au reste de la population active.

Du point de vue de l'âge, les Arabes se situant dans la force de l'âge (25-54 ans) sont défavorisés, et ce, que l'on regarde leur situation dans l'ensemble de la population active du Canada, en Ontario ou au Québec. Dans cette dernière province, leur taux de chômage est trois fois supérieur à celui de la population active québécoise (17,8% contre 6%), alors que celui des Noirs accuse un niveau supérieur de plus de trois points de pourcentage.

Les Arabes de 25-34 ans sont, eux aussi, dans une posture franchement difficile sur le marché du travail, peu importe le niveau géographique que l'on choisit. C'est en Ontario que cette catégorie d'âge jouit de la meilleure situation avec un taux de chômage de 10,2%, contre 14,4% au Canada et 19,8% au Québec. Pour les Noirs de 25-34 ans, ils connaissent eux aussi un sort peu enviable (Tableau 21.)

A.2. REVENUS

En 2001, 77% des Canadiens disposaient d'un revenu d'emploi (Tableau 23). Chez les membres des minorités visibles, cette proportion était plus élevée (82,2%). Les Noirs et les Arabes se situaient aussi au-dessus de la moyenne canadienne. Toutefois, contrairement aux autres sous-groupes de minorités visibles, on retrouvait chez les Noirs et les Arabes plus de personnes recevant des transferts gouvernementaux (respectivement 12,9 et 13,6%).

Au niveau de la distribution selon les tranches de revenus, près d'un membre des minorités visibles sur cinq (19,2%) vivait avec moins de 5 000 dollars, contre 13% pour les non membres de minorités visibles. En fait, la proportion de Noirs et d'Arabes dont le revenu ne dépassait pas 20 000 dollars était de l'ordre de 53 et 61% respectivement, comparativement à 46% pour l'ensemble des Canadiens et 54% pour les membres des minorités visibles (Tableau 24).

Les Arabes occupaient le troisième rang parmi les minorités visibles au chapitre du revenu moyen le plus élevé pour un emploi à temps plein et toute l'année en 2000, soit 40 663 dollars. Bien que leur revenu ait été plus élevé que celui de l'ensemble des minorités visibles, il était plus faible que celui des personnes ne faisant pas partie des minorités visibles (43 989 dollars). Toutes proportions gardées, le revenu moyen des Arabes représentait environ 92% du revenu moyen des personnes ne faisant pas partie des minorités visibles et 107% du revenu moyen

TABLEAU 19 : PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON L'ÂGE DES NOIRS ET DES ARABES, CANADA, ONTARIO ET QUÉBEC (2006, EN %)

	ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE		MINORITÉS VISIBLES		NOIRS		ARABES	
	25-54 ans	25-34 ans	25-54 ans	25-34 ans	25-54 ans	25-34 ans	25-54 ans	25-34 ans
Canada								
Taux d'activité	85,7	85,7	81,3	79,9	84,0	81,6	74,1	70,2
Taux d'emploi	81,0	80,0	75,4	73,2	76,4	73,2	64,8	60,0
Taux de chômage	5,4	6,6	7,3	8,4	9,0	10,4	12,6	14,4
Ontario								
Taux d'activité	85,6	85,7	82,0	80,2	84,7	82,4	71,7	68,7
Taux d'emploi	81,3	80,2	76,2	73,5	77,7	74,1	65,5	61,7
Taux de chômage	5,0	6,3	7,1	8,3	8,2	10,1	8,7	10,2
Québec								
Taux d'activité	86,0	86,2	77,7	75,9	82,2	80,1	75,9	71,1
Taux d'emploi	80,9	80,3	68,0	65,8	71,9	69,9	62,4	57,5
Taux de chômage	6,0	6,8	12,7	13,3	12,5	12,6	17,8	19,8

Source : Recensement 2006. *Groupes de minorités visibles, statut d'immigrant et période d'immigration, groupes d'âge et sexe pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement 2006. Données-échantillon (20%) 97-562-XCB2006011 au catalogue*

TABLEAU 20 : COMPOSITION DU REVENU TOTAL CHEZ LES NOIRS ET LES ARABES (CANADA, 2001, EN %)

	TOTAL CANADA	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES
Revenu d'emploi	77,1	82,2	81,6	80,1
Transferts gouvernementaux	11,6	10,6	12,9	13,6
Autre	11,3	7,2	5,5	6,3

Recensement 2001. *Certaines caractéristiques du revenu, groupes d'âge, sexe et groupes de minorités visibles, pour la population. Données-échantillon (20%)*

TABEAU 21 : POPULATION DES NOIRES, DES ARABES ET DES MUSULMANS SELON LES TRANCHES DE REVENU (CANADA, 2001, EN %)

	CANADA	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES	MUSULMANS
Sans revenu (%)	4,9	9,0	8,1	11,1	N.D.
Avec un revenu (%)	95,1	91,0	91,9	88,8	N.D.
Moins de 5 000 \$	13,0	19,2	17,9	22,6	N.D.
5 000 \$ - 9 999 \$	10,9	12,4	12,2	16,1	N.D.
10 000 \$ - 19 999 \$	22,0	22,5	21,9	22,5	N.D.
20 000 \$ - 29 999 \$	15,7	15,6	16,9	13,4	N.D.
30 000 \$ - 39 999 \$	13,1	11,8	13,6	9,1	N.D.
40 000 \$ - 49 999 \$	8,9	7,0	7,5	5,3	N.D.
50 000 \$ - 59 999 \$	5,9	4,2	4,1	3,5	N.D.
60 000 \$ et plus	10,5	7,3	5,8	7,4	N.D.
Revenu moyen d'emploi	\$ 43 298	\$ 37 957	\$ 35 103	\$ 40 663	N.D.
Revenu moyen	\$ 29 769	\$ 24 385	\$ 23 560	\$ 22 686	N.D.
Revenu médian	\$ 22 120	\$ 17 610	\$ 18 702	\$ 14 154	N.D.

N.D.: non disponible

Source: Recensement 2001. *Certaines caractéristiques du revenu, groupes d'âge, sexe et groupes de minorités visibles, pour la population. Données-échantillon (20%).*

de l'ensemble des minorités visibles. Les femmes arabes gagnaient près de 74% de ce que gagnaient les hommes de ce groupe. Dans le portrait qu'il dresse de la situation économique des Canadiens appartenant à la minorité arabe, Colin Lindsay attire l'attention sur «la situation des enfants d'origine arabe qui sont proportionnellement plus nombreux à être considérés comme vivant dans une famille à faibles revenus. En 2000, 40% des enfants d'origine arabe de moins de 15 ans vivaient dans une famille dont le revenu était inférieur aux seuils de faible revenu; c'est plus de deux fois la proportion pour tous les enfants du Canada, dont 19 % vivaient cette année-là dans une famille à faibles revenus.»⁶⁰ De la même façon, C. Lindsay rappelle qu'en 2000, le revenu de 52% des personnes d'origine arabe âgées de 15 ans et plus vivant seules était inférieur aux seuils de faible revenu, alors que c'était le cas pour 38% de leurs homologues dans l'ensemble de la population.»⁶¹ Et le portrait devient plus sombre chez les personnes âgées. En effet, l'auteur constate que «les aînés d'origine arabe qui vivent seuls sont particulièrement susceptibles d'avoir de faibles revenus. En 2000, 57% de gens seuls d'origine arabe âgés de 65 ans et plus avaient un revenu inférieur aux seuils de faible revenu, comparativement à 40% de

tous les aînés canadiens qui vivaient seuls. Les aînées d'origine arabe qui vivent seules sont les personnes les plus susceptibles d'avoir de faibles revenus. En 2000, 62% des femmes seules d'origine arabe âgées de 65 ans et plus avaient un revenu inférieur aux seuils de faible revenu, par comparaison à 45% des aînés d'origine arabe de sexe masculin vivant seuls et à 43 % des aînées de sexe féminin vivant seules dans l'ensemble de la population.»⁶²

Parmi tous les sous-groupes de minorités visibles, les Noirs se classaient au quatrième rang au chapitre du revenu moyen le plus faible pour un emploi à temps plein et toute l'année en 2000, soit 35 103 dollars. Leur revenu équivalait à 80 % du revenu des personnes ne faisant pas partie des minorités visibles (43 989 \$) et à 92 % du revenu de l'ensemble des minorités visibles (37 957 \$). A. Milan et K. Tran attribuent cet écart à «la répartition par âge plus jeune de la population noire, les jeunes gagnant moins, en général. Entre 1990 et 2000, le revenu d'emploi moyen normalisé selon l'âge des Noirs de 25 à 54 ans nés au Canada a augmenté de 7%, comparativement à une hausse de 9% pour l'ensemble des personnes nées au pays et appartenant au même groupe d'âge.»⁶³ Le revenu moyen des femmes noires était de 31 358 \$, soit 82 % de ce que gagnaient les hommes noirs. La disparité des revenus chez les femmes et les hommes noirs était moins importante que dans tout autre sous-groupe de minorités visibles.

TABLEAU 22 : FRÉQUENCE DES UNITÉS DE FAIBLE REVENU CHEZ LES NOIRS ET LES ARABES (CANADA, 2001, EN % DU NOMBRE DE PERSONNES DANS LES FAMILLES ÉCONOMIQUES)

	TOTAL CANADA	ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	NOIRS	ARABES
Unités de faible revenu	12,9	26,0	32,5	41,7

Source : Recensement 2001. *Certaines caractéristiques du revenu, groupes d'âge, sexe et groupes de minorités visibles, pour la population.* Données-échantillon (20%).

Par ailleurs, la proportion des unités de faible revenu⁶⁴ est deux fois supérieure chez les minorités visibles que chez le reste de la population canadienne. En fait, la situation est encore plus alarmante dans le cas des Arabes (41,7%) et chez les Noirs (32,5%).

Aux termes de cette description des Noirs, des Arabes et des Musulmans, il est clair que leur statut sur le marché de l'emploi canadien soulève des interrogations capitales quant à leur intégration dans une société qui a fait le choix de l'immigration comme composante fondamentale de sa croissance démographique et économique. Ces interrogations prennent un sens particulier si l'on tient

compte d'un avenir proche où le nombre de minorités visibles est appelé à croître davantage.

1.4. LA DIVERSITÉ CANADIENNE DANS L'AVENIR : LES PROJECTIONS POUR 2017

Compte tenu de la permanence des flux migratoires, le poids démographique des immigrants et des minorités visibles sont appelées à s'accroître davantage. En effet, selon des projections élaborées par Statistique Canada pour l'année 2017⁶⁵ donnent toute la mesure de l'importance capitale de l'immigration et la fixation permanente de la diversité ethnoculturelle dans le tissu sociodémographique du Canada. Selon ces projections (résumées dans le Tableau 26), la population des immigrants pourrait atteindre jusqu'à 7 686 000 personnes en 2017. Les immigrants représenteraient alors 22,2 % de la population du Canada. Il faut remonter aux débuts du 20^{ème} siècle pour retrouver un tel poids, soit celui observé entre 1911 et 1931 où la proportion des immigrants dans la population canadienne totale avait atteint environ 22%.

Les mêmes projections indiquent que, quel que soit le scénario retenu (croissance faible ou croissance élevée), le rythme d'augmentation de la population des minorités visibles sera plus rapide comparativement à celui du reste de la population canadienne (entre 1 et 7% entre 2001 et 2017.) Ainsi, le nombre de personnes faisant partie du groupe des minorités visibles oscillerait entre 6 313 000 et 8 530 000 personnes en 2017, soit une augmentation de 56% à 111% par rapport à 2001 où leur nombre frisait déjà les quatre millions. Par comparaison, la population ne s'identifiant pas à un groupe de minorités visibles devrait continuer de croître à un rythme beaucoup moindre (croissance projetée se situant entre 1% et 7 % entre 2001 et 2017). En d'autres mots, environ un Canadien sur cinq (entre 19 % et 23 %) pourrait appartenir l'une des composantes des minorités visibles.

La population des personnes s'identifiant à la minorité noire pourrait compter entre 948 000 et 1 177 000 individus en 2017, contre environ 671 000 en 2001. Ils continueraient ainsi à former le troisième groupe de minorités visibles en importance au Canada. Quant au groupe des Arabes, il pourrait regrouper entre 369 000 et 521 000 personnes en 2017, soit plus du double par rapport au nombre de 2001 (près de 195 000 individus.)

Concernant les confessions religieuses, les projections de Statistique Canada indiquent que les personnes de confessions religieuses non chrétiennes pourraient représenter entre 9,2% et 11,2% de la population canadienne en 2017, soit entre 3 049 000 et 4 107 000 personnes. Cette proportion serait donc en hausse par rapport à ce qui avait été observé en 2001, où 6,3 % de la population (1 922 000 personnes) avaient déclaré être de religions musulmane, juive, bouddhiste, hindoue,

sikhe ou d'autres religions non chrétiennes. Les personnes appartenant à ces religions formaient environ 4 % de la population en 1991.

De même, à l'exception de la religion juive, la croissance de chacune des religions non chrétiennes devrait être supérieure à celle de l'ensemble de la population, ce qui aurait pour effet d'accroître leur poids démographique entre 2001 et 2017. Sur la base de ce qui a été relevé entre les recensements de 1991 et 2001, les projections pour 2017 indiquent que parmi les religions non chrétiennes, c'est la religion musulmane qui pourrait voir le nombre de ses fidèles augmenter le plus rapidement d'ici 2017. En effet, les prévisions tablent sur une augmentation de 145% du nombre de musulmans pour atteindre 1 421 000 en 2017.

TABEAU 23 : PROJECTIONS DE LA POPULATION DES NOIRS, DES ARABES ET DES MUSULMANS POUR 2017⁶⁶.

PROVINCES ET TERRITOIRES	NOMBRE TOTAL DES MINORITÉS VISIBLES		NOIRS		ARABES		MUSULMANS	
	2001	2017	2001	2017	2001	2017	2001	2017
Terre-Neuve-et-Labrador	3 800	6 300	840	1 600	270	300	630	1 300
Île-du-Prince-Édouard	1 100	1 900	370	600	170	200	195	700
Nouvelle-Écosse	34 600	46 600	19 670	21 600	3 615	6 500	3 550	9 600
Nouveau-Brunswick	9 000	16 000	3 850	5 400	575	1 000	1 275	2 900
Québec	492 600	814 300	152 195	223 700	73 345	149 600	108 620	247 600
Ontario	2195800	4090500	411 095	647 000	88 540	206 200	352 525	910 600
Manitoba	88 200	12 060	12 820	16 700	1 230	2 700	5 095	12 100
Saskatchewan	26 800	38 100	4 165	8 300	895	2 300	2 230	4 700
Alberta	330 100	561 300	31 390	61 900	19 320	35 100	49 045	100 300
Colombie-Britannique	852 700	1421400	25 465	123 800	6 605	19 100	56 215	131 100
Territoires	2 900	4 100	400	600	100	200	300	600
Total Canada	4037500	7120700	662210	1037600	194680	423000	679640	1421400

Source : Statistique Canada . 2005a. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001-2017*. Ottawa : Statistique Canada, pp.34, 40 et 56.

Contrairement à la tendance au vieillissement de la population canadienne (âge médian de 43,4 ans), la population de minorités visibles devrait demeurer plus jeune que le reste de la population (35,5 ans en 2017.) Rappelons qu'en 2001, l'âge médian était de 31,5 ans pour la population de minorités visibles alors qu'il était de

l'ordre de 37,6 ans pour le reste de la population. À cet effet, les projections pour 2017 laissent entendre que pour chaque tranche de 100 personnes de minorités visibles en âge de quitter la population active (population de 55 à 64 ans), il s'en trouvera 142 en âge d'y entrer (15 à 24 ans). Dans le reste de la population, il ne devrait y avoir que 75 entrants potentiels pour chaque tranche de 100 sortants potentiels.

En ce qui concerne la dimension linguistique, les cinq scénarios retenus stipulent que le nombre de personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle devrait se situer entre 6 872 000 et 9 044 000 en 2017, soit entre 21% et 25% de l'ensemble de la population. Ce nombre était de 5 273 000 en 2001, soit 17% de la population.

Sur le plan de la répartition de la population des minorités visibles selon les provinces d'établissement, le phénomène de surreprésentation devrait perdurer en Ontario et en Colombie-Britannique, tandis que dans les autres provinces, les minorités visibles seraient encore sous-représentées en 2017, comme cela a été observée dans le recensement de 2001. Selon le scénario de référence, ces deux provinces pourraient compter respectivement 4 090 000 et 1 421 000 personnes de minorités visibles en 2017, soit respectivement 57% et 20% de la population de minorités visibles du Canada.

La Colombie-Britannique est la province canadienne qui pourrait compter la plus forte proportion de personnes de minorités visibles dans sa population. Près d'une personne sur trois habitant la Colombie-Britannique devrait appartenir à un groupe de minorités visibles en 2017 selon le scénario de référence.

En 2017, comme ce fut le cas en 2001, près de 75% des personnes de minorités visibles devraient résider dans l'une des trois plus grandes régions métropolitaines du Canada, c'est-à-dire Toronto, Vancouver et Montréal. En 2017, plus de la moitié de la population de la région métropolitaine de recensement de Toronto pourrait appartenir à un groupe de minorités visibles selon quatre des cinq scénarios. La région métropolitaine de recensement de Montréal devrait continuer à se distinguer de Toronto et de Vancouver en 2017 au niveau de la composition de sa population de minorités visibles dont 46% seraient constituées par les Noirs (27%) et les Arabes (19%.)

Que peuvent signifier ces projections démographiques eu égard la situation socioéconomique actuelle des Noirs, des Arabes et des Musulmans, notamment leur participation au marché du travail ? Pour répondre à cette question hautement hypothétique, il faut considérer le fait que, depuis près d'une décennie, le Canada a connu un long cycle de croissance économique. Cette période faste a eu pour effet d'améliorer les équilibres budgétaires du gouvernement et de faire baisser le taux de chômage à des niveaux inconnus depuis belle lurette. Or, cette croissance de

TABLEAU 24 : PROJECTION DE LA POPULATION DES NOIRS, DES ARABES ET DES MUSULMANS POUR 2017 DANS LES PRINCIPALES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES CANADIENNES.

VILLES DE RECENSEMENT	NOIRS	ARABES	MUSULMANS
Halifax	16 100	7 400	7 100
Reste de la Nouvelle-Écosse	6 200	800	1 400
Montréal	230 500	178 000	195 800
Reste du Québec métropolitain	17 300	7 600	11 800
Québec non métropolitain	8 700	2 100	5 700
Toronto	538 500	131 000	563 800
Ottawa-Gatineau	81 600	53 300	82 700
Hamilton	21 900	13 700	29 900
Kitchener	13 800	6 300	18 700
Windsor	17 300	20 000	24 900
London	12 600	10 700	18 300
Reste de l'Ontario métropolitain	20 500	7 800	17 800
Ontario non métropolitain	28 500	9 500	27 100
Winnipeg	17 400	2 900	9 400
Reste du Manitoba	1 500	300	1 000
Calgary	33 200	19 600	47 800
Edmonton	28 900	18 000	31 500
Reste de l'Alberta	8 800	3 800	9 400
Vancouver	40 800	20 600	99 800
Victoria	4 500	900	3 300
Abbotsford	1 600	500	2 100
Reste de la Colombie-Britannique	9 100	1 800	7 900

Source : Statistique Canada. 2005a. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001-2017*. Ottawa : Statistique Canada.

l'emploi n'a pas autant d'effets bénéfiques sur les Noirs, les Arabes et les Musulmans. Dans cette perspective, le Canada risque de se retrouver avec une situation comparable à celle qui prévaut en France où Arabes et Musulmans sont socialement ostracisés et économiquement défavorisés, ce qui va à l'encontre des vœux de cohésion sociale et d'équité. Par conséquent, il devient évident qu'une optique préventive se doit d'être adoptée par les pouvoirs publics afin de soutenir activement l'insertion économique de ces trois groupes.

Maintenant que nous disposons d'une vue d'ensemble quant à la place des

Noirs, des Arabes et des Musulmans sur le marché du travail à partir des données du recensement de 2001, nous pouvons nous consacrer dorénavant à dégager les lignes analytiques dominantes dans la littérature existante.

DEUXIÈME SECTION : L'ACCÈS DES COMMUNAUTÉS NOIRES, ARABES ET MUSULMANES AU MARCHÉ DU TRAVAIL DU CANADA : ÉTAT DE LA QUESTION

2.1. LES FACTEURS EXPLICATIFS DU STATUT PRÉCAIRE DES MEMBRES DES COMMUNAUTÉS NOIRES, ARABES ET MUSULMANES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL CANADIEN

Dès le départ, deux constats essentiels s'imposent. Le premier concerne l'état du savoir. Si la situation des Noirs du Canada a été passablement analysée et commentée depuis plusieurs décennies déjà, il en va tout autrement pour les Arabes et les Musulmans. En effet, si l'on exclut les profils statistiques établis par les ministères et organismes publics des gouvernement fédéral (et provinciaux⁶⁷), comme Statistique Canada ou le ministère des Ressources humaines et du Développement social, la situation économique des Arabes et des Musulmans est faiblement explorée ou étudiée. Ce déséquilibre est, somme toute, assez logique eu égard au caractère relativement récent de l'installation de ces deux « communautés » au pays. Trois raisons principales expliquent ce faible intérêt pour la situation des membres des communautés arabes et musulmanes du Canada.

Premièrement, ces deux groupes sont souvent abordés indirectement à travers le prisme de la « nouvelle immigration », dont la composante arabe et musulmane est importante, sans faire l'objet d'un intérêt particulier ou d'une investigation poussée. Deuxièmement, devant certaines revendications formulées par des groupes de musulmans⁶⁸, la littérature produite par les chercheurs canadiens s'est intéressée abondamment aux défis que pose la présence de l'Islam dans la société canadienne dont les institutions fonctionnent selon le principe de la neutralité par rapport à la religion. La préoccupation sous-jacente à cet intérêt pour la place de l'Islam dans la société canadienne traduit en fait les interrogations existentielles collectives relatives à la cohésion sociale et au renforcement de l'identité nationale, ce qui a pour effet d'exagérer les clivages culturels ou religieux. Troisièmement, à cause de l'état actuel des relations internationales et les effets collatéraux des événements du 11 septembre 2001 sur la perception des Arabes et des Musulmans auprès de la population canadienne, plusieurs chercheurs se sont attelés à la tâche de comprendre et de déconstruire les processus sociaux et politiques de construction des préjugés et des stéréotypes à leur endroit, préjugés amplifiés — il faut le dire — par des médias usant et abusant de sensationnalisme, comme cela a été con-

staté au cours des deux dernières années à l'occasion des débats sur la possibilité d'aménager une place pour la Charia islamique en Ontario et la question des accommodements raisonnables au Québec.

Ces facteurs conjoncturels expliquent la rareté relative des articles ou monographies sur la situation des Arabes et des Musulmans. Il s'agit là certainement d'une première lacune qu'il faudrait bien combler rapidement afin de mieux connaître ces deux groupes dont la fragilité et la vulnérabilité sur le marché du travail comporte son cortège de risques d'exclusion et de renfermement sur soi devant l'ampleur des promesses non tenues d'égalité et de prospérité pour des individus qui ont été, pourtant, sélectionnés sur la base de leurs qualifications et de leurs aptitudes à intégrer le marché du travail canadien.

Le deuxième constat renvoie au contenu des études consultées. Celles-ci reprennent à leur compte, en les détaillant et en les sophistiquant davantage, les données des recensements de la population et des études longitudinales effectuées, selon des cycles, par Statistique Canada, comme l'*Enquête sur la dynamique du travail et de revenu* (EDTR), l'*Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada* (ELIC), ou encore l'*Enquête sur la diversité ethnique* (EDE). Dans cette optique, les auteurs partent tous du même postulat de base: la situation économique générale des immigrants admis au pays récemment et des membres des minorités visibles nés à l'extérieur du Canada s'est gravement aggravée. Ce point de vue commun fait en sorte que ce qui est central comme enjeu, c'est la question de l'égalité des chances entre des citoyens qui se différencient par leur lieu de naissance, leurs origines nationales, ethniques, religieuses ou phénotypiques. Cette préoccupation est généralement appréhendée en fonction de plusieurs variables pouvant expliquer la précarité et la vulnérabilité de ces segments de la population canadienne, comme le sexe, statut d'immigrant, lieu de naissance des membres de minorités visibles, les compétences linguistiques, la qualité de la formation reçue dans le pays d'origine, les pratiques discriminatoires existantes au Canada, la stratification occupationnelle, l'attitude des employeurs et des corporations professionnelles, les instruments d'intervention des pouvoirs publics, etc. Comme le soulignent M.-T. Chicha et É. Charest,⁶⁹ la variété des variables qui interviennent dans le processus d'intégration économique des immigrants démontre bien que les difficultés rencontrées par les immigrants ne relèvent pas d'un seul facteur ou d'un seul acteur, mais d'une multitude

Dans ce contexte, plusieurs des études consultées pour les fins de notre recherche intègrent la situation des trois groupes visés par la présente recherche en se penchant sur la situation particulièrement difficile des nouveaux arrivants. Cela est tout à fait compréhensible dans la mesure où d'une part, 59,1% des Arabes,

66,3% des Musulmans et 40,6% des Noirs sont arrivés au pays entre 1991 et 2001 ; d'autre part 52% des Noirs, 70% des Arabes et 71,7% des Musulmans étaient nés à l'extérieur du Canada. Ce mode d'appréhension de la réalité socio-économique de ces groupes a pour effet de faire ressortir la spécificité des modalités d'intégration des nouveaux arrivants au Canada, dont près des trois quarts proviennent des minorités visibles.⁷⁰ Cette spécificité se traduit par d'importantes difficultés d'insertion en emploi malgré les atouts dont ils disposent en termes de niveau de scolarité, de formation et d'expérience professionnelle.

2.1.1. LA SPÉCIFICITÉ DE L'INTÉGRATION DE LA « NOUVELLE IMMIGRATION » AU CANADA

Kelly Tran de Statistique Canada a analysé les données des recensements de 1981 à 2001 pour étudier les taux d'emploi et de chômage chez les personnes de 25 à 54 ans appartenant à une minorité visible et celles qui n'appartiennent pas à une minorité visible. L'objectif de l'auteur est de « comprendre le lien entre la situation sur le marché du travail et les questions liées à l'immigration, comme la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger ou les aptitudes linguistiques. »⁷¹ L'analyse des taux d'emploi et de chômage est menée de manière distincte selon le sexe parce que les hommes et les femmes présentent des tendances différentes en matière d'emploi au cours de 20 dernières années. Tenant compte des changements intervenus dans l'économie canadienne au cours de cette période où la croissance de l'économie et de la création de l'emploi était au ralenti à la suite des récessions du début des années 1980 et des années 1990, K. Tran constate d'abord que les membres des minorités visibles nés à l'étranger ont davantage de difficultés à s'intégrer dans le marché de l'emploi comparativement aux minorités visibles nées au Canada et aux non membres de minorités visibles. Les principaux obstacles à l'insertion en emploi des minorités visibles nées à l'étranger que relève l'auteur concernent la connaissance imparfaite d'une langue officielle, la non reconnaissance des attestations d'études, le manque d'expérience sur le marché du travail canadien et l'absence de considération pour l'expérience de travail acquise à l'étranger. Par conséquent, K. Tran relève le fait qu'entre 1981 et 2001, on a assisté à un renversement de tendance et pour les hommes et pour les femmes. En 1981, les personnes appartenant à une minorités visible avaient de meilleurs taux d'emploi et des taux de chômage plus faibles que ceux des personnes nées au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible. En 2001, le tableau est devenu tout autre avec un renversement de tendance que ne pouvait dissimuler la légère amélioration observée en 1996.⁷² Cette détérioration serait liée, selon K. Tran, à la discrimination et au traitement injuste dont seraient victimes ces personnes. Toutefois, comment opère cette discrimination ? Quels en sont les mécanismes ? L'auteur reste silencieux à cet égard.

D'autres études plus détaillées publiées par la Division de la statistique du travail de Statistique Canada sont venues donner plus de poids aux analyses de K. Tran en donnant un aperçu sur la situation des nouveaux arrivants sur le marché du travail canadien contenant des données pour le moins inquiétantes pour un pays qui a fait le pari de l'immigration comme moyen de suppléer à la faiblesse de son taux naturel de natalité et de croissance démographique.

Dans une recherche résultant de l'*Enquête sur la population active*, il appert qu'en 2006, les immigrants établis au pays depuis de longue date (plus de dix ans)

TABLEAU 25 : CARACTÉRISTIQUES CHOISIES DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, IMMIGRANTS DE LONGUE DATE, 2006.

	IMMIGRANTS DE LONGUE DATE, PLUS DE 10 ANS	POPULATION NÉE AU CANADA
Taux de chômage	5,0	4,9
Taux d'activité	86,4	87,4
Taux d'emploi	82,1	83,1

Source: Zietsma, D., 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Ottawa : ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 71-606-XIF2007001 au catalogue, p.12.

formaient le groupe pour qui la situation sur le marché du travail s'apparentait le plus à celle de la population née au Canada. Cependant, les immigrants très récents (i.e. les immigrants qui, en 2006, n'étaient établis au Canada que depuis cinq ans ou moins) sont ceux qui rencontraient le plus de difficultés sur le marché du travail en 2006, suivis des immigrants établis au pays entre 1996 et 2001 (soit les immigrants récents qui, en 2006, étaient établis au Canada depuis cinq à dix ans).⁷³

Dans cette étude, les immigrants qui se sont établis au Canada avant 1996 (immigrants de longue date) affichaient, en 2006, des taux de chômage, d'emploi et d'activité très proches de ceux de la population née au Canada (Tableau 28.)

Par contre, les immigrants très récents (5 ans de résidence au Canada ou moins) et les immigrants récents (de 5 à 10 ans au pays) affichaient des taux d'activité et d'emploi inférieurs à celui de la population née au Canada, ainsi qu'un taux de chômage plus élevé (Tableau 29). L'auteur de l'étude attribue l'écart dans le taux d'activité au fait que « beaucoup de nouveaux arrivants ont besoin de temps pour, entre autres choses, s'ajuster à leur nouvelle vie au Canada, pour obtenir la reconnaissance de leurs titres de compétences, pour se recycler ou pour reprendre leurs études. »⁷⁴ Quant au taux de chômage plus élevé, l'auteur se réfère à l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada de 2003 (ELIC, cycle 2) dans laquelle les immigrants récents (âgés de 25 à 44 ans) interrogés ont mentionné « le manque d'expérience de travail au Canada (26%), le manque de reconnaissance de leurs

TABLEAU 26 : CARACTÉRISTIQUES CHOISIES DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LA CATÉGORIE D'IMMIGRANTS, 2006.

	IMMIGRANTS TRÈS RÉCENTS, 5 ANS OU MOINS	IMMIGRANTS RÉCENTS, DE 5 À 10 ANS	POPULATION NÉE AU CANADA
Taux de chômage	11,5	7,3	4,9
Taux d'activité	73,9	81,6	87,4
Taux d'emploi	65,4	75,7	83,1

Source : Zietsma, D., 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Ottawa : ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 71-606-XIF2007001 au catalogue, p.13.

titres de compétences ou de leur expérience professionnelle (21%) et la barrière linguistique (15%)» comme facteurs explicatifs.⁷⁵

Cette situation se vérifie dans toutes les provinces canadiennes. En effet, le taux d'emploi des immigrants âgés de 25 à 54 ans était moindre que celui des personnes nées au pays, tandis que le taux de chômage demeurait plus élevé. Néanmoins, c'est en Alberta et au Manitoba que le clivage entre les immigrants et la population née au pays était le plus bas, alors que c'est au Québec que ce taux était le plus élevé (Tableau 30).

La situation particulièrement difficile pour les nouveaux arrivants au Québec s'explique par le fait que de nombreux immigrants, âgés de 25 à 44 ans établis au Canada en 2000-2001 et ne s'étaient pas encore lancés sur le marché du travail en 2003, ne travaillaient pas pour poursuivre des études (39%) ou prendre soin de la famille ou du ménage (47%).⁷⁶ D'ailleurs, parmi toutes les provinces canadiennes, le Québec avait le plus haut taux d'immigrants aux études plutôt que sur le marché du travail (60 %). Pour l'auteur de l'étude « Cette particularité pourrait expliquer une partie de l'écart entre le taux d'emploi des immigrants du Québec et celui des Québécois nés au Canada, mais elle explique plus difficilement l'écart observé au chapitre du taux de chômage. Le pays de naissance des immigrants pourrait également contribuer à expliquer les taux de chômage plus élevés des immigrants du Québec par rapport à ceux des immigrants des autres provinces. »⁷⁷

Le même schéma se profile dans les principales régions métropolitaines canadiennes. En effet, les immigrants vivant dans les régions de Toronto et de Vancouver jouissaient, en 2006, d'une meilleure situation sur le marché du travail que leurs homologues de la région de Montréal, ce qui ne fait que refléter ce qui a été observé au niveau du Québec dans son ensemble. Les immigrants vivant à Montréal ont un taux de chômage beaucoup plus élevé que celui de leurs homologues montréalais nés au Canada. Le taux de chômage des immigrants très récents (18,1%) est plus de trois fois supérieur à celui des Montréalais nés au Canada (5,9%)

TABEAU 27 : TAUX DE CHÔMAGE, POPULATION ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LA PROVINCE OU LA RÉGION ET LA CATÉGORIE D'IMMIGRANTS, 2006.

	IMMIGRANTS TRÈS RÉCENTS, 5 ANS OU MOINS	IMMIGRANTS RÉCENTS, DE 5 À 10 ANS	POPULATION NÉE AU CANADA
Canada	11,5 *	7,3	4,9
Atlantique	F	F	8,9
Québec	17,8 *	13,4 *	6,3
Ontario	11,0 *	7,0	4,4
Manitoba	6,8 E*	F	3,2
Saskatchewan	F *	F	3,7
Alberta	5,8 *	4,7	2,6
Colombie-Britannique	9,5 *	5,1	3,7

F trop peu fiable pour être publié (données non fiables : supprimées en raison d'un CV>33,3 % et/ou d'estimations relatives à de très petits groupes.)

E à utiliser avec prudence (coefficient de variation (CV) entre 16,5 % et 33,3%; données à interpréter avec prudence.)

* Écart significatif par rapport à la valeur correspondante de la population née au Canada (p<0,05).

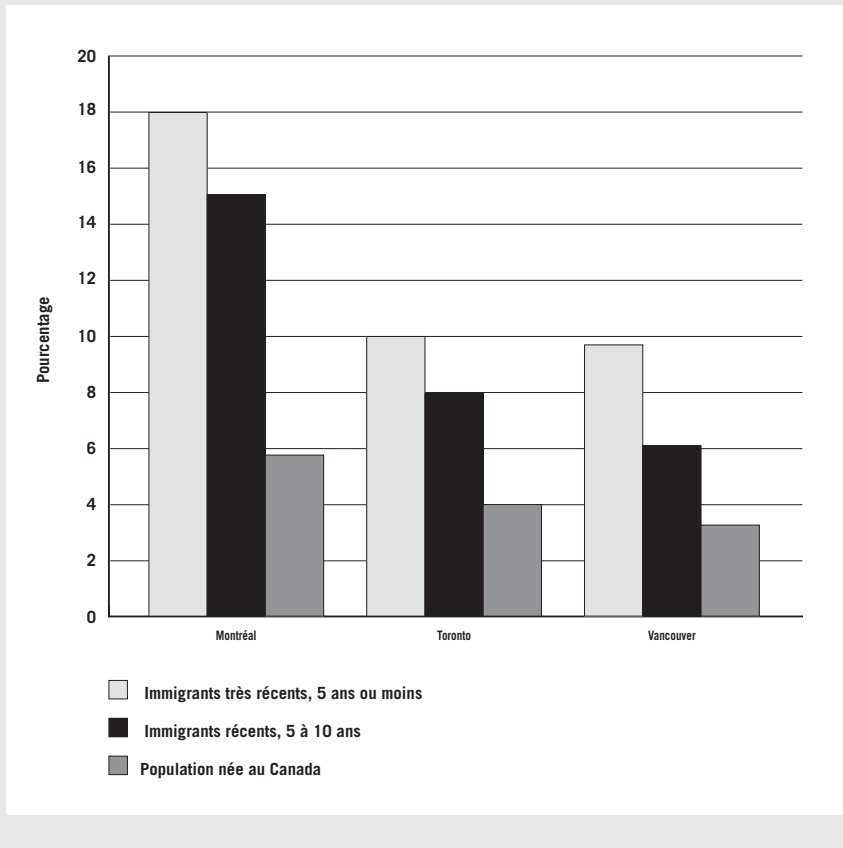
Source: Zietsma, D., 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Ottawa : ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 71-606-XIF2007001 au catalogue, p.15.

(Figure 1). Les immigrants très récents établis à Toronto et à Vancouver font face, eux aussi, à des taux de chômage près de trois fois plus élevés que ceux des résidents de ces villes nés au pays.

La même étude fournit également des informations sur la condition des immigrants selon le sexe. Il appert que les hommes les hommes immigrants et les femmes immigrantes ont une expérience très différente du marché du travail (Tableau 32). Les immigrants très récents de sexe masculin connaissent un meilleur sort que les immigrantes très récentes dont le taux de chômage en 2006 se situait à 13%, comparativement à 10,3% pour les hommes. Par ailleurs, le taux de chômage des immigrantes très récentes était près de trois fois celui des femmes nées au Canada. À titre de comparaison, le taux de chômage des hommes ayant immigré depuis cinq ans ou moins était à peu près deux fois plus élevé que celui des hommes nés au Canada.⁷⁸

Selon l'auteur de cette étude, l'écart entre le taux d'emploi des immigrantes (qu'elles soient récentes ou très récentes) et celui de leurs homologues nées au pays pourrait s'expliquer par deux phénomènes simultanés: d'une part, les femmes immigrantes sont moins enclines à se lancer sur le marché du travail et, d'autre part, celles qui veulent travailler éprouvent beaucoup plus de difficultés à obtenir une emploi. Mais pourquoi les femmes immigrantes ont-elles des difficultés à intégrer le marché du travail? Quels sont les obstacles spécifiques auxquels elles font

FIGURE 1: TAUX DE CHÔMAGE SELON LA CATÉGORIE D'IMMIGRANTS, POPULATION ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, TROIS PRINCIPALES RMR, 2006.



face? L'étude n'apporte pas, malheureusement, de réponse plus adéquate à des questions essentielles.

Par ailleurs, quand on introduit la variable de l'âge, l'on s'aperçoit que les immigrants âgés de 15 à 24 établis au Canada depuis 5 ans ou moins éprouvent plus de difficulté à s'insérer sur le marché du travail comparativement à ceux qui sont nés au pays (voir Tableau 32). Le taux de chômage des jeunes immigrants très récents s'élevait à 17,2% contre 11,2% pour les personnes nées au Canada. Ceux qui, en 2006, étaient établis au Canada depuis cinq à dix ans enregistraient un taux de chômage de 15,8%, là aussi nettement plus haut que celui des jeunes nés au pays.

Le Tableau 32 révèle un autre fait troublant quand on croise âge et sexe. En effet, si les taux d'emploi des jeunes hommes immigrants récents et très récents sont bien plus bas que ceux des jeunes hommes nés au Canada (43,9% et 43,0%

TABLEAU 28 : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'IMMIGRANTS (2006).

	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'EMPLOI
Hommes		
Population née au Canada	5,2	86,6
Immigrants très récents, 5 ans ou moins	10,3 *	77,6 *
Immigrants récents, de 5 à 10 ans	5,5	87,7
Femmes		
Population née au Canada	4,6	79,6
Immigrants très récents, 5 ans ou moins	13,0 *	54,6 *
Immigrants récents, de 5 à 10 ans	9,3 *	64,8 *

* Écart significatif par rapport à la valeur correspondante de la population née au Canada.

Source : Zietsma, D., 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Ottawa : ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 71-606-XIF2007001 au catalogue, p.20

TABLEAU 29 : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE, JEUNES DE 15 À 24 ANS, SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'IMMIGRANTS, 2006.

	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'EMPLOI
Les deux sexes		
Population née au Canada	11,2	60,8
Immigrants très récents, 5 ans ou moins	17,2 *	39,5 *
Immigrants récents, de 5 à 10 ans	15,8 *	46,4 *
Hommes		
Population née au Canada	12,7	59,7
Immigrants très récents, 5 ans ou moins	14,8	43,0 *
Immigrants récents, de 5 à 10 ans	16,1	43,9 *
Femmes		
Population née au Canada	9,8	61,9
Immigrants très récents, 5 ans ou moins	19,9 *	35,8 *
Immigrants récents, de 5 à 10 ans	15,4 *	49,4 *

* Écart significatif par rapport à la valeur correspondante de la population née au Canada (p<0,05).

Source : Zietsma, D., 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Ottawa : ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 71-606-XIF2007001 au catalogue, p.21.

TABLEAU 30 : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, ADULTES DE 25 À 54 ANS, SELON LA CATÉGORIE D'IMMIGRANTS, 2006.

	POPULATION NÉE AU CANADA	IMMIGRANTS TRÈS RÉCENTS, 5 ANS OU MOINS	IMMIGRANTS RÉCENTS, 5 À 10 ANS
Taux de chômage			
Sans grade, certificat ou diplôme	10,2	12,9 *	14,5 *
Diplôme d'études secondaires	5,0	13,1 *	9,2 *
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	4,6	10,0 *	5,4
Grade universitaire	2,8	11,8 *	6,3 *
Baccalauréat	2,9	11,4 *	6,8 *
Grade supérieur au baccalauréat	2,4	12,4 *	5,6 *
Taux d'emploi			
Sans grade, certificat ou diplôme	64,3	48,4 *	54,5 *
Diplôme d'études secondaires	81,5	57,5 *	67,8 *
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	86,7	70,0 *	79,9 *
Grade universitaire	90,5	68,0 *	80,9 *
Baccalauréat	89,9	65,9 *	78,6 *
Grade supérieur au baccalauréat	92,1	71,1 *	84,7 *

* Écart significatif par rapport à la valeur correspondante de la population née au Canada ($p < 0,05$).

Source : Zietsma, D., 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Ottawa : ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 71-606-XIF2007001 au catalogue, p.24.

comparativement à 59,7%), l'écart entre les taux de chômage des jeunes hommes immigrants et ceux nés au Canada n'était pas très important, en 2006. Pour les femmes, toutefois, les jeunes immigrantes très récentes comme les jeunes immigrantes récentes enregistrent des taux de chômage nettement plus élevés et des taux d'emploi nettement inférieurs à ceux de leurs homologues nées au Canada.⁷⁹

Le commun des mortels peut penser, avec raison d'ailleurs, qu'avec le niveau de scolarité dont ils disposent, les immigrants récents ou très récents auraient plus de facilité à s'insérer sur le marché de l'emploi. Or, il n'en est rien. En effet, l'étude sur la population active de 2006 déjà citée montre clairement que quel que soit le niveau de scolarité, les immigrants récents et très récents affichaient, en 2006, des taux d'emploi nettement inférieurs à ceux de la population née au Canada, notam-

TABLEAU 31 : SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, IMMIGRANTS SELON LA PÉRIODE D'ÉTABLISSMENT, POPULATION ÂGÉE DE 25 À 54 ANS, 2006.

RÉGIONS DE NAISSANCE	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI
Population née au Canada	4,9	87,4	83,1
Immigrants très récents	11,5 *	73,9 °	65,4 °
Asie centrale, de l'Ouest et Moyen-Orient	16,4	69,9 °	58,5 °
Iran	19,7 ^E *	72,1 °	58,3 °
Pakistan	14,6 ^E *	60,8 °	52,3
Caraïbes et Bermudes	10,8 ^E *	76,7 °	68,4
Afrique de l'Est	22,8 ^E *	69,5 °	53,7
Afrique du Nord	24,1 ^E *	71,3 °	54,1
Immigrants récents	7,3 *	81,6 *	75,7 *
Asie centrale, de l'Ouest et Moyen-Orient	8,7 ^E *	76,8 °	69,9 °
Afrique du Nord	14,5 ^E *	86,5	73,5 °
Immigrants de longue date	5,0 *	86,4	82,1
Asie centrale, de l'Ouest et Moyen-Orient	7,3	81,5 °	75,6 °
Amérique centrale	7,5 ^E	86,0	79,5
Caraïbes et Bermudes	6,9	90,7 °	84,4
Jamaïque	6,0 ^E	92,5 °	86,9
Afrique de l'Est	6,5 ^E	85,3	79,6
Afrique du Nord	6,8 ^E	81,5	76,0

^E à utiliser avec prudence : coefficient de variation (CV) entre 16,5% et 33,3%

* Écart significatif par rapport à la valeur correspondante de la population née au Canada ($p < 0,05$).

Source : Gilmore, J., 2008. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006 analyse selon la région ou le pays de naissance*. Ottawa : ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Division de la statistique du travail, n° 71-606-X2008002 au catalogue. p.13.

ment les immigrants très récents qui détiennent un diplôme d'études secondaires ou un baccalauréat qui représentaient les groupes les plus défavorisés au regard du taux d'emploi par rapport à leurs homologues nés au Canada, l'écart séparant ces populations atteignant, pour les deux niveaux de scolarité, 24 points de pourcentage. Parmi les immigrants récents, l'écart le plus important à ce chapitre est observé chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires (67,8% contre 81,5%, soit un écart de 13,7 points de pourcentage) (Tableau 33).

Comme nous pouvons le constater, les immigrants récents ou très récents font face à un marché de l'emploi où une partie d'entre eux et elles n'arrivent pas faire

valoir adéquatement leurs compétences, leurs qualifications et leur expérience professionnelle. C'est ce marché du travail relativement étroit que les Noirs, les Arabes et les Musulmans sont appelés à affronter. L'étude réalisée par Jason Gilmore⁸⁰ montre que de tous les immigrants très récents, seuls ceux nés en Asie du Sud-Est avaient des taux de chômage, d'emploi et d'activité comparables à ceux de la population née au Canada. Les immigrants nés ailleurs en Asie (y compris au Moyen-Orient) et ceux nés en Amérique latine, en Europe et en Afrique affichaient, en 2006, des taux de chômage supérieurs et des taux d'emploi inférieurs à ceux de leurs homologues nés au Canada. Dans le Tableau 34, dans lequel nous nous sommes contentés de mentionner les régions d'où proviennent les membres des communautés noires, arabes et musulmanes, nous pouvons constater le fait que les immigrants nés en Afrique éprouvaient des difficultés sur le marché du travail, peu importe leur période d'établissement. En 2006, le taux de chômage des 70 000 immigrants très récents nés en Afrique s'élevait à 20,8%, soit plus de quatre fois le taux de la population née au Canada et deux fois celui des personnes appartenant à la même cohorte d'immigrants très récents. Même après cinq à dix ans, le taux de chômage des nord-africains est le double de celui des immigrants comptant le même nombre d'années d'établissement au pays.

L'auteur de l'étude prend soin de préciser que les tendances relevées dans ce dernier tableau sont valides pour la plupart des provinces, pour les trois régions métropolitaines de recensement (Toronto, Vancouver et Montréal), ainsi que pour les jeunes et les travailleurs âgés.⁸¹ Les hommes immigrants étaient, en règle générale, plus susceptibles d'être actifs sur le marché du travail canadien que ne l'étaient les femmes immigrantes; ce constat tient pour différentes périodes d'établissement et différentes régions de naissance. Parmi les immigrants récents et très récents, la fréquentation scolaire des hommes et des femmes était plus élevée que pour la population née au Canada, et les immigrants à l'école étaient moins susceptibles que la population née au Canada de participer également au marché du travail.⁸²

Ces difficultés prennent des expressions concrètes quant aux gains salariaux et aux revenus. Une étude réalisée par Brahim Boudarbat et Maude Boulet de l'Université de Montréal compare le salaire moyen des immigrants récents en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, et analyse les facteurs qui sont en cause.⁸³ Leur analyse met en relief l'évolution différente entre les deux sexes. Ainsi, la situation des femmes s'est nettement améliorée comparativement à celle des hommes, mais on constate des différences importantes entre les provinces. C'est en Ontario que la situation des femmes immigrantes s'est le plus améliorée, l'augmentation de leur salaire hebdomadaire moyen ayant atteint 20,4% entre 1980 et 2000.

En Colombie-Britannique, l'augmentation était de 8%, tandis que le Québec enregistrait la hausse la plus faible, soit 4,7% seulement. Parmi les immigrants masculins, le salaire hebdomadaire moyen a régressé au Québec et en Colombie-Britannique entre 1980 et 2000, ce recul étant plus important en Colombie-Britannique 11,6% contre 7,3% au Québec. À l'opposé, la situation des immigrants de sexe masculin de l'Ontario s'est légèrement améliorée, leur salaire ayant augmenté de 1,3% pendant cette même période.

TABLEAU 32 : STATUT DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT DES IMMIGRANTS SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'IMMIGRATION, CANADA, 2005.

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'IMMIGRATION	NOMBRE	SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT (EN %)
Personnes nées au Canada	2 343 940	9,7
Deux années	65 500	34,1
Trois années	55 315	28,5
Quatre années	53 350	25,6
Cinq années	52 035	22,8
10 années	34 590	20,2
15 années	24 285	16,3
20 années et plus	243 560	8,6

Source : Statistique Canada, 2008. *Gains et revenus des Canadiens durant dernier quart de siècle, Recensement de 2006*. Ottawa : ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 97-563-X au catalogue, p.49.

Une autre étude réalisée par Statistique Canada⁸⁴ sur l'évolution des gains des Canadiens offre une vue d'ensemble de la situation des immigrants. Selon cette étude, on a assisté au cours des 25 dernières années à l'accroissement de l'écart dans les gains s'élargit entre les immigrants récents et les travailleurs nés au Canada. En 1980, les immigrants récents de sexe masculin qui avaient un revenu d'emploi touchaient environ 85 cents pour chaque dollar gagné par leurs homologues nés au Canada. En 2005, le ratio avait chuté à 63 cents. Les chiffres correspondants pour les femmes immigrantes récentes étaient 85 cents et 56 cents, respectivement.⁸⁵ L'étude montre que cet écart s'est particulièrement accentué lors des dernières années. Alors que les immigrants récents de sexe masculin ne gagnaient qu'environ 63 cents pour chaque dollar touché par leurs homologues nés au Canada en 2005, le chiffre correspondant était de 67 cents en 2000.

Par ailleurs, les femmes immigrantes récentes ont vu l'écart qui les sépare des femmes nées au Canada au cours des dernières années prendre de l'ampleur. En 2000, elles touchaient 65 cents pour chaque dollar gagné par les femmes nées au Canada, comparativement à 56 cents en 2005.

Dans ces conditions, l'étude met en exergue le niveau élevé du taux de faible revenu plus élevé pour les immigrants récents que pour ceux vivant au pays depuis un certain nombre d'années.⁸⁶ Comme on peut l'observer dans le Tableau 35, les immigrants qui sont arrivés au Canada en 2004 avaient un taux de faible revenu après impôt se situant à 34,1%, ce qui était trois fois supérieur au taux pour les personnes nées au Canada (9,7%). Toutefois, peut-être la seule note positive de cette étude, il appert bien que l'écart se rétrécit à mesure que l'établissement des immigrants au Canada se prolonge. Dans le cas des immigrants qui sont au Canada depuis 10 ans, le taux de faible revenu se situait à 20,2%. Après 15 ans de résidence, il avait diminué, pour s'établir à 16,3%. (p.49).

En définitive, l'ensemble de ces données tend à démontrer que dans le cas des immigrants, le facteur temps est crucial, le temps étant compris ici dans le sens que les nouveaux arrivants ont besoin de s'acclimater à leur nouveau pays, d'apprendre sa (ses) langue(s), sa manière de fonctionner, d'appivoiser un marché du travail en mutations technologiques et générationnelles constantes.⁸⁷ Mais, la société d'accueil a, elle aussi, des contraintes qui lui sont propres et a besoin de temps pour absorber les cohortes successives d'immigrants aux profils variés. Comme souligné plus haut temps, le processus d'intégration n'est pas tributaire d'un seul facteur ni d'un seul acteur dans la mesure où il s'agit d'un processus bidirectionnel dans lequel l'immigrant et la « société d'accueil » s'influencent mutuellement.

Ce portrait de l'intégration de la « nouvelle immigration » au marché du travail canadien resterait certainement partiel si l'on ne tient pas compte des blocages institutionnels qui se dressent devant les Noirs, les Arabes et les Musulmans, comme devant les immigrants en provenance d'autres pays ou régions du monde d'ailleurs. C'est justement le propos de la prochaine sous-section.

2.1.2. LES BARRIÈRES INSTITUTIONNELLES À L'INTÉGRATION DES NOIRES, DES ARABES ET DES MUSULMANS

De nos jours, il est devenu un lieu commun de dire que l'insuffisante compétence linguistique, la non reconnaissance des expériences professionnelles et des diplômes obtenus à l'extérieur du Canada, les blocages que constituent les différents ordres professionnels régulant diverses professions à haute teneur technique ou du savoir (ingénieurs, médecins, infirmières, etc.) représentent des défis pour tout nouvel arrivant, donnant ainsi au processus d'insertion en emploi l'image d'un véritable parcours de combattant. Ces obstacles, sur lesquels les gouvernements peuvent agir par voie politique, législative ou réglementaire, s'articulent à d'autres facteurs plus souterrains, rarement exprimés de manière ouverte, comme le racisme et la discrimination. Dans cette perspective, il faut bien être conscient du

fait que si ces barrières sont vécues par de nombreux immigrants, elles viennent se greffer aux caractéristiques propres aux personnes noires, arabes ou musulmanes.

L'*Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada* de 2003 (ELIC, cycle 2) a interrogé des immigrants récents (âgés de 25 à 44 ans et établis au Canada depuis 5 à 10 ans) sur les principales barrières à l'emploi rencontrées. Ils ont évoqué le manque d'expérience de travail au Canada (26%), le manque de reconnaissance de leurs titres de compétences ou de leur expérience professionnelle (21%) et la barrière linguistique (15 %).⁸⁸ Au passage, il faut noter que certaines de ces barrières soulèvent des questions liées aux compétences respectives des gouvernements fédéral et provinciaux. Par exemple, le problème de reconnaissance des diplômes obtenus dans un autre pays renvoie au processus d'obtention des équivalences que délivrent les services gouvernementaux *provinciaux* compétents. De la même manière, l'apprentissage de la langue française au Québec est du ressort du gouvernement provincial. Bref, à force de creuser certains enjeux liés à l'intégration, on se rend compte que la problématique de la distribution des pouvoirs et des compétences entre les deux ordres de gouvernement n'est pas très loin.

2.1.2.1. LA BARRIÈRE LINGUISTIQUE

L'immigration contribue de manière décisive à la diversité linguistique du Canada. Au recensement de 2006, les 6,2 millions de personnes nées à l'étranger ont déclaré près de 150 langues maternelles. Avec environ 25% du total de la population immigrante, l'anglais était le plus grand groupe linguistique.⁸⁹ Une petite proportion (3,1%) avait le français comme seule langue maternelle. Toutefois, cette proportion est beaucoup plus élevée au Québec, 17,5% de la population de la province née à l'étranger a déclaré le français comme seule langue maternelle. Sept personnes sur dix nées à l'étranger avaient une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, en hausse par rapport à 2001 (67,5%). Ce profil linguistique s'explique évidemment par la provenance des immigrants.

En 2006, la majorité (93,6%) des personnes nées à l'étranger ont déclaré être en mesure de soutenir une conversation en français et/ou en anglais. Il en va de même pour les nouveaux arrivants (90,7%), y compris pour ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, 88,5% de ces derniers ayant déclaré connaître au moins l'une des langues officielles. Seulement 9,3% des nouveaux arrivants ont déclaré ne pas être en mesure de soutenir une conversation en français ou en anglais.⁹⁰

Par ailleurs, l'usage du français et/ou de l'anglais par les immigrants s'accroît avec les années passées au pays. En 2006, la majorité (70,2%) des personnes nées à l'étranger arrivées au Canada avant 1961 et qui n'ont ni le français ni l'anglais

comme langue maternelle ont déclaré parler au moins une des deux langues officielles à la maison. En revanche, la majorité (74,4%) des nouveaux arrivants n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ont déclaré parler le plus souvent une langue non officielle à la maison.⁹¹

Selon les résultats de différentes enquêtes sur l'accès au marché du travail, il est clair que pour mieux s'intégrer au Canada, la connaissance des langues officielles représente un important outil. Ainsi, l'*Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada* avait révélé que pour 26,2% des nouveaux immigrants, l'apprentissage d'une nouvelle langue est la deuxième difficulté en importance après l'obtention d'un emploi approprié.⁹²

Dans une autre étude, réalisée par Chantal Grondin pour Statistique Canada en 2005, il ressort que six mois après leur arrivée, 58% des immigrants déclaraient pouvoir bien ou très bien parler anglais, et 11% le français. Ces proportions sont passés respectivement à 69% et 14% en l'espace de quatre ans.⁹³ Pour les immigrants du Québec, apprendre ou améliorer la langue de la minorité, soit l'anglais, semble tout aussi important que d'apprendre ou d'améliorer la langue de la majorité, le français. L'étude démontre aussi que la formation linguistique semble être bénéfique aux immigrants puisque parmi les immigrants qui ont fait des progrès, ceux qui avaient suivi de la formation linguistique étaient proportionnellement plus nombreux à s'être améliorés de plus d'un niveau comparativement aux immigrants qui n'en avaient pas suivi. L'étude affirme que le taux d'emploi des immigrants croît avec leur capacité à parler anglais. Enfin, on observe dans l'ensemble du Canada que les immigrants qui ont déclaré bien ou très bien parler anglais, comparativement à ceux qui ont déclaré le parler moins bien, sont plus susceptibles d'occuper un emploi «approprié». Le lien entre la capacité autodéclarée à parler français et les chances d'occuper un emploi «approprié» n'est pas aussi clair.⁹⁴

Au Québec, les immigrants qui parlent très bien français doivent aussi très bien parler anglais pour que leurs gains soient significativement supérieurs à ceux des immigrants qui ne parlent pas bien les deux langues officielles.⁹⁵ Pour une société qui se distingue et veut continuer à se distinguer du reste de l'Amérique du Nord, cet état de fait à de quoi susciter moult interrogations, alors que les autorités gouvernementales cherchent activement à ce que 60% des immigrants sélectionnés par le Québec parlent ou connaissent le français.

L'apprentissage et la maîtrise d'une langue peut retarder l'entrée sur le marché de l'emploi, ce qui affecte le sentiment de réussite professionnelle. Dans leur étude restreinte à Montréal, Marie-Thérèse Chicha et Éric Charest affirment que «la maîtrise du français, bien qu'étant une condition nécessaire, ne semble pas suffisante en elle-même» et que «le temps nécessaire pour apprendre une nouvelle

langue, le nombre limité de cours disponibles et le niveau d'enseignement parfois inadapté aux besoins des immigrants — ce dernier élément revêt une importance toute particulière car les immigrants ont des niveaux de scolarité élevés- sont sources de problèmes à cet égard.»⁹⁶

Bref, les recherches existantes sur la question linguistique pour les Noirs, les Arabes et les Musulmans ne sont pas légion. Pour le moment, nous devons nous contenter de ce que révèlent les recensements de Statistique Canada (voir la sous-section 1.2.6. du présent rapport).

2.1.2.2. LA NON RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Lorsqu'on aborde cet enjeu, l'image du médecin formé en Algérie qui conduit un taxi à Montréal, alors qu'il y a pénurie de médecins partout au Canada, nous vient à l'esprit. C'est une image qui illustre parfaitement l'une des incohérences de l'intégration de cette main-d'œuvre qualifiée en attente de décisions administratives pour faire reconnaître ses compétences acquises dans le pays d'origine.

La très grande majorité des études existantes, qu'elles émanent de Statistique Canada ou du milieu universitaire, constatent en effet que l'un des problèmes majeurs auxquels doivent faire face les immigrants concerne la reconnaissance de leurs acquis, c'est-à-dire les diplômes et les expériences professionnelles obtenus à l'étranger. *L'Enquête longitudinale sur les immigrants au Canada* situe d'ailleurs cet enjeu au quatrième rang des difficultés rencontrées dans la recherche d'un emploi (35,4% des immigrants).⁹⁷

M.-T. Chicha et É. Charest considèrent que cet enjeu participe d'abord de la multiplicité des acteurs impliqués dans ce processus (instances gouvernementales, universités, ordres professionnels, employeurs). Plus fondamentalement, les auteurs pointent du doigt le fait que les décisions « s'appuient sur des critères variables et susceptibles de recevoir plusieurs interprétations », avec pour résultat que plusieurs candidats finissent par se décourager, certains allant même jusqu'à refuser de s'engager dans des démarches complexes et au résultat incertain⁹⁸, surtout que ces démarches peuvent représenter des dépenses onéreuses pour certains budgets... Selon ces auteurs, il semble que les principales « victimes » de ce processus d'obtention d'équivalence des diplômes et de reconnaissance des expériences professionnelles sont des personnes appartenant aux minorités visibles provenant de pays du Tiers-Monde. Ils affirment que les acteurs institutionnels, y compris les établissements d'enseignement et les employeurs canadiens et québécois, font preuve de préjugés et de stéréotypes relativement à la qualité de l'éducation reçue dans le pays d'origine.

Les deux auteurs attirent l'attention sur deux dimensions de la question de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger : a) la reconnaissance (ou non) des diplômes menant à des professions dont l'exercice est réglementé par un ordre professionnel ; b) la reconnaissance (ou non) des diplômes menant à des professions dont l'exercice n'est pas réglementé.

Dans le premier cas de figure, il s'agit, pour les immigrants, d'obtenir une autorisation de pratiquer un métier (médecins, ingénieurs, infirmiers, infirmières, etc.) Le Conseil interprofessionnel du Québec indique que de 1997 à 2004, il y a eu 8 915 décisions qui ont été rendues par l'ensemble des ordres professionnels de la province en réponse aux demandes d'équivalence de professionnels immigrés. Sur ce nombre, il y a eu 3 310 acceptations totales (37,1%), 3 977 acceptations partielles (44,6%) et 1 628 refus (18,3%). Le secteur de la santé représentait 58,8% des décisions rendues, mais le taux de refus y a atteint plus de 90%.⁹⁹ Dépendamment de la décision rendue, l'immigrant qui demande l'équivalence de diplôme devra se plier à certaines exigences, même dans le cas d'une acceptation totale, comme effectuer un stage pratique avant de commencer à exercer sa profession. Or, comme le notent les deux auteurs, lorsque la profession en question est dans le secteur privé, beaucoup d'entreprises refusent d'offrir des stages aux immigrants diplômés à l'extérieur du pays. Dans le cas d'une acceptation partielle, un perfectionnement des connaissances scientifiques est alors exigé. Ce perfectionnement ne se limite pas aux connaissances scientifiques comme telles, mais englobe également des aspects culturels afin de permettre aux candidats d'assimiler les valeurs du milieu professionnel et sociétal.¹⁰⁰

Le deuxième cas de figure, le plus fréquent dans le cas des immigrants, est celui des métiers qui n'exigent pas de permis. L'obtention d'un emploi dépend alors de l'attitude de l'employeur et à la valeur et à la qualité qu'il accorde à une formation acquise dans un pays du Tiers-Monde.

Cette question est souvent mentionnée par les employeurs qui refusent d'embaucher des immigrants sous le prétexte que la qualité de l'éducation reçue dans le pays d'origine laisse à désirer. À cet égard, une étude a été réalisée par Arthur Sweetman pour Statistique Canada en 2004.¹⁰¹ Sur la base des examens internationaux normalisés qui mesurent les écarts de rendement moyen entre les systèmes scolaires nationaux, tels que la *Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences* (TEIMS), l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* (EIAA) et l'étude du *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA) de l'OCDE, l'auteur en arrive à la conclusion que la qualité de la scolarisation des immigrants dans leur pays d'origine influe sur les gains annuels obtenus sur le marché du travail canadien. L'étude s'interdit de

porter un jugement sur les individus ou sur leurs compétences pour se consacrer à la performance du système éducatif d'un pays. Dans l'ensemble, les données semblent indiquer qu'une année d'études donnée n'a pas toujours la même valeur. En moyenne, les immigrants de pays dont le système éducatif est d'une grande qualité ont droit à une meilleure rétribution que ceux de pays où le système scolaire obtient des résultats inférieurs aux examens.

2.1.3. LE RACISME ET LA DISCRIMINATION, OBSTACLES À L'INTÉGRATION ET À LA PLEINE CITOYENNETÉ

Après la Deuxième Guerre mondiale, la communauté internationale a élaboré tout un dispositif légal permettant à ses membres de lutter contre le racisme et la discrimination : *Charte des Nations Unies, Déclaration universelle des droits de l'Homme* (1948), *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* (1966), *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (1966), *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* (1965), etc.

En ratifiant ces diverses conventions, le Canada a pris l'engagement politique et moral de traiter sur un pied d'égalité ses citoyens et de respecter la diversité de sa population. Toutefois, même si le racisme et la discrimination ont été mis à l'index des pratiques, des comportements et des idéologies à bannir dans une société libérale-démocratique comme le Canada, il faut bien se rendre à l'évidence : le racisme et la discrimination existent encore dans la société canadienne, sans que cette assertion ne soit comprise comme signifiant que cette société soit elle-même raciste.

Selon W Kymlicka, le multiculturalisme a contribué à atténuer les effets du racisme qui existe au Canada. Aux détracteurs de cette politique, il apporte en « preuve » que les « minorités visibles » ont un meilleur sort comparativement aux États-Unis et qu'elles ne rencontrent pas de barrières insurmontables.¹⁰² Cela tiendrait au fait que le Canada n'a pas ou peu de passé esclavagiste, que les obstacles auxquels les minorités racisées font face aujourd'hui sont comparables aux expériences de certains immigrants dans le passé, et que la politique du multiculturalisme a accordé une importance particulière aux relations raciales.

Cela dit, les résultats de la vaste *Enquête sur la diversité ethnique* (EDE, 2003) effectuée par Statistique Canada sur la diversité ethnique, l'intégration et la discrimination révèlent que ce sont les minorités visibles qui sont les plus vulnérables à la discrimination. Comme nous le verrons plus loin, les Noirs étaient plus susceptibles de déclarer avoir vécu de la discrimination des traitements injustes à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles. Près du tiers (32 %) des Noirs ont

affirmé avoir parfois ou souvent vécu cette expérience au cours des cinq dernières années, en comparaison de 21 % des Sud Asiatiques et 18 % des Chinois.¹⁰³

À l'échelle du Canada, seulement 8% des hommes et 7% des femmes ont déclaré avoir été victimes de discrimination au cours des cinq dernières années. Or, les immigrants de première génération (nés à l'extérieur du Canada) sont plus nombreux à avoir subi des actes discriminatoires (13%) que les Canadiens de deuxième (6%) ou de troisième génération (5%). Le pourcentage de répondants déclarant avoir été victime de discrimination est sensiblement le même à Toronto (11%), à Vancouver (11%) et à Montréal (9%). Toutefois, lorsqu'on distingue entre les Canadiens qui n'appartiennent pas à une minorité visible des Canadiens faisant partie de la des minorités visibles, le portrait change. À l'échelle canadienne, 5% des Canadiens qui ne font pas partie des minorités visibles affirment avoir été victimes de discrimination, alors que ce pourcentage passe à 20% dans le cas des minorités visibles. À l'échelle des trois grandes régions métropolitaines, 22% des minorités visibles de Toronto, 19% de Vancouver et 19% de Montréal ont eu à faire face à des gestes ou actes assimilés à de la discrimination.

Les analyses menées au Québec en fonction de l'origine ethnique et de la langue maternelle des répondants montrent que 41% des minorités visibles dont la langue maternelle est l'anglais sont victimes de discrimination. Selon Bourhis et Helly, « la double catégorisation « minorité visible » et « anglais langue maternelle » rend particulièrement vulnérables les individus appartenant à cette double minorité. »¹⁰⁴ De plus, même les minorités visibles ayant le français comme langue maternelle subissent de la discrimination (28%). Ainsi au Québec, il semble que la connaissance du français, même en tant que langue maternelle, n'est pas suffisante pour protéger les minorités visibles contre la discrimination.

Dans le reste du Canada la discrimination est surtout suscitée par la race et la couleur de la peau dans le cas des anglophones (56%) et des allophones (53%), mais peu chez les francophones (12%). traitement inéquitable.

La discrimination subie en raison de l'appartenance ethnique ou culturelle est rapportée non seulement par les allophones (36%), mais aussi par les francophones (30%) et les anglophones (27%). Notons que peu de répondants invoquent la religion comme une des causes de la discrimination qu'ils subissent : les francophones (8%) étant moins touchés à cet égard que les allophones (13%) et les anglophones (16%).

Les résultats obtenus en fonction de la langue maternelle des répondants (toutes origines ethniques confondues) montrent que chez les allophones du Québec, la discrimination est attribuée à la langue et à l'accent (52%), à l'appartenance ethnique (40%) et à la race ou la couleur de la peau (33%).

TABLEAU 33 : PRÉFÉRENCES DES EMPLOYEURS QUANT À LA RÉGION D'ORIGINE DE LEURS EMPLOYÉS (EN %).

RÉGION D'ORIGINE	FRÉQUENCE (%)
Amérique du Nord	19,2
Europe occidentale	17,8
Amérique du Sud	8,2
Asie	6,8
Afrique du Nord	5,5
Afrique subsaharienne	2,7
Europe de l'Est	2,7
Moyen-Orient	2,7

Source : Chicha, M.-T., et Charest, É., 2008. « L'intégration des immigrants sur le marché du travail à Montréal. Politiques et enjeux. » dans *Choix IRPP*, volume 14, n° 2, mars, Institut de recherches sur les politiques publiques, p.14.

Par ailleurs, *l'Enquête du la diversité ethnique* met en lumière les principaux lieux où s'exprime la discrimination. Celle-ci est surtout vécue au travail, comme en témoignent les Canadiens de langue maternelle française (52%), les allophones (52%), et les Canadiens de langue maternelle anglaise (45%). La discrimination est présente dans les magasins, banques et restaurants autant pour les francophones (29%), que les anglophones (31%) et les allophones (32%). Dans la rue, la discrimination touche plus fortement les allophones (28%) et les anglophones (26%) que les francophones (9%). De même, 12% des allophones ont déclaré avoir subi de la discrimination dans leurs rapports avec la police et les tribunaux, contre 6% chez les francophones et 8% chez les anglophones.

La discrimination à l'endroit des immigrants et des minorités visibles sur le marché du travail peut être le fait des préférences des employeurs. Dans un mémoire présenté devant la Commission de la Culture de l'Assemblée nationale du Québec lors des consultations publiques sur la planification de l'immigration pour la période 2008-2010, La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante affirme que « la crainte des employeurs que les différences religieuses ou culturelles créent des relations difficiles entre les employés qui pourraient avoir un impact négatif sur le milieu de travail »¹⁰⁵ les incitent à préférer des candidats en provenance de l'Amérique du Nord (19,2%) et de l'Europe occidentale (17,8%) (voir Tableau 36).

En ce qui concerne les Noirs, *l'Enquête sur la diversité ethnique* montre que ces derniers sont plus enclins à croire qu'ils ont été l'objet de discrimination ou d'un traitement inéquitable en raison de leur ethnicité, de leur culture, de leur race, de

la couleur de leur peau, de leur langue, de leur accent ou de leur religion. Près du tiers (32%) des Noirs de 15 ans et plus ont déclaré avoir vécu de telles expériences, parfois ou souvent au cours des cinq années précédentes, comparativement à 20% pour l'ensemble des minorités visibles et à 5% pour les personnes ne faisant pas partie d'une minorité visible; 17% des Noirs ont déclaré avoir rarement vécu de telles expériences, contre 15% pour l'ensemble des minorités visibles et 5% pour les personnes ne faisant pas partie d'une minorité visible.

Pour sa part, Denise Helly rend compte d'une enquête réalisée auprès de formateurs en employabilité d'organisations non gouvernementale québécoises dans laquelle il est apparu clairement que trois catégories de personnes éprouvent des difficultés particulières à trouver un emploi: «les personnes noires, d'origine arabe et “visiblement” musulmanes.» Selon Helly, «la discrimination est directe et prend la forme de refus de prise en considération de curriculum vitae de personnes d'origine arabe ou de confession musulmane sous prétexte qu'elles ne participent pas à la vie de l'entreprise et que leurs habitudes sont trop éloignées de celles dites québécoises.»¹⁰⁶

Cette discrimination dont sont victimes les Arabes à Montréal se double d'un certain nombre de préjugés dans divers milieux de vie, notamment le milieu scolaire et les lieux de travail. Dans une recherche réalisée en 2005 auprès de Québécois arabes de première et de deuxième génération, B. Oueslati, M. Labelle et R. Antonius affirment que «les préjugés représentent un aspect important du racisme anti-arabe étant donné leur omniprésence dans l'imaginaire collectif occidental. Les expériences négatives ne viennent pas des supérieurs mais surtout des collègues qui expriment souvent des préjugés et des attitudes négatives allant d'une hiérarchisation des cultures et religions, de la perception du foulard comme indicateur du statut inférieur de la femme musulmane jusqu'à l'association de la pratique religieuse avec l'extrémisme et le terrorisme.»¹⁰⁷ Devant la permanence et l'omniprésence des expressions du racisme vécu, perçu ou ressenti, les auteurs concluent à l'échec relatif des politiques canadienne et québécoise d'intégration des personnes d'origine arabe.¹⁰⁸

Il en est ainsi des attentats du 11 septembre 2001. Ces événements ont créé un contexte politique et idéologique propice à la stigmatisation des immigrants en général et des communautés arabo-musulmanes en particulier (Renaud, Pietrantonio et Bourgault, 2002 ; Canadian Arab Federation, 2002). L'amalgame entre Islam, islamisme et terrorisme renforce la vulnérabilité de ces communautés. Plus fondamentalement, la mutation du phénomène raciste prend racine dans la construction des personnes originaires du monde arabo-musulman comme responsables du climat d'insécurité qui règne aujourd'hui. Cela participe directe-

ment de la fixation fantasmagorique sur l'islam comme absolument antinomique avec la séparation de la sphère du politique de celle du religieux, l'individualisme occidental, l'égalité entre les sexes. Bref la modernité et la démocratie occidentales seraient menacées par la religiosité des musulmans.¹⁰⁹ Le sous-entendu de cette lecture de l'islam est que les personnes qui se réclament de cette religion seraient porteurs d'un «communautarisme» rétrograde et de pratiques sociales assujettissant la femme à la domination masculine. Ces deux caractéristiques sont suffisantes pour condamner l'ensemble des communautés musulmanes immigrées à une espèce de violence symbolique qui les met dans une position de fragilité sociale à propos de laquelle il faut s'inquiéter.

L'effet des préjugés dont sont victimes les Musulmans au Canada n'est pas négligeable. Dans les rapports Diène, des représentants de musulmans et d'Arabes du Canada ont affirmé être eux aussi, en tant que communautés et en tant qu'individus, victimes de violences motivées par la haine, surtout depuis la tragédie du 11 septembre 2001.¹¹⁰ Lors de leur rencontre avec le Rapporteur des Nations Unies, des représentants de ces communautés ont insisté sur l'augmentation d'actes répréhensibles aussitôt après les attaques du 11 septembre et le profilage racial dont ils seraient victimes. Ils l'ont informé «de graves problèmes de chômage car les professionnels hautement qualifiés (médecins, infirmières, ingénieurs, etc.) ne trouvent pas d'emploi dans leur domaine de compétence et sont obligés de conduire des taxis et de tenir des boutiques de quartier. À leur avis, les Musulmans et les Arabes sont fortement sous-représentés dans la politique au Canada ainsi que dans les cadres moyens et supérieurs de l'administration. Cela contribue aussi à donner une image négative des Musulmans et des Arabes en tant que ne contribuant pas à la société canadienne, a-t-on dit au Rapporteur spécial.»¹¹¹

Le Rapporteur a aussi abordé la situation des femmes musulmanes qui se disent victimes d'actes pourtant interdits: «intimidation, attitudes négatives, insultes à caractère racial, rejet des employeurs parce qu'elles portent le voile ou obligation d'abandonner le port du voile. De tels comportements provoquent chez les femmes musulmanes de la dépression, de la méfiance à l'égard de l'ensemble de la communauté et de la violence. Dans certains articles les Arabes/Musulmans auraient été qualifiés d'«éléments étrangers/autres, personnes incapables de vivre en paix avec les autres, terroristes latents».¹¹² Devant une telle manifestation de rejet et d'intolérance des Arabes et des Musulmans, il s'en trouve plusieurs à parler d'islamophobie.

Dans le sillage des événements du 11 septembre 2001, on a assisté, dans l'opinion publique canadienne, à un ressac contre les Musulmans et contre les immigrants en provenance de pays islamiques. À l'automne 2001, d'après IPSOS-

Reid, 82 % des Canadiens craignaient que les Arabes et les Musulmans deviennent la cible de préjugés mais, selon un autre sondage d'IPSOS-Reid en août 2002, 45% des Québécois, 37% des Albertains, 33% des Ontariens et 22% des habitants de la Colombie-Britannique étaient d'accord avec l'énoncé: «Les attentats du 11 septembre 2001 m'ont rendu plus méfiant à l'égard des personnes d'origine arabe ou des musulmans venus du Moyen-Orient.»¹¹³

De fait, en septembre 2002, d'après un sondage Léger Marketing, 33% des répondants canadiens dirent avoir entendu des commentaires racistes à l'égard des musulmans et Arabes. En novembre 2002, un sondage pour le magazine Maclean's, Global TV et The Citizen indiqua que 44% des Canadiens voulaient restreindre l'arrivée d'immigrants des pays islamiques, comparativement à 4 % un an auparavant. Mais le pourcentage le plus élevé fut atteint au Québec: 48% versus 45% en Ontario, 42% en Saskatchewan et au Manitoba, 43% dans les provinces maritimes, 39% en Colombie-Britannique et 35% en Alberta. Enfin, à la mi-mars 2003, soit la semaine du début de la guerre anglo-américaine contre l'Irak, 68% des Canadiens estimaient qu'un sentiment anti-arabe existait bel et bien dans le pays. Par comparaison, 55% pensaient que les Noirs subissaient une discrimination et 54% pensaient que l'antisémitisme était présent. Dans le même sondage, 30% des personnes interrogées ont dit que les personnes d'origine arabe projetaient une image négative, comparativement à 38% dans le cas des Autochtones, 13% dans celui des Noirs et 11% dans celui des personnes d'origine juive. Au Québec, 29% acquiescent à l'idée Arabes projetaient une image négative.

Certes, un sondage n'est qu'un instantané qui peut donner l'illusion d'une durabilité du sentiment négatif à l'endroit des Arabes et des Musulmans du Canada.

La persistance de la discrimination et du racisme, tels qu'ils sont perçus par les groupes ethnoculturels du Canada, est le véritable enjeu de l'intégration des immigrants et des minorités visibles. Dans ce contexte, le défi est de réunir les conditions favorables à l'égalité des chances surtout dans le monde du travail pour ceux et celles qui ont choisi le Canada et que ce dernier a sélectionnés.

TROISIÈME SECTION : L'INTÉGRATION SOCIALE ET POLITIQUE DES COMMUNAUTÉS NOIRES, ARABES ET MUSULMANES DU CANADA

Dans toutes les sociétés d'immigration, l'intégration des immigrants et des minorités visibles n'est pas restreinte à la seule dimension du travail. Elle a également une amplitude sociale et politique régie par le régime de la citoyenneté démocratique. Un des principes fondamentaux de la démocratie veut que tous les membres d'une communauté politique puissent prendre part aux processus décisionnels dans le respect des différentes minorités.

Mais, la participation politique ne doit pas être, à son tour, limitée à la seule participation électorale. Quand les immigrés choisissent de quitter leur pays de naissance pour vivre dans un autre, ils commencent à participer à une série d'institutions (écoles, syndicats, clubs sportifs, etc.) quand ils n'en créent pas eux-mêmes des nouvelles, comme les associations culturelles, des écoles où ils peuvent enseigner leur langue maternelle, des lieux de culte., des organismes d'entraide ou de charité, etc.

Dans la présente partie du rapport, nous nous pencherons sur ces deux dimensions de la participation des immigrants et des minorités visibles dans l'espace public: la participation politique et la participation sociale. Ces deux formes sont généralement considérées comme indicatives du degré d'intégration civique des groupes ethnoculturels dans la société d'accueil.

Les ouvrages et les articles qui se penchent sur l'état de santé de la démocratie représentative foisonnent de ce temps-ci. Plusieurs de leurs auteurs n'hésitent pas à parler de crise de la démocratie. Pour étayer cette thèse, on cite la baisse tendancielle du taux de participation électorale, l'impopularité chronique des politiciens, la désaffection à l'endroit des partis politiques de masse, le cynisme ambiant, la sous-représentation politique des diverses minorités sociologiques, notamment les femmes et les minorités dites visibles dans les institutions électives. D'autres auteurs font valoir le fait que l'analyse de l'évolution des régimes démocratiques en terme de crise ignore un point central: le soutien de la population aux valeurs démocratiques et au régime politique qui les incarne demeure solide (Klingemann et Fuchs, 1995; Kaase et Newton, 1995; Pharr et Putnam, 2000).

Plusieurs chercheurs canadiens et étrangers réfléchissent sur la manière de résoudre ce déficit de représentativité, c'est-à-dire le décalage entre la composition des instances parlementaires avec la composition ethnoculturelle de la population. Comme thématique intellectuelle et comme préoccupation politique, la sous-représentation politique des groupes minoritaires a émergé, en toute logique, dans le sillage des débats sur le multiculturalisme et la citoyenneté. D'une part, ces débats de société ont été l'occasion de rendre visible un décalage significatif entre le formalisme du discours égalitariste et la réalité des difficultés d'accès des minorités racisées aux sphères du pouvoir; d'autre part, ils ont révélé l'aspect essentiellement inégalitaire des rapports de pouvoir entre ces groupes et la «société d'accueil». En effet, la structure du pouvoir et les institutions démocratiques en place sont demeurées bien à l'abri des tentatives gouvernementales d'adapter les institutions publiques à la diversité identitaire et ethnoculturelle. C'est pour cela que de nouvelles conceptions plus larges de la citoyenneté ont été proposées. Nous pensons ici aux travaux du célèbre philosophe canadien Will Kymlicka et sa conception de la citoyenneté multiculturelle.

La théorie de Kymlicka est bien connue pour qu'on y revienne en détail. Retenons seulement le fait que son entreprise philosophique vise la réconciliation des principes du libéralisme politique avec la question identitaire. Kymlicka aborde l'enjeu de la représentation politique des minorités sous l'angle de droits en en distinguant trois formes : les droits polyethniques qui ont pour but fondamental la préservation des différences culturelles ; les droits à l'autonomie gouvernementale destinés aux minorités nationales afin qu'elles assument des responsabilités étendues pouvant leur assurer la pérennité dans le cadre d'un État multinational ; les droits spéciaux de représentation politique conçus pour accroître la présence des groupes minoritaires (femmes, gais et lesbiennes, minorités visibles, personnes handicapées, etc.) dans les institutions représentatives et assurer leur participation aux processus politiques (Kymlicka, 2001, pp.46-55). Conçus davantage comme des mesures de protections plus tôt que des privilèges accordés aux minorités, les droits spéciaux de représentation sont en réalité une manière de transformer toute minorité en une « communauté d'intérêt », ce qui présuppose un redécoupage des circonscriptions électorales puisqu'en régime démocratique représentative, la question du territoire n'est pas à dédaigner. On voit se profiler ici la tension entre deux logiques qui ne sont pas équivalentes : représentation vs représentativité.

Pourquoi parle-t-on de la nécessité d'assurer la présence des groupes minoritaires dans les instances représentatives ? Comment justifier, sur le plan normatif et politique, la nécessité, pour les institutions parlementaires, de refléter fidèlement la diversité de la population qu'elles représentent, d'en être le miroir ?

Pour Stasiulis et Abu-Laban (1991), la présence des membres des groupes ethniques dans les instances parlementaires pourrait faciliter la formulation de politiques plus vigoureuses en faveur desdits groupes. De plus, cette présence aurait pour effet positif de sensibiliser les autres élus à la réalité et aux difficultés que vivent les groupes ethnoculturels.¹¹⁴

Concernant la participation électorale, différentes études ont tenté d'en expliquer et d'en comprendre les ressorts. J.H. Black (1991) a comparé l'exercice du vote, la participation à des campagnes électorales, l'activité communautaire, les relations avec des politiciens et la participation à des mouvements de la société civile. Il en arrive à la conclusion que c'est le statut d'immigrant plutôt que l'origine ethnique minoritaire qui influe sur le degré d'activité politique. L'écart entre l'activité politique des Canadiens de naissance et des Canadiens nés à l'étranger diminue à mesure que les immigrants deviennent plus enracinés au Canada. Dans une autre recherche, Black (1987) met en doute l'opinion répandue selon laquelle les immigrants ayant vécu sous un régime non démocratique ont de la difficulté à adapter leurs expériences politiques passées au nouveau contexte canadien.

Dans une recherche effectuée pour la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, Carolle Simard (1991) a étudié l'intérêt que portent six minorités visibles de Montréal — arabes, chinois, haïtiens, sud-asiatiques, jamaïcains et vietnamiens — à la politique canadienne et leur participation à la vie politique. Simard constate qu'un degré d'intérêt élevé et une connaissance approfondie des enjeux politiques au Canada sont la norme chez l'élite des minorités visibles. Cette auteure confirme l'hypothèse de J. Black en constatant l'existence d'une corrélation positive entre l'ancienneté de la présence au Canada et l'intérêt des dirigeants de la communauté envers la politique canadienne et leurs connaissances en la matière.

Dans une importante étude longitudinale s'étalant sur une douzaine d'années auprès de 1 000 immigrants admis au Québec en 1989 et réalisée par l'équipe de Jean Renaud, on apprend que les nouveaux arrivants participent aux exercices démocratiques dans des proportions comparables à celles du reste de la population (Renaud et al, 2001, pp.139-142). Bien sûr, il y a des différences selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction. Toutefois, ces différences ne sont pas assez significatives pour s'interroger sur l'adhésion des membres des minorités ethnoculturelles aux valeurs démocratiques de la société québécoise.

En fait, ce n'est pas tant le niveau de participation sociale et politique des membres de ces groupes qui constitue une incongruité que leur absence des lieux où sont débattus les enjeux sociaux et prises les décisions engageant l'ensemble de la population. Par exemple, à la Chambre des Communes, il y avait, en 2004, 22 députés issus des minorités visibles, soit 7%. Ce nombre est passé à 24 au sortir de l'élection de janvier 2006... À l'Assemblée nationale, 7% seulement des députés proviennent de ces groupes. Au niveau municipal, C. Simard (1999) montre que la région métropolitaine de Montréal fait meilleure figure. Cette région, qui abrite plus de 90% de la population immigrée au Québec, compte 86,4 % d'élus d'origine majoritaire et 13,6 % d'élus issus des minorités (2,3% sont considérés comme des membres des minorités visibles). Quant à la Ville de Montréal, elle compte 70% d'élus d'origine majoritaire et 30% d'élus provenant des groupes ethnoculturels (8% sont des membres des minorités visibles).

Selon l'*Enquête sur la diversité ethnique*, le lieu de naissance et l'âge des répondants semblent constituer des variables dont il faut tenir compte pour apprécier, ne serait-ce qu'approximativement, les contours du taux de participation des groupes ethnoculturels aux exercices démocratiques. À l'élection fédérale de 2000, il apparaît que le taux de participation des membres des minorités visibles nés à l'étranger était plus élevé que chez ceux qui sont nés au Canada (Tableau 36). Cette dichotomie entre les personnes nées au Canada et les personnes nées à

TABLEAU 34 : TAUX DE PARTICIPATION DES NOIRES ET DES ARABES SELON L'ÂGE ET LE LIEU DE NAISSANCE.

	TAUX POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉLECTORAT	NÉ AU CANADA	NÉ À L'EXTÉRIEUR DU CANADA	18-24 ANS	45-54 ANS
Non membre d'une minorité visible	81,8	80,9	83,6	50,0	88,9
Arabes	65,5	55,9	75,1	40,0	*
Noirs	61,8	53,2	74,6	32,8	85,0

* Trop peu de répondants pour effectuer une analyse statistique

Source: Jedwab, J., 2006. « La participation électorale des groupes ethniques et immigrants au Canada » dans *Perspectives électorales*, volume 8, n° 2, décembre, p.

l'étranger joue pleinement l'intérieur du même groupe de minorité visible. Par ailleurs, plus les gens sont enracinés au pays, plus ils ont tendance à exercer leur droit de vote, comme on peut le constater lorsqu'on introduit la variable de l'âge.

Toutefois, Jack Jedwab nous incite à la prudence face aux données de cette enquête parce qu'il s'agit de taux autodéclarés. En effet, il nous rappelle que les répondants « dans leur ensemble tendent à déclarer un taux de participation plus élevé que ne l'indiquent les résultats réels des élections. Le phénomène est souvent attribué au fait qu'il est bien vu de dire que l'on a voté. »¹¹⁵

CONCLUSION :

Aux termes de cette description de la situation des personnes faisant partie des communautés noires, arabes et musulmanes, il est certain que d'importantes questions demeurent sans réponse et, par le fait même, nécessitent un plus grand investissement en termes de recherches. Cela est primordial afin de raffiner davantage notre connaissance des communautés arabes et musulmanes qui, à cause de leur installation plus tardive au Canada, n'ont pas encore reçu toute l'attention découlant de leur statut précaire sur le marché de l'emploi, de leur taux de pauvreté et de leur vulnérabilité sociale participant de certains préjugés et stéréotypes. D'autant plus que cette fragilité socioéconomique s'accompagne des phénomènes du racisme et de la discrimination, ce qui ne peut que nuire au développement de leur sentiment d'appartenance à la société canadienne. Pour ces communautés, les enjeux liés à l'emploi deviennent cruciaux alors que le pays connaît une formidable expansion de son économie et de l'emploi.

Les politiques publiques canadienne et québécoise semblent, pour l'instant, inadéquates face aux problèmes économiques de ces trois communautés, malgré les quelques programmes proposés en leur faveur, notamment des Noirs. Il devient

de plus en plus évident qu'une évaluation plus rigoureuse de l'intégration des minorités visibles et religieuses les plus vulnérables doit être au centre des interventions gouvernementales. Toutefois, on ne peut imputer les obstacles relevés ici à la politique du multiculturalisme canadien ou à la politique d'interculturalisme du Québec. Certes, on peut toujours épiloguer sur la tendance de ces politiques à mettre l'accent davantage sur les aspects symboliques et identitaires sous-jacents à la diversité. On aussi leur reprocher d'avoir négligé pendant aussi longtemps la lutte contre les phénomènes du racisme et des discriminations, se fiant presque exclusivement sur le dispositif juridique actuel. Quoiqu'il en soit, le chômage et la pauvreté chez les groupes examinés ici devraient interpeller les acteurs gouvernementaux.

Les données que nous avons compilées montrent que, quel que soit le niveau géographique ou la province considérée, les Noirs, les Arabes et les Musulmans sont fortement pénalisés par une série de facteurs institutionnels sur lesquels les gouvernements devraient agir de manière concertée. À cet égard, la reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles acquis à l'étranger requiert une attention particulière. Après tout, c'est parce qu'ils disposent de ces diplômes et de ces expériences professionnelles que le Canada et le Québec ont choisi ces personnes. Une action gouvernementale tardive dans ce domaine pourrait nuire à leur réputation internationale à l'étranger au moment même où les impératifs démographiques et économiques imposent désormais l'immigration comme une nécessité essentielle, voire vitale. Pour les personnes appartenant aux communautés noires, arabes et musulmanes, une meilleure intégration au marché de l'emploi est le fondement même de leur intégration sociale et politique. Une trop grande imbrication entre exclusion économique et racisme constituerait la voie royale pour irriguer les germes des « banlieues françaises au Canada. »

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, les communautés noires, arabes et musulmanes ne forment pas des entités sociales monolithiques et homogènes. Loin de là. Dans tous les cas de figure, le facteur temps s'avère être une variable déterminante. Par conséquent, c'est auprès des immigrants plus récents que l'urgence d'agir est requise.

Bref, les études existantes fournissent des éléments pertinents mais incomplets sur les Arabes et les Musulmans : on en connaît peu sur leur accès aux services sociaux, leur participation sociale et politique, leur structuration communautaire, leur composition religieuse et culturelle (proportion de sunnites et de chiïtes par exemple). Considérant les projections démographiques établies par Statistique Canada pour 2017, il est absolument nécessaire que des projets de recherche sur la corrélation entre appartenance religieuse et statut socioéconomique des Musulmans soit

entreprise. Une telle démarche pourrait aussi mieux étudier la question du profilage racial qui s'est développé dans les grandes villes canadiennes (américaines et européennes à cause de ce que l'on sait déjà!) et qui cible plus qu'auparavant Arabes et Musulmans.

NOTES

- ¹ Le gouvernement fédéral a joué un rôle central dans cette préoccupation des universitaires pour la question de la cohésion sociale à partir du milieu des années 1990 dans le cadre de l'Initiative sur la recherche stratégique dont la gestion a été attribuée conjointement aux ministères de la Justice du Canada et du Patrimoine canadien. Voir Canada, 1996. *Croissance, développement humain, cohésion sociale*. Ottawa: Bureau du Conseil privé (Comité de recherche stratégique).
- ² Labelle, M. et Marhraoui, A., 2001. « Intégration et multiculturalisme : perspectives et paradoxes » dans Y. Resch (dir.). *Définir l'intégration ? Perspectives nationales et représentations symboliques*. Montréal: XYZ éditeur, p.23. Sur ces diverses interprétations du multiculturalisme, voir Joppke, C., 1996. « Multiculturalism and Immigration: a Comparison of the United States, Germany and Great Britain » dans *Theory and Society*, volume XXV, pp.449-500; Martiniello, M., 1997. *Sortir des ghettos culturels*. Paris: Presses de Sciences Po.
- ³ Pour Barbara Schmitter-Heisler, la politique canadienne du multiculturalisme « was the official government response to the increasing separatist movement in Quebec as well as a growing assertiveness of other ethnic groups ». Schmitter-Heisler, B., 1992. « The Future of Immigrant Incorporation: Which Models? Which Concepts? » dans *International Migration Review*, volume XXVI, n° 2, p.633.
- ⁴ Canada, 1969. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Ottawa: Chambre des Communes, Imprimeur de la Reine.
- ⁵ Canada, 1971. « Réponse du gouvernement fédéral au Livre IV de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme » dans *Débats de la Chambre des Communes. Compte rendu officiel, 3^{ème} session, 28^{ème} législature, volume VIII, 8 octobre 1971*. Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada, p.8185.
- ⁶ Organisation des Nations Unies, 2004. *Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination. Situation des populations musulmanes et arabes dans diverses régions du monde à la suite des événements du 11 septembre 2001*. Rapport de M. Doudou Diène, Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. New York, Conseil économique et social, Commission des droits de l'Homme, document E/CN.4/2003/23, 3 janvier 2003.
- ⁷ Organisation des Nations Unies, 2004. *Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination. Mission au Canada*. Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Doudou Diène. New York, Conseil économique et social, Commission des droits de l'Homme, document E/CN.4/2004/18/Add.2, 1er mars 2004. Ibid., pp.22-23.
- ⁸ Ibid., pp.22-23.
- ⁹ Gouvernement du Canada, 2005. *Un Canada pour tous. Plan d'action canadien contre le racisme. Une vue d'ensemble*. Ottawa, Ministère des travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ministère du Patrimoine canadien, p.4.
- ¹⁰ Gouvernement du Canada, 2005. *Un Canada pour tous: Plan d'action canadien contre le racisme*. Ottawa, Ministère des travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ministère du Patrimoine canadien.

- ¹¹ Organisation des Nations Unies, 2004. *Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination. Mission au Canada*. Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Doudou Diène. New York, Conseil économique et social, Commission des droits de l'Homme, document E/CN.4/2004/18/Add.2, , p.7.
- ¹² *Ibid.*, p.21.
- ¹³ Les données de ce sondage sont tirées de Dasko, D. 2005. « Attitudes du public à l'égard du multiculturalisme et du bilinguisme au Canada » dans M. Adsett, C. Mallandain et S. Stettner. *Perspectives canadiennes et françaises sur la diversité*. Les actes de la conférence du 16 octobre 2003. Ottawa: ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, Patrimoine canadien, p.126.
- ¹⁴ Gouvernement du Québec, 1990. *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Québec: ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction générale des politiques et programmes, p.16..
- ¹⁵ *Ibid.*, p.16 et ss.
- ¹⁶ Québec, 2004. *Briller parmi les meilleurs. La vision et les priorités d'action du gouvernement du Québec*. Québec, Conseil exécutif.
- ¹⁷ Québec, 2004. *Des valeurs partagées, des intérêts communs. Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec*. Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- ¹⁸ Bissoondath, N., 1994. *Selling Illusions. The Cult of Multiculturalism*. Toronto: Penguin Book.
- ¹⁹ Gouvernement du Québec, 1990. *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Québec: ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction générale des politiques et programmes, p.19.
- ²⁰ Statistique Canada, 2007. *Immigration au Canada: un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006*. Ottawa: ministre de l'Industrie, no 97-557-XIF au catalogue, p.5.
- ²¹ *Ibid.*
- ²² Selon la définition usuelle de Statistique Canada, l'origine ethnique fait référence aux groupes ethniques ou culturels auxquels appartenait les ancêtres du répondant. Un ancêtre est une personne dont on descend et qui est habituellement plus éloignée que les grands-parents.
- ²³ Statistique Canada, 2008. *La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006*. Ottawa: ministre de l'Industrie, p.5.
- ²⁴ *Ibid.*
- ²⁵ C'est en 1605 que la présence du premier Noir a été retracée. Il était interprète en Nouvelle-Écosse sous le règne du gouverneur de Monts. Voir l'article de Milan, A. et Tran, K., 2004. « Les Noirs au Canada: une longue tradition » dans *Tendances sociales canadiennes*, printemps, p.2.
- ²⁶ Torczyny, J.L. et Springer, S., 2001. *L'évolution de la communauté noire à Montréal: mutations et défis*. Montréal : Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique, p.9.
- ²⁷ Milan, A. et Tran, K., 2004. *Loc. cit.*

- ²⁸ Torcznyer, J.L. et Springer, S., 2001. *Op.cit.*, p.9
- ²⁹ *Ibid.*
- ³⁰ Milan, A. et Tran, K., *Loc.cit.*, p.3.
- ³¹ *Ibid.*
- ³² *Ibid.*
- ³³ *Ibid.*
- ³⁴ Daher, A., 2003. « Les musulmans au Québec » dans *Relations*, n° 685, juin, p. 29-32.
- ³⁵ Helly, D., 2004a. « Flux migratoires des pays musulmans et discrimination de la communauté islamique au Canada » dans Ural Manço, (dir.), 2004. *L'islam entre discrimination et reconnaissance. La présence des musulmans en Europe occidentale et en Amérique du Nord*. Paris, L'Harmattan, p. 257-281.
- ³⁶ Abu-Laban, B. 1980. *An Olive Branch on the Family Tree: The Arabs in Canada*, Toronto, McLelland and Stewart, 1980, p.205.
- ³⁷ Helly, D., 2004a., *Loc.cit.*
- ³⁸ *Ibid.*
- ³⁹ *Ibid.*
- ⁴⁰ *Ibid.*
- ⁴¹ *Ibid.*
- ⁴² Statistique Canada, 2003. *Les religions au Canada*. Ottawa: Statistique Canada, n° 96F0030XIF2001015 au catalogue, p.25.
- ⁴³ Milan, A. et Tran, K., 2004. *Loc.cit.*, p.5.
- ⁴⁴ Milan, A. et Tran, K., 2004., *loc.cit.*, p.5.
- ⁴⁵ *Ibid.*
- ⁴⁶ Milan, A. et Tran, K., 2004. *Loc. cit.*, p.5.
- ⁴⁷ *Ibid.*, p.6. La notion de seuil de faible revenu utilisée par les deux auteures fait référence au niveau de revenu susceptible de créer des difficultés pour une famille qui doit consacrer une proportion plus importante de son revenu aux produits de première nécessité (alimentation, logements, vêtements) qu'une famille moyenne de taille similaire.
- ⁴⁸ Statistique Canada, 2003. *Recensement 2001. Portrait ethnoculturel du Canada: une mosaïque en évolution*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Série « Analyses », n° 96F0030XIF2001008 au catalogue, p.13.
- ⁴⁹ *Ibid.*

- ⁵⁰ Lindsay, C., 2007. *La communauté arabe au Canada*. Ottawa: Statistique Canada, Division de la statistique sociale et autochtone, Série « Profils des communautés ethniques au Canada », No 89-621-XIF au catalogue, p.13. Même si elle n'est pas cohérente avec les données statistiques de base relatives à la communauté arabe que nous utilisons tout au long de cette recherche (l'étude de C. Lindsay appréhende les Arabes en tant que groupe ethnique et non comme une minorité visible, ce qui en élargit la taille à plus de 300 000 personnes), nous mentionnons ces informations quand même pour avoir une idée approximative de la dynamique familiale au sein de cette communauté.
- ⁵¹ « Les unions interreligieuses renvoient aux mariages et aux unions libres où les partenaires proviennent de deux grands groupes religieux différents. » Clark, W., 2007. « Les unions interreligieuses au Canada » dans *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008 au catalogue, p.16
- ⁵² *Idem.*, p.18.
- ⁵³ *Ibid.*
- ⁵⁴ *Ibid.*, p.17.
- ⁵⁵ *Ibid.*, p.23.
- ⁵⁶ Statistique Canada, 2003b. *Les religions au Canada*. Ottawa, ministre de l'industrie, Statistique Canada, Division des opérations du recensement, série « analyses », n° 96F0030XIF2001015 au catalogue, p.8.
- ⁵⁷ Milan, A. et Tran, K., 2004. *Loc. cit.*, p.7.
- ⁵⁸ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2005. *Portrait statistique de la population noire, recensée au Québec en 2001*. Montréal: MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, p.6.
- ⁵⁹ Lindsay, C. 2007. *La communauté arabe au Canada*. Ottawa: Statistique Canada, Division de la statistique sociale et autochtone, Série « Profils des communautés ethniques au Canada », N° 89-621-XIF au catalogue, p.14.
- ⁶⁰ Lindsay, C., 2007. *Op.cit.*, p.17.
- ⁶¹ *Ibid.*
- ⁶² *Ibid.*
- ⁶³ Milan, A. et Tran, K., *Loc.cit.*, p.8.
- ⁶⁴ Selon le dictionnaire du recensement de Statistique Canada, cette expression renvoie aux « niveaux de revenu selon lesquels on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. »
- ⁶⁵ Les données relatives aux projections retenues pour 2017 proviennent de Statistique Canada . 2005a. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001-2017*. Ottawa: Statistique Canada, n° 91-541-XIF au catalogue.
- ⁶⁶ Ce tableau reprend les projections du scénario de référence retenu par Statistique Canada. Ce scénario reflète l'évolution de la population canadienne dans le cas où les composantes démographiques demeureraient proches des niveaux observés vers 2001. Il repose sur quatre éléments: le volume d'immigration (établi autour de 225 000 tel que constaté au cours de la période 1996-2001), l'indice synthétique de fécondité (1,5/ enfant par femme), l'espérance de vie (80 ans chez les hommes et 84 ans chez les femmes) et la migration interne (entre 55 000 et 65 000 émigrants.) Voir Statistique Canada . 2005a. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001-2017*. Ottawa: Statistique Canada, pp.7-9.

- ⁶⁷ On se doit de mentionner ici les travaux effectués par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du gouvernement du Québec qui, de toutes les provinces canadiennes, a été le premier à avoir mis en place une stratégie de recrutement, d'intégration des immigrants et de gestion de la diversité. Pour un bref aperçu analytique de la stratégie québécoise, voir Labelle, M., 1998. *Immigration et diversité ethnoculturelle: les politiques québécoises*. Montréal: Cahiers du Programme d'études sur le Québec, Université McGill.
- ⁶⁸ Que l'on songe ici aux réactions –légitimes et justifiées– à la publication du Rapport Boyd qui faisait suite aux demandes formulées par des musulmans en Ontario pour introduire la loi islamique pour réguler les litiges familiaux.
- ⁶⁹ Chicha, M.-T., et Charest, É., 2008. « L'intégration des immigrants sur le marché du travail à Montréal. Politiques et enjeux. » dans *Choix IRPP*, volume 14, n° 2, mars, Institut de recherches sur les politiques publiques.
- ⁷⁰ Palameta, B., 2004. « Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles » dans *Perspective*, Statistique Canada, n° 750001-XPf au catalogue, été, p. 37.
- ⁷¹ Tran, K., 2004. « Les minorités visibles au sein de la population active: 20 ans de changements » dans *Tendances sociales canadiennes*, été, n° 11-008 au catalogue, p.9.
- ⁷² *Ibid.*, p.10.
- ⁷³ Zietsma, D., 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006: premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 71-606-XIF2007001 au catalogue, p.6.
- ⁷⁴ Zietsma, D., 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006: premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 71-606-XIF2007001 au catalogue, p.13.
- ⁷⁵ *Ibid.*
- ⁷⁶ *Ibid.*, p.15
- ⁷⁷ *Ibid.*
- ⁷⁸ *Ibid.*, p.20.
- ⁷⁹ *Ibid.*
- ⁸⁰ Gilmore, J., 2008. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006: analyse selon la région ou le pays de naissance*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Division de la statistique du travail, n° 71-606-X2008002 au catalogue.
- ⁸¹ Gilmore, J., 2008. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006 analyse selon la région ou le pays de naissance*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Division de la statistique du travail, n° 71-606-X2008002 au catalogue, p.31.
- ⁸² *Ibid.*
- ⁸³ Boudarbat, B. et Boulet, M., 2007. « Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique » dans *Choix*, Institut de recherche en politiques publiques, volume 13, n° 7, novembre, pp.7-8.

⁸⁴ Statistique Canada, 2008. *Gains et revenus des Canadiens durant dernier quart de siècle, Recensement de 2006*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 97-563-X au catalogue.

⁸⁵ *Ibid.*, p.21.

⁸⁶ *Ibid.*, p.49.

⁸⁷ Akyeampong, E.B., 2007. « La mosaïque du chômage au Canada, de 200 à 2006 » dans *Perspective*, janvier, Statistique Canada, n° 75-001-XIF au catalogue.

⁸⁸ Zietsma, D., 2007. *Op. cit.*, p.13.

⁸⁹ Chui, T., Tran, K. et Maheux, H., 2007. *Immigration au Canada: un portrait de la population née à l'étranger, Année de recensement 2006*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Division, n° 97-557-XIF au catalogue, p.12.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Schellenberg, G. et Maheux, H., 2007. « Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada: faits saillants des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada » dans *Tendances sociales canadiennes* (numéro spécial), avril, p.8.

⁹³ Grondin, C., 2005. *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants: à quel point est-ce important sur le marché du travail ?* Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales, n° 89-624-XIF au catalogue, p.6.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Chicha, M.-T. et Charest, É., 2008. *Loc. cit.*, p.10.

⁹⁷ Schellenberg, G. et Maheux, H., 2007. *Loc. cit.*, p.9.

⁹⁸ *Ibid.*, p.10.

⁹⁹ Chicha, M.-T. et Charest, É., *Loc. cit.*, p.11.

¹⁰⁰ *Ibid.*, pp.11-12.

¹⁰¹ Sweetman, A., 2004. *Qualité de l'éducation des immigrants dans leur pays d'origine et résultats sur le marché du travail canadien*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, n° 11F0019MIF au catalogue.

¹⁰² Will Kymlicka, *Finding Our Way. Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1998, p.89.

¹⁰³ Statistique Canada, 2003. *Enquête sur la diversité ethnique: portrait d'une société multiculturelle*. Ottawa: Ministère de l'Industrie, pp.18-19.

- ¹⁰⁴ Bourhis, R.Y. et Helly, D., 2005. *Portrait de la discrimination au Québec*. Montréal: Chaire Concordia-UQAM en études ethniques, p.10.
- ¹⁰⁵ Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 2007. *Les PME et l'immigration : perspectives sur les besoins de main-d'œuvre*. Mémoire présenté à la Commission de la culture dans le cadre de la consultation générale sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010. Québec: Assemblée nationale.
- ¹⁰⁶ Helly, D., 2004. « Le traitement de l'islam au Canada. Tendances actuelles » dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2004, volume 20, numéro 1.
- ¹⁰⁷ Oueslati, B., Labelle, M. et Antonius, R., 2006. *Incorporation citoyenne des Québécois d'origine arabe: conceptions, pratiques et défis*. Montréal: Les Cahiers du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, no 30, p.71.
- ¹⁰⁸ *Ibid.*, p.153.
- ¹⁰⁹ Pourtant, de nombreux travaux démontrent la faible prise de l'islam sur les musulmans de l'Europe en général et de la France en particulier. Voir à cet effet Kepel (1987), Leveau et Kepel (1988), Lewis et Schnapper (1992).
- ¹¹⁰ Organisation des Nations Unies, 2004. *Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination. Situation des populations musulmanes et arabes dans diverses régions du monde à la suite des événements du 11 septembre 2001*. Rapport de M. Doudou Diène, Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. New York, Conseil économique et social, Commission des droits de l'Homme, document E/CN.4/2003/23, 3 janvier 2003; Organisation des Nations Unies, 2004. *Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination. Mission au Canada*. Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Doudou Diène. New York, Conseil économique et social, Commission des droits de l'Homme, document E/CN.4/2004/18/Add.2, 1er mars 2004.
- ¹¹¹ *Ibid.*, p.18.
- ¹¹² *Ibid.*, p.19.
- ¹¹³ Toutes les données de sondage mentionnés ici proviennent de l'article Helly, D., 2004. « Le traitement de l'islam au Canada. Tendances actuelles » dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2004, volume 20, numéro 1.
- ¹¹⁴ Stasiulis, D.K. et Abu-Laban, Y., 1991. « Partis et partis pris. La représentation des groupes ethniques en politique canadienne » dans K. Megyeri (dir.), *Minorités visibles, communautés ethnoculturelles et politique canadienne. La question de l'accessibilité*. Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis politiques, volume 7. Toronto: Dundurn Press, pp. 3-110.
- ¹¹⁵ Jedwab, J., 2006. « La participation électorale des groupes ethniques et immigrants au Canada » dans *Perspectives électorales*, volume 8, no 2, décembre, p.3.

REFERENCES

Abu-Laban, B. 1980. *An Olive Branch on the Family Tree: The Arabs in Canada*, Toronto, McLelland and Stewart, 1980.

Akyeampong, E.B., 2007. « La mosaïque du chômage au Canada, de 200 à 2006 » dans *Perspective*, janvier, Statistique Canada, n° 75-001-XIF au catalogue.

Bissoondath, N., 1994. *Selling Illusions. The Cult of Multiculturalism*. Toronto : Penguin Book.

Bouardbat, B. et Boulet, M., 2007. « Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique » dans *Choix*, Institut de recherche en politiques publiques, volume 13, n° 7, novembre.

Bourhis, R.Y. et Helly, D., 2005. *Portrait de la discrimination au Québec*. Montréal : Chaire Concordia-UQAM en études ethniques, p.10.

Chicha, M.-T., et Charest, É., 2008. « L'intégration des immigrants sur le marché du travail à Montréal. Politiques et enjeux. » dans *Choix IRPP*, volume 14, n° 2, mars, Institut de recherches sur les politiques publiques.

Chui, T., Tran, K. et Maheux, H., 2007. *Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger, Année de recensement 2006*. Ottawa : ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Division , n° 97-557-XIF au catalogue, p.12.

Clark, W., 2007. « Les unions interreligieuses au Canada » dans *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008 au catalogue.

Daher, A., 2003. « Les musulmans au Québec » dans *Relations*, n° 685, juin, p. 29-32.

Dasko, D. 2005. « Attitudes du public à l'égard du multiculturalisme et du bilinguisme au Canada » dans M. Adsett, C. Mallandain et S. Stettner. *Perspectives canadiennes et françaises sur la diversité*. Les actes de la conférence du 16 octobre 2003. Ottawa : ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, Patrimoine canadien, pp.124-130.

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 2007. *Les PME et l'immigration : perspectives sur les besoins de main-d'œuvre*. Mémoire présenté à la Commission de la culture dans le cadre de la consultation générale sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010. Québec : Assemblée nationale.

Gilmore, J., 2008. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006 : analyse selon la région ou le pays de naissance*. Ottawa : ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Division de la statistique du travail, n° 71-606-X2008002 au catalogue.

Gouvernement du Canada, 2005. *Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme. Une vue d'ensemble*. Ottawa, Ministre des travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ministère du Patrimoine canadien.

Gouvernement du Canada, 2005. *Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme*. Ottawa, Ministre des travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ministère du Patrimoine canadien.

Gouvernement du Canada, 1996. *Croissance, développement humain, cohésion sociale*. Ottawa : Bureau du Conseil privé (Comité de recherche stratégique).

Gouvernement du Canada, 1995. *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Gouvernement du Canada, 1971. «Réponse du gouvernement fédéral au Livre IV de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme» dans *Débats de la Chambre des Communes. Compte rendu officiel, 3^{ème} session, 28^{ème} législature, volume VIII, 8 octobre 1971, pp. 8580-81*. Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada.

Gouvernement du Canada, 1969. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Ottawa: Chambre des Communes, Imprimeur de la Reine.

Gouvernement du Québec, 2004. *Briller parmi les meilleurs. La vision et les priorités d'action du gouvernement du Québec*. Québec, Conseil exécutif.

Gouvernement du Québec, 2004. *Des valeurs partagées, des intérêts communs. Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec*. Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Gouvernement du Québec, 1990. *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Québec: ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction générale des politiques et programmes.

Gouvernement du Québec, 1983. Comité d'implantation du plan d'action à l'intention des communautés culturelles. *Rapport annuel 1981-1982*.

Grondin, C., 2005. *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants: à quel point est-ce important sur le marché du travail?* Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales, n° 89-624-XIF au catalogue, p.6.

Helly, D., 2004. « Flux migratoires des pays musulmans et discrimination de la communauté islamique au Canada » dans Ural Manço, (dir.), 2004. *L'islam entre discrimination et reconnaissance. La présence des musulmans en Europe occidentale et en Amérique du Nord*. Paris, L'Harmattan, p. 257-281.

Helly, D., 2004. « Le traitement de l'islam au Canada. Tendances actuelles » dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2004, volume 20, numéro 1.

Jedwab, J., 2006. « La participation électorale des groupes ethniques et immigrants au Canada » dans *Perspectives électorales*, volume 8, n° 2, décembre.

Joppke, C., 1996. « Multiculturalism and Immigration: a Comparison of the United States, Germany and Great Britain » dans *Theory and Society*, volume XXV, pp.449-500.

Juteau, D., 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Kaase, M. et Newton, K., 1995 (éds). *Beliefs in Government*. Oxford: Oxford University Press (Collection Beliefs in Government, volume 5).

Klingemann, H.D. et Fuchs, D. (éds), 1995. *Citizens and the State*. Oxford: Oxford University Press (Collection Beliefs in Government, volume 1).

Kymlicka, W., 1998. *Finding Our Way. Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press.

Labelle, M., 2006. *Un lexique du racisme. Étude sur les définitions opérationnelles relatives au racisme et aux phénomènes connexes*. Montréal: UNESCO et Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté.

Labelle, M., 2005. « À propos de la reconnaissance de la diversité dans l'espace national québécois. Exclusion ou incorporation segmentée? », dans J.Y. Thériault (dir.), *Les petites sociétés: enjeux et perspectives*. Québec: Presses de l'Université du Québec, p.27-47.

Labelle, M., 1998. *Immigration et diversité ethnoculturelle: les politiques québécoises*. Montréal: Cahiers du Programme d'études sur le Québec, Université McGill.

Labelle, M. et Marhraoui, A., 2001. « Intégration et multiculturalisme: perspectives et paradoxes » dans Y. Resch (dir.). *Définir l'intégration? Perspectives nationales et représentations symboliques*. Montréal: XYZ éditeur, pp.19-31.

Labelle, M., Legault, G. et Marhraoui, A., 1996. *Stratégies et discours sur les relations ethniques, le racisme et la gestion de la diversité au sein des municipalités de la région métropolitaine de Montréal. Problématique générale de la recherche*. Université du Québec à Montréal, département de sociologie, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, cahier n° 21.

Lajoie, A., 2002. *Quand les minorités font la loi*. Paris: PUF (Les voies du droit).

Lindsay, C., 2007. *La communauté arabe au Canada*. Ottawa: Statistique Canada, Division de la statistique sociale et autochtone, Série « Profils des communautés ethniques au Canada », N° 89-621-XIF au catalogue.

Martiniello, M., 1997. *Sortir des ghettos culturels*. Paris: Presses de Sciences Po.

Milan, A. et Tran, K., 2004. « Les Noirs au Canada: une longue tradition » dans *Tendances sociales canadiennes*, printemps.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2005. *Portrait statistique de la population noire, recensée au Québec en 2001*. Montréal: MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, p.6.

Organisation des Nations Unies, 2004. *Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination. Situation des populations musulmanes et arabes dans diverses régions du monde à la suite des événements du 11 septembre 2001*. Rapport de M. Doudou Diène, Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. New York, Conseil économique et social, Commission des droits de l'Homme, document E/CN.4/2003/23, 3 janvier 2003.

Organisation des Nations Unies, 2004. *Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes de discrimination*. Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Doudou Diène. New York, Conseil économique et social, Commission des droits de l'Homme, document E/CN.4/2004/18/Add.2, 1^{er} mars 2004.

Oueslati, B., Labelle, M. et Antonius, R., 2006. *Incorporation citoyenne des Québécois d'origine arabe: conceptions, pratiques et défis*. Montréal: Les Cahiers du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, n° 30, p.71.

Palameta, B., 2004. « Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles » dans *Perspective*, Statistique Canada, n° 750001-XPF au catalogue, été, p. 37.

Pharr, S. et Putnam, R.D., 2000. *Disaffected Democracies. What's Troubling the Trilateral Countries?* Princeton: Princeton University Press.

Rousseau, L. et Castel, F., 2006. « Un défi de la recomposition identitaire au Québec: le nouveau pluralisme religieux » dans J. Palard, A.-G. Gagnon et B. Gagnon. *Diversité et identités au Québec et dans les régions d'Europe*. Bruxelles: Presses interuniversitaires européennes, pp.217-250.

Schellenberg, G. et Maheux, H., 2007. « Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada: faits saillants des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada » dans *Tendances sociales canadiennes* (numéro spécial), avril, p.8.

Schmitter-Heisler, B., 1992. « The Future of Immigrant Incorporation: Which Models? Which Concepts? » dans *International Migration Review*, volume XXVI, n° 2.

Stasiulis, D.K. et Abu-Laban, Y., 1991. « Partis et partis pris. La représentation des groupes ethniques en politique canadienne » dans K. Megyery (dir.), *Minorités visibles, communautés ethnoculturelles et politique canadienne. La question de l'accessibilité*. Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis politiques, volume 7. Toronto: Dundurn Press, pp. 3-110.

Statistique Canada, 2008. *La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006*. Ottawa: ministre de l'Industrie, n° 97-562-X au catalogue.

Statistique Canada, 2008. *Gains et revenus des Canadiens durant dernier quart de siècle, Recensement de 2006*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 97-563-X au catalogue.

Statistique Canada . 2005. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001-2017*. Ottawa: Statistique Canada, n° 91-541-XIF au catalogue.

Statistique Canada. 2003. *Portrait ethnoculturel du Canada: une mosaïque en évolution*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada.

Statistique Canada, 2003. *Les religions au Canada*. Ottawa: Statistique Canada, n° 96F0030XIF2001015 au catalogue.

Statistique Canada, 2003. *Recensement 2001. Portrait ethnoculturel du Canada: une mosaïque en évolution*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Série « Analyses », n° 96F0030XIF2001008 au catalogue.

Statistique Canada et U.S. Bureau of Census, 1992. *Les défis que pose la mesure de l'origine ethnique. Science, politique et réalité. Conférence canado-américaine sur la mesure de l'origine ethnique*. Washington DC: U.S. Government Printing Office.

Sweetman, A., 2004. *Qualité de l'éducation des immigrants dans leur pays d'origine et résultats sur le marché du travail canadien*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, n° 11F0019MIF au catalogue.

Torczyner, J.L. et Springer, S., 2001. *L'évolution de la communauté noire à Montréal: mutations et défis*. Montréal: Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique.

Tran, K., 2004. « Les minorités visibles au sein de la population active: 20 ans de changements » dans *Tendances sociales canadiennes*, été, n° 11-008 au catalogue.

Zietsma, D., 2007. *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006: premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Ottawa: ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 71-606-XIF2007001 au catalogue.

SETTING THE STAGE: CANADA'S MANIFOLD DIVERSITY

FERNANDO MATA

A renowned Canadian, Northrop Fry, saw that that the ethnic and linguistic diversity of Canada promoted a cosmopolitan life style and a creative culture. The latter was seen by him as a vital element in the country's character and survival. A creative culture is characterized as being "infinitely porous - absorbing influences from all over the world".¹ If Canada's culture was to grow, it could not be isolated from external or internal influences and required the stimulation from outside as well as from within national borders.

Canada has never been as diverse in its history as a country. The impact of ethnic, racial, linguistic, generational and religious diversity in the life of the country is manifold and complex. Labour markets, institutional make-ups and physical infrastructures are rapidly changing because of it. New demands for cultural goods and services in the markets of areas such as tourism, food, the media, entertainment, arts, languages and humanities are also being transformed. The effects of diversity are also found in our patterns of communication, worship, friendships/social contact, volunteering and political life.

The latest 2006 Census figures revealed a significant degree of diversity present in Canada's 31 million population. Diversity is expressed in terms of five basic domains: ethnic, linguistic, racial, generational and religion-related attributes. The following is a short summary of more recent census statistics:

DIVERSITY OF ETHNIC ORIGINS:

Ethnic origin refers to the ethnic or cultural origins of the respondent's ancestors. An ancestor is someone from whom a person is descended and is usually more distant than a grandparent. In 2006, more than 200 ethnic origins were reported by the total population in Canada. Eleven ethnic origins passed the 1-million mark. The largest group enumerated by the census consisted of over 10 million people who reported Canadian as their ethnic ancestry, either alone (5.7 million) or with other origins (4.3 million). The other most frequently cited origins were English (6.6 million), French (4.9 million), Scottish (4.7 million), Irish (4.4 million), German (3.2 million), Italian (1.4 million), Chinese (1.3 million), North American Indian

(1.3 million), Ukrainian (1.2 million) and Dutch (1.0 million). The 2006 Census enumerated 1,678,200 individuals who reported Aboriginal ancestries, either alone or in combination with other origins. Descendants of the First Peoples of Canada represented 5.4% of the country's total population.

The incidence of people reporting multiple ethnic origins is on the rise, result of increased unions among ethnic groups and awareness of family heritage. In 2006, 41.4% of the population reported more than one ethnic origin, compared with 38.2% in 2001 and 35.8% in 1996. Individuals born in Canada were more likely to report multiple ancestral backgrounds than people born outside the country. In 2006, 47.6% of the Canadian-born population reported more than one ethnic origin, compared with 17.2% of the foreign-born population

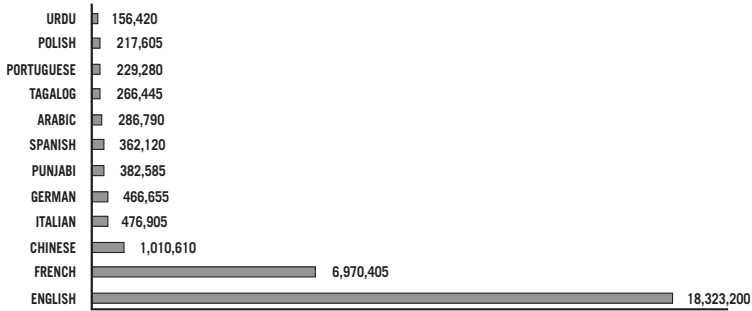
DIVERSITY OF SPOKEN LANGUAGES:

Also In 2006, people whose mother tongue was neither English nor French (allophones) made up 20.1% of the population (6 million), up from 18.0% in 2001. The allophone population is very heterogeneous: more than 200 different languages were reported in 2006 in response to the census question on mother tongue. People who reported one of the Chinese languages as their mother tongue accounted for the largest proportion of allophones in Canada (16.4%), followed by Italian (7.6%) and German (7.4%). Nevertheless, each non-official mother tongue group made up only a small proportion of the country's population. For example, people whose mother tongue was a Chinese language accounted for 3.3% of the population, while Italian and German each accounted for 1.5% of the Canadian population.

The 2006 Census showed that slightly less than one allophone in two (46%) speaks English or French most often at home. The proportion rose to 68% when considering allophones who report that they speak a language other than English or French most often at home but use English or French on a regular basis as well. Two out of five allophones (40%) speak English or French exclusively at home.

Length of time in Canada affects the language that allophones speak most often at home. In 2006, 19% of immigrants to Canada since 2001 speak English or French most often at home. This proportion increases to one-third for those arriving in the 1980s. Among allophone immigrants who arrived between 1961 and 1970, half reported that they speak one or the other of the official languages most often at home.

TOP 12 MOTHER TONGUE GROUP, CANADA 2006



DIVERSITY OF RACIAL BACKGROUNDS:

According to the Employment Equity Act, visible minorities are defined as 'persons, other than Aboriginal persons, who are non-Caucasian in race or non-white in colour.' In 2006, the census enumerated an estimated 5,068,100 individuals who identified themselves as a member of the visible minority population. They made up 16.2% of the total population in Canada.

South Asians became Canada's largest visible minority group in 2006, surpassing Chinese for the first time. The census enumerated an estimated 1,262,900 individuals who identified themselves as South Asian. They represented one-quarter (24.9%) of all visible minorities, or 4.0% of the total population in Canada. The number of individuals who identified themselves as Chinese totalled 1,216,600 in 2006. Chinese accounted for about 24.0% of the visible minority population and 3.9% of the total Canadian population. The number of those identifying themselves as Black totalled 783,800 and they accounted for 15.5% of the visible minority population and 2.5% of the total population in 2006. Other visible minority groups included Filipinos, who represented 8.1% of the visible minority population, Latin Americans (6.0%), Arabs (5.2%), Southeast Asians (4.7%), West Asians (3.1%), Koreans (2.8%) and Japanese (1.6%).

DIVERSITY OF GENERATIONS:

Generational status indicates for how many generations a person and their family have been in Canada. People who are first generation are themselves foreign-born. The second generation refers to those who are Canadian-born and have at

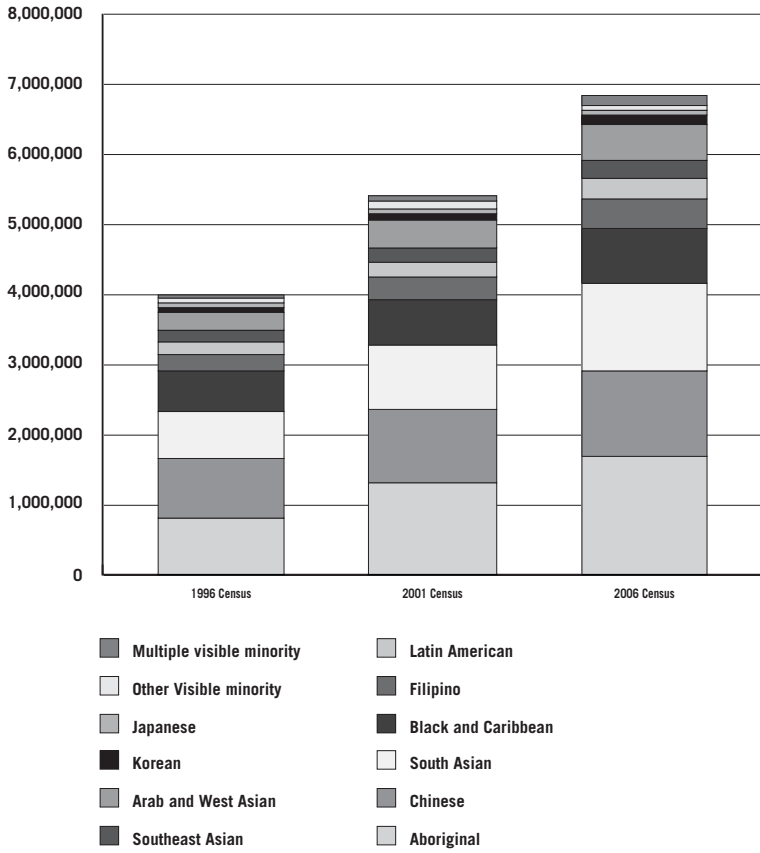
least one parent who was born outside Canada. The third generation or more are people who are Canadian-born and whose parents and possibly grandparents were Canadian-born.

A majority of the population aged 15 and over was third generation or more, that is, their family went back at least three generations in the country. The 2006 Census enumerated an estimated 15.5 million such people, or 60.5% of the total population aged 15 and over. The 2006 Census also enumerated about 4.0 million second generation individuals who were born inside Canada and had at least one parent who was born outside Canada. They accounted for 15.6% of the population aged 15 and over. The largest proportion of the second generation (53.9%) reported European origins either as their only ethnic origin or in combination with other origins. The ethnic composition of the first generation (6 million) reflected the more recent sources of immigration to Canada. Nearly one-quarter (24.0%) of the first generation reported East and Southeast Asian origins, either alone or with other origins, and about one in 7 (13.8%) reported South Asian origins.

DIVERSITY OF RELIGIOUS AFFILIATIONS:

Religious characteristics of the Canadian population are recorded by the Canadian census in 10 year intervals. In 2001, seven out of every 10 Canadians identify themselves as either Roman Catholic or Protestant. However, the number of Canadians who reported religions such as Islam, Hinduism Sikhism and Buddhism increased substantially between 1991 and 2001. Those who identified themselves as Muslim recorded the biggest increase, more than doubling from 253,300 in 1991 to 579,600 in 2001. These individuals represented 2% of the total population in 2001. The number of people who identified themselves as Hindu increased 89% to 297,200. Those who identified themselves as Sikh rose 89% to 278,400, while the number of Buddhists increased 84% to about 300,300. Each represented around 1% of the total population. Immigration was a key factor in the increases for all these groups.

Based on Statistics Canada projection scenarios for 2017, persons who are members of non Christian denominations may represent between 9.2% and 11.2% of the Canadian population in 2017, or between 3,049,000 and 4,107,000 people. This expected proportion reflects an upward trend in relation to its observed level in 2001 when 6.3% of the population (1,922,000 people) declared its religion as Muslim, Jewish, Buddhist, Hindu, Sikh or other non Christian religions. People belonging to these religions accounted only for approximately 4% of the population in 1991.



The distribution of ethnic, racial and linguistic groups across Canada is not uniform. There is high degree of concentration in urban centres and particularly in Toronto, Vancouver and Montreal. In other parts of the country, these become smaller communities in the context of communities where residents of British, French and/or Aboriginal backgrounds predominate (e.g. Atlantic, Prairies and Alberta/North). These population configurations in combination with profiles of the economies of these regions themselves provide a broad background for a variety of integration related issues which emerge in the social policy agenda and concerns of various immigrant and non-immigrant minority groups in Canada. What follows is a regional account and summary of policy questions relevant for the multiculturalism related research agenda in the coming years.

NOTE

¹ Frye, Northrop. *The Modern Century*. Toronto: Oxford University Press, 1967.

SURVOL ENVIRONNEMENTAL DES CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES DES GROUPES DE MINORITÉS VISIBLES DE L'ATLANTIQUE

IBRAHIM OUATTARA

SOMMAIRE EXÉCUTIF

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES MINORITÉS VISIBLES DE L'ATLANTIQUE

Les provinces canadiennes de l'Atlantique connaissent depuis des décennies des obstacles économiques et démographiques, dus au faible taux d'accroissement démographique et à des difficultés récurrentes à attirer et retenir les nouveaux arrivants. Afin de pallier ce déficit démographique, ces provinces ont adopté des stratégies (dans l'ensemble bénéfiques) de croissance mettant l'accent sur l'immigration internationale.

Selon les projections démographiques de Statique Canada (2005) pour l'Atlantique, la diversification devrait se poursuivre, et les groupes les plus importants numériquement seront les Noirs, les Sud-Asiatiques, les Chinois et les Arabes, supposant des changements dans la composition religieuse, l'équilibre (ou déséquilibre) linguistique et les types de services. Le christianisme demeurera dominant, mais de nouvelles religions (islam, bouddhisme, hindouisme, sikhisme, sans appartenance religieuse) se renforceront.

Au niveau linguistique, ces changements auront aussi un impact, puisque les francophones demeurent une faible minorité parmi les minorités visibles. On peut s'attendre à une augmentation du poids relatif des anglophones face aux francophones, mais aussi à une hausse du nombre d'individus n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, et de personnes qui ne parlent aucune des deux langues officielles.

CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES DES MINORITÉS VISIBLES DE L'ATLANTIQUE

Au Canada, les immigrants et nouveaux arrivants auraient plus d'opportunités de réussite dans les régions rurales (LFS, 2007; Palameta, 2008; Bernard, 2008). Il existe toutefois des exceptions, notamment pour les minorités visibles. Généralement, les performances de celles-ci sur le marché du travail diffèrent selon les provinces et groupes ethniques. Les taux d'emploi et d'activité des hommes sont par ailleurs normalement meilleurs que ceux des femmes.

Il existe une concentration de plus de la moitié la population active des minorités visibles dans trois secteurs professionnels. De surcroît, le niveau de pauvreté demeure élevé au sein des minorités visibles, puisque le niveau de revenu des minorités visibles est généralement inférieur à celui de la population.

Le taux de chômage des jeunes des minorités visibles demeurent élevé par rapport aux autres segments de la population régionale et canadienne. Dans les communautés défavorisées, ils sont victimes de racisme et d'exclusion, entraînant des difficultés scolaires et haussant le nombre de jeunes à risque.

THÈMES DE RECHERCHE (2008-2010)

- 1) Inclusion (intégration) sociale, bases sociales du respect et justice sociale
- 2) Exclusion et marginalisation des jeunes
- 3) Santé, ethnicité et minorités visibles
- 4) Diversité (religieuse, ethnique et culturelle) et intégration raciale
- 5) Communautés accueillantes en milieu rural et la question de l'immigration francophone
- 6) Développement d'ensembles de données, projections de données 2006-2031 et recherches qualitatives sur l'expérience de vie des immigrants

INTRODUCTION

CONTEXTE

L'objectif du présent rapport est d'établir un portrait général de la population des minorités visibles de la région de l'Atlantique, afin d'identifier les principaux déterminants de leurs conditions socioéconomiques et d'en saisir les enjeux. Cette analyse permettra: (1) de mieux comprendre les principaux facteurs empêchant les membres des minorités visibles de participer pleinement à la vie politique, économique, sociale et culturelle, et (2) d'établir les priorités de recherche pour la Direction générale du multiculturalisme et des droits de la personne pour 2008-2010.

L'objectif est donc d'établir une synthèse des recherches existantes sur les groupes de minorités visibles et religieuses, et de s'appuyer sur ces données afin de décrire leurs conditions dans l'Atlantique. L'immigration n'étant pas seulement une transposition spatiale professionnelle, il s'agit aussi d'une expérience complexe engageant toute la famille, dans son insertion (économique, professionnelle, sociale, culturelle, scolaire, identitaire) et son bien-être moral et psychologique.

MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION

Nous procéderons par analyse documentaire, par l'entremise d'un survol des recherches, et de l'utilisation des rapports gouvernementaux (Santé Canada, Patrimoine Canadien, etc.), d'études analytiques (et données de recensement) de Statistique Canada et d'articles scientifiques (publiés par des chercheurs individuels ou le Centre Métropolis de l'Atlantique).

Il est important de préciser que les données figurant dans ce document doivent être interprétées avec prudence. La faible proportion des minorités visibles dans la région empêche des généralisations à partir des chiffres, qui doivent être considérés comme des indications générales à corroborer par des études plus élaborées.

Dans le groupe des minorités visibles, il faudrait pouvoir distinguer les immigrants, et les membres d'une communauté installée au pays depuis longtemps. Or, les informations disponibles ne permettent pas une telle distinction.

Ce rapport est divisé en trois principales sections: (I) le profil sociodémographique des minorités visibles et religieuses de l'Atlantique, (II) le survol environnemental des facteurs exerçant une influence sur les conditions socioéconomiques de ces groupes, et (III) la proposition de nouveaux thèmes de recherche sur le Canada Atlantique pour la période 2008-2010.

(I) PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES MINORITÉS VISIBLES DE L'ATLANTIQUE

Depuis 1945, l'Atlantique connaît des difficultés démographiques récurrentes, liées au faible taux de croissance naturelle de sa population (aujourd'hui négatif), au vieillissement de sa population et à son solde migratoire négatif (du à une forte migration de sortie, notamment chez les jeunes, les professionnels, les immigrants et les minorités visibles). Néanmoins, elle connaît aussi depuis 1980 une transition d'ajustements socioéconomiques: le passage d'une économie mondiale d'exploitation et transformation (des ressources naturelles) à une économie fondée sur le savoir a affecté l'Atlantique, qui dépendait essentiellement sur les industries forestières, minières et de pêche.

L'Atlantique demeure très homogène culturellement et ethniquement, avec les taux de personnes nées au Canada très élevés (98,1% à Terre-Neuve-et-Labrador, 96,2% à l'Île-du-Prince-Édouard, 96,0% au Nouveau-Brunswick et 94,6% en Nouvelle-Écosse¹), ce qui en fait la région la moins ethniquement diversifiée du Canada après le Nunavut (98,3%) (Recensement 2006). Cette homogénéité peut être expliquée par trois facteurs: l'origine essentiellement occidentale (jusqu'à récemment) des nouveaux actifs, la faible attractivité de la région (géographiquement isolée, avec de faibles réseaux ethniques et à fort caractère rural) et le déficit rétentionnaire (difficulté à garder les immigrants).

C'est en grande partie pour ces raisons que les quatre provinces de l'Atlantique se sont dotées d'une stratégie de croissance démographique, mettant l'accent sur l'immigration internationale et la revitalisation démographique et socio-économique.² Généralement, ces stratégies visent la promotion du Canada Atlantique comme destination de choix pour les immigrants, afin d'y accroître la population de nouveaux arrivants, en créant des collectivités accueillantes susceptibles d'accueillir et retenir les immigrants, et en améliorant les services de soutien et d'intégration.

La Nouvelle-Écosse entend accueillir 3600 immigrants annuellement d'ici 2010 (soit une hausse de 40% par rapport à 2006) et Terre-Neuve-et-Labrador 1200-1500 d'ici 2012 (soit une hausse de 130%-190% par rapport à 2006). L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas énoncé de tels objectifs, mais les statistiques confirment la hausse de la population immigrée. Quant au Nouveau-Brunswick, il envisage attirer 5000 immigrants par an d'ici 2015, soit une augmentation de 204% par rapport à 2006 (Everden, 2008). De surcroît, cette dernière province entend augmenter la population immigrée de 25 000 d'ici 2015, afin d'atteindre 100 000 en 2026 (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2008).

A. TENDANCES NOUVELLES DE L'IMMIGRATION EN ATLANTIQUE

C'est notamment grâce à ces efforts d'attraction que l'on compte désormais 84 800 personnes nées à l'étranger dans l'Atlantique, soit 8800 immigrants de plus qu'en 2001 (+11,6% en 2001-2006), avec un taux de rétention de 52% en 1996-2001, et de 64% en 2001-2006. Ainsi, la population des minorités visibles a augmenté de 9600 personnes entre 2001 et 2006. L'Atlantique a attiré 13 500 immigrants entre 2001 et 2006, soit 1,2% des 1,1 million d'immigrants arrivés au Canada depuis 2001 (Statistique Canada, 2007).

En ce qui concerne le nombre de personnes nées à l'étranger, elles ne représentent que 3,8% de la population régionale. La Nouvelle-Écosse compte 45 190 personnes nées à l'étranger, soit 5 % de sa population, comparés au Nouveau-

Brunswick (26 400, 3,7%), l'Île du Prince-Édouard (4800, 3,6%) et Terre-Neuve-et-Labrador (8400, 1,7%).

B. LES MINORITÉS VISIBLES DE L'ATLANTIQUE

Jusqu'à récemment, les nouveaux arrivants en Atlantique provenaient principalement des États-Unis et de pays européens, mais depuis 1996-2001, 51,4% proviennent d'Asie et du Moyen-Orient.³ Ce changement eut pour effet d'augmenter la population de minorités visibles dans la région (Statistique Canada, 2007 ; Akbari et al., 2007 ; Palameta, 2004).

La population totale des minorités visibles en Atlantique est estimée à 48 980, soit 2,1% de la population totale de la région. Selon les projections démographiques (Statistique Canada, 2005), la croissance de cette population devrait se maintenir, sous-entendant une future diversité croissance.⁴

La composition ethnique des minorités visibles de l'Atlantique révèle une forte présence de Noirs, d'Asiatiques, de Maghrébins et de Moyen-Orientaux. Les Noirs, Arabes et Philippins affichent le taux de fertilité le plus élevé, contrairement aux Chinois, Coréens et Japonais (Mitchell, 2005 ; Oxman-Martinez et Hanley, 2005).

Dans la mesure où cette diversification des pays des nouveaux arrivants correspond à des différences religieuses, linguistiques et culturelles, la gestion de la diversité ethnique sera à moyen terme un enjeu social en Atlantique. Par ailleurs, cela pourrait également avoir un impact sur l'équilibre linguistique de la région, notamment en Acadie. Cette tendance est aussi canalisatrice de dynamisme économique (plus de 55% de la population des minorités visibles avait moins de 35 ans en 2001). Le principal défi la région sera la une transition réussie vers la diversité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse (Toro Lara, 2008 ; Gallant, 2008).

Contrairement à d'autres régions canadiennes, le nombre de femmes (24 000 personnes, 48,8%) en Atlantique est inférieur à celui des hommes (24 985, 51,2%), sauf en Nouvelle-Écosse. Par ailleurs, Halifax est la seule ville de l'Atlantique à avoir une proportion significative de minorités visibles, soit 7% de sa population. Pour une région fortement homogène, Halifax constitue un véritable laboratoire des transformations ethnoculturelles.

C. LA QUESTION DES MINORITÉS VISIBLES FRANCOPHONES

La question des minorités visibles francophones ou en milieu francophone minoritaire est une source de préoccupation pour l'Atlantique. Celles-ci sont à risque puisque doublement minoritaires, soit au sein même des minorités visibles de l'Atlantique, face aux anglophones (1110 francophones contre 31 355 anglo-

phones), et face aux francophones de souche (1110 contre 278 535). L'immigration est perçue comme « un des éléments stratégiques qui permettra de traiter la question du déficit démographique » dans plusieurs communautés francophones minoritaires (Gouvernement du Canada, CIC, 2005). Pour cette raison, le Canada a adopté en 2003 un *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones vivant en situation minoritaire* (Gouvernement du Canada, CIC, 2003).

Le fait minoritaire et la situation linguistique minoritaire constituent des déterminants de la santé, notamment parce que l'incompréhension d'une maladie et d'un traitement approprié résultant des lacunes linguistiques peut saper l'efficacité des soins (Anderson, 1986; Oxman-Martinez, Hanley et al., 2004, Mitchell, 2005). À cause de leurs difficultés d'intégration dans la communauté francophone minoritaire, plusieurs immigrants ont tendance à s'intégrer du côté anglophone, ou à émigrer vers des destinations plus francophones. Les étudiants internationaux francophones (jeunes et diplômés) qui n'arrivent pas à trouver un emploi ni à s'installer révèlent des difficultés d'intégration dans la communauté francophone minoritaire (Ouattara et Tranchant, 2008; Samuel, 2005). Plusieurs sont généralement rejetés pour leur faiblesse en anglais, et choisissent conséquemment de s'intégrer directement à la population anglophone ou de quitter l'Atlantique (Ouattara et Tranchant, 2008).

Dans ces conditions, l'équilibre linguistique de l'Atlantique, surtout du Nouveau-Brunswick, est menacé à très moyen terme. Dans la plupart des provinces de l'Atlantique, le français fut jusqu'à tout récemment la langue la plus parlée après l'anglais, mais il est désormais remplacé par des langues non-officielles, comme à Halifax où il fut devancé par l'arabe (Weerasinghe, 2008). Puisque la majorité des nouveaux arrivants sont non-francophones, le vieillissement de la population, la migration externe et la force d'attraction de l'anglais menacent l'avenir du français. Il faudrait par ailleurs souligner que c'est dans le groupe des Noirs que l'on trouve le plus grand nombre de francophones membres de minorités visibles (soit 53% des minorités visibles francophones de Terre-Neuve, 66% de Nouvelle-Écosse, 100% de l'Île-du-Prince-Édouard et 70% du Nouveau-Brunswick) (Statistique Canada, 2001). On peut supposer que les mauvaises performances des Noirs en emploi sont dues au facteur linguistique.

(II) SURVOL DES CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES DES MINORITÉS VISIBLES DE L'ATLANTIQUE

L'objectif de cette section est d'identifier les barrières à l'intégration économique, sociale et politique des minorités ethniques et religieuses de

l'Atlantique, empêchant ces provinces de tirer le meilleur parti de l'immigration face au déclin démographique et à la raréfaction de la main d'œuvre qualifiée.

L'intégration sociale est définie comme la mesure dans laquelle un individu, un groupe de personnes ou une collectivité donnée mobilisent des ressources idéelles, individuelles, culturelles, matérielles ou humaines en vue d'atteindre des objectifs par l'entremise d'opportunités et de capacités pour la participation sociale, économique et politique.

Les facteurs d'intégration des minorités visibles comprennent les domaines économiques et professionnels (participation à l'emploi, opportunités d'ascension socioéconomique) et l'accès équitable aux services de base (logements, transport, éducation, santé, produits socioculturels, alimentation). Les prochaines sections traitent de l'intégration économique et professionnelle (II.1), et de l'intégration politique, sociale et culturelle (II.2).

A. INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE DES MINORITÉS VISIBLES

Les analyses sur le rendement des immigrants retiennent l'impression de leur réussite relative sur le marché du travail (LFS, 2007; Akbari, 2007; Statistique Canada, 2007; Palameta, 2008; Bernard, 2008). Toutefois, la situation des minorités visibles (lieux de naissance et durées confondus) est bien différente, particulièrement en Atlantique.

Il fut souvent dit que les immigrants ont souvent plus d'opportunités de réussite dans les régions éloignées des grands centres urbains (surtout en Atlantique) (LFS, 2007; Palameta, 2008; Bernard, 2008). Même si ces opportunités n'y sont pas toujours nombreuses, les immigrants s'en sortent relativement mieux que dans les métropoles (Bernard, 2008). Toutefois, les minorités visibles et nouveaux arrivants performant moins bien que les immigrants occidentaux et les Canadiens.

En Atlantique, le taux de participation des immigrants au marché du travail a pourtant été meilleur que celui de la population canadienne depuis 1981. Le taux de participation des nouveaux arrivants était de 64% en 1981, 63% en 1986, 70% en 1991, 66% en 1996 et 64% en 2001, tandis que celui des Canadiens étaient respectivement de 60%, 62%, 64%, 62% et 63%. La contribution des immigrants à la population active était de 5% en 1981-1986, et de 45% en 1996-2001 (Akbari et al., 2007). Le taux de chômage des immigrants a généralement été plus bas que celui de la population canadienne en 1981-2001, avec une légère hausse en 1996-2001 (Akbari et al., 2007).

Le taux d'activité des immigrants est de 62,8%, des minorités visibles de 62,5% et des nouveaux arrivants de 64%. Les nouveaux arrivants sont généralement plus jeunes, plein de ressources et ont un emploi avant leur arrivée (ou entrent dans la population

active en en cherchant un) (Akbari et al., 2007). En ce qui a trait aux minorités visibles, leurs membres ont normalement de grandes familles avec des jeunes qui décident de poursuivre des études supérieures plutôt que trouver un emploi (Akbari et al., 2007).

Quant au taux de chômage, il est de 14,6% pour les immigrants, de 13% pour les minorités visibles et de 18,5% pour les nouveaux arrivants.⁵ Bien que le taux de chômage des nouveaux arrivants ne cesse de croître depuis 1981, cette tendance ne dépend pas des conditions économiques, puisque celui des Canadiens a constamment baissé au fil des ans (Picot et Sweetman, 2005). Les moindres performances des nouveaux arrivants peuvent s'expliquer par la phase d'ajustement du marché de l'emploi, les mutations économiques et la non-reconnaissance des diplômes étrangers ou de l'expérience professionnelle acquise outre-mer (Samuel, 2004; Clews, 2004).

Les hommes ont par ailleurs des taux d'activité et d'emploi plus élevés (69,5% et 60,5%) que les femmes (55,5% et 48,4%) dans toutes les provinces. Cette différence n'indique pas nécessairement une moindre performance, mais d'autres facteurs (culturels et religieux) — certaines femmes préférant s'occuper de l'éducation des enfants, surtout dans là où les ressources éducatives spécifiques font défaut.

Le taux de chômage des femmes est légèrement inférieur (12,8%) à celui des hommes (13,1%). Selon l'Enquête sur la force de travail (Enquête sur la population active, 2006), si les immigrantes récentes d'âge mure (25-54) ont généralement des taux de chômage plus élevés (13%) que les hommes (10,3%), les jeunes immigrantes récentes (15-24 ans) en ont un plus bas (9,8%) que les hommes (12,7%) (Gilmore, 2007). La différence entre genre pourrait être liée à la composition du groupe.

Il existe de profondes disparités entre les minorités visibles selon la province et le groupe ethnique. Ainsi, le taux de chômage du groupe des minorités visibles est inférieur à celui de la population totale à Terre-Neuve-et Labrador (15,2% contre 21,8%) et au Nouveau-Brunswick (11,3% contre 12,5%), équivalent à l'Île-du-Prince-Édouard (11,2%) et supérieur en Nouvelle-Écosse (12,2% contre 10,9%). De telles différences relèvent probablement des structures économiques (rurale ou urbaine) et des traits propres au groupe considéré.

À Terre-Neuve, les Japonais, les Coréens, les Latino-Américains, les Sud-Asiatiques, les Noirs et les Chinois s'en sortent moins bien que les Philippins, Asiatiques du Sud-est et de l'Ouest, qui ont de meilleurs scores. À l'Île-du-Prince-Édouard, ceux qui y performant bien sont les mêmes populations qu'à Terre-Neuve, exception faite des Coréens, qui s'en sortent assez mal à Terre-Neuve (23,1%), tandis que les Arabes, qui s'en sortaient mieux à Terre-Neuve (16%), s'en sortent moins bien à l'Île-du-Prince-Édouard (20%).

Au Nouveau-Brunswick, on constate que les Coréens, les Philippins et les Noirs ont des scores supérieurs à 15%, tandis que ceux des autres sont inférieurs à 10%.⁶ En Nouvelle-Écosse, les Noirs, les Arabes, les Coréens et les Japonais ont des scores supérieurs à celui de leur groupe de référence. Les Noirs, Japonais, Coréens, Arabes et Latino-Américains sont donc généralement les plus vulnérables.

SECTEURS D'EMPLOI À FORTE CONCENTRATION DE MINORITÉS VISIBLES

En ce qui concerne les secteurs d'emploi à forte concentration de minorités visibles, nous proposons deux répartitions: 1) selon le système de classification des industries de Statistique Canada (agriculture, foresterie, chasse et pêche, extraction minière, pétrolière et gazière, services publics, commerce, services immobiliers, arts, spectacles et loisirs, gestion des entreprises) et 2) selon la classification nationale des professions. La première comprend des secteurs industriels avec faible concentration ethnique.

Les minorités visibles sont principalement concentrées dans les domaines d'hébergement et de restauration (18,9%), des soins de santé et d'assistance sociale (17,9%), de commerce au détail (15%), des services administratifs et de soutien (13,5%), d'enseignement (12,9%), des administrations publiques (11,7%) et de fabrication (10%). Cependant, les Chinois et les Noirs ont des schèmes de concentration différents: tandis que le premier groupe est concentré dans trois secteurs (hébergement, santé et commerce), les membres du second sont dispersés presque partout. Dans la seconde répartition, sur les 21 700 personnes qui constituent la population active totale des minorités visibles, 56% (ou 12 152 personnes) est concentré dans trois domaines professionnels (vente et services, affaire et finance, et gestion).

On peut se demander si la concentration d'un groupe à l'intérieur de quelques secteurs lui confère certains avantages, comme une plus grande cohésion interne et l'accès aux canaux d'information stratégique. On peut aussi se demander si l'éparpillement d'un groupe dans plusieurs secteurs le rend plus vulnérable aux mécanismes systémiques d'exclusion, ou si cette dispersion symbolise une plus grande facilité d'intégration.

NIVEAU DE PAUVRETÉ DES MINORITÉS VISIBLES DANS LES PROVINCES MARITIMES

L'analyse classique de l'intégration économique des minorités visibles est généralement basée sur les revenus d'emploi, soit (1) l'évaluation des écarts initiaux de salaires entre les groupes de minorités visibles et la population canadienne, et (2) la rapidité avec laquelle cet écart se réduit temporellement (André Bernard, 2008).

Bernard (2008) fait remarquer que l'écart de salaires se rétrécit plus rapidement à mesure que l'on se déplace le long du gradient d'urbain à rural.⁷ Sauf à Terre-

Neuve-et-Labrador, le revenu des minorités visibles (dont font partie plus de la moitié des immigrants) est inférieur à celui de la population totale. De plus, les immigrants membres d'une minorité visible sont significativement plus susceptibles d'avoir un faible revenu, et ce même dans le cas de ceux habitant au Canada depuis 17 ans. De plus, peu importe le sexe, le niveau de scolarité, la structure familiale ou la province de résidence, les nouveaux arrivants sont 2-3 fois plus susceptibles que les natifs d'avoir un faible revenu (Palameta, 2004).

Ces données peuvent être considérées comme des marqueurs d'exclusion sociale et de marginalisation économique. Elles témoignent d'un déficit d'intégration socioéconomique, ce qui explique pourquoi ces provinces ne parviennent pas à garder ses nouveaux arrivants.

Selon l'étude *Une vague de changement: Iniquité et maladies chroniques au Canada Atlantique* (Santé Canada, Bureau de l'Atlantique, 2000), les Afro-Canadiennes font l'objet de ségrégation et de traitements défavorables fondés sur la race. En outre, la plupart de ces communautés ne disposent pas d'infrastructures fonctionnelles (en éducation, logement, emploi, loisirs). Dans les trois collectivités examinées par cette étude, le taux de chômage y est de 65%, sans oublier des taux supérieurs à la moyenne d'analphabétisme, de logements inadéquats et de ressources limitées d'aide sociale. On y observe également une prévalence élevée de diverses maladies (Santé Canada, 2002; Enang, 2002).

Par ailleurs, selon l'étude *The Spacial Separation of the Poors in Canadian Cities*, conduite à Dartmouth et Halifax, 40% des Afro-Canadiens habitent dans des zones ayant un taux de pauvreté supérieur à 30%. Par ailleurs, alors que le taux général de pauvreté de la population était de 15% à Dartmouth et de 17% à Halifax, celui des Afro-Canadiens y était respectivement de 40,6% et de 39,7%, contrastant avec le niveau de pauvreté de la population d'ascendance européenne, soit de 12,6% à Dartmouth et 15,9% à Halifax (Fong et Shibuya, 2000).

Dans les années 1970, les immigrants recevaient 82 % de ce que gagnaient leurs homologues nés au Canada, alors que les gains des immigrants récents de sexe masculin et d'âge adulte qui travaillaient à plein temps toute l'année ont diminué de 13% de 1980 à 2000. (Picot et Sweetman, *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles: Mise à jour 2005*).

Le revenu du travail étant la principale source de rémunération de la plupart des familles, la décroissance des gains initiaux relatifs a des répercussions sur les taux de faible revenu. En effet, la proportion d'immigrants récents dont le revenu familial était inférieur au seuil de faible revenu fut de 24,6% en 1980, 31,3% en 1990 et 35,8% en 2000. Durant cette période, les taux de faible revenu ont diminué dans la population de souche, passant de 17,2% en 1980 à 14,3% en 2000, démontrant

qu'une détérioration générale des conditions économiques n'en est pas la cause (Picot et Sweetman, 2005).

Cette détérioration des taux de faible revenu depuis 20 ans fut observée dans tous les groupes issus de l'immigration, excepté les immigrants installés au Canada depuis plus de 20 ans. De 1980 à 2000, les taux de faible revenu ont décliné chez les immigrants récents originaires des États-Unis, d'Europe occidentale, d'Asie du Sud-est et des Caraïbes. Dans le cas d'autres régions (Asie, Europe du Sud et de l'Est, Afrique), qui représentaient $\frac{3}{4}$ des arrivées en 2001, ce taux était en hausse, indiquant que certains facteurs (reconnaissance de l'expérience professionnelle et académique, compétences linguistiques) pourraient jouer un rôle dans la dégradation des performances des immigrants (Picot et Sweetman, 2005).

Bref, il sera plus difficile aux plus récentes cohortes de faire disparaître cet écart de gains. Même après 16 à 20 ans de séjour au pays, les cohortes d'arrivée de la décennie 1980 recevaient environ 85% de ce que gagnaient leurs homologues de souche. Quant à la cohorte du début des années 1990, elle recevait 70% des gains de la population de souche après 6-10 ans de séjour.

Le rapport *Données de base sur la pauvreté au Canada* stipule que le taux de pauvreté des minorités visibles au Canada (35,9%) est deux fois plus élevé que celui des autres groupes de pauvres (17,6%) en Atlantique. De surcroît, les deux provinces ayant la plus grande population de minorités visibles ont des taux équivalents, soit la Nouvelle-Écosse (37,9%) et le Nouveau-Brunswick (34,2%) (Ross, Scott et Smith, 2000).

LA QUESTION DES JEUNES DES MINORITÉS VISIBLES

La situation des jeunes des minorités visibles est particulièrement inquiétante en Atlantique. Un rapport de Santé Canada (*Survol de l'incidence des tendances démographiques, économiques et sociales sur l'avenir des jeunes du Canada Atlantique*, Santé Canada, Bureau de l'Atlantique, 2000) relève les principaux défis auxquels sont confrontés ces jeunes.

Les jeunes d'aujourd'hui sont beaucoup plus mobiles qu'auparavant, et 1/3 d'entre eux ont déménagé 3-4 fois. Le taux de migration hors province est plus fréquent dans l'Atlantique qu'ailleurs au pays: entre 1991 et 1996, parmi les 30 000 personnes qui ont quitté la région, près de 1/3 étaient des jeunes (15-24).

Environ 75% des étudiants de premier cycle universitaire de la région quittent leur province d'origine pour étudier ailleurs dans les Maritimes, et 1/5 des étudiants se dirige vers une université dans une autre région du pays. Les jeunes les plus instruits et hautement qualifiés quittent d'ailleurs davantage la région, car il leur est plus facile de trouver un travail mieux rémunéré ailleurs.

Les jeunes des minorités visibles éprouvent davantage de difficultés que les autres jeunes à s'intégrer dans les zones rurales, mais ils s'investissent généralement davantage dans les études et sont plus mobiles. En revanche, bon nombre des jeunes des minorités visibles font face à des obstacles systémiques dans la recherche d'emploi ou la reconnaissance des compétences (Mitchell, 2005). Ils sont deux fois plus susceptibles d'être pauvres que les jeunes en général au pays. Ces jeunes connaîtraient un taux de chômage élevé par manque d'expérience de travail au Canada, de compétences linguistiques ou de réseaux sociaux (Ouattara et Tranchant, 2008). Les enfants d'origine arabe, noire/caribéenne, latino-américaine, centraméricaine, sud-américaine, vietnamienne et asiatique du Sud sont les plus touchés (Boyd, 2000).

Les taux de chômage des jeunes issus de minorités visibles les plus élevés se retrouvent à l'Île-du-Prince-Édouard (38,7% en 1991, 25,6% en 1996 et 30,8% en 2001) et à Terre-Neuve-et-Labrador (29,2% en 1991, 29,2% en 1996 et 37% en 2001), comparés au Nouveau-Brunswick (19,8% en 1991, 28,2% en 1996 et 16,6% en 2001) et la Nouvelle-Écosse (23,1% en 1991, 25% en 1996 et 21,1% en 2001). Dans l'ensemble, même s'il y eut une baisse du taux de chômage de ces jeunes (sauf à Terre-Neuve-et-Labrador), celui-ci demeure assez élevé en 2001 (27,1%), comparativement aux jeunes de la région (22,9%), à la population de la région (14,6%), aux minorités visibles de l'Atlantique (13%), aux jeunes au Canada (13,7%), aux jeunes des minorités visibles au Canada (16,1%) et même aux nouveaux arrivants.

En outre, les jeunes des minorités visibles traversent des questionnements identitaires assez délicats. Bien qu'ils préfèrent se définir comme Canadien plutôt qu'en termes d'appartenance à une communauté ethnolinguistique, la société leur renvoie souvent leur différence, surtout dans des régions homogènes comme l'Atlantique. De plus, dans les communautés défavorisées ayant un fort taux de pauvreté, ils sont souvent victimes de racisme et d'ostracisme, entraînant des difficultés scolaires et une hausse du taux de criminalité, comme dans des communautés noires de Halifax.

B. INTÉGRATION POLITIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

1. SERVICES DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET RESSOURCES ALIMENTAIRES

L'*indice de santé sociale* (Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada) montre un déclin des indicateurs de santé sociale depuis le début des années 1980, et les groupes désavantagés en payent le prix (Santé Canada, Bureau de l'Atlantique, 2003). L'exclusion sociale et la discrimination étant des déterminants de la santé, les populations les plus exposées à ces fléaux sont les plus susceptibles de souffrir (Cain, 2003; Williams, Neighbors et Jackson, 2003).

Les minorités visibles de l'Atlantique sont donc fortement à risque. Selon une étude du *Centre d'excellence pour la santé des femmes*, le système de santé au Canada Atlantique néglige les immigrantes, les réfugiées et les femmes des minorités visibles, en raison d'un manque de ressources spécialisées à un triple niveau:

Il existe une connaissance médiocre des maladies communes dans les communautés ethnoculturelles, et des alternatives médicales correspondant aux croyances culturelles et religieuses de certains groupes.

Les membres des minorités visibles éprouvant des difficultés à s'exprimer dans l'une des langues officielles sont très mal informés des services de santé offerts.⁸

Il existe une forte tendance à contourner le système, et à s'appuyer sur les structures communautaires pour gérer la santé (Centre d'excellence pour la santé des femmes — Région de l'Atlantique, 2003).⁹

En référence à la nutrition, l'ethnicité constitue un facteur de risque, notamment chez les Latino-américains, Africains et Asiatiques. L'alimentation est l'une des dimensions négligée de la vie quotidienne à être influencée par la relocalisation géographique.

La migration nécessitant des adaptations à un nouvel univers alimentaire, les changements de mode de vie peuvent engendrer des répercussions négatives sur la santé. Si les immigrants récents sont généralement en meilleure santé que les Canadiens de naissance, cet avantage tend à disparaître ou à s'inverser avec la durée de résidence (Ng et al., 2005; Clarkson et al., 2002).

2. ASSOCIATION, ORGANISATIONS ET CENTRES DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Sauf en Nouvelle-Écosse, où la forte présence de minorités visibles a conduit à une prise de conscience depuis longtemps, les autres provinces n'avaient pas de centres de ressources spécialisées pour les minorités visibles. Cette situation a changé presque partout, puisque beaucoup d'organisations (certes souvent sous-financées et peu équipées) sont créées. Pour les jeunes de minorités visibles qui

vivent en ruralité ou en milieu minoritaire francophone, ces difficultés sont décuplées de la difficulté d'intégration, et sont livrés à eux-mêmes.

L'émigration (hors de la province) des jeunes (pour motifs académiques ou professionnels) constitue un autre problème propre aux provinces isolées comme celles de l'Atlantique.

3. DIVERSITÉ RELIGIEUSE ET DISCRIMINATION

La question de la diversité religieuse et de sa gestion dans les institutions (hôpitaux, écoles) sera l'un des principaux enjeux d'intégration des prochaines années en Atlantique. Tel que projeté par Statistique Canada, la diversification religieuse est destinée à prendre de l'importance, notamment en urbanité, parallèlement à l'accélération de la diversification ethnique. Naturellement, cette dernière aura des implications sur les politiques publiques, mais aussi d'éducation et de sensibilisation à la diversité religieuse.

Il n'existe pas de politique formelle de la diversité religieuse à l'échelle provinciale ou métropolitaine, les régulations s'élaborant généralement au cas par cas, lorsque des demandes d'accommodation sont exprimées. Le curriculum scolaire néglige souvent la diversité religieuse, et peu d'écoles offrent un cours sur les grandes religions du monde (Bowlby et Erhard, 2005).

NOTES

- ¹ Comparativement à l'Ontario (70,8%), la Colombie-Britannique (71,3%) et l'Alberta (83%).
- ² Île-du-Prince-Édouard en 2004; Nouvelle-Écosse en 2005; Terre-Neuve en 2007 et Nouveau-Brunswick en 2008.
- ³ Idem., <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/immcit/halifax.cfm>
- ⁴ <http://www.statcan.ca/francais/freepub/91-541-XIF/91-541-XIF2005001.pdf>
- ⁵ Terre-Neuve-et-Labrador est de toutes les provinces de l'Atlantique celle où le groupe des minorités visibles (15,2) a des scores meilleurs de loin à celui de la population de souche (21,8). Et ce phénomène, qui est probablement conjoncturel, a un effet sur leur score général en Atlantique.
- ⁶ Les chiffres des deux derniers paragraphes sont les taux de chômage du groupe considéré.
- ⁷ « Dans les très grandes régions urbaines, l'écart initial de revenu est de 37%. Cet écart diminue progressivement, mais de façon plutôt lente. Après quatre ans, il est toujours de 22%, et il faut attendre la douzième année pour qu'il tombe sous le seuil de 10%. En revanche, dans les petites régions urbaines, l'écart initial n'est que de 14%, et dès la quatrième année, les immigrants gagnent 2% de plus que les Canadiens. [...] Dès leur première année comme résident permanent, leur revenu moyen est 4% plus élevé que celui des Canadiens. A leur treizième ³
- ⁸ Dans son survol environnemental des questions de santé communautaire en Atlantique (1995-2005), l'unité de recherche *Communautés et santé* des réseaux de l'Atlantique pour la recherche préventive note qu'il existe des préoccupations majeures dans toutes les communautés pour les questions de justice sociale et d'accès équitable aux ressources, à savoir (1) l'absence chronique de données sur la santé des minorités visibles et des francophones, (2) les barrières comme le racisme et l'accès inégal aux ressources de santé, et (3) l'absence ou la faiblesse des réseaux de support (familiaux, communautaires).
- ⁹ La revue le Réseau, Hiver 2003, Volume 5/6, Numéro 4/1 (<http://www.cwhn.ca/network-reseau/6-1f/6-1pg10.html>).

SOCIOECONOMIC CONDITIONS OF VISIBLE AND RELIGIOUS MINORITIES IN ONTARIO

DAVID SELJAK

1. INTRODUCTION

A socioeconomic analysis of ethnic, religious, and visible minority communities in Ontario presents its own particular set of issues, problems and opportunities. Toronto, with the largest visible minority population (for example, 80 percent of Ontario's visible minority population lives in Toronto), and the highest concentration of new immigrants in all of Ontario, is rapidly becoming more diverse than the rest of the country. Although minority groups have higher birth rates in comparison with the rest of the population, these communities are growing due to increased immigration to southern Ontario from non-European countries. Southern Ontario receives the majority of Canada's new immigrants.

The socioeconomic conditions of visible and religious minorities in Ontario, is analyzed in terms of educational attainment, income and employment, and incarceration rates. The analysis reveals that members of religious and visible minority groups face exceptional challenges in terms of income and employment, even though some of these groups (Muslims, for example) are, in fact, better educated than the general population. Studies indicate that these worrisome disadvantages in income and employment opportunities seem to continue into the second-generation of visible and religious minority communities as well.

This discussion is not comprehensive as it covers the largest visible minority groups in Ontario: the Chinese, South Asian, Black, Filipino, Latin American, Southeast Asian and Arab communities. Similarly, only the five largest minority religious communities are considered: the Buddhists, Hindus, Jews, Muslims, and Sikhs.

2. VISIBLE MINORITIES IN ONTARIO: IMMIGRATION FROM NON-EUROPEAN COUNTRIES DRIVES A GROWING POPULATION

Canada's visible minority¹ population has grown steadily over the past 25 years, and according to recently released 2006 census data, it is growing much faster than Canada's population as a whole.² Between 2001 and 2006, Canada's visible minority population grew by 26.2 percent, which is almost five times faster than the 5.4 percent increase of the whole population. This growth is primarily driven by immigration from non-European countries; and, about 75 per cent of people who have immigrated to Canada since 2001 are members of visible minorities. If these immigration trends continue, according to Statistics Canada's report titled "Canada's Ethnocultural Mosaic," visible minorities will account for roughly one fifth of the country's population by 2017.³

Ontario's visible minority population has risen more rapidly than that of the rest of Canada. Twenty-five years ago, visible minorities accounted for 6.4 percent of the province's population; today, they comprise 22.8 percent.⁴ These statistics are especially important, since over half of Canada's total visible minority population — or 54.2 percent — live in this province.⁵ South Asians, Chinese, and Blacks represent the three largest visible minority groups in the province, at 29 percent, 21 percent and 15 percent of the total visible minority population respectively. Recent immigration from India and the People's Republic of China accounts for the continuing growth of these communities: 50 percent of South Asian Canadians and 61 percent of Chinese Canadians have lived in Canada for 15 years or less.⁶

3. CONCENTRATION IN METROPOLITAN AREAS

Most visible minority populations in Canada are concentrated in urban areas, as 96 percent live in major cities.⁷ Visible minorities in Ontario follow the same pattern, and live in concentrated major urban areas, particularly in Toronto. Eighty percent of Ontario's visible minority population lives in Toronto.⁸ Most significantly, this concentration means that nearly half of the population of Toronto is composed of (42.9 percent) visible minorities.⁹

Recent migration has driven the growth of the visible minority population for both Toronto and for Ontario. From 2001 to 2006, this population grew by about the same amount (27 percent) as the national average. During the same period, forty percent of all newcomers to Canada settled in Toronto, and the majority of these (82 percent) belonged to a visible minority group.¹⁰

Visible minority groups in the census metropolitan area of Toronto live in the following concentrated six municipalities; 94 percent reside in the City of Toronto, Mississauga, Brampton, Markham, Richmond Hill and Vaughan. To put this in per-

spective, these municipalities are also home to 84 percent of Toronto's total population.¹¹ Markham and Brampton have the largest proportion of visible minority populations, at 65 and 57 percent respectively. Over half of the visible minority population in Markham is Chinese, and slightly over one quarter is South Asian. South Asians constitute the largest visible minority group in Brampton (at 56 percent of all visible minorities); Blacks represent the second most populous group at 22 percent.¹²

Ontario is still overwhelmingly Christian. A full three quarters of the provincial population self-identify as belonging to a Christian denomination. By contrast, 16 percent of the population reports having no religion at all. Muslims, at 3 percent of the general population, represent the largest minority faith group in Ontario and are succeeded by Hindus (2.0 percent), Jews (1.7 percent) Buddhists (1.1 percent) and Sikhs (0.9 percent). Other Eastern religions and "Other religions" make up the remaining margin of the population (0.2 percent each).

The relative concentration of the religious minority population is clear when Toronto is compared to a mid-sized city like London, Ontario. Only 2.7 percent of London is Muslim, compared to 5.5 percent of Toronto's population. London's Jewish, Buddhist, Hindu, and Sikh communities each represent less than 1 percent of the city's population, while they account for 3.5, 2.1, 4.1 and 1.9 percent of Toronto's population respectively.

4. VISIBLE MINORITIES AND EDUCATIONAL ATTAINMENT

Census data, from 2001, shows that members of visible minority groups in Ontario have higher average levels of educational attainment than the provincial population as a whole. For example, one-quarter of the province's visible minority population has at least one university degree, compared to 18 percent of the total population. However, educational attainment varies widely among different visible minority groups. Filipino, Chinese, Arab and South Asian communities all report levels of university graduation well above the provincial average. Black, Southeast Asian and Latin American all report levels significantly lower than the provincial average.

5. VISIBLE MINORITIES, INCOME AND EMPLOYMENT LEVELS

Analysis demonstrates that visible minority groups are at a clear economic disadvantage, for both income and employment, compared with the white residents of the province. The unemployment rate of visible minorities in Ontario is 8.7 percent, contrasted with 6.1 percent for the population as a whole. (For "all other" census respondents, a category which includes those who are not considered

part of a visible minority group, including those who self-report as Aboriginal, the unemployment rate is even lower, resting at 5.5 percent).¹³ The unemployment rate is highest for Arabs (10.7 percent), followed by Blacks (9.9 percent) and Southeast Asians (9.5 percent). Filipinos remain the sole group that has a lower unemployment rate than the rest of the general population.

Visible minorities in Ontario earn significantly less than the population as a whole. The disparities are clearest at the top and bottom of the income scale. The visible minority population is almost twice as likely as the general population to be without an income. Whereas 19 percent of Ontario's population reported earnings of more than \$50,000 a year, only 12 percent of the visible minority population occupied this income bracket. Latin Americans are the least likely to earn at higher levels; in 2001, only 8 percent of this group reported earning over \$50,000 per year.

The relatively lower income of visible minority populations compared to the entire provincial population is congruent with disparities observed at a national level. Visible minority groups have the lowest income rates and the highest poverty rates of all Canadians. In a 2007 essay, Jeffrey Reitz and Rupa Banerjee reports that:

For visible minorities, the incomes are \$7,686 less than the local average, while for Whites, they are \$1,895 above the local average; thus, the gap is \$9,581. In relation to the national mean, individual-equivalent household incomes of \$41,330, this gap is 23.2 percent. Relative household incomes of virtually all racial minority groups — including Chinese, South Asians and Blacks, as the largest groups — are substantially lower than those of almost all White groups.¹⁴

Yet, despite efforts to increase employment opportunities for visible minorities (as well as aboriginal people and women), a recent report entitled *Chronic Low Income and Low-Income Dynamics among Recent Immigrants* states that,

the economic situation of new immigrants to Canada showed no improvement after the turn of the millennium — despite the fact that they had much higher levels of education and many more were in the skilled immigrant class than a decade earlier.¹⁵

Arabs, despite their high levels of educational achievement, earn under \$30,000 a year, while, only 11 percent make over \$50,000 a year. Although religion and ethnicity cannot be equated (not all Arabs are Muslim, just as not all Muslims are Arab), this data does suggest similar observations to Peter Beyer's study of educational attainment and income for religious minorities, in particular the status of Muslims, in Canada.¹⁶

6. RELIGIOUS MINORITIES AND EDUCATIONAL ATTAINMENT

According to the 2001 census data, the religious minority groups considered in this report tend to have a higher level of educational attainment than the population of Ontario at large. Jews have the highest educational achievement among religious minority groups: 42 percent of Jews over 15 years of age have a university degree, compared to 18 percent of the population as a whole. Muslims have the second highest rate, as 29 percent have a university degree. They are followed by Hindus, Sikhs, and Buddhists. Only Buddhists, of whom 16 percent have at least one university degree, fall below the provincial average.

7. RELIGIOUS MINORITIES, INCOME AND EMPLOYMENT LEVELS AMONG RELIGIOUS MINORITY GROUPS

The 2001 Census data reveals that most of the religious minority groups designated in this study have a higher rate of unemployment than average for the total population of the province.¹⁷ Jews in Ontario are the exception to this rule. They have a significantly lower unemployment rate than average, at 5.1 percent.

The unemployment rate of Muslims is particularly high, at 12.8 percent, which is more than twice the average rate for the total population of Ontario. Given Muslims in Ontario relatively high levels of education, this high unemployment rate is worrisome, and is evidence of a discrepancy between the economic well-being and the educational attainment of this group. The discrepancy for Muslims in Ontario is even more pronounced than the discrepancy that exists for visible minority groups generally in Ontario.

Peter Beyer's 2005 study of educational attainment, income-levels, and religious identity in Canada found that Muslim Canadians have the lowest individual income levels among all Canadians,¹⁸ even though Muslim Canadians as a group have the second highest educational attainment in the country — a level 10 percent above the Canadian average.¹⁹ Beyer summarizes the situation bluntly: "Muslims quite clearly earn less for their level of education."²⁰ More worrisome, Beyer found that this disadvantage seems to hold for the second-generation of Muslims who are well educated as well.

The economic disadvantage experienced by Muslims in Canada is long-standing. It was first observed a decade prior to Beyer's study by Susan Model and Lang Lin in their detailed examination of the 1991 Census data. In their work, Model and Lin took into account not just income levels but also labour force participation, unemployment, occupation status and income. They found that "Muslims are the most handicapped, with Sikhs not far behind." Both groups were significantly disadvantaged in comparison with Jews and non-immigrant Christians.²¹

Our own consideration of the most recent available data for Ontario, which discloses high unemployment levels among Muslims, as well as Hindus and Buddhists, living in the province suggests that similar disparities persist at the provincial level. Yet, a detailed study of the 2006 Census data, and custom-tabulation of data for religious groups that includes income as well as employment would allow for a richer, more current understanding of the extent and intransigence of this disparity. It would also provide insight into the kinds and levels of anti-Muslim (and possibly anti-Arab) discrimination in the province.

Studies carried out at a national level suggest that this disparity is particularly acute for Muslim women. A study by the Canadian Council of Muslim Women showed that:

Despite being one of the most highly educated faith communities, [Muslim women] have the highest unemployment rate among the two dozen or more faith communities. Many of those who have jobs do not work in their field of specialization and others hold term, casual, and part-time jobs. The incidence of unemployment at 16.5 per cent in 2001 (the latest data available) was more than double the national female unemployment rate and the highest among more than two dozen faith communities.²²

Women who wear the hijab — one of the most visible symbols of Muslim faith and solidarity — undoubtedly contributes to the gendering of this disadvantage. The hijab, according to another CCMW study on Muslim women in the labour market, inspires discrimination in the workplace.²³

Discrimination in the workplace, for both genders, accounts for the continued economic disadvantage of visible and religious minority groups. A 2003 Statistics Canada report on ethnic diversity showed that:

The most common situation where perceived discrimination or unfair treatment was experienced was at work or when applying for a job or promotion. Overall, 880,000 people, or 56% of those who had sometimes or often experienced discrimination or unfair treatment because of their ethno-cultural characteristics

in the past five years, said that they had experienced such treatment at work or when applying for work.²⁴

Yet, the extent to which discrimination in the workplace is inspired by visible signs of religious faith and identity like the hijab, in comparison to other kinds of ethno-cultural characteristics or signifiers of “visible minority” status, like ethnicity, culture, race, skin colour, language and/or accent is unclear. As, “more than 7 in 10 visible minorities who had experienced discrimination or unfair treatment were most likely to say that this had occurred because of their race or skin colour alone or in combination with other reasons.”²⁵ A more in-depth consideration of the various ways in which religious and racialized discrimination against minorities intersect and overlap would be useful.

8. VISIBLE MINORITIES AND INCARCERATION

Patterns of discrimination, criminalization, and incarceration frequently intersect in our society. A study published by the Research Branch of the federal Department of Correctional Services Canada, based on survey data from 2002, confirms that Aboriginal and Black people are disproportionately represented in Canada’s incarcerated population.²⁶ “Although they account for about 2 percent of the population in Canada,” write the authors of the report, “Blacks make up 6 percent of offenders incarcerated in federal correctional facilities and 7 percent of those serving time in the community.”²⁷ Asians and “other visible minorities” as well as Caucasians, are under-represented in the correctional system.²⁸

However, according to the same study, visible minority offenders as a whole — and not just Blacks — “are disproportionately represented in both institutions and the community” (emphasis mine) in Ontario and Quebec,²⁹ provinces in which the visible minority population is much higher than the Atlantic or the Prairies provinces. The largest proportion of visible minority offenders in the country is located in Ontario. Fifty-six percent of Black offenders and 38 percent of Asian offenders incarcerated across the country are incarcerated in Ontario.³⁰

There are also significant differences between visible minority and non-visible minority offenders as, “visible minority offenders have less extensive criminal histories than Caucasian offenders for previous youth and adult court convictions, previous community supervision, and provincial and federal terms.”³¹ Incarcerated visible minorities have, “failed less often in community supervision, segregation, escape, and conditional release, as well. (This was also the case among those serving time in the community).”³² Trevethan and Rastin conclude that visible minority offenders in the federal system are at lower risk of re-offending and might have different needs than Caucasians. In my opinion, we should consider whether this

discrepancy between visible minority offenders and Caucasians might indicate a level of discrimination and racial profiling by sentencing judges, who are quicker to incarcerate visible minority people convicted of an offense.³³

9. LACK OF DATA

Obtaining data from either the 2001 or 2006 Census that cross-tabulates religious minorities with income, home-ownership, incarceration, and a range of other socio-economic indicators is difficult. There is a need for empirical studies that treat religion as an independent variable. "At present, there is an enormous knowledge gap related to the interaction between religion, socioeconomics, educational attainment, and discrimination at both personal and social levels."³⁴ Identifying and clarifying experiences of marginalization in the literature, which are currently conflated with racial and ethnic discrimination will be a necessary research direction.³⁵

NOTES

¹ The term "visible minority" is defined in Canada's *Employment Equity Act* (1995) as "persons, other than aboriginal people, who are non-Caucasian in race or non-white in colour." Last year, the UN Committee on the Elimination of Discrimination and Racism recommended that the government of Canada reconsider its use of the term, because it may in and of itself be discriminatory. CBC News, "Term 'Visible Minorities' May Be Discriminatory, UN Body Warns Canada," CBC News, <http://www.cbc.ca/canada/story/2007/03/08/canada-minorities.html>. Some commentators have questioned the value of the term, as the non-white populations of large metropolitan areas like Toronto and Vancouver approach the 50% mark and members of 'visible minorities' are in the majority.

² Statistics Canada, "Canada's Ethnocultural Mosaic, 2006 Census," Ministry of Industry, <http://www12.statcan.ca/english/census06/analysis/ethnicorigin/index.cfm>.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ Statistics Canada, 2006 Census. Catalogue Number 97-562-XCB2006010.

⁹ Statistics Canada, "Canada's Ethnocultural Mosaic, 2006 Census." There is a small discrepancy between the figure in this report and that gleaned from tabulation of 2006 census data in Table 2, according to which visible minorities represent 41.0% of the total population of Toronto.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ Statistics Canada, 2001 Census – Cat. 97F0010XCB2001046

¹⁴ Jeffrey G. Reitz and Rupa Banerjee, "Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada," (Institute for Research on Public Policy, 2007), 4. Also available at <http://www.irpp.org/books/archive/AOTS3/reitz.pdf> [cited April 9, 2008].

¹⁵ Garnett Picott, Feng Hou, and Simon Coulombe, "Chronic Low Income and Low-Income Dynamics among Recent Immigrants," ed. Statistics Canada (Ottawa: Analytical Studies Branch Research Paper Series, 2007).

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Data directly tabulating income levels for members of religious minority groups in Ontario was not readily available on the Statistics Canada Web site.

¹⁸ Peter Beyer, "Religious Identity and Educational Attainment among Recent Immigrants to Canada: Gender, Age and 2nd Generation," *Journal of International Migration and Integration* 6, n° 2 (2005): 182-85.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Beyer, "Religious Identity and Educational Attainment among Recent Immigrants to Canada: Gender, Age and 2nd Generation," 191.

²¹ Suzanne Model and Lang Lin, "The Cost of Not Being Christian: Hindus, Sikhs and Muslims in Britain and Canada," *International Migration Review* 36, n° 4 (2002): 1082-83.

²² Canadian Council of Muslim Women, "Submission of the Canadian Council of Muslim Women to the United Nations Committee on the Elimination of Racial Discrimination," <http://www2.ohchr.org/english/bodies/ceerd/docs/ngos/ccmw.doc>.

²³ *Ibid.*

²⁴ Statistics Canada, "Ethnic Diversity Survey: Portrait of a Multicultural Society," ed. Statistics Canada (Ottawa: Statistics Canada, 2003), 21.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ In 2002, there were approximately 12,500 offenders incarcerated in federal facilities and 9,200 serving time in the community (on day parole, full parole or statutory release). The authors of the study chose to classify according to the following categories: Caucasian, Aboriginal, Black, Asian, and "other visible minority." Shelley Treveltham and Christopher J. Rastin, "A Profile of Visible Minority Offenders in the Federal Canadian Corrections System," ed. Correctional Service of Canada (Correctional Service of Canada, 2007), 8.

²⁷ *Ibid.*, 10.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*, 12.

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid., 17.

³² Ibid., 17.

³³ Comparable data for adherents of minority religious groups in federal (or provincial) correctional institutions remains difficult to come by.

³⁴ David Seljak, "Religion and Multiculturalism in Canada: The Challenge of Religious Intolerance and Discrimination," ed. Research and Planning Directorate Strategic Policy, Multiculturalism and Human Rights Program (2007), 61.

³⁵ David Seljak, "Religion and Multiculturalism in Canada: The Challenge of Religious Intolerance and Discrimination," ed. Research and Planning Directorate Strategic Policy, Multiculturalism and Human Rights Program (2007), 61.

SOCIOECONOMIC CONDITIONS – MANITOBA AND SASKATCHEWAN

DR PAUL BRAMADAT

INTRODUCTION

This article provides an overview of the socio-economic conditions of religious minorities and visible minorities in Manitoba and Saskatchewan. It focuses on the ten visible minority groups identified in the *Ethnic Diversity Survey*: namely, Black, Chinese, South Asian, Filipino, Southeast Asian, Japanese, Korean, Latin American, West Asian, and Arab. This list aggregates some significant distinctions between sub-groups within these visible minority categories, for instance, as between Pakistani, Tamil, and Nepalese South Asians.

Other data considered here relate to the six major non-Christian traditions: Islam, Sikhism, Hinduism, Buddhism, Judaism, and a group designated “other minority Asian traditions”¹ Two of the largest non-mainstream Christian groups selected are the Mormons and Mennonites, since these communities, particularly in the Prairies, are both large enough and sufficiently different from the dominant Christian denominations to justify their inclusion here. Finally, data related to the two largest Christian denominations in each province — the United Church of Canada and the Roman Catholic Church — has also been provided.

SOCIO-ECONOMIC CONDITIONS

The data collected on visible and religious minority groups are based on the following variables:

- total population
- mean age
- average income
- education levels
- immigration status
- marital and family status (divorced, single, single-parent)

- language (% English-speakers, % French-speakers, % other language)
- number of children
- employment status (% employed and unemployed)

MANITOBA'S VISIBLE MINORITIES: INCOME, AGE, EDUCATION, LANGUAGE, MARITAL STATUS AND EMPLOYMENT

In Manitoba, the average income of visible minority communities ranges from a low of approximately² \$14,000 for Koreans to a high of \$25,000 for Japanese, with Southeast Asians (\$19,000) and Latin Americans (\$20,000) also earning relatively less than Japanese, and West Asians (\$24,000), Blacks (\$24,000), and South Asians (\$24,000) earning amounts close to the Japanese average.

The average age of members of these communities ranges dramatically between Arabs (26 years) and Japanese (40 years). Southeast Asians (29) and Koreans (28) are relatively youthful communities, while South Asians (34) and Chinese (32) are relatively older.

The rate of university completion is highest for the Arab and West Asian group (34%) and lowest for Southeast Asians (8%), with Koreans (32%) and South Asians (29%) closest to the highly educated end of this spectrum and Blacks (13%), Filipinos (12%) and Latin Americans (15%) closest to the least educated end of the spectrum. Rates of high school incompletion are highest for Southeast Asians (45%) and lowest for Arabs (17%).

The overwhelming majority of members of visible minority communities are first generation immigrants to Canada. In contrast, of the ten visible minority groups only 11% of Japanese Canadians are first generation immigrants, the only group to fall below the 50% mark. Black Canadians' and Korean Canadians' scores are just below the 50% mark (at 49.7% and 49.5%, respectively), and the Arab Canadian community score is just above (52.8%). West Asian Canadian (82%) and Latin American Canadian (77%) communities include the highest percentages of immigrants.

French is spoken by few visible minority Manitobans. Of the ten communities considered, no more than 2% speak French.

Most minority communities use non-official languages as mother tongues (in addition to their knowledge of official languages). The range for non-official language mother tongues vary considerably between a high of 62% for Korean Canadians and a low of 7% for Japanese Canadians, with the Black Canadians at 9%, Chinese Canadians at 57%, Southeast Asian Canadians at 59%, Latin American Canadians, Arab Canadians at 52% and West Asian Canadians at 63%). While English is the mother tongue of the vast majority of Black Canadians (85%) and

Japanese Canadians (91%), rates of English as a first language are lowest among West Asian Canadians (29%) and Southeast Asian Canadians (33%).

Statistics on marital patterns indicate that most visible minority Manitobans have marital patterns similar to the mainstream society. Among non-visible minority Manitobans, 52% were married, whereas among visible minorities, the percentage of married people ranged from 40% (for Black Canadians) to 61% (for Arab Canadians). Among non-visible minority Manitobans, 6% were divorced and 5% were single-parents. Overall, most visible minority Manitobans had lower rates of divorce and single-parenting than the non-visible minority Manitoban average. For example, the divorce rates for Korean Canadians were 1% and 2%, and several other groups had similarly low rates. The only groups approximating the non-visible minority divorce rate were Latin American Canadians (6%-5%) and West Asian Canadians (6%), and the only group that exceeded the non-visible minority average was Black Canadians (at 7%-9%).

Unemployment rates also show some variation from the average (6%) found in the non-visible minority communities of Manitoba. Filipino Canadians unemployment rate (5%) was below average, while all other groups exceeded it. Within the broader non-visible population, employment was 62%, whereas among the visible minority population the rates ranged from a low of 44% for Koreans, 53% for Japanese, 56% for West Asians and 57% for Arab Canadians, to a high of 73% for Filipinos; 72% for Southeast Asians, and 69% for both Latin Americans and Black Canadians.

MANITOBA'S RELIGIOUS MINORITIES

The average incomes of Manitoba's religious minority groups range between approximately \$17,000 and \$40,000, with Jews at \$40,000, and Other Eastern Religions at \$17,000. Further, while Buddhists earn approximately \$18,000 on average, most other traditions clustered around \$21,000-\$24,000.

The average age range in these communities varies between Jews (43 years) and Muslims (28), with Hindus (36), Mennonites (36), and Buddhists (34) being closer to Jews, and Sikhs (31) being closer to Muslims.

University completion rates are highest for Jews (40%), and lowest for Other Eastern Religions (9%), with Hindus (35%) and Muslims (27%) approaching Jewish rates, and Mormons (10%), Mennonites (12%), and Buddhists (12%) approaching the completion rates of Other Eastern Religions. Rates of high school incompleteness are highest among Mennonites (46%) and lowest among Other Eastern Religions (14%), with Buddhists (44%) and Sikhs (38%) at the Mennonite end of the spectrum and Jews and Hindus (22%) at the Other Eastern Religions end of the spectrum.

Data on the largest “mainstream” Christian communities in Manitoba and Saskatchewan includes the United Church of Canada and the Roman Catholic Church. By way of comparison, Roman Catholics in Manitoba had average earnings of \$24,000 that approximated the average of the other groups. Roman Catholics (36%) were also slightly older than the average; they had a high level of high school incompleteness (39%) and a low level of university attendance (11%). The average annual income of adherents of the United Church of Canada in Manitoba could not be determined. They were, however, on the whole older (41) than the average, with a high level of high school incompleteness (36%), and a low level of university enrolment (13%).

Unemployment rates among members of the United Church and Roman Catholic Church in Manitoba were 4% and 6% respectively. Among Jews, this rate is 4%. Within the non-Western traditions, the rates were generally higher at 6% for Buddhists and 10% for Muslims. Employment levels among the two main Christian denominations were 88% (United Church) and 87% (Roman Catholics), and 88% for Jews. Non-western traditions’ rates approximate these rates and range between 85% and 88%.

The percentage of first generation members of the non-Christian and non-Jewish populations in Manitoba is significantly higher than that of established communities. Specifically, Muslims, Buddhists, Sikhs and Hindus are comprised of more than 60% first generation immigrants. This contrasts sharply with the low first generation figures found within the United Church (3%) and Roman Catholic Church (14%).

The divorce rate for the two major Christian communities is 6% and while 6% of Roman Catholics are living in a single-parent scenario, the rate is 4% for members of the United Church. The divorce rates in the non-Western traditions were relatively low — at 2% for Muslims and Sikhs, and 3% for Buddhists and Hindus.

When it comes to language, in the two dominant Christian traditions and in the Jewish traditions, English is by far the most common language spoken: 92% of United Church Christians, 60% of Roman Catholics, and 86% of Jews report English as a first language. In contrast, French is spoken by a small percentage of Jews (5%), less than 1% of United Church Christians, and 13% of Roman Catholics. Other mother tongues were also reported for Jews (14%), Roman Catholics (23%), and United Church members (6%). In the non-Western religious traditions, however, English is in all cases the first language of a minority of adherents, and French-language use is below 2% in all groups. Non-official first language rates are predictably high in these non-Western groups: 68% for Muslims, 78% for Buddhists, 83% for Sikhs, and 48% for Hindus.

SASKATCHEWAN'S VISIBLE MINORITIES

In Saskatchewan the range of average incomes is between Southeast Asian Canadians (\$18,000) and South Asian Canadians (\$33,000), with Chinese Canadians (\$19,000) and Filipino Canadians (\$20,000) earning nearly as little as Southeast Asian Canadians, and West Asian Canadians (\$27,000) and Arab Canadians (\$23,000) close to the South Asian Canadians end of the earnings spectrum.

There is also a range of average ages between Black Canadians (25) and South Asian Canadians (35), with Korean Canadians at 26, Arab Canadians at 27, Filipino Canadians at 34 and Latin American Canadians at 33.

Levels of university completion in Saskatchewan are highest for South Asian Canadians (48%) and lowest for Southeast Asian Canadians (8%), with West Asian Canadians (41%) and Arab Canadians (32%) being closest to the higher end of the spectrum and Latin American Canadians (14%) and Black Canadians (18%) closest to the lower end. High school incompleteness rates were highest for Southeast Asian Canadians (47%) and lowest for South Asian Canadians (11%), with Filipino Canadians (17%) and Japanese Canadians (19%) scoring toward the South Asian Canadians end of the spectrum and Chinese Canadians (34%) and Black Canadians (31%) scoring toward the high end.

A majority of members of visible minority communities in Saskatchewan is first generation immigrants to Canada. The only group of the ten visible minority groups considered with a first generation immigrant status below 50% is the Japanese Canadians, with only 19% of their members belonging to this category. The Black Canadian as well as the Korean Canadian community first generation rates are just below the 50% mark (at 42% and 44%, respectively), but both are still well above the Japanese Canadian and the rest of the non-visible minority Saskatchewan population (3%). As in Manitoba, in Saskatchewan, West Asian Canadian (71%) and Latin American Canadian (75%) communities comprise the highest percentages of immigrants.

French is the mother tongue of a very small number of visible minority Canadians in Saskatchewan. In only one of the ten communities considered, the Black Canadian community do more than 2% of residents have French as their first language. Non-official mother tongues are shared by large numbers of people in the visible minority category in the province, and here the range is considerable: between a high of 85% (Latin American Canadians) and a low of 24% (Black Canadians). English is the mother tongue of the vast majority (72%) of Black Canadians and Japanese Canadians (53%), rates lower than the non-visible minority community's English mother tongue rates (86%) but higher than the other visible minority categories.

Statistics on marital patterns indicate that most visible minority people in Saskatchewan have behavior similar to the dominant society. Among non-visible minority residents, 53% were married, whereas among visible minorities, the percentage of married people ranged from 48% (for Arab) to 61% (for Japanese Canadians).

As far as divorced or single parenting scenarios are concerned, the rate among non-visible minorities is 6% and 5% respectively. The rates for South Asian Canadians are 1% and 2%, and virtually all other groups have similarly low rates. The only group to exceed the provincial non-visible minority average is the Latin American Canadians (at 7% and 8%).

Unemployment rates among visible minority groups also show some variation from the provincial average (6.3%). Chinese Canadian, Southeast Asian Canadian, Latin American Canadian, and Filipino Canadian are slightly below this rate, and Black Canadians, South Asian Canadians, Arab Canadians and West Asian Canadians are above this rate. Within the broader non-visible population in Saskatchewan, employment is 63% of the available workforce, whereas among the visible minority population the rates range from a low of 46% (West Asian Canadians) to a high of 72% (Southeast Asian Canadians).

SASKATCHEWAN'S RELIGIOUS MINORITIES

Among Saskatchewan's religious minorities, there is a wide range of incomes between Jews (\$46,000) and Buddhists (\$13,000), while Sikh earnings (\$17,000) and Hindu earnings (\$43,000) show a similar income gap.

The average ages among religious minorities ranges between Jews and Hindus (both 42) on one end and Mormons (30) on the other, with Other Eastern Religions and Mennonites (both at 38) and Muslims at 32.

Rates of university completion are highest for Hindus (62%), and lowest for Mennonites (11%), with Jews at 42%, Sikhs at 35%, Buddhists at 12% and Mormons at 10%. Rates of high school incompleteness are highest among Buddhists (50%) and lowest among Other Eastern Religions (4%), with Mennonites at 42%, and Mormons at 29%, Hindus at 7% and Muslims at 16%.

By way of contrast, Roman Catholics in Saskatchewan have average earnings of \$23,000, which is roughly the average of the other groups. Roman Catholics are also roughly the same age (34) as the average. They have a high level of high school incompleteness (40%) and a low level of university attendance (10%). The average annual income of adherents of the United Church of Canada could not be determined. Nonetheless, United Church of Canada adherents were found to be older (42) than the average of the minority communities with a high level of high school incompleteness (38%) and a low level of university completion (10%).

Unemployment rates within the United Church and Roman Catholic churches in Saskatchewan are at 4% and 7% respectively. Among the Jewish community, this rate is 5%. Within the non-Western traditions, the rates are generally higher, and range between a low of 5% for Buddhist and 10% for Muslim. Employment levels between the two main Christian denominations are both 63% and 62% for Jews. Non-western traditions' rates approximate these rates and range between 54% and 66%.

When it comes to language, in the two dominant Christian and Jews traditions, English is by far the most common language spoken: 91% of Jews, 96% of United Church Christian, and 79% of Roman Catholic speak English as a first language. French is spoken by a small percentage of Roman Catholic (5%), but by virtually no United Church Christian or Jews. Other mother tongues are also indicated for Jews (8%), Roman Catholics (13%), and United Church members (3%). English, however, in the non-Western religious traditions, is in all cases the first language of the minority, and French-language use is at or below 2% in all groups. The use of a non-official language is predictably high in these non-Western groups: 75% for Muslims, 71% for Buddhists, 49% for Sikhs, and 60% for Hindus.

In Saskatchewan, the vast majority of Christians (2% for United Church members, 4% for Roman Catholics) and Jews (1%) are not immigrants, whereas over 60% of all members of the non-Western traditions are first generation Canadians.

The divorce and single parent rates in non-Western traditions within Saskatchewan are notably lower than we find in the two major Christian communities. 5% and 6% of Roman Catholic Canadians are divorced or living in a single-parent scenario, and 6% and 4% of United Church adults live in one of these two scenarios. However, the divorce rates in the non-Western traditions were relatively low — at between 3% for Muslims to 1% for Hindus.

REFERENCES

- Biles, John. 2002. "Everyone's a Critic." *Canadian Issues/Themes Canadien*. February.
- Bissoondath, Neil. 1994. *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada*. Toronto: Penguin Books.
- Bramadat, Paul, and David Seljak, eds. 2005. *Religion and Ethnicity in Canada*. Toronto: Pearson Longman.
- _____. 2008. *Christianity and Ethnicity in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Bramadat, Paul. 2007. "Religion in 2017 Canada: Are We Prepared?" *Canadian Issues*. Fall. Pp. 119-122.
- _____. 2005. "Toward a New Politics of Authenticity: Ethno-Cultural Representation in Theory and Practice." *Canadian Ethnic Studies* 37. Pp. 1-20.

_____. 2001a. "Shows, Selves, and Solidarity: Ethnic Identity and Cultural Spectacles in Canada." *Canadian Ethnic Studies* 33. Pp. 78-98.

_____. 2001b. "For Ourselves, Our Neighbours, Our Homelands: Religion in Folklorama's Israel Pavilion." *Ethnologies* 23. Pp. 211-232.

Kymlicka, William. 1998. *Finding Our Way: Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*. Toronto: Oxford University Press.

Lai, David Chuenyan, Jordan Paper, and Li Chuang Paper. 2005. "The Chinese in Canada: Their Unrecognized Religion." In Paul Bramadat and David Seljak, eds. *Religion and Ethnicity in Canada*. Toronto: Pearson. Pp. 89-110.

McLellan, Janet. 1999. *Many Petals of the Lotus: Five Asian Buddhist Communities in Toronto*. Toronto: University of Toronto Press.

Seljak, David. 2008. "Secularization and the Separation of Church and State in Canada." *Canadian Diversity*. 6: 6-24.

_____. 2007. "Religion and Multiculturalism in Canada: The Challenge of Religious Intolerance and Discrimination." Research report commissioned by the Department of Canadian Heritage.

Sweet, Lois. 1997. *God in the Classroom: The Controversial Issue of Religion in Canada's Schools*. Toronto: McClelland and Stewart.

Wortley, Scot. 2004. "Hidden Intersections: Research on Race, Crime and Criminal Justice in Canada." *Canadian Ethnic Studies Journal* 35: 99-117.

_____. 1996. "Justice for All? Race and Perceptions of Bias in the Ontario Criminal Justice System –A Toronto Survey." *Canadian Journal of Criminology* 38: 439-467.

REVIEWING THE SOCIOECONOMIC CONDITIONS OF VISIBLE AND RELIGIOUS MINORITIES IN BRITISH COLUMBIA

LAUREN HUNTER

1. INTRODUCTION

This review examines major trends and current events impacting the lives of visible and religious minorities in British Columbia, and focuses on providing a demographic profile of this population across the province. It also identifies persistent challenges to the economic and social success of visible and religious minorities in British Columbia, and areas of progress in tackling inequality and social exclusion.

British Columbia is currently in a period of dramatic transition, with the major urban centers of the province's south-west approaching or exceeding the 50% marker for visible minorities, while the rural, eastern and northern parts of the province maintain low visible minority diversity. By the time this review was prepared (summer 2008), the economy was booming, with unemployment levels among the lowest in the country, and housing costs and building times among the highest. Nevertheless, industry in rural areas is struggling to provide employment in the face of environmental challenges, and an effort to shift from traditional to "greener" technologies.

Research suggests that visible minorities continue to struggle in many sectors of the labour market, and that their earning potential may be affected by the length of time spent in Canada, spoken accent, degree of "visibility" as a minority, gender and education. Foreign credential recognition is an important, yet underdeveloped strategy to help new and recent immigrants make the transition into the labour market in British Columbia.

The social aspects presented here focus on civic participation and social services provision — namely, how ethno-cultural minorities engage with Canadian

society in general, and how the province of British Columbia engages with minorities in an official capacity (through services, special programs and legislation). Also discussed are challenges relating to civic engagement and representative diversity in positions of social and political authority. Finally, the study covers the changing nature of aging for British Columbians, more specifically for visible and religious minorities, concluding with a brief discussion on the emergence of pluralism.

2. A PROFILE OF VISIBLE AND RELIGIOUS MINORITIES IN BRITISH COLUMBIA

British Columbia has the highest percentage of diversity of any Canadian province, at approximately 25% of visible minorities, with Greater Vancouver accounting for almost 87% of the province's visible minority population. Almost two-thirds of the population of the city of Richmond belongs in visible minority groups, with Chinese Canadians making up the highest ethno-cultural group there, whereas visible minority groups make up 51% of Vancouver as well as of Burnaby. Within the visible minority population of B.C., Chinese Canadians account for approximately 40%, South Asian Canadians 26% and Filipino Canadians 9%.

The 2001 Canada Census data show a high proportion of people in B.C. reporting no religious affiliation — approximately 1.4 million or 36% of the 2001 provincial population. Christians made up the largest proportion of British Columbians, with Protestants representing 31% of the population (57% of the total Christian population). Catholicism was the next highest at just over 17% of the province's population (approximately 32% of the total Christian population). Members of the Sikh faith were the next highest at 3.5% of the population. Muslims accounted for 1.5% and Buddhists for 2.2%. Considering, however, the changes in the visible minority population over the past five years, it is expected that the religious diversity of the province will show growth in figures for Sikhs, Buddhists and Muslims, given the increase in migration from India, China, Southeast Asia and West Asia.

3. ECONOMIC CONCERNS

3.1. LABOUR MARKET PARTICIPATION

British Columbia's economy was booming at the time of the preparation of this report, and at 4.3%, its unemployment rate is one of the lowest in Canada.¹ The province also has the highest level of immigrant intake through inter-provincial migration.² Expansion in construction/infrastructure, technology, health care and tourism has meant high employment levels for workers of all skill levels. Much of the job growth has been in part time work at the expense of full time employment.³

In 2006, 79% of British Columbia's workforce (approximately 2.2 million workers) was employed in services, with the remaining 21% engaged in goods production⁴; 53% of this workforce was male and 47% female.⁵ Despite high employment rates and an improving spread of labour between genders, a new report based on the 2006 Canada Census shows a 3.4% drop in wages across British Columbia between 2000 and 2005.⁶

Findings indicate that although B.C.'s economy was booming, the working conditions of its labour force may be slipping. A higher demand for workers has not translated directly into higher salaries in recent years. Housing and living costs have also climbed dramatically in recent years, while average wages have declined, resulting in an increase in the poverty level in B.C. This is of particular concern for visible and religious minorities, who repeatedly find themselves disproportionately underrepresented in the higher earning brackets of the labour market and overrepresented in low-wage, low benefit, high-turnover jobs.

A review of the literature on British Columbia shows an ongoing concern among academics about the disparity in labour market access and earnings for visible minorities. Research papers contributing to the Center for Research on Immigration and Integration in the Metropolis, reveal a persistent inequality in labour market outcomes for visible minorities, which cannot be explained by other causes such as educational differences and is exacerbated when gender is also taken into account.⁷

Research from 2005-2006 (based on the 2001 Census data) showed persistent employment gaps between visible minority and European-origin Canadians, and projected that this trend would continue through 2017.⁸ The research also demonstrates that income disparity is uneven across all visible minority groups; Chinese Canadians face disparity in higher earning brackets, South Asian Canadians in lower earning brackets, and Black Canadians across all sectors.⁹

A Statistics Canada study shows that Canada wide, immigrants from the Philippines had the strongest labour market performance of any immigrant group in the 2001-2006 census period, regardless of settlement location in Canada.¹⁰ The same study shows that immigrants from all other ethnic groups, including those from Europe, West Asia, Southeast Asia, Africa and Latin America¹¹, had the most difficulty securing employment equal to that of Canadian-born workers. European and Asian-born immigrants to British Columbia had employment rates comparable to Canadian-born workers. Recent immigrant women were employed at a rate of 56.8% in 2006, up 3.2% from 2001, compared to a rate of 78.5% for Canadian-born women in 2006. Immigrant men were employed at a rate of 78.6%, up 4.1% from 2001, compared with Canadian-born male workers at 86.3%.

3.2. FOREIGN CREDENTIAL RECOGNITION

In March 2008, the British Columbia government provided resources to immigrants to handle the difficulties of foreign credential recognition, cultural difficulties in securing jobs and English language skills.¹² The package also connects immigrants to additional federal government resources.¹³ Across Canada and in BC, the issue for foreign credential recognition in the field of health care is most acute. There is an emphasis on achieving rapid progress for new immigrants with medical training, combined with an emphasis on technology-related training and infrastructure. British Columbia has a *Skills Connect for Immigrants Program*, which pairs new immigrants (pre-immigration) with a work-placement/skills assessment organization in each of the following fields: construction, transportation, energy, tourism/hospitality and health care. These programs are not strictly foreign credential recognition-related, and overlap in cases where students have obtained some educational or professional training prior to immigrating to B.C.

3.3. PURCHASING POWER AND THE HOUSING MARKET

Over the past five years, the cost of housing in southwestern British Columbia has increased dramatically, such that it has become virtually impossible for low and middle-income families to purchase homes unless they already own property in the market. Vancouver is the most expensive housing market in Canada, with Victoria and Kelowna following close behind on the list. The extremely low unemployment rates in B.C. currently have contributed to there being little surplus of available accommodation, particularly for low-income families. The provincial government is attempting to address this situation, but solutions are still several years away.

Recent research shows how various ethno-cultural groups have developed coping strategies to deal with the cost of housing.¹⁴ On average, visible minorities spend a higher proportion of their income on securing housing, live in higher density ratios (more adult salaries per household), and are closer to the bankruptcy mark than white residents.

The correlation between earnings data and housing data is critical for visible minority residents who wish to live in the Greater Vancouver Area or Victoria-Nanaimo region, where census data show the highest densities of ethno-culturally diverse populations. Other research demonstrates that visible minorities in the Vancouver area are more likely to live in and/or purchase homes in the suburbs, and commute farther to work.¹⁵ This must be understood in the context of the general Canadian trend towards urbanization observed in 2006 Census data.

4. SOCIAL CONCERNS

4.1. DOMESTIC IMPACT OF INTERNATIONAL GEOPOLITICAL EVENTS

British Columbia has received immigrants and refugees from many nations in the world. In the case of Kosovar refugees who arrived after 1999, British Columbia undertook positive social integration of refugees in smaller cities, providing an opportunity for individuals to find support from those who had undergone similar experiences.¹⁶ (Northern Alberta followed a similar settlement plan.) This positive social integration and rural environment have shielded the community from the current international debates on Kosovo. This is not the case for most visible and religious minority communities, particularly in major urban centers where there are high levels of diversity and inter-ethnic, inter-racial contact.

Recently, events in Tibet, Afghanistan and Israel/Palestine have resulted in marches and protests in British Columbia — public events that illuminate the private anxieties and struggles of Canadians with family ties and personal connections to these events. As the levels of visible minority and religious diversity in Canada increase, there is the potential for a corresponding increase in inter-ethnic and inter-racial tensions within Canada. Multiculturalism policies and programs can promote the development of strategies to combat a potential increase in conflict in Canada driven by external geopolitical forces. Canadian multiculturalism can do a great deal to help Canadians of all ethno-cultural and religious backgrounds appreciate tolerance and peaceful debate in a pluralistic society.

4.2. YOUTH AT RISK: RACIAL VIOLENCE AND GANG PARTICIPATION

Social integration is especially important for youth, who are in a critical identity formation phase of their development. There are indicators that some youth communities in B.C. are currently experiencing a lack of civic engagement and civil responsibility, manifested most prominently in identity issues (failure to belong/feel “Canadian”) and in youth violence. The Indo-Canadian youth community is currently experiencing disproportionately high levels of involvement in gang violence — a situation that has resulted in numerous public shootings and a backlash in media stereotyping, which has in turn resulted in increased feelings of isolation for Indo-Canadian youth. The Royal Canadian Mounted Police in B.C. struck a Youth Advisory Committee, with visible and religious minority youth members, and has also implemented the B.C. *Integrated Gang Task Force*. These measures address undesirable outcomes through preventative or corrective measures.

In short, integration challenges for visible and minority youth in British Columbia have reached the stage where increased multiculturalism policy engage-

ment is needed. The rapid expansion of visible and religious minority youth populations in B.C.'s school system has created an environment where it is easy for youth to form cliques based on language, culture or faith. In order to promote civic integration, civic responsibility and a sense of belonging for all of B.C.'s youth, there must be an expanded role for multiculturalism and anti-racism training in the public school system.

4.3. AGING AND MANDATORY RETIREMENT

In 2007, British Columbia reversed its legislation on mandatory retirement, recognizing age discrimination as a fundamental breach of human rights. This decision has significant economic implications. With unemployment at only 4.3%, it would have been highly detrimental to the economy to force retirement on those who were currently holding jobs, thereby increasing the labour shortage in the province. According to the 2006 Statistics Canada results, British Columbia's residents are, on average, among the oldest in Canada, with the percentage of people over 65 approximately 1% higher than the national average, and the number of people under fifteen approximately 1% lower than the national average.¹⁷ The results of this legislative decision should certainly be studied for the impact on labour market access and participation rates for seniors from visible and religious minority communities.

4.4. CIVIC ENGAGEMENT AND REPRESENTATIVE DIVERSITY

The issue of representative diversity in positions of political and civil responsibility is consistent across Canada: there is substantial under-representation of visible and religious minorities in elected positions of authority. This is compounded further when coupled with the issue of gender representation and attention to levels of power. In recent years, major political parties in both provincial and federal ridings have endeavoured to address the matter of under-representation by fielding more women, visible and religious minority candidates.

Upon closer inspection, seats were made available to new candidates in ridings where political parties do not anticipate winning, thereby allowing political parties to claim they are committed to representative diversity, while still maintaining the vast majority of power in traditional ridings (in terms of both gender and ethno-religious diversity). The New Democratic Party of British Columbia, in contrast, introduced a policy to dramatically increase the number of visible minority candidates. This move was not without controversy, as the rapid implementation of the policy did not clearly result in strong candidate selection.

4.5. HEALTH CARE, EDUCATION AND SETTLEMENT SERVICES ACCESS

Settlement services are broken down in the provincial portfolios into five main categories:

- Information and Support Services (including initial assessments and referrals)
- Community Bridging Services (matching newcomers with host community volunteers)
- English Language Services for Adults
- Information, Support and English Language Services for Adults (combining language training with information assistance)
- Sectoral Support and Delivery Assistance (policy and program services review)

Multiculturalism and anti-racism services and programs are handled through a separate, but partner branch of the Attorney General's Office of B.C. The government of British Columbia has an active engagement through its services provision with the diverse ethno-cultural and religious communities in the province. This relationship is driven by recognition of the expanding visible and religious minority populations in B.C., and by government priorities relating to Pacific Rim trade.

A 2002 study on the level of "multicultural readiness" of municipal services in the Greater Vancouver area found that areas such as Vancouver and Richmond had much higher levels of policy and program preparation for dealing with diversity, while communities further up the Fraser Valley such as Coquitlam and Abbotsford had fewer services available, fewer funds and less policy attention devoted to coping with changing demographics.¹⁸ The 2006 Census data further shows that these outlying municipalities have witnessed a dramatic increase in the number of visible minorities in their communities.

Moving away from healthcare to examine multicultural readiness in youth education, B.C. has recently launched a settlement services program designed to place a settlement service worker in each major school, to aid new immigrant youth with the transition to life in B.C.

Two antiracism initiatives of note in British Columbia are the development of the Critical Incident Response Model and the Safe Harbour Program. The Critical Incident Response Model offers training to communities to develop mechanisms for recognizing and coping with incidents of racism or discrimination that require institutional change or a public response. The Safe Harbour program, developed in Nanaimo, offers training to individual businesses and staff members on how to pro-

vide support for an individual who has experienced discrimination and requires a temporary location to recover and/or call-in assistance from the police / trained social services provider. The models have developed independently, but are highly complimentary in that they tackle community-level / institutional incidents and local individual-level incidents.

4.6. PLURALISM

In October 2006, Prime Minister Stephen Harper announced a joint initiative with the Aga Khan to open the Global Center for Pluralism in Ottawa. The Center, operating on the principle that “Pluralistic societies are not accidents of history,”¹⁹ has set out to study how to promote tolerance, inter-ethnic harmony and peaceful pluralism, and to provide its findings as a resource to any group or nation wishing to advance these principles.

On the ground, in British Columbia, it is early to see if the center will have an impact on social policy. Discussions on pluralism in British Columbia are largely limited to academic circles, and do not necessarily have broad bearing on the daily lives of British Columbians. Pluralism is often used as one descriptor of Canadian society, related to multiculturalism. Beyond this, it is difficult to identify any major trends relating to pluralism that are not already covered in this report in connection to multiculturalism initiatives, policies and programs. Given that pluralism is an emerging concept, it is not surprising that it has not been on the radar screen in governance and policy specific to British Columbia (beyond a semantic slippage in meaning between pluralism and multiculturalism). There is little in the current environmental scan of B.C. to indicate pluralism as a theme in B.C.

NOTES

¹ Canadian Economic Press, April 4th, 2008. “Slowdown in Canadian Job Growth was Expected, Economists Say” available at <http://www.economicnews.ca/login.php?page=reportsDetails&newsid=68411&preview=&view=details&country=All&plimit=0&category=All%20Economic%20Reports>

² Vancouver Sun. April 2nd, 2008. “B.C. Leads Nation in Inter-provincial Migration” available at <http://www.canada.com/vancouvernews/news/story.html?id=bbaeff11-2932-418b-a9e6-af513579350e&k=1720>

³ *Ibid.*

⁴ <http://www.bcstats.gov.bc.ca/data/qf.pdf>

⁵ *Ibid.*

- ⁶ “Earnings and Incomes of Canadians Over the Past Quarter Century, 2006 Census” available at <http://www.statcan.ca/Daily/English/080501/d080501a.htm>
- ⁷ Hunter, Lauren. 2007. “Reviewing the Findings on Canadian Multiculturalism: A Decade of Metropolis Scholarship”, WP 07-10, *Research on Immigration and Integration in the Metropolis (RIIM)*, Vancouver.
- ⁸ Pendakur, Krishna & Ravi Pendakur. 2005. “Ethnic Identity and the Labour Market”, RIIM WP 05-10, *Research on Immigration and Integration in the Metropolis (RIIM)*, Vancouver; Pendakur, Krishna. 2005. “Visible Minorities in Canada’s Workplace: A Perspective on the 2017 Projections”, RIIM WP 05-11, *Research on Immigration and Integration in the Metropolis (RIIM)*, Vancouver.
- ⁹ Pendakur, Krishna & Ravi Pendakur. 2006. “Minority Earnings Disparity Across the Distribution” available at <http://www.sfu.ca/~pendakur/glass.pdf>
- ¹⁰ The Daily, Statistics Canada. February 13th, 2008. “The 2006 Canadian Immigrant Labour Market: Analysis by Region or Country of Birth” available at <http://www.statcan.ca/Daily/English/080213/d080213b.htm>
- ¹¹ *Ibid.* graph from same study data release
- ¹² http://www.ag.gov.bc.ca/immigration/attract/employment_resources.htm; <http://www.ag.gov.bc.ca/immigration/resources/federal/hrsdc.htm>
- ¹³ <http://www.hrsdc.gc.ca/en/ws/programs/fcr/overview.shtml>
- ¹⁴ Hiebert, Daniel, Pablo Mendez & Elvin Wyly. 2008. “The Housing Situation and the Needs of Recent Immigrants in the Vancouver Metropolitan Area”, RIIM 08-01, *Research on Immigration and Integration in the Metropolis (RIIM)*, Vancouver.
- ¹⁵ Murdie, Robert. 2008. “Diversity and Concentration in Canadian Immigration: Trends in Toronto, Montreal and Vancouver 1971-2006.” Research Bulletin #42, *Centre for Urban and Community Studies*; University of Toronto Press.
- ¹⁶ Sherrell, Kathy. Jennifer Hyndman & Fisnik Preniqi. “Sharing the Wealth, Spreading the “Burden”? The Settlement of Kosovar Refugees in Smaller B.C. Cities”, RIIM WP 04-06, *Research on Immigration and Integration in the Metropolis (RIIM)*, Vancouver.
- ¹⁷ <http://www12.statcan.ca/english/census06/analysis/agesex/ProvTerr6.cfm>. Statistics Canada. 2008. “Portrait of the Canadian Population in 2006, by Age and Sex: Provincial/Territorial Populations by Age and Sex.”
- ¹⁸ Edgington, David W. and Thomas A. Hutton. 2002. “Multiculturalism and Local Government in Greater Vancouver”, RIIM WP 02-06, *Research on Immigration and Integration in the Metropolis (RIIM)*, Vancouver.
- ¹⁹ www.pluralism.ca

